This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE & AGRICOLE

ILLUSTRÉ

PUBLIÉ PAR LA

Société Scientifique & Agricole

DE LA HAUTE-LOIRE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME PREMIER

Année 1911.

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE PUY-EN-VELAY
IMPRIMERIE MARCHESSOU
PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS
23, BOULEVARD CARNOT, 23

Digitized by Google

Digitized by Google

AS162
S617B8
v.1-2

JULES VALLÈS

D'APRÈS SES CARICATURES [1]

Mesdames, Messieurs,

Vous avez tous connu l'excellent et regretté Dr Morel. Avant d'aborder mon sujet, permettez-moi de vous citer de lui un plaisant propos bien en situation; à un banquet de l'Association des anciens élèves de notre lycée, dont il était le président, « regardez, me dit-il à l'oreille, le collègue qui est en face de nous, il est absorbé, préoccupé, il mange peu, et, bien qu'il soit à table, il n'est pas dans son assiette, il a la bouche sèche et ne boit pas, il répond distraitement et laconiquement à ses voisins, il est pâle et pitoyable, on dirait qu'il a la colique. Et savez-vous pourquoi ? Tout simplement parce qu'il médite de porter un toast, et, comme il n'a pas l'habitude de la parole, il craint de faire fiasco. Moi qui n'ai (c'est toujours le Dr Morel qui parle), moi qui n'ai ni le talent ni l'ambition d'être un orateur, pour pouvoir manger, boire et causer à mon aise, j'écris mon allocution sur un petit cahier ». Eh bien, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'imiter le Dr Morel.

A Rome du reste, après que la tyrannie des empereurs eut imposé silence aux orateurs politiques du Forum, l'activité intellectuelle se portant sur la philosophie, la poésie, la littérature, la

(1) Les illustrations des pages qui suivent sont dues à notre collègue M. Pozzo.

Digitized by Google

mode était aussi aux petits cahiers sous forme de tablettes pour des lectures publiques, organisées, dit la chronique du temps de Néron, comme nos conférences. « On louait une salle, on y disposait des banquettes, on faisait courir des annonces, on lançait des esclaves par la ville pour inviter les amateurs, puis le grand jour venu, le conférencier montait sur l'estrade, bien peigné, revêtu d'une belle robe blanche, un gros rubis au doigt, et après avoir adouci sa voix par une gorgée de boisson onctueuse d'un œil tendre et mourant il faisait sa lecture. »

Mais, rassurez-vous, je ne remonterai pas au déluge et du règne de Néron je passe à celui de M. Briand.

Sous prétexte que je suis un des derniers contemporains de Vallès, qui l'aient connu, qui aient cotoyé quelque peu les mêmes milieux et comme lui écrit au *Figaro,* on m'a chargé du périlleux honneur de faire cette causerie sur notre illustre écrivain vellave. Le sujet me paraissant avoir été éloquemment épuisé et usé par deux très doctes universitaires et tout dernièrement par d'intéressants articles de notre zélé secrétaire, je me vois obligé de combattre la satiété d'un plat trop souvent servi par des condiments appétissants autant que possible, et voilà pourquoi je suis très heureux de la collaboration de notre collègue M. André Boyer, si intelligemment et si ingénieusement artistique dans la présentation de ses projections lumineuses, habilement photographiées par M. Pozzo, et qui vont vous montrer les caricatures les plus caractéristiques et les plus significatives, attestant la notoriété un peu tapageuse, mais bien méritée de notre célèbre compatriote.

Vallès, vous le savez, est né au Puy, le 11 janvier 1832, rue de La Platrière. Sa mère était fille de fermiers de M. Calemard de La Fayette, à Chadenac; le père était originaire de Vourzac, et, détail qui a son importance au point de vue de la discipline comminatoire dont se plaint l'enfant, la mère, à ce que je me suis laissé dire, avait été novice dans un couvent; quant au père, il est notoire qu'il jeta aux orties la soutane du séminariste (1).

« Pour se marier, écrit Vallès, on dit adieu à l'église, on se

(1) Si l'on en croit *L'Enfant.*

Digitized by Google

brouille avec un oncle curé. On est aussi au plus mal avec les père et mère auxquels on fait des sommations pour ce mariage de la débine et de la misère ».

Chateaubriand ne craint pas de raconter dans ses mémoires que lorsqu'il fut attaché d'ambassade à Rome, le cardinal Fesch l'avait logé sous les combles d'un palais « où il dérangea de leur tranquillité les puces qui habitaient là, et qui tout de go, lui sautèrent aux jambes, si bien que le pantalon blanc dont il était vêtu se changea en pantalon noir ». Eh bien, le plébéien Vallès qui, vous le verrez, par le style et certaines concordances fortuites est quelque peu cousin de l'aristocratique et génial Chateaubriand, nous fait ainsi part de sa naissance : « Je viens au monde dans un lit de vieux bois qui a des punaises de village et des puces de séminaire ». Ne m'en veuillez donc pas trop, Mesdames, si par la nature de mon sujet, je suis entraîné parfois à vous faire entendre quelques mots peu académiques.

A l'âge de neuf ans, Vallès est demi pensionnaire au lycée du Puy. C'était d'après notre honorable compatriote, M. Martin, un bon petit élève, précocement intelligent et, un jour qu'ils passaient tous deux sur la place du Breuil, devant l'établissement même où nous sommes en ce moment et qui, alors, *Hôtel du Palais Royal*, est devenu depuis celui des *Ambassadeurs*, le jeune Martin lit tout haut Hotel du Palais Royal... « Tu prononces mal lui fait observer le tout jeune Vallès, il y a un accent circonflexe sur l'ô, il faut prononcer Hôtel. »

Du lycée du Puy à mesure que son père avance courageusement en grade, le bambin passe au lycée de Saint-Etienne, à celui de Nantes et enfin va seul à Paris terminer ses études à Bonaparte.

Je ne m'arrêterai pas à ses tribulations, à ses rageuses humiliations de mioche et de potache, dont il nous a laissé des récits pittoresques et tragi-comiques, car la caricature ne nous a pas transmis le petit Vallès dans les maternelles toilettes de singe qui l'humiliaient si fort.

Sa notoriété commence seulement vers la trentaine, après plus de quinze années de misère sur le pavé de Paris, par un très copieux article dans le *Figaro*, alors journal de luxe bi-hebdomadaire et que je lisais dans une crémerie artistique du pays

Digitized by Google

latin, où les biftecks étaient plus redoutables que lorsqu'ils avaient des cornes.

L'article était intitulé *Les Réfractaires* et je n'en avais pas lu dix lignes que je diagnostiquai un écrivain de grand talent en même temps qu'un compatriote. Cela me rappelait en effet des histoires de conscrits insoumis que nos anciens racontaient sous le manteau de la cheminée, entr'autres, celle d'un réfractaire des Cévennes, autant qu'il m'en souvienne, et donc je vais vous dire très sommairement le dénouement tragique.

Après mainte aventure dont il s'était tiré à grand'peine, après avoir longtemps échappé à la poursuite et aux balles des gendarmes qui le traquaient, l'insoumis dont il est question, revient clandestinement à la maison par une nuit sombre, il est harassé, il meurt de faim, il lui faut du pain, il lui faut de la poudre et aussi des vêtements, les siens tombant en loques.

A peine a-t-il eu le temps d'embrasser, en pleurant, la vieille mère et le pauvre père que, au nom de la loi, les gendarmes enfoncent la porte à coups de crosse et se jettent sur le réfractaire pour l'enchaîner et l'emmener. — Arrêtez, dit le père d'un ton farouche de commandement, vous n'avez pas le droit d'y toucher, il est fils de veuve. Et d'un coup de pistolet, il se fait sauter la cervelle.

Eh bien, les dangers affrontés par ces réfractaires, auxquels Vallès a si pittoresquement pris leur nom pour en baptiser ses bohêmes, ces dangers là, tout en étant plus dramatiques étaient moins douloureux, moins humiliants et d'une durée moins longue que ceux dont notre auteur nous raconte la lugubre histoire, surtout la sienne. En effet, les insoumis de nos montagnes, nourris, soutenus moralement et matériellemant par leur famille avaient la fierté du courage, la popularité du brigand sans le crime, tandis que les réfractaires de Vallès, pendant des années en face d'une société hostile aux pauvres, avaient à se battre contre toutes les hontes, toutes les humiliations, toutes les tortures de la misère. Ecoutez ce cri navrant de l'auteur lui-même : « J'ai eu faim si longtemps ! J'ai si souvent serré mes côtes pour étouffer cette faim qui grognait et mordait mes entrailles..... »

Ce n'est qu'après une quinzaine d'années de cette vie d'enfer,

Digitized by Google

je le répète, que Vallès parvient à faire sa trouée avec son article des *Réfractaires* dont le style remarquablement original, incisif, cinglant et d'une énergique concision lui fait du premier coup une réputation de maître écrivain. Quand il dit plus tard qu'il a ramassé les mots de son vocabulaire comme un chiffonnier qui fouille les détritus du ruisseau, ce n'est guère plus exact que la caricature exagérée de laideur, ci-dessous, et sur laquelle je n'insiste pas parce que nous avons beaucoup mieux, et surtout, parce qu'elle n'a d'autre mérite que de traduire la métaphore risquée par l'auteur, en nous le montrant avec la hotte et la lanterne du bifin. Vallès se calomnie quand il dit que son style a été ramassé au hasard du crochet ; guidé par l'instinct de son talent, il avait su bien choisir ses modèles. Pascal, Montesquieu, Proudhon, ont été ses maîtres, Proudhon surtout avec sa phrase en brusque et rapide coup de fusil où les substantifs et les verbes sifflent comme des balles.

JULES VALLÈS

Donc, du jour au lendemain, notre compatriote est presque célèbre, si bien qu'un impresario vient le chercher pour faire une conférence.

Il la fait sur Balzac, mais en attaquant l'empire si violemment, qu'on le destitue d'un emploi de 1,500 francs qui est son seul gagne-pain, car en dépit de son brillant début, le *Figaro* ne lui insère ses articles qu'à de longs intervalles. Sa note est un peu monotone, il ne faut pas en abuser. Il veut essayer de la politique et va trouver Girardin, mais celui-ci l'évince froidement en le traitant d'irrégulier, de dissonnant. Il refuse même ses articles littéraires.

Il en pleure, le réfractaire toujours affamé. Mais la providence qu'il rencontre, en la personne de Villemessant, lui dit en le bousculant de sa bedaine royaliste qu'il est bête comme un cochon... et s'en va criant sur le boulevard : quel machin que ce Vingtras, mes enfants, quel machin ! Mais il a promis à ce machin de lui

Digitized by Google

prendre un article par semaine. Puis bientôt, Millaud fondateur du *Petit Journal* enlevant à prix d'or les meilleurs chroniqueurs de Villemessant, celui-ci qui a fondé un journal quotidien, *L'Événement*, passe avec Vallès un traité de 18,000 francs par an, pour un article par jour.

C'est à ce moment que je fais connaissance avec notre compatriote. Je sais bien que le *moi* est haïssable surtout le *moi* des autres, mais je suis bien obligé d'en venir à des souvenirs personnels qui, à défaut d'autre mérite, auront celui de l'authenticité ; et puis c'est si loin, ces souvenirs d'étudiant, que ce n'est évidemment plus le même moi qui vous parle. Donc ce jeune moi écrivait alors dans un de ces petits journaux qu'en argot de presse on appelle *canard*, et comme il était déjà un fervent lecteur de Vallès et qu'il le savait enfant du Puy, il voulut lui témoigner son admiration par un article qu'il composa expressément. Le directeur du *canard* est enchanté, mais le rédacteur en chef refuse l'insertion sans dire pourquoi.

C'était assez compliqué : ce rédacteur en chef récalcitrant et qui avait été le secrétaire indélicat de Jacquot de Mirecourt, pamphlétaire encore plus indélicat des *Contemporains*, était payé pour éreinter Vallès, payé par Vallès lui-même.

Notre compatriote, qui se disait Auverpin rusé, bien qu'il fût Vellave comme nous tous, croyait qu'un des ingrédients sûrs pour se faire un nom, était de faire parler de soi, à tout prix même en mal, et j'en ai connu bien d'autres qui intriguaient astucieusement pour se faire éreinter par le massacreur Veuillot. Donc le rédacteur en chef refusait mon article uniquement parce qu'il était élogieux.

J'en appelle au directeur et tout en maugréant le subordonné se voit forcé d'obéir. Mon article est inséré et je ne demandais rien de plus, lorsque deux jours après je reçois de Vallès la lettre ci-dessous :

Cher Monsieur,

Merci pour votre chaleureux article ! Je suis heureux de trouver des sympathies si vives chez un compatriote. Ma vie est tiraillée en des sens si divers que je n'ose vous assigner un rendez-vous de peur d'y

Digitized by Google

manquer. Mais je suis presque tous les matins aux bureaux de *L'Événement*. Je serai content de vous serrer la main.

Recevez, mon cher compatriote et critique, l'assurance de mon dévouement,

JULES VALLÈS.

Les bureaux de l'*Événement* étaient rue Coq-Héron. Ah, ce n'était pas encore le coquet petit hôtel du *Figaro* actuel, rue Drouot; la salle de rédaction où je pénètre est une abominable chambre d'imprimerie, dénuée de mobilier, encore sous le coup de réparations urgentes non achevées, avec un feu d'enfer débordant de la cheminée pour sécher les plâtres. Dans cette fournaise, discutent tous à la fois une dizaine de rédacteurs qui se démènent et gesticulent comme des diables, le diapason y est au niveau de la température et, dans cette atmosphère d'échauffourée, on dirait que des gifles voltigent en l'air et sur le plancher des coups de pieds.

A celui qui me semble le plus calme, et qui était, je crois, Francis Magnard qui devait être plus tard un si habile rédacteur en chef, je demande M. Vallès.

« Le voilà, me répond-il en me désignant un des agités, à grosse tête, longs cheveux, barbe d'ébène et yeux noirs comme des éclats de houille. Par ses jambes courtes, (en pantalon d'acteur à grands carreaux verts), par son buste long et fort, il ressemblait, pour les proportions du corps, à son ennemi personnel Napoléon III.

Son premier regard, dans sa face échauffée, est dur et méfiant, mais lorsque je me nomme, sa physionomie se détend, sa main se tend, et il fait à son jeune compatriote un accueil amicalement familier.

« Dans ce moment, vous voyez, me dit-il en souriant, il y a un coup de feu, je ne dispose pas d'une minute, mais revenez à onze heures, nous sortirons ensemble. »

Lorsque nous nous retrouvons, il me fait faire, en cabriolet, une tournée (comme je l'ai écrit en 97), chez son tailleur, chez des éditeurs, chez un célèbre maître d'armes, chez un marchand d'antiquités! Tout cela pour esbrouffer son compatriote et lui donner une idée de son actuelle prospérité — à quinze cents francs par mois.

Digitized by Google

D'ailleurs bon garçon dans sa pose, après m'avoir demandé si j'étais un réfractaire et moi n'ayant pas osé lui répondre *non*, par crainte de me faire mépriser, il m'invita à dîner pour le lendemain.

Il habitait dans une vieille maison de l'île Saint-Louis. La salle à manger était vaste, surtout en longueur, elle avait été prise sur deux pièces, ce qu'indiquait une différence de niveau du parquet qui, au milieu, faisait marche d'escalier. Pas d'autres meubles marquants, après l'indispensable, qu'un vieux piano à queue. Les convives étaient un des frères Fonvieille; je ne me rappelle pas si c'était celui qui avait ferraillé en chambre, et sans témoins avec le féroce général Yusuf qui avait voulu l'assassiner, ou celui qui, en *chemise rouge*, avait fait l'expédition de Naples avec Garibaldi, mais c'était celui des Fonvieille qui, avec un officier de marine démissionnaire, et un autre condottiere avait voulu conquérir une île vaguement turque, par un coup de main, absolument insensé, dont le prince Napoléon avait été, disait-on, le secret commanditaire. Ils s'étaient même emparé de la place en chassant à coups de fusil quelques simili-bachibouzouks. Mais, dans un retour offensif, ils furent faits prisonniers et auraient été pendus sans l'intervention de l'ambassade française. Le second convive était justement l'officier démissionnaire qui n'avait pas l'air d'autre chose que d'une tête brûlée, le troisième auquel une aventure d'adultère en fiacre versé, avait fait une notoriété de boulevard se nommait N. et n'était journaliste que par occasion.

J'étais venu en frac et tremblais d'être le seul, heureusement N. était costumé comme moi, et Fonvieille, très correct, aussi était en redingote, en haut de forme et gants clairs. Cela bouleversait un peu mes idées sur les réfractaires. Il n'y avait que l'ancien officier qui, par pose, avait une tenue négligée.

La maîtresse de maison était une ancienne compagne que Vallès avait reprise pour s'organiser un intérieur, maintenant qu'il en avait les moyens. Elle avait de lui un gamin de sept à huit ans qui ressemblait à son père de façon frappante et qui mourut plus tard à Londres. Elle devait être d'humble condition, mais ni laide ni commune, elle s'acquittait très convenablement de son rôle, et paraissait une bien bonne personne.

Le repas était dans la note paysanne adoptée par l'écrivain : une plantureuse soupe de choux au lard, une épaisse omelette,

Digitized by Google

un autre plat dont je ne me souviens plus et un très confortable aloyau. Vallès nous avait fait bon accueil, mais il avait constamment l'air chagrin et préoccupé et cela provenait simplement, je crois, de ce qu'il était dyspeptique : n'était-ce pas d'une ironie amère de ne pouvoir manger, ni surtout digérer sans douleurs suraiguës, maintenant que l'abondance succédait à des années de famine?

Un moment, à propos du service fait par une bonne qui ne semblait pas très experte, il allait se fâcher lorsque sa compagne, qui le connaissait bien, lui dit à mi-voix : « Voyons, Jules, ne te montre pas plus mauvais que tu n'es! » Et Jules qui a passé pour très méchant se calme immédiatement.

Cette période de prospérité ne dure pas. Comme mon jeune moi avait eu le courage naïf de l'écrire, et même de le dire en face à l'auteur, la chronique boulevardière et quotidienne qu'il fallait à l'*Événement* n'était pas dans ses aptitudes.

« Une fois par hasard du Vingtras, écrit-il lui-même, c'est drôle, comme une escapade chez Ramponneau, comme une dînette à la ferme où l'on trempe du pain noir dans du lait blanc, comme une visite d'élégante dans un logis de blousier, où la soupe sent bon. — Mais quotidiennement, jamais! »

Il avait bien été convenu qu'il serait payé quand même en cas de rupture, cela finit en marmelade; quelques billets de mille, la promesse de lui prendre un feuilleton dont il n'écrivit jamais que le titre : *Les Aventuriers de la Seine.*

Entre temps, le bon plaisir de l'empire a supprimé le journal de Girardin. Le vieux lutteur achète une autre feuille, et pour se venger embauche Vallès.

« J'ai donné un coup de gueule, dit celui-ci, et çà n'a pas traîné! On a ordonné à Girardin d'abattre son chien. Il n'a fait ni une ni deux, et m'a dépêché son gérant, pour m'attacher la pierre au cou, et me jeter à la rivière. »

Villemessant que Vallès revoit sur le boulevard et qui crie toujours : Quel machin que ce Vingtras, mes enfants! finit par conseiller à ce machin de fonder lui-même un journal.

« J'y ai consacré six mois » dit Vallès, et il raconte comiquement ses démarches et ses intrigues pour trouver un bailleur de fonds.

Digitized by Google

Et souvent à cette époque, je le rencontrais non sans surprise de ce faste extraordinaire, se pavanant en fiacre avec son ami Gill, et je me demandais ce qu'ils pouvaient bien manigancer.

Ce qui allait sortir de tant de fiacres, c'était le journal *La Rue*, et pour la lancer Gill dessine la caricature que voici.

Regardez, examinez avec la plus minutieuse attention, c'est la parodie du fameux tableau *Le chien suivant le convoi du pauvre* et c'est Vallès qui est le chien.

Ce n'est pas une de ces pochades superficielles et grotesques, destinées seulement à faire rire en enlaidissant et ridiculisant un personnage, c'est un vrai chef-d'œuvre, non seulement par la ressemblance physique, mais parce que c'est en même temps, par le choix des traits saillants de cette physionomie et les accessoires caractéristiques qui lui font cortège, un portrait moral, un portrait psychique. C'est bien le Vallès que j'ai connu, le front large et puissant, l'œil un peu dur, grand et noir, le regard triste, inquiet, inquiet du lendemain, avec une expression de souffrance. Les cheveux et la barbe sont aussi très noirs et très abondants bien que déjà filigranés d'argent.

Si nous passons aux accessoires, nous voyons qu'ils sont admirablement choisis : le corbillard des pauvres que vous voyez à gauche, Vallès l'a un peu trop fréquemment suivi. Et c'est pour cela que Villemessant lui envoyait un jour cette apostrophe :

— « Eh là-bas ! le croque-mort, j'ai quelque chose à vous demander ! C'est-il vrai que lorsque vos parents sont venus à Paris, pour s'égayer, vous les avez conduits à la Morgue et au champ des Navets (le cimetière des suppliciés). »

— « Oui, répond Vallès. »

— « Ah zut alors ! Et moi qui veux des rigolos ! Vous ne l'êtes pas pour deux sous, vous savez ! »

Digitized by Google

Voilà le ton du parterre où notre compatriote avait cueilli sa première branche de laurier. A droite, la casserole, attachée à la queue du si miséricordieux caniche, est aussi une vraie trouvaille, car si notre Vallès se plaît à raconter les misères des pauvres de l'art et de la littérature, et à s'en apitoyer pour ainsi dire professionnellement, il ne déteste pas que cette pitié elle-même lui fasse une bruyante réclame, et l'affiche rouge de *La Rue* s'étale au-dessus de la casserole.

Enfin lisez bien ce mot, cet unique mot : *Chargez* qu'il a écrit sous son image; n'est-ce pas aussi notre Vallès tout craché, déguisant sous l'autorisation qu'il fallait donner au caricaturiste de faire sa charge, le cri qui commande à l'insurrection de *charger* contre l'empire.

Et c'est bien là aussi la vigueur concise qui est une des grandes et rares qualités de notre écrivain, celle en quoi il se distingue le plus de ses confrères vellaves, dont le péché mignon est l'amplification, la prolixité, le verbiage.

S'il dédaigne les périodes fleuries et le psittacisme il a des images frappantes de relief et de couleur et tout en se ramassant sur lui-même en un effort de concision, comme un fauve pour mieux bondir, il n'en n'a pas moins rendu quelques visites furtives à Chateaubriand pour lui dérober son secret des vibrantes métaphores et nous verrons le gentilhomme de lettres et le futur communard se rencontrer autrement qu'à propos de puces.

Enfin *La Rue* paraît. Je ne sais si elle faisait ses frais, en tous cas, elle faisait un beau tapage. « Ses collaborateurs, comme le dit Vallès, cassent le mufle aux rengaines, allument des incendies de paradoxes sous le nez des cipaux de marbre qui montent la garde dans les musées, et vont écorcher aux Tuileries le pif de Badinguet. »

Un beau jour, sous un titre à la Juvénal, notre Vallès écrit un article virulent contre les personnages gorgés des faveurs de l'empire.

L'administration fait un procès à *La Rue*, son gérant est condamné à six mois, et Gill illustre de son spirituel crayon l'entrée à Sainte Pélagie du condamné, accompagné de toute la rédaction, et monté sur un animal destiné à faire plus de saucisses que de kilomètres, et qui symbolise l'article qui lui a valu la prison et intitulé *Cochons vendus*.

Digitized by Google

Ce cavalier gérant, lui aussi notre compatriote, est Scipion Limozin, d'une excellente famille de Saugues. Il était instruit, s'était préparé à polytechnique, avait échoué et, après une existence un peu fantaisiste, avait épousé une belle veuve, Mme Girard, qui tenait un hôtel à l'entrée du boulevard Saint-Laurent, en face de la tour Pannessac.

Lorsqu'il se présenta à Vallès celui-ci faillit le gifler, en souvenir d'une scène qui s'était passée au lycée du Puy entre son père et les deux aînés de Scipion. L'un de ceux-ci irrita M. Vallès qui effleura de la main le visage de l'écolier insolent. Le frère de cet écolier, solide et déjà moustachu, frappa le maître d'étude.....

— J'aurais voulu tuer ce grand là ! dit Vallès témoin de la scène, le proviseur s'émut et des excuses furent faites en plein réfectoire. — Mon père pleurait.

Vallès a eu une furieuse envie de se venger sur l'innocent Scipion. — « Si ses cheveux n'avaient pas été gris, écrit-il, je lui rendais la gifle, alourdie par vingt-cinq ans de fureur, et je l'assommais.

« Mais il a l'air si bon ce candidat à la gérance. Puis il ne demande presque rien. »

Le personnage géant et paradoxal qui comme une mère Gigogne — s'il n'était si maigre et si mince — couvre la procession de sa longue personne, c'est Georges Cavalié, lui aussi un ancien aspirant pipo, « don Quichotte de la laideur » dit Vallès, qui l'a rendu historique et légendaire sous le surnom fameux de *Pipe-en-bois,* synthétisant en sa personne tous les siffleurs de la pièce des Goncourt, *Henriette Maréchal* dont la chute ressembla à une émeute, parce qu'on prétendait que cet ouvrage avait été imposé au Théâtre français par la princesse Mathilde.

Celui qui est en tête de la procession, avec une longue tignasse et une épaisse barbe noire, on voit bien que c'est Vallès.

Les autres sont difficiles à reconnaître.

La Rue se meurt, *La Rue* est morte.

Deux articles que Vallès écrit ailleurs le font condamner à la prison, et voilà que les journaux de l'opposition refusent tous sa prose, parce que l'incorrigible blagueur a attaqué les cinq députés républicains d'alors.

Digitized by Google

« J'ai osé toucher aux idoles, écrit-il, les bonapartistes m'ont emprisonné, les tricolores vont m'affamer.

« Chaque barreau de l'échelle parlementaire porte un des cinq coqs de la gauche que j'ai déplumés, dont j'ai fait saigner le croupion. Ils ont juré pour leur revanche, de me faire saigner l'estomac et le cœur. »

Mais après ce cri tragique, la blague reprend sa musique. A Sainte-Pélagie, Vallès divise le personnel des condamnés politiques en deux camps : ceux qui vont et ceux qui ne vont pas..... Vous m'entendez! 89 va à peu près, 93 pas du tout, 1830 entre les deux. Il y a un ancien disciple de Pierre Leroux — par exemple, je ne vous dis que ça!

« Je vois tous les matins passer un homme qui porte comme un calice sous un linge, une urne blanche. On dirait qu'il va dire une messe basse; mais il entr'ouvre une porte dérobée qui se referme sur lui, hermétiquement. »

Vous le voyez, notre blagueur impénitent ne prend pas au sérieux même ses codétenus politiques.

Villemessant qui, sous ses airs de légimiste, est lui aussi un blagueur de la grande école, tirant à blanc contre les Tuileries, Villemessant ne peut se défendre de retours sympathiques pour le talent de Vallès, et puis, il préfère l'avoir avec lui que contre lui, qui l'a déjà égratigné dans le journal *la Rue*. A la sortie de prison du réfractaire, il l'engage à nouveau dans son *Figaro* devenu politique, pour un article par semaine. Mais comme contrepoids au chien du convoi du pauvre, il embauche en même temps le papillon Monselet.

Et le fidèle Gill fait encore une réclame à cette joyeuse rentrée. Vallès en blouse bleue, et qui de sa vie n'a esquissé, que je

Digitized by Google

sache, une pastourelle, se livre, passez-moi l'expression parce qu'elle est la vraie à un *chahut* délirant, tandis que Monselet, la face poupine et gourmande, voltige comme il sied au poète qui a chanté M. de Cupidon.

Indépendamment que par les accessoires et costumes, ces caricatures sont psychiques, elles sont en même temps très ressemblantes.

Mais le bonheur du perpétuel réfractaire ne dure pas, la police a juré de l'affamer jusqu'à ce que mort s'ensuive, elle lance à ses chausses, pour le diffamer dans des pamphlets orduriers, la vermine des flibustiers de lettres dont elle ensemence la presse pour la moucharder, et Villemessant qui a reçu d'immondes éclaboussures jette encore une fois à l'eau ce compromettant collaborateur. Le voilà derechef sur le pavé. Il lance des canards que l'on saigne à peine sortis de l'œuf. La persécution, la misère, l'amertume des déceptions, succédant perpétuellement à d'éphémères triomphes, l'ont aigri sans rémission, et, à la chute de l'empire, le 4 septembre 70, tantôt en enrageant, tantôt en blaguant, il est un des plus violents à s'insurger contre le gouvernement de la défense nationale.

« Alors, écrit-il, nous sommes en République? Tiens! tiens!! Pourtant quand j'ai voulu entrer à l'Hôtel-de-Ville, on m'a écrasé les pieds à coups de crosse, et comme je me faisais reconnaître :

— Ne laissez pas entrer ce bougre-là, surtout, a crié le chef de poste. Savez-vous ce qu'il disait tout à l'heure? « Qu'il faudrait ficher par la fenêtre ce gouvernement de carton et proclamer la Révolution. »

Et plus loin il dit mélancoliquement : « J'ai vingt sous pour toute fortune, aujourd'hui 5 septembre 1870, IIe jour de la République. »

Tandis qu'avec quelques membres de l'Internationale, il veut déjà tenter de proclamer la Commune, un policier en bourgeois tue d'un coup de revolver un des émeutiers.

Le jour des funérailles on pousse Vallès à la tête du convoi, et l'on réclame un discours de lui : « Je m'avance, raconte-t-il, et dans le silence profond qui plane sur le cimetière, j'adresse un dernier salut à celui qui a été frappé au milieu de nous et dont la tombe touche de si près au berceau de la République.

Digitized by Google

— « Adieu Bernard !

« Des murmures... Je me sens tiré pas les basques.

— « Il ne s'appelle pas Bernard, mais Lambert ! me disent les parents à voix basse. » Et voilà comment en dépit des meilleures intentions l'orateur indisposa la tribu des Lambert.

Pour doubler sa force de tribun, il se fait nommer chef de bataillon de la garde nationale.

« Et j'ai posé, dit-il, ma candidature guerrière, moi qui n'ai jamais été soldat, que les galons font rire, et qui m'empétrerai à chaque pas — j'en ai une peur atroce — dans le fourreau de mon sabre. »

Et plus loin : « C'est cher les honneurs ! Il m'a fallu un képi avec quatre filets d'argent : huit francs ! pas un sou de moins et encore pris chez un ami de Pyat, qui me l'a laissé au prix coûtant. »

JULES VALLÈS

Le Cri du Peuple :...

Blâmé par son bataillon, pour inexactitude, il démissionne pour être libre, et avoir le temps d'écrire au journal qu'il vient de fonder, *le Cri du Peuple*.

Mais le 31 octobre, jour d'insurrection, il reprend son sabre pour s'emparer de la mairie de la Villette, accusée de ne pas s'insurger contre le gouvernement. La mairie prise :

— L'écharpe ! l'écharpe, s'écrie-t-on.

« Deux ou trois officiers se précipitent sur Vallès, l'étreignent et le ficèlent. »

— « Au nom de la Révolution, nous vous nommons maire de l'arrondissement ! disent-ils, en serrant la ceinture et en la serrant trop fort. »

On lui demande de haranguer le peuple. Il harangue et quand il sent qu'il n'a plus de salive il conclut : — « Citoyens, le temps des discours est passé ».

Aussi sérieux comme maire que comme chef de bataillon, c'est avant tout un avide de succès littéraire ; après un article qui fait

Digitized by Google

monter le tirage de son journal à 80,000, il dit : « J'ai du bonheur pour mon argent! Par dessus mon épaule, un ou deux fédérés essaient de lire ma feuille en disant d'un air entendu :

— « Il a tout de même le fil ce sacré Vingtras ! Je ressens une ivresse profonde, perdu dans cette multitude qui me jette aux oreilles tout ce qu'elle pense de moi. »

Mais, en même temps, il avoue son ignorance de la politique sociale, et il s'excuse en accusant les persécutions de l'Empire et la misère, de ne lui avoir pas permis d'étudier.

Pourquoi donc alors s'ériger en mauvais berger quand on n'est au fond qu'un démolisseur ! La Commune est à peine établie qu'il blague son organisation d'ailleurs stupéfiante.

— Qui est à l'Intérieur? Savez-vous?

— Je n'en sais fichtre rien ! dit un des chefs. Allez donc voir par là Vingtras ; restez-y, s'il n'y a personne, ou aidez les camarades s'ils sont dans le pétrin.

C'est un maître de lavoir qui a la « signature » à l'Intérieur, Vallès le confirme ministre et va à l'Instruction publique. Ici, c'est l'ivrogne Rouiller, un cordonnier, un gniaf inénarrable qui s'est lui-même nommé ministre.

« — Dites-moi donc, Rouiller, qui vous a donné votre délégation ? demande Vallès ».

— « Ah çà mais ! Vous croyez donc que je reçois des ordres !... J'avais des chaussures à rendre dans le quartier. C'est en voyant l'enseigne que l'idée m'a pris de monter. Le fauteuil était vide, je m'y suis assis et j'y suis encore. »

Voilà la Commune dépeinte par un des siens.

Du reste Vallès s'y est-il donné de cœur et d'âme ? Dès le commencement, il a eu le pressentiment de la défaite et du dénouement tragique, et quand j'assistai, en curieux, à la cérémonie de la proclamation de la Commune, devant l'Hôtel-de-Ville, j'aperçus Vallès sur l'estrade, mais il était loin de faire le faraud comme certains, entr'autres Flourens, qui, en colonel, paradait sur une magnifique jument couleur rouan et saluait l'estrade, sabre au clair. Vallès avait l'air chagrin, soucieux, sombre, son encre de révolté qui allait se changer en flots de sang lui faisait peur, et déjà il avait coupé sa barbe pour dénaturer son signalement dans l'attente de la débâcle.

Digitized by Google

Quelques jours après, je le revois entrant dans un hôtel meublé au coin de la rue Saint-André-des-Arts et du passage du Commerce. Il donne le bras à une belle fille blonde dont il a fleuri le corsage d'un bouquet de violettes, mais ils n'ont pas l'air de roucouler gaiement. On dirait qu'ils voient venir le spectre rouge.

En effet, bientôt c'est la semaine sanglante, la blague n'a plus cours. Il raconte dans l'*Insurgé* la rage des simples fédérés contre les membres de la Commune qu'ils accusent de les avoir poussés, sans savoir organiser la Victoire, et de n'avoir pas été assez énergiques, peut être de les avoir trahis.

Un lieutenant, le prenant presque à la gorge, l'accuse d'avoir endormi le peuple avec son journal de modérés.

En effet, il a blâmé les assassinats des généraux Lecomte et Clément Thomas, de Chaudey et des gendarmes. En dehors de la bataille il n'admet pas que l'on fusille, il voudrait arrêter le massacre de la rue Haxo, mais les fauves déchaînés lui montrent les dents : Un vieux lui crie en brandissant son fusil : « Foutez-moi la paix, ou je vous tire dessus. »

Si, comme Vermorel et Delécluze, il n'est pas allé héroïquement au devant de la mort — tel un martyr de sa mauvaise cause, — il s'est promené comme une âme en peine d'une barricade à l'autre, et Maxime Vuillaume écrit dans ses *Cahiers rouges* le 24 mai : « Voici Vallès : il dit qu'il est malade, éreinté. Trois nuits sans dormir. Il est en pantoufles au bras d'une amie. » Sans doute la belle blonde. Mais l'instinct de la conservation lui donne assez d'énergie pour se dépêtrer de la mêlée sanglante, en se faisant passer pour ambulancier; il a, par la charité d'une brave cantinière, raccroché une voiture pour, soi-disant, ramasser des blessés, et s'est donné autant que possible quelque apparence de médecin. Il croise des confrères en collet violet, plus d'un se retourne sur son passage. Mais qui reconnaîtrait Jacques Vingtras? Il a le menton ras, des lunettes bleues, les cheveux rejetés en arrière sans raie, une tête glabre osseuse et blême comme une face de prêtre.

Mais Maxime du Camp, qui lui est hostile, le reconnaît quand même. Sans doute il a eu horreur de la délation, car il s'éloigne en haussant les épaules.

Digitized by Google

Ce n'est pas fini, à l'hôpital de la Pitié où il voiture un mort, le directeur le reconnaît encore.

— Allez-vous me livrer ? demande Vallès.

Mais celui-là non plus ne le dénonce pas, et le laisse repartir.

Le cheval de la voiture est éclopé, le courage du cocher est fourbu.

— Je veux sauver ma peau, crie-t-il au pseudo-médecin, j'en ai assez, descendez, adieu...

Il est archi-connu le réfractaire, dans ce quartier de la rive gauche, où l'on fusille à chaque coin de rue, et c'est miracle qu'il puisse arriver à l'hôtel du Passage du Commerce. Il entend du vacarme dans l'escalier. C'est un capitaine qui crie : « Oui, c'est moi qui vous dis que votre Vingtras a crevé comme un lâche ! Il s'est traîné par terre, a pleuré, a demandé grâce !... Je l'ai vu ! ! »

Effectivement, on avait fusillé pour lui un étudiant en médecine que j'avais remarqué, à la pension Laveur, à cause de sa ressemblance avec Vallès quoiqu'en plus jeune. Mais on n'y regardait pas de si près.

Le capitaine parti, Vallès tape doucement ; la logeuse vient ouvrir.

— « C'est moi, ne criez pas ! dit-il, si vous me chassez je suis mort..... »

— « Entrez, monsieur Vallès. »

Il se cache pendant plusieurs semaines en redoutant à chaque minute d'être pris et fusillé au poteau de Satory. Enfin, il s'échappe de Paris et franchit la frontière. On dit que ce libre penseur enragé s'enfuit déguisé en prêtre, c'est possible, mais Vallès s'est plu à laisser ce détail dans le mystère.

Après avoir passé en Belgique, en Suisse, il s'installe à Londres ni plus ni moins que l'illustre émigré M. de Chateaubriand, seulement, tandis que celui-ci végétait dans un taudis où il n'avait à son grabat d'autres couvertures que ses hardes, et pendant une longue semaine d'autre nourriture qu'un petit pain et de l'eau sucrée, Vallès jouissait d'un logis et d'une nourriture relativement confortables.

C'est là qu'il écrit *L'Enfant*, *Le Bachelier* que grâce à l'amitié d'Hector Malot il parvient à faire insérer dans le *Siècle*, dirigé alors par notre si bienfaisant compatriote Jourde. Il signe Jacques

Digitized by Google

Vingtras, car il est interdit aux journaux d'insérer des articles de proscrit.

La consigne était si sévère que Vallès fut rayé de la Société des gens de lettres, parce que, si on l'y avait maintenu, J. Simon, alors ministre de l'Instruction publique, aurait refusé la subvention de 6.000 francs que ce ministère fait annuellement à notre Société.

J'assistais à la séance, la mesure me sembla injuste et peu brave. En somme, nous n'avions à considérer en Vallès que l'homme de lettres avec lequel on était lié par un contrat sanctionné par ses cotisations, mais j'étais un des plus nouveaux sociétaires et n'eus pas assez d'aplomb pour protester.

Quand le *Bachelier* et *L'Enfant* eurent été édités en volume, Aurélien Scholl, un des anciens du *Figaro* et qui s'y connaissait, écrivit que c'était là deux chefs-d'œuvre, et que c'eût été une perte irréparable pour les lettres si Vallès eut été fusillé.

Rentré à Paris après l'amnistie, il s'installe confortablement rue de Bondy, aujourd'hui rue Taylor; un de ses lecteurs, enthousiaste comme en séduisent et suggestionnent quelques talents privilégiés, lui avait légué un héritage, par l'intermédiaire d'un prête-nom; un de ses familiers m'affirme qu'il ne toucha rien; d'autres font partir de là sa période d'aisance. Peu importe d'ailleurs, car à ce moment là, il gagnait ce qu'il voulait. Les éditeurs se disputent *Le Bachelier* et *l'Enfant*, les journaux lui font les plus séduisantes ouvertures, il peut choisir. Il a d'abord ressuscité *Le Cri du Peuple* avec sa jeune amie et secrétaire, la jolie Séverine mariée au très riche docteur Gebhart, et il collabore fructueusement à d'autres feuilles, tout en bâclant son volume de *l'Insurgé* que Mme Adam lui paye quinze mille francs pour sa revue.

Digitized by Google

C'est de cette époque de prospérité que date son dernier portrait, très esthétiquement ressemblant. C'est toujours la tête solide et brachycéphale de notre Vellave gallo-romain, le front puissant, les grands yeux noirs, où il reste plus de mélancolie que de dureté, la barbe un peu *démoc-soc*, les longs cheveux devenus gris, roulés comme ceux d'une image d'apôtre. Tout en ayant l'ampleur et l'apparence d'un laisser-aller d'artiste, la toilette ne manque pas de soin ; le faux-col, les manchettes sont suffisamment glacés, le pardessus de bonne coupe et le gilet est souligné — comme une phrase en italique — par une apparente chaîne d'or.

Il gagne alors de cinquante à soixante mille francs par an, et sa plus grande dépense est pour les étoffes souples et moelleuses, le beau linge, les fines chaussures.

Il prenait sa revanche de ses ridicules accoutrements de singe. En cela aussi il ressemble à Chateaubriand qui avait encore de plus laids souvenirs de toilette.

Si le petit Vallès, en effet, se plaint de redingotes taillées, pour le corps, dans les caracos maternels et pour les manches dans les pantalons paternels, le futur comte dont la noble famille avait pour devise : *Je sème l'or*, se plaint encore plus, dans ses *Mémoires*, d'avoir été tellement déguenillé — chemises en loques, bas troués, souliers ne tenant pas au talon — que les jours de fête, ayant honte de se montrer aux autres gamins endimanchés, il allait, fier petit pauvre, se cacher dans les rochers de la plage de Saint-Malo ; et quand il rentrait, pour le consoler, sa mère s'écriait : « Oh ! qu'il est laid ! » et elle éclatait de rire.

La mère de notre petit Vingtras se contentait de dire que son fils ne savait pas porter la toilette.

Enfin tous les deux, le gentilhomme somptueusement, le plébéien plus discrètement, se plurent à cette revanche. Les costumes de M. de Chateaubriand sont restés célèbres. Un autre luxe plus délicat que se paya notre compatriote, ce fut d'être bienfaisant. A tous ceux qui s'adressaient à lui, je le sais de bonne source, il donnait facilement la pièce de cent sous, plus ou moins, selon les misères, mais personne ne partait les mains vides.

Et cet argent ne lui tombait pas du ciel, il écrivait sans répit, sans autre nourriture, dans la journée qu'un ou deux croissants,

Digitized by Google

avec beaucoup de thé, — jusqu'à plus d'un litre, selon une habitude contractée à Londres. C'était seulement le soir qu'il faisait un repas confortable mais peu recherché.

Il ne jouit pas longtemps de cette tranquille aisance et il mourut prématurément à cinquante-trois ans, nous laissant ses œuvres pour les juger.

Le lendemain de ses funérailles, qui avaient ressemblé à une manifestation insurrectionnelle, il est si louangeusement prôné comme écrivain, même pas beaucoup de ceux qui ne l'absolvent pas de son détestable rôle politique, que M. Brunetière, pour tenter de réagir, lui consacre un éreintement de première classe, mais en dépit du plus implacable parti pris, il ne peut s'empêcher, tout en enrageant de lui reconnaître un vrai talent et de lui prédire une statue.

Depuis la société des gens de lettres, mieux inspirée, a célébré Vallès à maintes reprises, comme grand et même illustre écrivain. Philarète-Chasles, Richepin, Bourget, Barrès et bien d'autres ont proclamé son rare talent, d'aucuns même ont parlé de génie.

Le grand talent est aujourd'hui indiscutable, ce qui est plus épineux, c'est de juger l'homme,

Déjà de son vivant, l'éminent critique que fut Paul de Saint-Victor avait écrit: « Le cœur n'est pas absent des récits sardoniques de Vallès ; on l'entend battre sous les sarcasmes ».

D'abord, en ce qui me concerne, il n'usa que de bons procédés, bien que mon jeune moi lui eut dit en face, je le répète, que ses articles quotidiens de *L'Événement* n'étaient que des berquinades mal réussies. Et dans un autre rencontre, me voyant arrêté devant une librairie justement à côté de son hôtel, passage du Commerce, tandis que je regardais avec une sollicitude tendrement paternelle, une plaquette que je venais de mettre au jour, et qui racontait la navrante histoire d'une petite fille qui avait eu les pieds gelés, Vallès me tend la main et me dit : — Je viens de lire votre *Petite fille* et je vous félicite ! C'est poignant et empoignant ! ! Sans doute cela lui rappelait un peu sa pauvre Louisette. Ce procédé de bon confrère, d'autant plus méritoire qu'il est plus rare, n'était certes pas d'un méchant homme, d'ailleurs l'amitié dévouée, que lui témoigna Hector Malot indiquait bien qu'il ne croyait pas Vallès aussi mauvais que d'aucuns voulaient bien le dire.

Digitized by Google

Ce qui a beaucoup contribué à lui faire cette gênante réputation, ce fut son malheureux et si tragique duel avec Poupart Davyl (nommé Legrand dans *L'Enfant*) ; ce qui explique cette misérable et absurde aventure, entre deux camarades, c'est que la misère les avait tous deux enragés, et qu'ensuite, pour Vallès personnellement, c'est lui qui avait été giflé et que Legrand s'était obstinément refusé à faire des excuses.

Quant à ses parents, si notre auteur les a ridiculisés et rendu presque odieux c'est bien plus, je crois, la faute de l'écrivain que celle de l'homme, et on peut, sinon l'acquitter, du moins trouver des circonstances atténuantes.

S'il a le tort d'exhiber et de déshabiller sa famille en public, est-ce que d'autres, et des plus illustres, notamment Chateaubriand dans *René* et *Mémoires d'Outre-tombe*, ne lui en ont pas donné l'exemple? De plus, Chateaubriand, avait une imagination assez riche pour y puiser à pleines mains tandis que notre compatriote, s'il a raconté ses souvenirs de famille, c'est faute d'autres matières à copie. Jamais il n'a pu inventer, imaginer un roman, il ne savait écrire que d'après nature. Ni inventive, ni créatrice, son imagination n'était qu'une brodeuse merveilleuse, brodeuse à l'emporte-pièce si vous voulez, mais ne pouvait travailler sans canevas, et, lorsque exilé à Londres, il lui a fallu combattre la misère la plume à la main, par manque d'invention, il a écrit son autobiographie. Vous pouvez lui reprocher sa manière, mais le récit de sa vie de fils d'un pion, marié avec une paysanne déclassée, aurait été trop morne et trop terne, s'il n'avait, par une blague outrancière, exagéré le relief et la couleur des scènes tragi-comiques de ce mesquin intérieur. D'ailleurs, il n'y a pas que la nature du sujet qui a déterminé le procédé. Vallès, ne l'oublions pas, était entré dans la vie littéraire sous la dictature de Villemessant au *Figaro*, où le ton était la malice et l'ironie.

Et le caractère de Vallès s'accordait à ce diapason. Pour ne pas rougir des ridicules et des mesquineries de sa famille, il s'efforçait d'en ricaner tout le premier afin de désarmer d'avance la moquerie des autres, car il était d'une vanité très susceptible, comme tous les gens de lettres, et si son cas est plus grave, c'est à cause de la notoriété et de l'éclat de son talent. C'est en les regardant du haut du balcon de l'hôtel Frascati, où étaient

Digitized by Google

les bureaux du *Figaro*, d'alors, au coin de la rue Richelieu et du boulevard Montmartre, que Vallès en compagnie du satirique Jouvin, de l'ironiste Scholl, du féroce Villemessant, a jugé et caricaturé ses parents ; c'est là qu'il a pris le ton, et ses amis politiques eux-mêmes, Ranc et autres, n'ont pas été épargnés.

Pourtant, dans *L'Enfant* et *Le Bachelier* dont l'ensemble paraît impitoyable, n'y a t-il pas d'exquises et pour ainsi dire furtives fleurs de bonté ? Quoi de plus touchant que l'épisode de la mort de la petite chienne Myrza et celui de la pauvre petite fille Louisette, tuée de coups et de peur par un père dénaturé !

« Mon cœur, écrit-il, a reçu bien des blessures, j'ai versé bien des larmes ; j'ai cru que j'allais mourir de tristesse plus d'une fois, mais jamais je n'ai eu devant l'amour, la défaite, la mort, des affres de douleur, comme au temps où l'on tua devant moi la petite Louisette.

Cette enfant, qu'avait-elle donc fait ? On avait raison de me battre, moi, parce que quand on me battait, je ne pleurais pas.....

Mais la petite Louisette qu'on battait et qui demandait pardon, en joignant ses menottes, en tombant à genoux, se roulant de terreur devant son père qui la frappait encore... toujours !...

« Mal, mal ! Papa, papa ! »

.....

« Pardon, pardon ! »

J'entendais encore un coup ; à la fin je n'entendais plus rien, qu'un bruit étouffé, un râle.

Une fois, je crus que sa gorge s'était cassée, que sa pauvre petite poitrine s'était crevée, et j'entrai dans la maison.

Elle était à terre, son visage tout blanc, le sanglot ne pouvant plus sortir, dans une convulsion de terreur, devant son père froid, blême, et qui ne s'était arrêté que parce qu'il avait peur cette fois, de l'avoir achevée.

On la tua tout de même. Elle mourut de douleur à dix ans.....

De douleur !.... comme une personne que le chagrin tue.

Et aussi du mal que font les coups !

Si Vallès eut été foncièrement dur et méchant, ces souvenirs, à plus de quarante ans, ne l'auraient pas assez attendri pour que le récit nous en arrachât des larmes.

Non, il ne mentait pas, lorsqu'il a écrit : « J'aime ceux qui

Digitized by Google

souffrent, c'est le fond de ma nature. » Il a beau dire autre part : « Je couvrirai éternellement mon émotion intime du masque de l'insouciance et de la perruque de l'ironie, » il y a bien des pages où sa bonté naturelle crève la cuirasse, avec d'autant plus de sincérité qu'elle est plus comprimée.

Autre circonstance atténuante, c'est que son âme et son cœur d'enfant ont été cruellement torturés par la tyrannie disciplinaire de ses parents — eux-mêmes aigris par les humiliations de leurs origines et de leur situation parfois pénible dans la bourgeoisie universitaire. Son père, séminariste défroqué et pion atrabilaire, sa mère religieuse démoinée — qui se vantait hors de propos d'avoir gardé les vaches —, avaient sur l'éducation des théories d'une sévérité, d'une dureté, d'une austérité de couvent; et l'exagération de cette cruelle pédagogie ne pouvait faire de Vallès qu'un révolté, un enragé, et plus tard l'explosion fut en raison directe de la compression.

En dépit de tout, il avait des retours d'affection touchante dans son cœur d'enfant ; sans le dire, il a plus d'une fois, quand il les sentait malheureux, participé aux chagrins de ses parents, et il y a entre eux parfois des scènes d'affection et de pardon, de la part du fils, qui sont attendrissantes, notamment quand après avoir hérité de Mlle Balandreau, il quitte Nantes pour Paris : « Ma foi, dit-il, de les voir pleurer j'en ai eu le cœur attendri et j'ai tout pardonné ! J'ai passé avec eux la dernière soirée. « Je vous paye « le spectacle, voulez vous ? » Nous sommes allés au théâtre. Je les y ai menés en leur donnant le bras à tous deux. Il me semblait que c'était moi le père, et que je conduisais deux grands enfants qui m'avaient sans doute fait souffrir, mais qui m'aimaient bien tout de même ! »

Eh bien, si, en dépit de ces échappées de bonté filiale, on lui eut demandé, comme Diderot s'était demandé à lui-même : *Est-il bon ? Est-il méchant ?* Vallès, par fanfaronnade de blague, aurait sûrement répondu en ricanant : « Je suis méchant. »

Tout lecteur de bonne foi, initié au belles lettres, peut trouver dans les livres de notre Vellave ce que j'y trouve, et s'il avait pu, sans parler de ses parents, raconter ses souffrances d'enfant et de potache, c'est lui qu'on aurait plaint infiniment, comme il avait plaint la petite Louisette. Enfin tout dernièrement un de ses

Digitized by Google

anciens élèves qui l'a connu intimement, M. Frantz Jourdain, présidant un banquet de la société des gens de lettres, disait de Vallès :

... « Oui je l'ai passionnément admiré et follement aimé cet être *tout de bonté, de générosité et de sensibilité*, qui s'est donné tant de mal pour cacher sous ses traits taillés à coups de serpe sa barbe d'encre, ses sourcils en broussaille et sa voix d'ogre, l'âme la plus noble et la *plus tendre*. Avec quelle ingéniosité, ce génial homme de lettres arriva à se rapetisser à ma taille, pour vaincre ma timidité et conquérir mon cœur d'enfant ! Il éclatait parfois des brouilles entre ma mère fort religieuse et cet impitoyable sceptique... Mais il se montrait si simple, si serviable, si dévoué, si amical, et il se contentait avec tant de désintéressement des vingt sous alloués pour ses répétitions que le conflit ne durait pas longtemps. La leçon terminée, Vallès aidait ma mère à mettre le couvert pour le modeste dîner qu'il partageait souvent avec nous. »

Eh bien, voilà certes un Vallès que tout le monde ne connaissait pas et que, après M. Jourdain, qui a été son élève intime, je suis heureux de faire connaître.

D'aucuns l'ont accusé de cynisme, d'autre se sont demandés s'il était sincère, mais Chateaubriand qui nous devait la vérité parce qu'il nous léguait lui des *mémoires*, n'a-t-il pas été moins véridique que Vallès qui se défendait d'en avoir écrit? La comparaison serait tout à l'avantage du réfractaire. En voici un exemple entre beaucoup d'autres : Relatant son voyage en Amérique le gentilhomme écrit « qu'un jour qu'il faisait chaud, et que le mouvement des vagues fatiguait beaucoup les voyageurs, il se jeta tout habillé, du beaupré à la mer en vif gaillard qui ne redoute aucun péril... La houle était grosse, il avait un gouffre au-dessous de lui, les requins pouvaient lui couper un bras ou une jambe, pas de chaloupe dehors. » C'était, n'est-ce pas, merveilleusement romantique. Malheureusement pour notre héros, dit M. André Beaunier, il y avait à bord un témoin, qui certes ne voulait pas diminuer l'auteur des *Martyrs*, car il devint plus tard un bon curé et il écrit ceci : « Le chevalier de Chateaubriand parla de prendre un bain de mer. Les matelots demandèrent s'il en avait déjà pris, il répondit que non. Le chevalier se mit tout nu, on lui

Digitized by Google

passa des sangles et des cordages sous les aisselles. Il fut ainsi descendu sur le sol humide. A peine ses pieds eurent-ils touché qu'il s'évanouit et qu'il fallut se hâter de le hisser à bord. »

Bien que Vallès posât pour le courage et pour la force, jamais il n'a été pris en flagrant délit d'une telle forfanterie. Et il aurait pu se donner pourtant bien plus de licence que M. de Chateaubriand, car non seulement il s'est défendu d'écrire des mémoires, mais il avait intitulé : *Testament d'un blagueur* une première version de *L'Enfant* qui parut en 1869, dans une publication illustrée de Gill, *La Parodie ;* il pouvait donc tout se permettre. Sans doute il a altéré et surtout chargé certains détails. Sans doute certains de ses bouquets de violettes sont en papier, mais avec une nature d'une franchise brutale comme la sienne, cela se sent tout de suite, celles-là n'ont pas de parfums. Il n'en n'est pas moins vrai que dans l'ensemble, ses émotions, ses impressions sont poignantes de vérité, et son style acéré vous les plante dans le cerveau comme avec un clou.

Le caractère du véritable écrivain, c'est qu'on peut le lire et le relire toujours avec un nouveau plaisir, et c'est ce qu'on éprouve en relisant du Vallès. Un autre de ses rares mérites, c'est qu'il n'a jamais cherché le succès dans la rosserie, dans la licence, dans l'obscénité.

En dépit de certaines boutades rabelaisiennes, c'est un écrivain chaste.

En plus de ses qualités d'ordre élevé et général, Vallès doit nous intéresser particulièrement comme écrivain vellave, parce que nul comme lui n'a gravé à l'eau forte nos scènes de mœurs locales et nos paysages sauvagement idylliques.

Que de fois aussi, il est revenu dans notre Velay pour arracher, comme il le disait avec son énergique concision, « de l'herbe et de la copie au sol natal ».

Saint-Étienne et Nantes où il a passé, il ne les a pas aimés et chantés comme le Velay, il ne les a pas fouillés et foulés comme le Velay, avec la vorace passion d'un nourrisson qui fourrage à pleines lèvres dans le corsages de sa nourrice.

Ce n'est peut-être pas l'auteur favori de certains snobs. Il est trop brutalement frondeur, il se plaît trop à donner des coups de pied au croupion des convenances, mais il a la plus personnelle,

Digitized by Google

la plus méritoire, la plus enviable, la plus noble de toutes les aristocraties, l'aristocratie du talent.

En dehors de nous, et plus haut que nous, il a été sacré grand et illustre et notre petite patrie doit être fière d'avoir ajouté ce sonore et ferrugineux fleuron de basalte à la couronne littéraire de la grande patrie.

PIERRE BOYER.

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi une tâche délicate que de vous parler du général Lafayette.

Cet homme, qui a joué un rôle si considérable dans l'histoire du monde, n'en a pas joué un moins décisif dans celle des miens, en les orientant par son exemple, et définitivement, vers ce grand idéal de justice et de liberté auquel il avait donné sa vie entière.

Et cependant le recul du temps me permet aujourd'hui, sans doute, de dresser devant vous, avec l'impartialité presque de la critique, la plus noble figure des âges modernes. C'est une figure facile à ramasser et à décrire, parce que l'unité de ses traits est incomparable.

Homme politique, sociologue, diplomate et soldat, c'est un caractère qui, malgré tous les bouleversements des empires, restera égal à soi-même. Les dynasties passeront, les barricades et les émeutes seront réfrénées par la force, les peuples prendront conscience de leurs droits, les parlements discuteront jusqu'à l'arrivée des baïonnettes et périront —, n'importe. Il y aura un homme qui ne changera pas. Il y aura un homme qui, sur la mer en furie d'une Europe ensanglantée, demeurera pareil à un granit; qui, dans les dernières convulsions d'un ancien régime despotique comme dans l'oppression cruelle de la démagogie, parmi la révolte des colons d'Amérique comme parmi celle d'une Pologne mise en lambeaux, n'aura qu'un cri, un seul, toujours le même : « *Liberté, Liberté* ».

Digitized by Google

Cet homme, ce sera Lafayette.

Et puis aussi, Messieurs, vous le savez, c'est d'un Auvergnat qu'il s'agit ici.

A ses basaltes de Chavaniac, il emprunte une vigueur tenace et invincible. Des forêts qui l'entourent, il a le fier élan et la grandiose sérénité. C'est un homme de chez nous, parce qu'il a pris racines en notre sol, qu'il est pétri de nos laves et incarne à merveille les qualités et les défauts de notre race.

Natif d'Auvergne, il aime le Velay par les amis qu'il y a et les visites nombreuses qu'il y fait. Sa santé de fer, sa résistance au mal et à la fatigue, elles sont d'ici. D'ici aussi, cet esprit d'initiative, ce goût des choses difficiles, ce fier entêtement qui, malgré l'éloignement du but, y court tout droit. Que cherche-t-il, enfant fougueux, dans les bois de chênes de Chavaniac où il passe les premières années de sa longue vie? Il cherche cet animal terrible dont on lui parle sans cesse, cette monstrueuse hyène qui parcourt le Gévaudan et le déchire, — et il la cherche sans frayeur, tout seul, comme un homme, pour se mesurer avec elle et pour la tuer. En rhétorique, voulant décrire le cheval parfait, il le montre cinglé d'une cravache et jetant bas son cavalier. Cet élan sauvage pour se délivrer d'une bête, d'une servitude blessante, c'est tout Lafayette.

*
* *

Ai-je besoin, messieurs, de retracer d'un bout à l'autre les diverses étapes de cette vie?

Déjà, sans doute, vous en possédez les grandes lignes. Déjà vous savez que le vieillard qui s'éteignit à La Grange à l'âge de 76 ans, avait vu la monarchie de Louis XVI, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire, les deux Restaurations, coupées par les Cent-Jours, enfin, ce gouvernement de Juillet qui avait toutes ses préférences, parce qu'il y reconnut, sous une forme parlementaire, la meilleure sauvegarde des droits du peuple et de cette bourgeoisie qu'il aimait tant.

Ce qui caractérise Lafayette, c'est l'influence qu'il exerça, même dans la retraite, sur les événements de son siècle.

Digitized by Google

Isolé dans ses terres d'Auvergne ou de Marne, nouveau Cincinnatus désertant le Forum pour la charrue, on sent sa grande ombre qui plane sur Versailles ou les Tuileries. Les foules opprimées se tournent inconsciemment vers ces yeux d'homme bon où brille la flamme sacrée de la liberté. Les rois, l'empereur, s'inquiètent de ce que pense d'eux celui qui a contribué a émanciper l'Amérique, à conduire les affamés à Versailles, à démolir la Bastille, à révéler un monde nouveau qui sera le monde futur.

Tragique et lourd destin, que d'être ainsi l'espoir des uns, la crainte des autres, l'attention de tous.

Bien des fois Lafayette en sentit le fardeau, comme dans cet atroce soir du 19 août 1792 où, sommé par la Législative de quitter son armée pour comparaître à la barre des Robespierre et des Danton, son âme de républicain et de Français soutint la plus effroyable des luttes. Ah! c'est qu'il s'agissait, messieurs, de tout l'honneur d'une vie, et de quelle vie! En butte aux regards de l'histoire, il s'agissait, Français, de rester fidèle à la France, et, libéral, de ne pas étrangler la liberté. La Révolution montait, montait, mais ce n'était plus celle de 89 qu'éclairait le radieux soleil de l'enthousiasme. C'était une Révolution de sang et d'orgies qui menaçait de noyer l'autre, de faire reculer vers les ténèbres de la barbarie les mêmes hommes qui avaient délivré leurs frères et l'Europe avec eux. Ce n'était plus la civilisation en marche, c'était la régression vers les âges d'horreur où l'homme dévorait l'homme, comme un loup.

La grande âme de Lafayette frissonne. Il n'a pas peur de la mort, car il l'a bravée dix fois, mais il a peur de la honte. Il a peur, en fuyant, d'être assimilé à ces émigrés qui, en passant à l'Autriche, n'ont fait qu'accroître à leur endroit les sévérités de l'histoire. Dans un appel fameux, il les renie de toutes ses forces, et à Louis Romeuf qui sanglote sur l'épaule de l'ami qu'on va emprisonner, il déclare : « Après avoir défendu contre les fac-« tieux, jusqu'au dernier instant, la constitution libre et nationale « de mon pays, je me suis abandonné à mon sort, pensant qu'il « valait mieux périr par la main des tyrans que par la main égarée « de mes concitoyens ». Il ne périt point, mais subit les affres de la plus dure incarcération.

Néanmoins il reste fort, parce qu'il a confiance dans le Droit.

Digitized by Google

Il sait qu'après les massacres où se sont déversées sans mesure toute la rancune, toutes les haines accumulées depuis l'origine de la royauté franque contre l'oppression du pouvoir central et des privilèges nobiliaires, il faudra bien que la race française revienne à l'ordre, à une autorité contrôlée par les représentants de la nation, à un juste équilibre des pouvoirs exécutif et législatif, dans la bonne volonté et le libéralisme de tous ses fils.

Il attend comme une certitude ce que lui annonce enfin Mme de Staël, le 22 juin 1797. « Venez en France, vous y trouverez la « République que votre opinion appelait, lorsque votre conscience « vous liait à la royauté; vous la trouverez illustrée par la victoire « et délivrée des crimes qui ont souillé ses origines; vous la sou- « tiendrez parce qu'il ne peut plus exister en France de liberté « que par elle, et que vous êtes, comme héros et comme martyr, « tellement uni à la liberté, qu'indifféremment je prononce votre « nom et le sien pour exprimer ce que je désire pour l'honneur et « prospérité de la France. »

Il devait s'écouler encore trente-trois ans avant que l'idéal politique de Lafayette trouvât son accomplissement.

*
* *

On a reproché à Lafayette d'être un utopiste. Utopiste, il le fut, ainsi que tous ceux qui croient à la réalisation finale du vrai, du beau et du bien.

Avec Rousseau, il crut que le cœur de l'homme naissait bon, et qu'après avoir déchaîné la Révolution, le peuple suffirait lui-même à en prévenir les excès. Il eut les belles illusions d'une époque qui mêla aux plus rudes colères un sentimentalisme déconcertant.

Les Encyclopédistes avaient déteint sur lui, et aussi les appels enflammés des Washington et des Franklin. Abusé par les progrès presque méthodiques de la transformation américaine, confiant dans l'œuvre des États Généraux qui, après les assemblées de Notables, parurent de taille à constitutionnaliser une monarchie de droit divin et à y glisser progressivement les éléments démocratiques de la nation, — Lafayette eut la chimère de croire que cette nation réglerait elle-même, et pour toujours, ses destinées formidables.

Digitized by Google

Avec La Rochefoucauld, voici deux nobles qui, sortis de l'ambiance des cours, marchent dans leur siècle comme des précurseurs.

C'est que leur conscience d'homme a fini par émouvoir leur sociologie, et que de l'hérédité qui les rattache aux grands féodaux, il ne reste plus en eux que cette idée qu'ils sont des chefs, et que les chefs, avant tout, montrent la route. « Vous sentez, écrit « Lafayette à son ami, qu'ayant tiré l'épée et jeté le fourreau, « je dois être charmé de tout ce qui avance la Révolution et je « calcule tout ce qui empêcherait d'atteindre le point où je désire « que nous nous arrêtions ». En fait, il adopte cette conception sociale que l'historien Tocqueville crut découvrir cinquante ans plus tard, en proclamant *l'Avènement de la Démocratie*.

Nous entrons ainsi, Messieurs, dans une double intimité, personnelle et sociale, qui, chez ce croyant, n'en fait qu'une.

Dégager les frissons de ce cœur passionné qui, ayant vu les abus de l'ancien régime, rêvait, à 20 ans, d'en faire un passé sans retour et de découvrir aux regards d'un peuple émerveillé la terre promise de la Liberté, — c'est raconter le parlementaire, le réformateur, l'humanitaire.

*
* *

Dès l'âge de 19 ans, il commence par équiper à ses propres frais un petit corps de troupes et une frégate. Il passe la mer et vient offrir à Washington de servir la cause des insurgés.

Blessé à la bataille de Brandywine, il prend une large part à la victoire de Montmouth, à la campagne de Virginie, enfin à la capitulation du général anglais Cornwallis, à Yorktown. Partout il est fêté comme le plus précieux auxiliaire, et lui-même puise dans ce contact avec les mœurs du Nouveau-Monde le goût du plus absolu libéralisme. A Boston comme à Baltimore, à Philadelphie comme à Rhode-Island, c'est la pensée moderne qu'on acclame, c'est l'audacieux qui va entreprendre, dès son retour dans l'Europe autocrate, d'enseigner à chaque nation les graves préceptes de la conscience sociale, avec ses devoirs, avec ses droits.

Son nom, il est à chaque page de notre histoire, comme un trait lumineux dans un ciel d'orage.

Digitized by Google

Ecoutez-le qui, à l'assemblée des Notables de 1787, tonne contre les abus de l'agiotage et la corruption des conseillers du roi. « Les « millions qu'on dissipe sont levés par impôt, et l'impôt ne peut « être justifié que par le vrai besoin de l'État. Tous les millions « abandonnés à la déprédation ou à la cupidité sont le prix des « sueurs, des larmes et peut-être du sang des peuples ».

Ah! Messieurs, songez au courage qu'était ce cri, jeté comme un défi vengeur parmi la décomposition d'une société qui avait oublié ses devoirs. Cri naturel aujourd'hui, et qui est la revanche des humbles. Mais alors, c'était comme un déclanchement de tous les ressorts d'un Tiers-État qui avait courbé la tête durant des siècles, qui, consulté d'abord avec fruit jusqu'en l'année 1614, et relativement exaucé dans ses doléances politiques et fiscales, n'avait plus été appelé, depuis cent ans, à une consultation nationale qui, seule, eût pu sauver la monarchie.

Et c'était un membre de la noblesse qui, dans l'engourdissement compressif d'un autoritarisme dévié, osait se lever, presque seul, et faire face à cette noblesse dont il menaçait le repos, et proclamer : « Il y a une bourgeoisie, il y a un peuple qui veulent « vivre ».

Cela nous ferait croire à une sorte de fatalité historique qui fait servir à la cause des masses ceux-là même apparemment marqués pour l'ignorer.

Depuis le jour poignant où, député de Brioude à l'Assemblée provinciale d'Auvergne, il est fêté par ses concitoyens comme un libérateur, jusqu'au jour même de sa mort, il ne s'arrêtera plus. Cette « utopie » qu'on lui reproche, elle sera sa meilleure force, elle sera son flambeau dans les obscurités de la Constituante sapée par la Montagne, comme aux heures farouches de la Terreur blanche, durant les représailles des Emigrés revenus.

C'est avec elle qu'il marche, dans une sorte d'illumination mystique, vers la Bastille symbolique où fermente depuis si longtemps une accumulation de haine effroyable. C'est elle qui lui met en mains cette cocarde tricolore qui fera le tour du monde, après avoir fait le tour des cœurs.

Il a proclamé la Déclaration des Droits de l'Homme qui sera la charte des temps à venir, qui volera de New-York à Bruxelles et sera le ralliement des peuples. Il n'a dans l'âme que cette phrase,

Digitized by Google

écrite en 1789 au général Romeuf qui part avec l'armée d'Égypte : « Que la liberté s'établisse partout où vous paraîtrez, et qu'elle y « soit fondée solidement sur la justice et la vertu, les seules « bases vraiment républicaines ».

La Justice, la Vertu.... ah! la voilà, Messieurs, l'utopie. Mais n'en faut-il pas un peu chez les hommes qui ont entrepris de guider des hommes? Le but qu'ils proposent, doit être un véritable idéal, pour que ceux-là même qui ne l'atteindront point gardent à jamais en eux le souvenir consolant de sa beauté.

*
* *

C'est le 14 juillet 1790 que Lafayette parvient à l'apogée de sa gloire.

Les sections des Patriotes ont organisé la fête de la Fédération. Commandant en chef de la garde nationale, le vainqueur d'Amérique qu'entoure une multitude enthousiaste, que berce l'ivresse d'être le vrai roi de Paris, dont le moindre signe précipitera une ville entière à l'assaut du Louvre, ou la ramènera, docile, à la paix du foyer, cet homme n'hésite pas. Il parle, mais pour modérer, pour discipliner cette immense impatience qui mugit. Il parle en chef d'un grand peuple qui doit marcher vers ses destins comme la nature vivante, avec la méthode progressive de l'évolution biologique. Et il leur dit : « Sous les auspices de la loi, l'étendard « de la liberté ne deviendra jamais celui de la licence. Nous vous « le jurons, Messieurs, ce respect pour la loi dont nous sommes « les défenseurs, nous vous le jurons sur l'honneur ; et des « hommes libres, des Français, ne promettent jamais en vain. « C'est à la justice et à l'ordre à finir la Révolution qu'un « généreux effort a commencée ».

La religion de la Loi, une religion qui fut poussée jusqu'au fétichisme, jusqu'à l'idolâtrie, voilà qui suffit, je crois, à faire d'un Lafayette le plus parfait citoyen. Et quand ce téméraire qui, devant la ruée montante, se drape comme un Caton dans la sévère majesté de la constitution et n'en veut plus sortir, se verra sommé de prendre parti ou à droite, ou à gauche, il gardera la sérénité de sa croyance.

Entre la jalousie d'un Mirabeau et le dédain altier de Marie-

Digitized by Google

Antoinette, entre les sollicitations des Girondins et les outrages de la Montagne, il dira toujours, il ne cessera de dire : « La Loi, la Loi », comme si, en dehors de cette loi, il ne crût à rien, comme si, cette loi brisée, ce fût la brisure même de son honneur, de sa conscience, de sa vie.

Et quelle loyauté bien française !

Voici trois ans déjà qu'il a prévenu le roi en face, sans ménagement. Il l'a fait ramener de Varennes, parce que c'était violer la constitution et les promesses faites au peuple. Il est la voix de la France quand il lui dit : « Sire, votre Majesté connaît mon « attachement pour elle ; mais je ne lui ai pas laissé ignorer que si « elle séparait sa cause du peuple, je resterais du côté du peuple ».

Ainsi pris entre l'absolutisme et la démagogie, il ne désarmera qu'une fois acculé au déshonneur.

Sans doute eût-il pu, peut-être, dans cette journée fameuse du 20 juin, jouer le rôle d'un Cromwell et se mettre à la tête du pays. Lui seul, à cette heure, pouvait en maîtriser le tumulte grandissant, la tempête qui soufflait dans des âmes trop humiliées. Il n'en eut point l'audace. Cet homme qui avait déchaîné le plus gigantesque courant des temps modernes, qui avait enseigné aux foules anxieuses la route inconnue de l'émancipation politique, cet homme ne se sentit pas de taille à gouverner.

C'était un apôtre, et les apôtres se bornent à révéler les cimes à ceux qui, plus tard y bâtiront des villes.

Parmi les Feuillants et les Jacobins eux-mêmes, des orateurs comme Condorcet le suppliaient d'intervenir, de faire servir sa garde nationale à l'édification d'un ordre nouveau, d'être le chef démocrate d'un peuple reconnaissant. Vainement. Rien ne parvenait à lui faire oublier qu'au sommet de la France se trouvaient un prince constitutionnel, un parlement, un organisme respectable parce que consacré par l'élection.

Il refuse. Il restera fidèle à ce qui lui paraît former pour son temps le maximum de démocratie. Sa conscience, sa conscience toujours, qui parle encore plus haut que sa gloire.

Et alors, tout se retourne contre lui. Le pouvoir royal n'a plus confiance. La Plaine s'inquiète et fléchit. L'extrême-gauche, seule, décide d'activer par la force ce que la loi retarde, et de noyer dans le son de Santerre les dernières résistances du passé.

Digitized by Google

Le rôle de Lafayette est fini. Il ne reprendra que lorsque, l'autocratie rétablie, il y aura, une fois encore, des oppresseurs et des opprimés.

*
* *

Napoléon dit de lui en 1812 : « Tout le monde est corrigé. Un « seul ne l'est pas : c'est Lafayette. Il n'a jamais reculé d'une « ligne. »

On ne corrige pas l'idéal, Messieurs, quand cet idéal, c'est la liberté.

Les Bourbons reviennent, et leur adversaire qu'on veut gagner à leur cause, les défie de la sorte : « Voici le moment de nous ral- « lier autour du vieil étendard tricolore, celui de 89, celui de la « liberté, de l'égalité et de l'ordre public ; c'est celui-là seul que « nous avons à défendre contre les prétentions étrangères et les « tentatives intérieures. »

Malgré cette déclaration presque insolente alors, malgré la pression toujours plus dure des ministères Villèle et Polignac qui, se souvenant de 93, veulent prévenir par la violence les moindres retours du libéralisme, — Lafayette est élu député par la Seine-et-Marne.

C'est toute l'activité de sa jeunesse qui réapparaît. C'est cette foi invincible dans la puissance d'une opposition au service des droits de l'homme qui, quoi qu'il advienne des trônes, reste l'homme. Durant quinze ans, il ne quittera pas le champ de batailles des idées où sa parole vibrante gagnera de merveilleuses victoires qui, en accroissant l'héritage des foules, accroîtront sa gloire à lui.

En vain l'accuse-t-on à droite d'être un terroriste. « Les atten- « tats, riposte-t-il, les malheurs que nous exécrons, que nous « déplorons tous, ne sont pas plus la Révolution que la Saint- « Barthélemy n'était une religion et que vous n'appellerez « monarchiques les dix-huit mille assassinats politiques du duc « d'Albe. La Révolution, vous le savez bien, *c'est la victoire du « Droit sur le Privilège*. C'est l'émancipation et le développement « des facultés humaines, c'est la Restauration des peuples ». Mais la confusion des doctrines sera toujours l'arme hypocrite des partis, et l'homme qui a sa conscience pour soi, relève la tête et passe.

Digitized by Google

S'il disperse son effort sur toute la surface du globe, le cœur de notre compatriote sait rester Auvergnat. Entre La Colombe qui est du Puy, et Romeuf qui est de La Voûte-Chilhac, un Lafayette, dans les fracas de Paris, garde ses bases natives. Du fond même des cachots prussiens, il maintient le contact avec les rocs solides qui l'ont vu naître. Il renouvelle sans trêve ses ardeurs de bataille par le commerce fortifiant de ceux de sa race, placés à ses côtés comme pour monter la garde de la patrie lointaine.

Il y retourne dès qu'il le peut. Il vient à La Voûte, à Langeac, où il ordonne de faire aux pauvres une ample distribution de ses blés de Chavaniac. Rien qu'à sa joie de revoir ses collines, on reconnaît qu'il est de chez nous. Le 11 août 1829, après une halte à Brioude où le harangua son ancien collègue à la Constituante, l'avocat Grenier, il fait son entrée au Puy au milieu des plus ferventes acclamations. Chez le député Bertrand, son ami, on porte un toast « au plus grand citoyen de l'époque ».

Il semble, en effet, qu'après sa retraite sous la Restauration, Lafayette recouvre peu à peu le pressentiment qu'un vaste effort lui reste à faire.

Charles X disparu dans le tourbillon des Journées de juillet, la France angoissée se retourne vers celui qui, une première fois, a montré la route. Comme alors, on lui offre la présidence de la République ; comme alors, il refuse.

Il est trop honnête pour aller contre sa conviction, et celle-ci, c'est que la France n'est pas mûre encore pour la République. Mais il faut, du moins, que reparaisse le symbole de l'affranchissement, ce drapeau aux trois couleurs qui, plus que le fer des glaives, a prouvé aux races d'Europe qu'elles étaient libres. C'est ce drapeau qu'il met aux mains du duc d'Orléans, en ajoutant : « Ce qu'il faut au peuple français, c'est un trône populaire, entouré « d'institutions républicaines, tout à fait républicaines. »

Dès lors, il est arrivé au faîte de son ambition, qui est de substituer au règne du prince le règne de la représentation nationale.

Dans son dernier discours, en 1833, il formule en chef un testament politique qui prophétise l'avenir avec une singulière clairvoyance. « Le vrai républicanisme est la souveraineté du peuple. « Ce sont les droits naturels et imprescriptibles qu'une nation

Digitized by Google

« entière n'aurait pas le droit de violer, de même que la souve-
« raineté nationale est supérieure à toutes les combinaisons
« secondaires du gouvernement. »

Quand il s'éteignit à 76 ans, avec une lucidité et une vaillance comme on en trouve chez nous, ce fut le rêve de la France moderne qui disparut. Mais il laissait pour disciples les neuf dixièmes de ses contemporains, et l'idée réformatrice qu'il avait été le premier à soulever et à faire aimer, allait poursuivre une carrière magnifique, s'imposer aux dirigeants de la société et prendre dans la troisième République sa forme consciente et définitive.

*
* *

Tel est donc l'homme, Messieurs, qu'a vu naître notre cher pays.

S'il n'a point toujours l'esprit pratique de l'Auvergnat (il s'est ruiné pour sa cause), — vous l'excuserez en songeant qu'il possède les qualités vibrantes et magnanimes de l'âme latine qui est le meilleur de l'âme française.

Écoutez l'évêque Ireland lorsque, le 4 juillet 1900, il remet à la France au nom des États-Unis la statue du Carroussel : « Il se
« posa comme le défenseur de la loi et de l'ordre public que
« l'anarchie voudrait démolir. Il eut à souffrir des partis extrêmes,
« parce qu'il voulut toujours garder le juste milieu; aussi, nous
« qui aimons la vraie liberté, aimons-nous le nom de Lafayette. »
Écoutez Guizot : « Je n'ai point connu de caractère plus généreux,
« plus bienveillant pour tous, plus ami de la justice envers tous,
« plus prêt à tout risquer pour sa foi et pour sa cause ». Et oui, il risque tout. Renommée, affections, fortune, vie elle-même, ce furent ses offrandes à l'autel de la liberté.

Partout où l'on souffre, il souffre. Il est l'avocat-né de la faiblesse, il est tout l'espoir des races vaincues. Générosité, abnégation, bravoure, ce fut un homme selon le cœur de la France.

Sa vie entière n'est qu'une longue défense pour le Droit contre la Force.

A 30 ans, il réclame déjà l'état-civil pour les protestants, que leur religion met au banc de la loi. Il ouvre une âpre campagne contre l'esclavage des nègres et libère lui-même ceux de sa terre

Digitized by Google

de Guyane. Il donne son intelligence et son bras aux colons d'Amérique qui veulent l'indépendance et l'obtiennent. De la Virginie au Colorado, il marche en triomphateur parmi les foules dont il a brisé les chaînes. Plus tard, il soutiendra l'Irlande contre l'Anglais, les proscrits italiens, la Pologne convoitée de tous.

Par là, il étend son amour des hommes au-delà des frontières nationales.

Français d'abord, humain ensuite, et humain dans la plus haute acception du terme. Sa politique, avant de conclure, s'inspire de l'atmosphère générale des états respectifs. Lorsqu'il s'agit pour lui de sortir de sa cruelle prison d'Olmütz, il ne compte point exclusivement sur les démarches de son ami Romeuf auprès du consul Bonaparte. Il veut une voix plus large, il veut, montant vers tous les trônes, la clameur de tous les libéraux, groupés en une sorte d'alliance internationale pour le triomphe d'un principe incarné dans un seul homme.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre la phrase fameuse : « Les « distinctions territoriales n'existent pas pour nous. Partout les « ennemis de la liberté servent les puissances ; partout ses amis « voudront nous servir ».

Angleterre, Etats-Unis, Hollande, autant de peuples entre lesquels son génie humanitaire fait circuler ce sang nouveau qu'iront porter au sein de l'Europe continentale les armées de la Révolution et de l'Empire.

Dans un temps où chaque nation se concentrait dans un farouche individualisme et enfermait ses idées et ses mœurs dans la prison de ses frontières, Lafayette, le premier, a rêvé d'un siècle plus doux, plus indulgent, plus humain. Cent ans avant notre conférence de La Haye, il a osé poser le principe des larges courants mondiaux qui, à l'heure présente, autorisent, sans toucher à l'intégrité de chaque patrie, l'échange des richesses intellectuelles et physiques qui servent une cause unique, celle de la civilisation.

Nous voyons ainsi, Messieurs, que le sentiment, chez un homme de cœur, peut servir à de grandes choses.

Celui de Lafayette, je vous l'ai dit, ne varia jamais, parce qu'il puisait sa force dans la conviction d'un devoir sacré, qui était la transformation d'un monde dans le sens de la liberté. Je

Digitized by Google

vous le répète, ce mot qui semble aujourd'hui brûler certaines lèvres, parce qu'il ne quittait les siennes que pour voler par toute l'Europe.

C'est bien un mot, d'ailleurs, qui lui vaudra la haine des tyrans. Tyrans de droite comme tyrans de gauche, ils voudront bâillonner cet insensé qui a juré de faire des hommes libres. Louis XVIII l'accusera ainsi que Danton l'a accusé, avec la même sourde violence qui ne pourra rien jamais contre cette lave d'Auvergne. C'est le 16 juillet 1793, en pleine crise, qu'il écrit à Mme d'Hénin : « Ignorez-vous donc les affinités tyranniques? « Qu'ont fait ces pauvres Jacobins? Ils ont enchaîné la presse, « puni les opinions, confondu les pouvoirs, violé la foi natio- « nale et les principes de la justice. Et nous aussi, disent les têtes « couronnées, nous sommes des tyrans. Ils détestent l'ami cons- « tant et sincère de la liberté, de l'égalité et de l'ordre légal, l'en- « nemi de toute aristocratie et de tout despotisme. Et nous aussi, « disent les puissances coalisées, nous le haïssons bien ».

C'est commenter l'adage célèbre que tous les gouvernements contemporains inscrivent, coûte que coûte, à leur fronton : *Ni Réaction, ni Révolution.* Il y a plus d'un siècle, vous le voyez, que notre Lafayette en avait saisi l'incoercible nécessité.

Dès lors, il nous apparaît bien, n'est-ce pas? comme le premier ancêtre de ce vaste parti du Centre qui, soutenu par Mirabeau et ses Girondins d'abord, plus tard par Royer-Collard et ses Doctrinaires, devait trouver son complet épanouissement dans la troisième République avec les Jules Simon, les Thiers, les Ribot et les Charles Dupuy.

Cette démocratie de Lafayette, c'est la démocratie par l'ordre, l'équilibre et la justice sociale. C'est l'antithèse même de la démagogie. Car, au lieu de flatter les bas instincts du peuple pour s'en faire un marchepied jusqu'à la gloire, on réveille en lui ce qu'il a de robuste et de sain, toutes ses aspirations en germe vers un mieux à la fois matériel, intellectuel et moral que l'homme est seul à pouvoir atteindre dans la nature créée.

Volontiers Lafayette eût fait sienne cette belle formule de notre Paul Adam : « Etre démocrate, c'est élever le peuple jus- « qu'aux raffinements des élites, et non ravaler les élites ». Lui qui, à 75 ans, fait ouvrir des cours publics aux ouvriers et voter

Digitized by Google

la première loi sur l'instruction primaire afin d'enseigner quelque science aux fils de ce peuple pour lequel il a tant de fois risqué la mort, — c'est le même qui, du fond de sa prison d'Olmütz, sous le baillon de l'Autriche que stimule la Prusse, lance ce cri de défi d'une conscience inflexible : « J'avais déplu aux Jacobins « en blâmant leur aristocratie usurpatrice des pouvoirs légitimes ; « aux prêtres de toutes les classes en réclamant contre eux tous « la liberté religieuse ; aux anarchistes en les réprimant... Au « milieu des secousses de l'anarchie et de tant d'attaques hostiles, « la liberté, malgré ses ennemis, ne périra pas ».

Non, Messieurs, elle n'a pas péri. La bonne semence avait été lancée d'une main trop sûre dans les plaines du monde, pour ne pas survivre aux piétinements de la colère impie, aux ruées de la force qui, lorsqu'elle n'est plus au service du droit, n'est que le hoquet stérile de la barbarie réveillée.

C'est parce que le général Lafayette a conquis ses étoiles moins dans les steppes du Michigan que sur les forums de son siècle, c'est parce que sa voix puissante est montée dans l'espace pour commander l'espoir plutôt que les cohortes violentes, que son nom est entré à jamais dans l'immortalité.

*
* *

Soyons fiers, nous, fils de la Haute-Loire, d'appartenir au même sol qui a enfanté ce héros.

Il est pour nous le plus consolant enseignement. Il nous montre qu'à un homme qui a le culte d'une idée, rien n'est impossible. Il nous prouve, ce grand seigneur au sang bleu, que l'hérédité elle-même peut être modifiée par la volonté, par la raison, que si chaque être apporte avec soi l'inconscient héritage des vertus et des tares des aïeux, il est aussi une force qui est lui-même et pas d'autre.

En se dégageant de la mollesse oiseuse d'un zone anémiée, le père des Droits de l'Homme nous signifie qu'il veut vivre. Passionnante leçon, dans un temps où les initiatives sont interprétées comme des bravades, où les yeux ne montent pas plus haut que la colline natale, où, à force de contempler les ombres, l'on a perdu le goût chéri de la clarté.

Digitized by Google

De toutes parts, des obstacles surgissent, qu'au delà d'un siècle semble avoir pressenti Lafayette.

Cette démocratie qui est son culte, la bourgeoisie qui avait régné en France de 1815 à 1848 et déclanché le mouvement de 1850, devait chercher à se l'adjoindre plus tard comme « un vigoureux cheval de renfort » suivant l'expression de Gabriel Hanotaux. Prenant ses racines dans le peuple, elle prétendait refaire un pacte avec lui, analogue à celui que lui avait fait conclure Lafayette en 89, pour une même lutte contre les privilèges de la classe noble. Mais elle devait être bientôt, comme la première fois, débordée et réduite par son allié. C'est qu'un abîme s'ouvrait pour elle, qui était la question sociale.

A la révolution politique de 1789 se substituaient dès le second Empire les premiers symptômes d'une révolution économique, autrement redoutable, celle-là, autrement difficile à résoudre. C'est celle dont les grondements, depuis dix ans, nous arrivent chaque jour plus énergiques et plus durs.

Pour un chef de gouvernement, il ne s'agit ni plus ni moins que de restaurer à l'américaine le principe d'autorité dans un régime démocratique qui a perdu le sens de l'ordre. Il s'agit de restituer aux classes moyennes cette prédominance si équilibrée, si salutaire, qui sait faire largement la part des droits du peuple sans verser dans l'anarchie. L'essence d'une nation ne change point après cent ans. Si notre compatriote de Chavaniac revenait aujourd'hui dans la bataille sociale, il pourrait de nouveau supplier la foule égarée de ne pas excéder les forces de la France. Il soulignerait de son expérience la solidarité qui doit unir les diverses classes d'un pays et les dangers d'autocratie que font courir à un état de liberté les surenchères des démagogues.

Autorité et Liberté, voilà la conciliation qu'il s'agit de faire, à cette heure comme après la rafale de 1793. Car autorité sans liberté n'est que tyrannie, et liberté sans autorité n'est que désordre.

Aux nouvelles générations qui débouchent aujourd'hui sur le front de combat, quel plus beau modèle à proposer qu'un Lafayette ?

Nous avons sa cocarde, nous avons ses principes... ; c'est son cœur peut-être que nous n'avons pas. C'est cet esprit de désinté-

Digitized by Google

ressement, de sacrifice à la chose publique, de dévouement civique et d'exaltation nationale; c'est ce courage de regarder en face la vie des sociétés, d'y maintenir intacte la place matérielle et morale de l'*individu*, et d'oser dire aux foules qui s'impatientent et qu'on ne flatte que pour les tromper ensuite : « Si vous avez des droits, vous avez aussi des devoirs ». Il le savait bien sans doute, celui qui les avait délivrées...

Il me semble que pour être digne de lui, il suffira de continuer la tradition que nous a léguée son génie.

Comme de son temps, davantage encore peut-être, les mêmes ennemis se dresseront, se dressent déjà, pour renverser les mêmes espoirs, pour tenter de reconstruire dans l'ordre jacobin cette bastille de sectarisme et d'intolérance que son optimisme croyait avoir à jamais détruite. N'infligeons point à sa mémoire, sous prétexte d'évolution, la honte d'un tel retour en arrière. N'oublions pas que ce progrès humain, qui est toute notre ambition après avoir été toute la sienne, ne saurait se développer pleinement que dans une République d'idéalisme, qu'en prenant ses racines dans les vertus personnelles des citoyens, tendus vers un même but d'enrichissement moral.

« Une République », a dit Victor Hugo, « c'est une nation qui se déclare majeure ». La France ne l'était point en 1789, d'après l'avis de Lafayette qui rapportait avec soi de la guerre d'Indépendance l'image de cette grande république américaine qu'il avait tant contribué à fonder. L'est-elle en 1910? Il faut le croire, puisque tout privilège étant en principe aboli, notre démocratie semble devenue maîtresse de ses destinées. Il importe néanmoins de signaler les dangers qui la menacent et de discipliner en vue de l'intérêt général les forces bouillonnantes qui ont débordé naguère les Girondins et dont l'assaut aveugle et barbare pourrait arracher à notre France du xxe siècle le bénéfice de tant de luttes pour la Tolérance et pour le Droit.

*
* *

Messieurs, il n'y a que trois places au monde où se détache comme une victoire l'image du fils d'Auvergne.

Digitized by Google

A New-York, il reçoit l'hommage de la plus prodigieuse civilisation des deux mondes, pour une bonne part jaillie de ses mains.

A Paris, il règne sur les foules qu'il a embrasées de ses croyances, après leur avoir ouvert bien large l'horizon ardent de la liberté.

Au Puy enfin, il est l'orgueil de ses descendants, de tous ceux de notre vaillante race qui, aux heures de défaillance et de détresse, iront demander à ce héros le meilleur moyen d'être héroïques.

LOUIS DE ROMEUF.

Digitized by Google

L'ÉCOLE D'ART DÉCORATIF DE NANCY

Mesdames, Messieurs,

Il semble à première vue, aujourd'hui, que le mouvement d'art décoratif tant discuté, tant prôné et blâmé, il y a quelques années à peine, sous les noms de style moderne, modern style pour les anglomanes, art nouveau, et tant d'autres appellations, soit comme ralenti et près de s'arrêter ; pour l'observateur attentif il apparait au contraire qu'il a gagné en profondeur et étendue tout ce qu'il a perdu en perçant, en humeur combattive, qu'il s'est tassé, classé, mais pour être plus vivant, pour étendre son influence d'une manière moins voyante et plus profonde sur toutes les manifestations de l'art décoratif.

Malgré l'apparence, c'est donc bien le moment d'en parler; il a déjà une forme historique, un passé, on peut l'étudier. Je ne veux point d'ailleurs en parler en général mais m'attacher, parmi la série des essais d'art décoratif nouveau — il y en eut beaucoup et je tiens d'emblée à écarter toute la pacotille dite moderne qui a tant discrédité l'art nouveau — à l'école lorraine, aux artistes de Nancy, Émile Gallé, le fondateur, aujourd'hui disparu, son disciple ou plutôt son continuateur et rival, Louis Majorelle, quelques autres au hasard des idées et des exemples.

Il est toutefois nécessaire auparavant de jeter un coup d'œil général, de ce point de vue historique que j'ai dit, sur tout le mouvement de rénovation de l'art décoratif, afin surtout d'en démontrer l'utilité profonde et justifier ce qu'il a de légitime.

Après la merveilleuse floraison du XVIIIe siècle, l'art appliqué était tombé peu à peu de la lourde et encore grandiose somptuo-

Digitized by Google

sité du premier empire au plus plat industrialisme. Les œuvres d'art pur, d'autre part, peinture et sculpture, au lieu de concourir au décor des édifices et des demeures, étaient enfermées dans des musées et des collections, ces « prisons de l'art », avec les débris des œuvres d'art décoratif d'autrefois. Cette manière de procéder s'accordait admirablement avec l'utilitarisme grandissant d'une société toute à l'organisation du bien-être naturel. Une fois le vague hommage de la construction d'un musée rendu à l'art et au beau, tout comme on construit un hôpital dans une cité malsaine où des entreprises industrielles font l'air nuisible et la lumière rare, nos utilitaires se jugeaient autorisés à tous les vandalismes, à toutes les platitudes.

Cependant, de cet excès pléthorique de civilisation jouisseuse naquit, vers l'époque du second empire, une incohérente floraison de luxe sans art, d'apparat, bien faite pour convenir aux tout puissants brasseurs d'affaires et à leur instinct de réclame commerciale, d'indispensable bluff.

Pour satisfaire ce goût, on copia tour à tour tous les styles du passé; puisque c'était l'effet de richesse et non pas la beauté que l'on recherchait, on usa aussi, et beaucoup, du toc et du simili ; ce fut, c'est encore le règne des faux bois, des faux marbres, des faux ors; brochant sur le tout enfin le bric à brac ancien authentique ou frelaté : l'esprit d'affaire y trouvait encore un rôle à jouer dans la louche industrie de la brocante.

Il y avait donc un puissant mouvement décoratif, mais nullement d'art décoratif.

Que pouvait-il bien sortir de cette « foire aux vanités »? Par soi-même, rien! C'est la volonté et l'initiative de quelques créateurs qui ont fécondé ces incohérentes tendances.

D'ailleurs, Mesdames, Messieurs, il ne faut pas s'y tromper, s'il est vrai que toute grande chose en ce monde est conditionnée et rendue possible par le milieu, elle n'est jamais réalisée que par un ou quelques-uns. C'est ainsi que d'une tendance informe et même mauvaise les créateurs de l'art moderne ont su tirer une évolution harmonieuse, servant et violentant en même temps le goût public; c'est bien de la sorte que l'art peut être éducateur en suivant à la fois et dirigeant les aspirations de son temps.

Le signal partit d'Angleterre. Ruskin le premier montra la

Digitized by Google

nécessité de réintroduire l'art dans la vie et de ne pas rendre au beau le seul culte formaliste de l'art encadré. Comme tout inventeur d'idée, il exagéra et parla de religion de la beauté. C'était une notion qui n'était ni religieuse, ni artistique; il est toutefois incontestable qu'il y avait là quelque chose de vrai : dans une certaine mesure, le caractère désintéressé du goût du beau en fait un élément moral purificateur.

Les vues de Ruskin étaient toutes théoriques, c'est Willam Morris qui leur donna une forme matérielle en mettant lui-même la main à la pâte. En 1851 avec Burnes Jones, Brown, Philippe Web, il ouvrit une véritable boutique d'objets d'art et d'ameublement; de cette boutique de Red Lion Square l'art nouveau sortit.

En même temps qu'avec des amis, il produisait et vendait des œuvres nouvelles et originales d'art appliqué, Willam Morris précisait et complétait les vues lyriques et grandioses de Ruskin, il montrait que l'art appliqué doit s'adresser au plus grand nombre d'hommes possible tant acheteurs que producteurs; qu'à ces derniers, et jusqu'aux plus humbles artisans, la création artistique et la production originale peut donner, et a donné aux belles époques d'art, une joie dans le travail bien différente de la morne et écrasante monotonie qu'engendre la copie sans cesse répétée des modèles et des poncifs; qu'il ne faut pas compter sur l'art pur, les tableaux, les sculptures pour produire un heureux effet sur la masse, que celle-ci interprète presque toujours mal et bassement les œuvres de cet ordre, — et pour s'en convaincre il n'y a en effet qu'à aller un dimanche dans un musée —; qu'au contraire l'homme le plus fruste, le moins délicat, peut, à voir sans cesse dans les objets qui l'entoure, dans les monuments et les maisons des rues où il passe, du village où il habite, dans les ustensiles les plus humbles et ceux même dont il use une certaine finesse et pureté de ligne, une heureuse élégance, une netteté de bon conseil, que cet homme peut sous ces secrètes influences s'améliorer plus ou moins, d'une façon toujours heureuse; qu'il faut donc cesser de mépriser les arts décoratifs, ces arts qu'en signe de dédain on avait pris l'habitude d'appeler les « arts mineurs » en opposition aux « arts majeurs », peinture, sculpture, et l'architecture d'apparat.

De l'imitation de l'Angleterre naquit l'art nouveau en France;

Digitized by Google

c'était à bien des égards un détestable point de départ, un mouvement de snobisme et de vanité blessée.

C'était en outre l'imitation d'un peuple très particulariste. Le meuble anglais comme construction est un meuble de charpentier, comme décor, de géomètre au style pur et froid.

Y avait-il là quelque chose pour nous? Oui, la logique; la logique tant dans la structure que dans l'ornement.

On l'avait oubliée pour l'ornement poncif, plaqué à la diable sans souci de l'adapter à la forme de l'objet et à son usage; cette pratique à peu près tolérable dans le meuble de prix où la richesse de la matière masque un peu la pauvreté de la pensée créatrice devient insupportable dans les travaux à bon marché qui, pour suivre le mouvement et essayer d'être quelque chose, tombent dans le détestable simili et la vile camelotte. Cependant ce luxe tantôt réel et tantôt faux, c'était le seul moyen d'unité dans le style, le seul lien entre les productions plus ou moins opulentes comme matière et travail que les fabricants offraient, offrent encore à leur clientèle.

Combien la logique, la recherche de procédés de construction et de décor partant de principes bien arrêtés donne une source d'unité plus pure, permet qu'entre des œuvres de prix de revient très divers il existe une parenté d'aspect, un même style en un mot. Notons encore que les œuvres logiques et non pas dictées par une incohérente fantaisie et le goût de l'effet facile, s'accordent presque toujours entre elles, unies par ce principe supérieur, alors même qu'elles sont d'époques et de goût différents; ainsi est rendue possible la conservation de ce que le passé nous a laissé d'intéressant sans s'opposer à la création de chefs-d'œuvre nouveaux. Je n'en veux pour exemple, dans ce qui s'est fait autrefois, que ces magnifiques constructions d'églises prolongées à travers les siècles, où sur des bases et des piliers romans fleurirent des voûtes gothiques, dont les murs ensuite ont porté de délicates boiseries du XVIIIe siècle; et tout cela est harmonieux : voyez par exemple en notre pays l'église du Monastier, et aussi notre cathédrale du Puy que tant de siècles ont édifiée.

Mais revenons au présent : si la logique, que nous réapprenait l'art anglais, était un principe sauveur, il s'en fallait que les formes plastiques qu'il nous proposait fussent adaptées à nos esprits et à

Digitized by Google

nos goûts, elles étaient d'une raideur trop puritaine, d'une raison trop sermonnaire ; pour nous, la logique aussi sans doute, mais humanisée, souriante et claire.

Des chercheurs se mirent à l'œuvre. On essaya d'une sorte de style anglais allégé, et ce furent les meubles fragiles et raides, incommodes, que l'on sait; cela dura peu. On avait tant perdu l'habitude de créer que l'on s'adressa encore à l'étranger, où l'on cherchait aussi ; ce fut le triomphe de ce que l'on a appelé « le grand vermicelle belge », lignes flexueuses, servile contradiction du madrier anglais ; comme on imitait, naturellement on exagéra, et la fantaisie belge, parfois plaisante, devint le ridicule français.

Nullement corrigé, on regarda vers l'Allemagne ; c'est d'ailleurs une habitude établie aujourd'hui, lorsqu'on est pris d'une crise de snobisme, ce n'est plus Outre-Manche mais Outre-Rhin qu'on va chercher des modèles.

Là s'élaborait un art très particulier aussi bien fait pour les Allemands que peu fait pour nous. C'est un art sobre et puissant, d'une incontestable grandeur, mais si germanique! avec ses courbes à détente brusque en coup de fouet, où tout sent l'effort, le muscle tendu, où la couleur est sombre.

On voulut l'égayer, lui faire dire exactement le contraire de ce qu'il savait et pouvait dire. Cela dura encore moins que pour le belge et l'anglais.

Et les fabricants enlisés dans l'imitation des formes de jadis, qui était à leur paresse un commode oreiller, allèrent criant la faillite de l'art nouveau.

Ce fut presque vrai ; la véritable copie des styles étrangers était invendable chez nous, trop peu adaptée à nos besoins et à nos goûts ; seule restait la fantaisie de pacotille capable de se plier, tant mal que bien, à ces nécessités. Allions-nous retomber au poncif? L'inspiration étrangère se montrait inféconde, le nouveau à tout prix, le modernisme en l'air sans aucune base étaient voués à la stérilité.

Mais le modernisme anglais cependant, qu'on avait copié, il reposait sur des solides fondements, il avait une source vivace, la tradition; pourquoi donc, nous Français, aller recourir à cette tradition anglaise ?

Et la nôtre ?

Digitized by Google

Il fallait nous souvenir que nous n'étions pas des Américains, que nous avions un passé; seulement au lieu de le copier (en le déformant fatalement), il fallait le continuer, l'enrichir, faire la tradition vivante et non pas morte. C'est d'ailleurs un bien étrange abus de langage, et que je ne puis m'expliquer, qui fait voir sans cesse dans l'idée de tradition un conservatisme étroit et farouche; tradition n'est nullement archaïsme, et dans le mot lui-même il y a l'idée de mouvement, de transmission.

Cette tradition, malheureusement, s'était rompue à la fin du XVIIIe siècle. A cette époque les archéologues et les érudits nous avaient apporté d'Égypte quantité de belles choses qui eurent la plus détestable influence. Mais ce XVIIIe siècle d'autre part, avait vu la merveilleuse fusion des deux tendances à demi-contraire de notre race, la classique et la gothique; elles s'étaient jadis heurtées et combattues à l'époque de la Renaissance alors que le classicisme se nuançait à l'excès d'italianisme; cet esprit italien avait triomphé, soutenu d'autorité par la cour; la génie des vieux décorateurs français s'était cependant conservé, en particulier chez les artisans du bois et du fer, moins soumis que les architectes, les sculpteurs et peintres aux tutelles académiques, et il avait pris chaque jour de plus belles revanches; dans le style de Louis XV enfin la conciliation semblait s'être à peu près faite entre les tendances variées de notre goût.

Peut-être, Mesdames, Messieurs, suis-je en train d'étonner beaucoup d'entre vous par cette affirmation que dans le Louis XV l'esprit gothique, en grande partie, revit. Un très grand homme, un des plus vastes génies de l'humanité en eût été surpris aussi, je veux dire Victor Hugo : je crois pourtant n'avoir point tort, et le grand romantique lui-même, sans y faire attention, me donne raison, quand, à maintes reprises, il n'a pas assez d'horreur pour les « chicorées » du style Louis XV, oubliant qu'un des thèmes décoratifs favoris du XVe siècle fut le chou frisé. D'où il apparaît vraisemblable que Victor Hugo aimait le chou et craignait la chicorée.

Il y avait, dans ce style Louis XV, en ce qu'il avait su à merveille concilier nos atavismes différents, un très intéressant objet d'étude pour qui voulait créer du nouveau ; seulement, ce qu'il y fallait chercher c'étaient les principes, les modalités du mouvement,

Digitized by Google

non des formules à copier, y chercher la vie et non la mort, l'idée et non la forme ; il convenait d'ailleurs de ne pas se limiter au Louis XV malgré son intérêt d'autant plus considérable qu'il est en France presque la dernière manifestation de l'art décoratif vivant ; c'était tout notre passé qu'il fallait étudier, et surtout comprendre.

Cet effort voulu et réfléchi, l'école de Nancy, les artistes lorrains l'ont donné. Que de ressources, pour ce but, leur offrait leur pays : ils vivaient tout près des grilles Louis XV de la place Stanislas ; à quelques heures de la sobre cathédrale de Metz, cette merveille de raison ogivale ; leur province n'est pas loin cependant de l'opulente Bourgogne où l'ampleur et la solidité romanes et de vivaces traditions latines se conservèrent toujours ; par l'Alsace elle connaît, déjà passées au crible français, les idées de l'étranger ; par la Champagne elle a toujours reçu le souffle de l'Ile de France.

Il fallait une étude à la fois du passé, pour éviter un style nouveau purement arbitraire, et une étude du présent, de ses besoins, de ses goûts pour éviter l'archaïsme ; il fallait aussi en étudiant le passé voir comment l'art appliqué s'était plié successivement aux nécessités des différentes époques ; comment les modifications constantes du milieu avaient fatalement entraîné l'évolution incessante de l'art ; bref, il fallait apprendre à s'adapter au temps présent.

Il y avait à ce genre d'étude un danger, le plus grand qui puisse menacer des artistes, l'esprit d'abstraction, hostile à tout élan vers le beau ; il fallait à côté une source plus fraîche, et les Lorrains l'ont su trouver, la Nature.

N'est-ce pas d'ailleurs jeter encore les yeux sur le milieu présent que consulter l'éternelle nature, éternellement nouvelle cependant ?

Éternellement variable aussi suivant les régions ! Si bien qu'en s'en inspirant Gallé et ses disciples allaient vers un art tiré de leur sol, sûr garant de vitalité, un art de leur pays, y poussant de fortes racines.

Ce nationalisme nécessaire de l'art, j'en eus l'intuition frappante lors de l'exposition de 1900. Me promenant dans la section allemande d'art appliqué, je cherchais à saisir les caractères de ce

Digitized by Google

style sobre et puissant, peu sympathique malgré son incontestable valeur. Tout à coup, au milieu du mystère de tout ce germanique ensemble, je vis, comme une gloire lumineuse, des verreries claires, légères ; du plus loin, avant d'avoir lu l'inscription qui était au pied de la vitrine j'avais aperçu et deviné un tout autre génie que le génie allemand, je m'approchai : c'était des verreries d'une fabrique de la Lorraine annexée, c'était français.

Cherchons donc l'inspiration chez nous, autour de nous ; la contemplation de nos paysages familiers saura nous y aider puissamment.

Or le paysage lorrain est caractéristique. Écoutez Maurice Barrès, un des enfants les plus passionnés de sa terre et de son pays :

« Ce qui frappe d'abord, dit-il, sur notre plateau de Lorraine, « ce sont les plissements de terrain ; ils se développent sans heurt « et s'étendent largement. De grands espaces agricoles, presque « toujours des herbages ondulent sans un arbre, puis, çà et là, « sur le renflement d'une douce courbe surgit un petit bois carré « de chêne ou quelque mince bouquet de bouleaux. Dans les « dépressions l'herbe partout scintille à cause de l'eau secrète et « l'on voit des groupes de saules argentés. Nulle abondance, « mais quel goût...

« La vertu de ce paysage c'est qu'on n'en peut imaginer qui soit « plus désencombré. Les mouvements de terrain, qui ne se brisent « jamais, mènent nos sentiments là-bas, au loin, par delà l'horizon; « ces étendues uniformes d'herbages apaisent, endorment nos « irritations ; les arbres clairsemés sur le bas ciel bleu semblent « des mots de sympathie qui coupent un demi sommeil, et les « routes absolument droites dont les grands peupliers courent à « travers le plateau y mettent une légère solennité. Nul pays ne « se prête davantage à une certaine méditation triste et douce, au « repliement sur soi-même. C'est grêle, peut-être, c'est en tous « cas d'une élégance morale et d'une précision sensible à celui « qui se choque du gros effet de l'à peu près [1] ».

J'ai voulu tout citer, je ne pouvais mieux situer les artistes lorrains dans leur milieu, leur nature.

Et ceci nous est d'autant plus intéressant, qu'il y a, ne trouvez-

1. Maurice Barrès, *Au service de l'Allemagne.*

Digitized by Google

vous pas, Mesdames, Messieurs, quelques traits analogues sur notre plateau vellave. Il ne faudrait pas, je le sais, forcer l'assimilation; ici nous avons plus de chaleur, de couleur, le détail de nos vallées est plus menu et divers, le ciel est plus haut, plus souvent bleu; mais, sur le plateau, n'est-ce pas la même continuité de lignes d'un paysage « désencombré », la même « élégance morale »?

Il s'est trouvé d'ailleurs qu'en écoutant sa terre, Gallé écoutait le pays de France tout entier, qui, partout, sous des manifestations diverses, a la même élégance nuancée sous un climat tempéré. De la sorte il a bien fait, ainsi qu'il a gravé sur un de ses meubles, « de chêne lorrain, œuvre française ».

Devant un tel paysage, l'esprit conçoit sans peine les belles constructions d'ensemble, d'une logique synthétique, d'une seule venue, sans articulation trop visible, sans desséchante analyse.

Mais autre chose encore : à parcourir cette vaste terre, le promeneur, s'il est d'esprit méditatif et tendre, abaisse du vaste horizon sa vue sur les infiniment petits, sur « l'herbe qui scintille à cause de l'eau secrète », sur le bourgeon qui éclate, sur la fleur qui s'ouvre, puis, feuille à feuille, se flétrit, se referme en une cosse, une graine aux formes heureuses.

Tout naturellement, c'est alors l'inspiration florale et naturiste ; d'autres déjà l'avaient suivie, mais à travers l'étude des arts du passé, tels les gothisants du XIXe siècle qui avaient tant copié les feuilles de lierre sculptées par les artistes du moyen âge à la corbeille de leurs chapiteaux, ou qui, lorsqu'ils étaient allés directement à la nature avaient continué de l'observer dans l'esprit d'autrefois au lieu de la voir, comme jadis les artisans du XIIIe siècle, comme aujourd'hui les artistes lorrains, avec des yeux neufs, modernes.

C'est pour affirmer ce principe, rendre hommage à son inspiratrice que Gallé toujours à ses expositions mêla des feuilles, des branchages, des fleurs.

Ce n'est pas seulement le décor, mais aussi des formes qu'a fournies la flore à Gallé, la structure des plantes lui inspira ces constructions d'un seul jet, bien vivantes, qui sont frappantes dans les meubles qu'il a produits. C'est l'étude des tiges de végétaux qui lui a donné cette courbe de force douce, caractéristique

Digitized by Google

de ses œuvres; sans doute l'art nouveau avait adopté la courbe comme principe, mais sans la choisir ni la mesurer, Gallé et ses continuateurs, dans l'inspiration végétale, trouvèrent un guide sûr.

Pour mener ainsi leurs courbes ils sont conduits à dissimuler les assemblages, restant ainsi dans les traditions du gothique et du Louis XV, les deux styles les plus français, différents au contraire de la Renaissance, du classicisme pur, de l'art latin, beaucoup moins déjà de l'art grec — aussi bien, comme ils ont une certaine pureté attique, peuvent-ils concilier tous nos atavismes. Ne sommes-nous pas d'ailleurs, nous Celtes, bien placés pour recueillir l'héritage hellénique et l'associer aux inspirations plus multiples des forêts du nord; notre race n'a-t-elle pas, comme premier habitat connu, ces régions du bas Danube qui confinent presque à la petite et glorieuse presqu'île de Grèce; sans doute nous étions alors pour ceux qui la peuplaient des barbares, mais non trop lointains. Je n'ai jamais pu m'empêcher d'y songer en considérant ce que les artistes gallo-romains ont su tirer du sec et dur génie latin.

L'ornementation florale sur la forme générale déjà végétale des œuvres de style lorrain se place à merveille, en naît sans effort comme la fleur de la plante. Aussi bien Gallé a-t-il eu cette inspiration ingénieuse, pour trouver des types nouveaux de moulures, de copier des tiges. Examinez, Mesdames, Messieurs, quand vous en aurez le loisir, la tige des plus humbles plantes, vous y découvrirez des cannelures de la plus parfaite beauté.

L'esprit synthétique des formes chères aux artistes lorrains les pousse à placer les ornements aux points de jonction des assemblages pour les masquer, il en résulte d'ailleurs cette conséquence logique que ces points importants de la construction sont renforcés et rendus plus solides. Les panneaux au contraire sont unis ou ornés seulement de marqueterie. En cela les meubles des Lorrains et leurs architectures diffèrent essentiellement des œuvres « analytiques » de la Renaissance par exemple où les panneaux sont volontiers ornés de bas reliefs variés tandis que les pièces essentielles de la structure, colonnes et piliers dans les édifices, montants dans les meubles, s'affirment très simples, avec des jointures et des assemblages très visibles.

J'ai parlé de la marqueterie, ce serait un tort d'y voir un carac-

Digitized by Google

tère capital de l'art de Gallé et de ses disciples; c'est un délicat supplément de richesse ajouté à ces meubles sans que la forme générale inspirée des principes que j'ai dit en puisse souffrir; de même les bouquets de feuillages, de fruits, de fleurs qui les ornent ne sont point indispensables non plus; seule est nécessaire cette inspiration végétale qui a suscité des formes d'une forte et logique structure, que les montants s'ornent de quelques moulures ou de motifs délicatement sculptés, que les panneaux soient beaux des veines d'un bois loyal et sans vernis trompeurs ou des élégances précieuses de la marqueterie. Ainsi se trouve réalisée cette désirable unité de style entre les productions de prix de revient variable.

L'emploi de la fleur et des fruits et feuilles comme ornement comporte nécessairement une interprétation; il ne faut point en art décoratif copier le motif inspirateur de façon trop réaliste, d'abord parce qu'ainsi traité il s'adapterait mal à l'usage qu'on en veut faire, et de plus parce que c'est un principe qu'un art ne doit jamais aller jusqu'à ses limites de trompe l'œil; ces limites sont d'ailleurs variables avec chaque art; mosaïque, marqueterie, peinture ou sculpture, mais il ne faut jamais les atteindre pour éviter l'impression d'impuissance, d'impossibilité d'imiter exactement, qui résulterait fatalement d'une telle manière de faire. Cette interprétation du motif est la stylisation. Il y a deux manières de styliser : soit comme les Anglais par exemple en faisant une sorte de schéma géométrique du motif, soit à la manière française qui consiste simplement en un « faire » large, mais encore réaliste; ainsi ont agi par exemple nos ornemanistes du moyen âge; c'est l'esprit végétal, la force souple et harmonieuse, conservés malgré la nécessaire simplification, le soin indispensable d'éviter, je le répète, le trompe l'œil.

Un dernier trait enfin à observer dans l'inspiration naturiste des Lorrains : peu d'emprunts au règne animal; cela convient mal à leur élégance tranquille et rêveuse. Le champ est d'ailleurs limité dans cet ordre d'idées et le renouvellement difficile; peu d'animaux en somme peuvent servir de motif à moins de tomber dans l'erreur de certains dont le plus notable est Lalique : il dépare ses bijoux délicieux par la représentation d'animaux répugnants, c'est là une faute de goût et, en matière de bijoux

Digitized by Google

presque une inconvenance. Il n'est rien de déplaisant comme de voir un escargot ou un limaçon, fussent-ils d'écaille ou de nacre, au col ou au poignet d'une femme.

A côté de Gallé, l'initiateur, se trouve, ai-je dit, Majorelle, moins subtil, moins poète que Gallé, plus constructeur. Certains autres Lorrains ont un peu cédé à l'influence allemande; voulant assouplir le rigide et colossal style germanique, ils ont tracé des courbes d'une ampleur terrible; c'est sans doute effrayés de la poésie florale de Gallé, trop élégante presque, trop éthérée, qu'ils se sont jetés dans ces lourdeurs; les œuvres de Majorelle prouvent que point n'en était besoin, et en peut dire que si Gallé fut le prophète lyrique de l'école, Majorelle fut l'organisateur de la doctrine. Avec profit l'ont suivi d'autres tels que Gruber, Vallin, Gauthier, ce dernier surtout, qui a modifié l'inspiration de Gallé dans une voie un peu autre que Majorelle, faisant moins puissant et plus fin.

Dans les œuvres d'architecture, l'école lorraine a suivi les mêmes principes, la même logique vitale et synthétique. La maison est un organisme, sa configuration intérieure doit être révélée par la figure extérieure, par la distribution des pleins et des vides; le décor reste dans la manière « douce et blonde » qui convient si bien à la belle pierre, dans des formes estompées sans fadeur, demeurant énergiques et constructives; les usages du pays, l'adaptation des formes à son climat sont respectées, en particulier ce qui concerne les toitures : leur dessin suit la forme naturelle des charpentes, s'inscrivant ainsi fermement sur le ciel; c'est un plaisir, rare, hélas, devant les maisons modernes, de voir une maison qui ne se coiffe pas d'un oignon, d'un fruit, d'un shako ou d'une pièce de vaisselle, mais d'un toit bonnement, d'un toit comme on les a fait de tout temps dans le pays où la maison est bâtie, dans le Nord ou l'Est grand, haut, à petites tuiles brunes, tandis que par exemple chez nous ou dans le Midi il faudrait adopter la forme à pente faible et l'opulente couverture de larges tuiles rouges d'un usage immémorial, ou, parmi les herbages de nos montagnes les douces lauzes gris bleu. Cependant les murs de ces maisons, aussi, nous apparaissent en belles pierres vives et ne présentent aucunement les couleurs de cacatoès en apparat trop aimées des faiseurs de toc et de tape l'œil.

Digitized by Google

Ainsi travaillent — on ne peut les nommer tous — l'architecte Sauvage qui a bâti la maison de Majorelle à Nancy, ou un Lorrain émigré à Paris, Ch. Plumet.

Nous allons maintenant, ayant vu dans son ampleur le développement logique et harmonieux des principes de Nancy, en voir l'épanouïssement de grâce et d'élégance, toujours dans la même voie de logique mais avec la fantaisie et la légèreté qui sied à des œuvres de menu décor.

Les artistes lorrains ont abordé tous les domaines.

Et d'abord une partie de l'art décoratif qu'on est souvent tenté de mettre à part, le costume. Lui aussi participe du décor constant de notre vie et l'on pourrait trouver des analogies à chaque époque entre le meuble par exemple et la forme des vêtements ; lui aussi est soumis aux principes de l'art décoratif, adaptation au milieu, adaptation à l'usage suivant la logique du corps humain. Aussi bien, depuis qu'on a cherché à donner plus de beauté à nos ameublements, on voit l'élégance artistique s'efforcer de rentrer même dans un domaine qu'elle avait entièrement abandonné, le costume masculin. Les tristes ramoneurs que nous sommes restent, il faut l'avouer, presque noirs et seuls la cravate et le gilet s'émancipent, mais dans les formes on tend un peu, timidement, vers plus d'ampleur, plus de caractère; ce n'est plus tout à fait le vêtement naguère encore droit et raide comme le soi-disant meuble Henri II de fumoir, tandis que brillaient vos toilettes, Mesdames, dans le salon pseudo-Louis XV. L'évolution est timide, je le sais, et nous continuons à faire tâche d'encre sur les clairs mobiliers modernes, nous craignons les railleries, nous vous craignons, Mesdames, qui êtes trop moqueuses..... pour être tout à fait artistes.

Mais si vous ne savez guère tolérer la recherche esthétique chez d'autres, vous en avez toujours, même à l'incohérente époque artistique que nous traversons, su garder l'art exquis pour vous-même; c'est le seul domaine où il n'y eut point de décadence.

Sans peine les artistes lorrains ont pu cultiver ce champ si riche, sans peine avec leurs merveilleuses dentelles et broderies, Courteix et Prouvé ont pu vous offrir de nouvelles parures.

Dans leurs dessins les pleins et les vides apparaissent admirablement distribués ; les fleurs, les feuilles qui servent de thème sont presque copiées exactement, la légèreté de la matière le per-

Digitized by Google

met, mais par contre une stylisation rigoureuse règne dans l'ensemble du dessin très régulier, très équilibré ; ceci est nécessaire pour compenser le chiffonné naturel, la souplesse du tissu; avec ces matières légères un dessin trop pittoresque ne serait plus qu'un confus gribouillis.

Pour bien comprendre ces œuvres, il faut avoir vu les études de Prouvé qui figuraient naguère à l'exposition de la dentelle au musée Galliera, simples dessins à la gouache sur fond noir, étude réaliste sans doute mais où déjà le motif est observé et vu pour la dentelle, l'esprit tendu en ce sens, choisissant d'instinct dans la réalité ce qui convient le mieux au but, rien de plus, rien de moins.

Il serait trop long de passer en revue toutes les manifestations de l'art décoratif, les reliures, les ferronneries, les faïences, l'argenterie, les bijoux ; nous y verrions toujours cette vivante inspiration florale, libre et souple, contenue et disciplinée par une logique aimable, harmonieuse, point pédante, jamais affirmée et toujours présente, source cachée de force et de grâce.

Je veux terminer en évoquant l'œuvre qui fait, de sa lumineuse beauté la grande gloire de Gallé et de son école — de Daum entre autres, son heureux disciple — je veux dire ses cristaux, ses poèmes! ces gemmes artificielles où luisent sourdement de magnifiques somptuosités de couleur. Leur éclat me rappelle « l'herbe qui luit à cause de l'eau secrète » des étangs lorrains, puis quand, dans des lampes élégantes la lumière électrique les magnifie, précise leur décor, je vois l'aveu de l'inspiration même de Gallé tirée des forces obscures de la nature qui « montent enfin vers la lumière » comme dit une de ces devises qu'il aimait graver sur ses œuvres. La forme générale et non pas seulement le décor de ces prestigieuses verreries est tirée de l'inspiration naturiste ; c'est en examinant des graines, des cosses, des gousses, ces vases naturels, qu'il a su découvrir ces formes heureuses et imprévues, tout comme il trouvait des moulures dans les tiges des plantes, servi toujours par son amour passionné et pénétrant des bois, des champs et de la terre.

C'est sur l'évocation de ces cristaux glorieux qu'il faut, Mesdames, Messieurs, que nous demeurions, c'est en les créant au milieu du feu, en luttant contre l'élément rebelle, dont il se fit un

Digitized by Google

généreux et superbe, serviteur que Gallé a le mieux su montrer comment la conscience professionnelle de l'artisan doit discipliner la grâce et l'invention du poète, comment le lyrisme de la nature doit assouplir, embellir la logique nécessaire.

Et ce faisant, ce Lorrain, qui d'abord écouta le conseil secret de sa terre natale, fut aussi inspiré vraiment de l'esprit français tout entier qui est partout ordre, mesure et grâce.

LOUIS VISSAGUET.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1910

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Correspondance. — Dans la correspondance figurent : une invitation du Ministère de l'Instruction Publique au Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Caen le 18 avril 1911; une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie remerciant la Société de l'envoi de 25 exemplaires du *Manuel de Dentelle à la main* de MM. Avit et Dutheil destinés à être remis aux institutrices du département de la Haute-Loire faisant des cours de dentelles à la main. « Ce sera, écrit M. Rayot, pour chacune d'elles, un guide précieux; c'est déjà pour moi un encouragement très doux à propager encore davantage dans nos écoles, qu'il faut adapter à leur milieu et à la vie réelle, un enseignement auquel je m'intéresse vivement parce qu'il est essentiellement éducatif, parce qu'il contribue aussi à la richesse d'un département auquel je suis profondément attaché, au renom de la petite patrie et à la prospérité de la grande. »

Une lettre de M. Fr. Buche, professeur départemental d'agriculture, indique que dans son discours à la distribution des récompenses du concours des bizets à Brioude, le 27 août dernier, M. l'Inspecteur général de l'Agriculture a remercié la société de son concours et de sa subvention. M. le Président en profite pour donner quelques renseignements sur l'élevage des bizets dont les progrès sont satisfaisants et récompensent l'initiative prise par notre compagnie dès 1905 pour le classement de la race et l'organisation interdépartementale de concours spéciaux.

Quant au concours départemental, M. le Président a constaté comme beaucoup d'autres qu'il fut des plus médiocres.

Bibliographie. — Au point de vue bibliographique local, il convient de retenir les mentions suivantes :

La *Revue du Vivarais*, du 15 juin 1910, publie des *Notes généalogiques sur la famille de Flossac*, qui tire son nom et son origine du château de ce nom, sis dans la commune de Saint-Romain-le-Désert (Ardèche). Ces *Notes*, dues aux

Digitized by Google

recherches de M. André Vellot, intéressent particulièrement la maison de Cénat, que l'on croit originaire de Bourgogne et qui vint s'établir en Velay, au commencement du XIVe siècle. Tout en rendant hommage aux efforts consciencieux de l'auteur dans la rédaction de son œuvre, nous nous permettons cependant de lui reprocher d'avoir négligé certaines sources et, d'un autre côté, d'avoir accepté, sans contrôle, les dires intéressés de M. l'abbé Cénat de l'Herm, dans son *Histoire.. du Monastier*, au sujet de la liste chronologique de ses ancêtres. Les pages consacrées par M. Vellot aux Cénat de Flossac auraient pu être utilement corrigées par la consultation du jugement de maintenue de noblesse de Jacques de Cénat, seigneur de Flossac, du 18 septembre 1669, dont il parle et qui se trouve consigné dans un registre d'insinuation des archives départementales de la Haute-Loire (B. 33, fol. 104 et suiv.) Quant aux Cénat de Lerm, nous avons tout lieu de nous méfier des renseignements fournis sur eux par l'abbé de ce nom, leur descendant, car, pour ne citer qu'un seul exemple, ledit abbé prétend qu'en 1684, Charles de Cénat (qu'il qualifie de seigneur de Chazeaux, bien que cette seigneurie appartint, depuis 1654, aux Balme, du Puy) épousa une Marie de Fontbonne, qui s'appelait en réalité Marie Fontbonne et dont le *Journal d'un bourgeois du Monastier*, publié par M. le curé Payrard, dans l'*Annuaire de la Haute-Loire* de 1870 (page 45), nous révèle les modestes origines, en la désignant sous le nom de « pauvre fille ».

Le même périodique, dans son numéro du 15 août 1910, a emprunté à l'*Histoire généalogique de la maison de Lestrange*, par le comte H. de Lestrange, en cours d'impression, une monographie fort complète du château de Boulogne, l'une des dix baronnies du Vivarais. Parmi les possesseurs de ce fief, dont la chronologie remonte à l'année 1163, il convient de citer les suivants, à raison des attaches qui les relient à l'histoire de notre département : Louis de Lestrange, panetier et échanson du roi François Ier, marié, par contrat du 18 août 1527, à Marie de Langeac, fille de Regnaud et de feue Clauda de Lespinasse, mort avant 1568; René de Hautefort, dit de Lestrange, du chef de sa femme Marie de Lestrange, gouverneur du Puy et sénéchal du Velay, en 1591, qui se démit de ses fonctions, en 1621, au profit de son fils, Claude de Hautefort de Lestrange; Charles-Louis-César de Fay, marquis de Gerlande, qui épousa, en 1736, Marie-Marguerite-Éléonore de Fay, sa parente, dont il eut un fils unique : Charles-César de Fay, né en 1757, et qui fut le dernier seigneur de Boulogne.

Notre confrère, M. Ulysse Rouchon, a rappelé, dans le *Journal des Débats* du 10 septembre dernier, les liens historiques qui unissaient l'ordre de Cluny à la province du Velay. Comme complément à ce substantiel article, nous signalerons les pages magistrales consacrées par M. E. Babelon, de l'Institut, dans le dernier numéro de *La Revue hebdomadaire*, aux fêtes du millénaire de la célèbre abbaye. En parlant de la magnificence de la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul de Cluny, « la plus grande église du monde avant la construction de Saint-Pierre de Rome », l'éminent académicien mentionne en particulier « la chapelle, encore conservée aujourd'hui sous le

Digitized by Google

nom de Chapelle Bourbon, délicieux joyau de style Renaissance que fit construire Jean III de Bourbon, évêque du Puy et abbé de Cluny, le même qui fit bâtir l'hôtel, aujourd'hui Musée de Cluny, et auquel on doit la restauration du château de Lourdon et les palais abbatiaux de Cluny même et de Paray-le-Monial. Ce moine fastueux, ami des arts, et partisan ardent de Louis XI contre le Téméraire, avait fait graver sur l'autel de son oratoire, à Cluny, ce vers de Virgile : *Semper honos, nomenque tuum laudesque manebunt* ». M. E. Babelon déplore ensuite les actes de vandalisme commis, à des époques diverses, dans le monastère de Cluny, notamment par les huguenots. « En 1562, dit-il, sous la conduite du vicomte de Polignac, qui commandait un parti de l'armée de Condé, ils envahirent l'abbaye, dévastèrent la basilique, violant les tombeaux, brisant les autels. Le trésor qui contenait les reliques les plus insignes, les objets d'art les plus précieux, fut dilapidé. Les manuscrits de la bibliothèque furent souillés, lacérés, jetés au vent, parce que, suivant le récit de Théodore de Bèze, ces gens de guerre, ignorants et fanatiques, les considérèrent « comme étant tous livres de messe ». Le vicomte de Polignac, dont il est question dans ce récit, n'était autre que Claude de Polignac, dit Torticolis, né le 6 novembre 1539 et mort le 6 juillet 1564, et qui, aigri par les infirmités physiques, par de pénibles dissentiments de famille et par l'esprit de réforme de l'université de Valence où il étudiait pour entrer dans les ordres, embrassa la cause du parti calviniste avec une ardeur qui le poussa aux pires violences. Ses excès lui attirèrent les malédictions de son père, le vicomte François-Armand XVI de Polignac, qui prit contre lui les armes et, après lui avoir infligé une sanglante défaite, mourut du chagrin que lui causa cette lutte parricide.

Puisque le hasard de nos lectures nous a amené à parler du Musée de Cluny, nous rappellerons que ce musée possède trente monnaies gauloises provenant de la découverte de Lapte. Ces monnaies sont exposées pêle-mêle dans une vitrine et accompagnées d'une courte pancarte ainsi conçue : « Trésor gaulois, statères d'or IIe ou Ier siècle avant Jésus-Christ, trouvé à Lapte (Auvergne) ». L'erreur commise par le rédacteur de la pancarte en question, qui place Lapte en Auvergne, alors que cette localité n'a jamais cessé d'appartenir au Velay, est pour le moins singulière, surtout dans un dépôt public où de pareilles licences... géographiques ne devraient pas échapper à ceux qui en ont la haute direction.

Les péripéties judiciaires de la châsse limousine du XIIIe siècle, des reliquaires, monstrances et pixydes des XIVe et XVe siècles de la chapelle de Chalencon ont été signalées dans le *Bulletin monumental* de l'année 1909, et la société archéologique et historique du Limousin, dans son dernier *Bulletin* (tome LIX, p. 658) s'applaudit de ce qu'un arrêté ministériel et un jugement confirmatif du tribunal civil d'Yssingeaux aient désormais soustrait ces précieux objets à la rapacité des brocanteurs, en les classant comme monuments historiques.

La *Revue Mabillon*, du mois d'août 1910, dans sa chronique bibliographique (p. 241) donne un tardif compte-rendu de l'ouvrage publié par

Digitized by Google

M. Jules Thomas, ancien rédacteur en chef de *La Haute-Loire*, professeur de philosophie au lycée de Pau, sous le titre de *Correspondance inédite de La Fayette*. Comme on le sait, cette correspondance avait été remise par le général à son aide de camp, Jean-Louis de Romeuf, en vue d'en assurer la publication. Mais, pour des causes diverses, ce projet n'avait pas encore été mis à exécution, et ce n'est qu'en ces dernières années que, grâce à l'obligeance éclairée de M. Paul de Romeuf, ancien conseiller général de la Haute-Loire, ces lettres inédites ont pu voir le jour, « dans une édition très soignée » et que M. J. Thomas a fait précéder « d'éclaircissements historiques et d'une longue étude psychologique sur La Fayette ».

Quêtes dans le diocèse de Saint-Flour au XVIIIe siècle pour l'entretien de la cathédrale du Puy. — Notre collègue, M. Paul Le Blanc possède dans ses cartons un placard qui intéresse l'histoire de Notre-Dame du Puy. C'est une ordonnance de Joachim d'Estaing, évêque de Saint-Flour, datée du 23 mars 1725 qui autorise des quêtes dans son diocèse, en vue de l'entretien et de l'embellissement de l'église cathédrale du Puy. La longue persistance de ces quêtes, qui ne pouvaient avoir lieu qu'avec l'assentiment de l'autorité épiscopale, mérite d'être signalée, car autant elles étaient fréquentes au moyen âge que rares aux époques modernes.

Le placard en question ne porte pas de nom d'imprimeur, mais, selon toute vraisemblance, il doit sortir des presses de Léonard Sardine, imprimeur bien connu, d'abord installé à Limoges et qui vint s'installer à Saint-Flour en 1707. Il mesure 350 mill. sur 258 mill. et porte en tête, au lieu de la Vierge noire du Puy, une petite gravure sur bois, représentant sainte Madeleine, en prières, agenouillée sur la Tarasque. A droite de cette gravure, on voit un cartouche en blanc, destiné à contenir les armes du pape et, à gauche, les armes de l'évêque, d'azur, à trois fleurs de lis d'or, au chef de même. Nous publions le texte aux *Mélanges et Documents*.

Le Puy et la Haute-Loire pendant la guerre de 1870-71. — M. Barthélemy Braud annonce qu'il fera paraître dans le courant de l'an prochain un livre intitulé *Mémoires et Documents sur Le Puy et le Département de la Haute-Loire, du 14 juillet 1870 à fin mars 1871*, qui sera, dans la pensée de son auteur, un hommage rendu à la vaillance et à la générosité de la population vellave et la glorification de notre pays, « qui à juste titre a bien mérité d'être élevé sur le pavois ».

Bonne note est prise de l'aimable promesse de notre distingué collègue; nous espérons qu'il ne nous fera pas trop attendre cette page inédite et curieuse de l'histoire locale contemporaine qu'il a raison de vouloir écrire et qu'il est parfaitement qualifié pour nous donner.

La culture des orges de brasserie dans la Haute-Loire. — Le *Brasseur français* publie les rapports de MM. Ad. Kreiss, P. Petit et Blaringhem à l'assemblée générale (27 mai 1910) de la Société d'encouragement de la culture des orges de brasserie en France. On y voit que des essais ont été faits en 1909, en champ d'expérience, par les soins de M. Buche et avec le concours de M. Eckenstein, directeur de la Malterie franco-suisse au Puy. Les

Digitized by Google

pédigrées expérimentées ont donné de bons résultats et il serait à désirer que pour les campagnes suivantes, une parcelle de chaque champ d'expérience fût consacrée à l'orge indigène de façon à permettre de fructueuses comparaisons.

L'ex-voto de Senecterre au Musée religieux. — M. Gautheron a étudié le tableau qui est placé actuellement à gauche de la porte de la salle d'entrée du musée d'art religieux. Il en fait une intéressante description et montre : 1° qu'il représente Antoine de Senecterre, bailli des montagnes d'Auvergne, sa femme Jeanne de Laval et leur fille Hippolyte; 2° qu'il a été brossé par deux artistes différents en 1584, mais que la partie la plus curieuse, les portraits, est certainement l'œuvre du peintre qui a signé la toile : Jean Bonaglius, ou Bonaglio, piémontais que François de Senecterre avait sans doute amené lors de ses voyages en Italie en 1552 et 1556.

M. Gautheron attire d'autre part l'attention de la Société sur deux statues en plâtre du plus mauvais goût qui déshonorent la chapelle Saint-Michel au rocher d'Aiguilhe. Il demande que ces statues soient enlevées. Une note sera adressée à cet effet au maire d'Aiguilhe.

Élections. — MM. Bergeon et Perret sont élus membres résidents.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de la séance, a décidé l'impression en 1911 du tome XVI des *Mémoires*; l'impression et la distribution prochaine de l'Histoire de La Chaise-Dieu, manuscrit du XVIIe siècle signé par dom Gardon et déposé à la bibliothèque de Clermont; la création d'un Bulletin historique, littéraire, scientifique et artistique trimestriel; l'organisation de conférences dont la première aura lieu vers la fin novembre.

Le secrétaire général,

ULYSSE ROUCHON.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1910

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Correspondance. Ouvrages reçus. — Dans la correspondance figure, une circulaire annonçant la publication par M. Georges Paul de l'*Armorial général* du Velay et des enclaves de l'Auvergne, du Gévaudan, du Vivarais et du Forez formant le département de la Haute-Loire avec notices historiques,

Digitized by Google

héraldiques et généalogiques sur toutes les familles citées. La Société décide de souscrire à cet ouvrage qui sera consulté avec profit par tous nos adhérents.

Notre collègue, M. Louis Breton, inspecteur des Eaux et Forêts à Grenoble, expose dans une lettre adressée au président qu'il a en sa possession une carte du diocèse du Puy d'après Cassini. Cette carte ne lui étant plus utile, il a pensé qu'elle pourrait être placée dans la salle de nos séances et il veut bien s'en dessaisir en notre faveur. Des remerciements seront adressés à M. Breton pour cette délicate et généreuse attention.

Au nombre des ouvrages reçus, le président retient spécialement un mémoire de M. C. Fabre sur *le Sirventès d'Austorc de Segret* dont il loue les qualités et qu'il analysera en détail à la prochaine séance.

Dans les périodiques déposés sur le bureau, une seule mention concerne l'histoire du département, celle consignée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* de 1909 signalant parmi les nouvelles acquisitions des manuscrits de la Bibliothèque nationale des années 1907-08 un registre de reconnaissances consenties à Balthazar Biamer, seigneur du Mazel, paroisse de Tence (1462-1466) contenant au fol. 54 le terrier de Guillaume Bertrand, habitant du Puy, seigneur de la Fare et de la Marade (1528-1530), enregistré sous le numéro 2424 des manuscrits latins.

Recherches sur la radioactivité des sources minérales du Velay. — Les études entreprises depuis plusieurs années en France ou à l'étranger ont montré que les sources minérales possèdent presque toutes les propriétés qui doivent être attribuées soit à la présence de doses infinitésimales de *radium* dissoutes en elles, soit plus généralement à la présence de l'*Émanation*. (On nomme émanation un gaz produit d'une façon continue par les substances telles que le radium et qui jouit d'une partie de leurs propriétés).

Si les recherches poursuivies ont montré que le pouvoir radioactif des sources était un fait général, elles ont conduit aussi à cette conclusion que les sources fortement radioactives étaient très rares.

Les effets thérapeutiques de la *radioactivité* sont trop récents pour pouvoir être jugés en toute rigueur, l'avenir seul dira quelle place elle doit tenir dans la science médicale; mais son rôle dans les études géologiques est déjà considérable et les résultats acquis d'une grande importance.

Il était donc intéressant de faire le bilan de la richesse radioactive des sources minérales de la région. Les vingt sources minérales étudiées comprennent, outre les sources du Velay, les sources de Saint-Laurent-les-Bains, dans l'Ardèche, de Bagnols, dans la Lozère, de Saint-Alban et de Montrond, dans la Loire.

Comme il fallait s'y attendre, toutes possèdent plus ou moins les propriétés dues au radium ou substances analogues. Mais l'une d'elles se place tout à fait à part par sa forte radioactivité : c'est la source des *Estreys*. Son pouvoir radioactif est mesuré par 90, dans l'échelle de Mache. C'est une des plus fortes valeurs trouvées jusqu'ici; elle est due à l'Émanation du radium qui se dégage en très grande abondance de la source. Le gisement géologique

Digitized by Google

des Estreys se distingue nettement de tous les autres gisements d'eaux minérales. Le pouvoir radioactif de cette source doit être emprunté soit à des dégagements gazeux venant des profondeurs de la terre, soit à son passage dans les dépôts tertiaires lacustres, soit à la proximité des basaltes quaternaires. M. Baldit pense qu'il faut chercher dans les argiles tertiaires l'explication de la richesse de la source en émanation.

Enfin dans les dépôts ferrugineux de la source de Bonnefont, notre collègue a mis nettement en évidence la présence du *thorium*, forme rare du groupe des substances radioactives.

M. le président félicite chaleureusement M. Baldit pour ce savant travail essentiellement nouveau et curieux et qui fait le plus grand honneur à son auteur.

A propos des précédentes études météorologiques de M. Baldit, le secrétaire annonce que M. Favier a créé une station pluviométrique à Saint-Paulien.

L' « Adoration des Mages », de Vignon. — M. Gautheron étudie une toile de la sacristie de la Cathédrale représentant l'*Adoration des Mages* et qui est l'œuvre de Claude Vignon le Vieux, né à Tours le 19 mai 1593, mort à Paris le 10 mai 1670. Il était fils de Guillaume Vignon, valet de chambre de Henri III et de Henri IV. Vignon était d'une grande habileté, et comme Sébastien Bourdon, son contemporain, se faisait remarquer par une rapidité de travail extraordinaire. Son œuvre est considérable et plusieurs musées possèdent des œuvres signées de lui. Le musée de Lille conserve notamment une *Adoration des Mages* qu'il serait intéressant de comparer avec la nôtre.

Le tableau de la sacristie de Notre-Dame, dont M. Gautheron fait la description minutieuse et vante l'originalité et les qualités de dessin et de couleur, semble provenir de la collection de Mgr de Béthune, vendue aux enchères par les soins des créanciers de la succession en 1704. A ce propos, il paraît étonnant que les quelques trois ou quatre cents toiles accompagnant l'*Adoration des Mages* n'aient pas laissé de traces ; il doit certainement s'en trouver dans les vieux logis et châteaux du Velay.

La chronique de Charles VII et le Velay. — Dans la chronique de Charles VII publiée par Vallet de Viriville (Paris, 1858), M. Gautheron a relevé quelques mentions se rapportant au Velay. C'est, en 1405, la désignation d'une femme Robinet, du Puy, femme de chambre de M. de Ponthieu ; en 1422, l'envoi au Puy d'Adenet Monvoisin, sergent du Châtelet, pour y recevoir 5.000 livres tournois du Maître de la Monnaie, qui furent remises seulement sur lettres de contrainte, « faute de billion ».

Guida de Rodez et son rôle dans la poésie provençale. — M. Fabre expose sommairement les grandes lignes de l'étude qu'il se propose de consacrer à Guida de Rodez, épouse de Pons IV de Montlaur, qui, ayant vécu à Poqueires, aujourd'hui Vauvert près de Nîmes, pendant trente années, a inspiré la plupart des poètes de son époque. Sa vie étant inconnue jusqu'à présent aux provençalistes, ceux-ci ont commis à son sujet une foule d'erreurs qu'il importe de relever non seulement dans l'intérêt des études provençales

Digitized by Google

mais dans celui de notre histoire locale. La question sera reprise à une prochaine séance.

Les fouilles de Brunelet. — En l'absence de M. Fourier, qui rendra lui-même compte de sa mission, le secrétaire donne quelques renseignements sur les fouilles de Brunelet et montre que les premiers résultats semblent autoriser l'hypothèse de la présence, pendant l'occupation romaine, d'un poste ou vigie sur ce point culminant. Les tuiles à rebords déterrées et en en assez bel état de conservation sont particulièrement concluantes.

M. Albert Baldit fait observer à cet égard que les tuiles gardent l'aimentation de leur cuisson et que cette aimentation permet de connaître approximativement la date de leur confection.

Le gibet de Ronzon. — La détermination de l'emplacement précis où s'élevaient les fourches patibulaires sur le plateau de Ronzon, la découverte récente de crochets en fer servant à amarrer les chaînes de ce gibet, l'exhumation de cadavres au pied de la butte dominant la montagne, face à la ville, au cours de travaux exécutés par M. A. Canard dans sa propriété, rappellent l'attention sur les sinistres souvenirs de l'époque où les exécutions capitales se faisaient en cet endroit.

Les consuls, responsables du soulèvement de la commune contre l'évêque Guillaume de la Roue, y furent pendus le 15 juin 1277 et en 1353 Gérenton Albin, assassin du bailli J. de Prohet, y subit aussi le suprême châtiment. Au xve siècle, des potences, des piloris furent élevés en ville dans les principaux quartiers, mais en 1548, à l'occasion des Grands Jours, le gibet fut reconstruit à quatre piliers au lieu de trois qu'il en comptait précédemment, avant d'être abattu, le 8 janvier 1522, par un vent austral terrible qui jeta bas les boiseries, cependant assujetties dans le mortier, ainsi qu'un pauvre pendu qui s'y balançait. Pendant les guerres de Religion, l'échafaud servant de point de mire à l'artillerie royaliste, dirigée par l'ermite du Collet, on fit démolir (août 1562) le macabre édifice qui n'était d'ailleurs plus guère employé depuis que l'on fustigeait et rôtissait les hérétiques au Martouret ou que les exécutions étaient satisfaites en effigie par les soins du bourreau.

Au xviie siècle, on restaura pour la dernière fois, probablement, les fourches de Ronzon et nous savons par le prix-fait signé par les juges de la sénéchaussée, et Etienne Cuoq, maçon, le 14 août 1612, que la construction avait quinze pieds de hauteur hors des fondations, deux pieds d'épaisseur, « avec quatre arbres cheyne au plus haut enchassés aux pilles de largeur d'un pied et d'un pan de hauteur, lesdites pilles à pierre blanche. » Le gibet était en outre orné des armoiries du Roi.

A dater de ce moment, l'histoire du sombre appareil dont Médicis disait qu'il était « découration de vraye justice » paraît terminée ; il n'en est plus question dans les documents et les chroniques. L'estrapade de Saint-Gilles (1629) avait pris sa place.

Conférences et Bulletin trimestriel. — Le président donne à l'assemblée quelques renseignements sur les conférences organisées pour cet hiver et fournit des indications sur la composition du Bulletin trimestriel, organe his-

Digitized by Google

orique, scientifique, littéraire et artistique de la Société dont le premier uméro paraîtra en janvier 1911.

Le secrétaire général

ULYSSE ROUCHON.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1910

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Correspondance. — Dans les périodiques reçus, M. le Président relève une subvention de 100 fr. accordée par le Touring-Club « pour l'amélioration du chemin d'accès au lac de Saint-Front, but d'excursion des plus connus et des plus intéressants de la Haute-Loire ». Cette subvention est annoncée dans la Revue mensuelle du T. C. F. de novembre.

Bibliographie. — *Le Sirventès d'Austorc de Segret.* — M. Jacotin donne lecture de la note suivante :

« Notre confrère, M. C. Fabre, vient d'enrichir ses belles études sur les troubadours d'une nouvelle et substantielle notice consacrée au *Sirventès d'Austorc de Segret*, que M. Chabaneau a proposé d'identifier avec Austorge de Montaigu, abbé de Saint-Michel de Séguret du Puy. Grâce à d'heureuses investigations, M. Fabre est non seulement parvenu à nous donner un texte définitif de ce beau sirventès, mais, de plus, à lui assurer une date certaine (1273) et à dégager de leurs obscurités les personnages que le poète a voulu flétrir dans sa vigoureuse satire. Le seul point qui reste encore à élucider d'une façon certaine serait d'établir, autrement que par de lointaines analogies de nom, l'origine de ce troubadour, car, malgré l'autorité qui s'attache à la renommée scientifique du regretté Chabaneau, il est impossible, avec les éléments critiques dont on dispose, d'établir avec certitude qu'Austorge de Segret doit se confondre avec Austorge de Montaigu. M. Fabre a envisagé cette question délicate avec une sage réserve et, pour notre part, nous ne saurions trop l'en louer, car nous ne voyons aucune raison plausible d'assigner une extraction différente aux membres de la famille de Montaigu qui ont occupé, aux mêmes époques, des dignités dans les églises du Puy et de Brioude. Or, dit M. Fabre, « la version de Chaba-

Digitized by Google

neau » ne peut être « presque certaine » que si l'on arrive à démontrer que Montaigu « était une localité de la Bigorre ou de la Guienne anglaise ». Donc, jusqu'à ce que des documents authentiques nous démontrent notre erreur, nous persistons à penser que l'abbé de Séguret dont il s'agit appartenait à la maison de Montaigu-le-Blanc. Ses origines auvergnates expliquent la confiance que le vicomte Armand V de Polignac lui avait témoignée, en le désignant, dans son testament du 5 mai 1272, avec un certain Garin de Montaigu et d'autres, comme tuteur de ses enfants mineurs. Au moyen âge, c'était une mission que l'on confiait surtout à ses parents, alliés ou amis, anciens et éprouvés, et nous ne voyons pas les raisons pour lesquelles ce vicomte de Polignac se serait soustrait à un usage constant, en faveur d'un homme d'église venu d'un pays lointain et ignoré. »

Les derniers seigneurs de Meyronne et de Vernassal.— *Mme de Serilly dans la Haute-Loire en 1795.* — Par son mariage avec Marie-Josephe-Pauline de Rochemonteix, le 23 mars 1762, Jean-Baptiste-Nicolas-Benoit Thomas, marquis de Dommengeville, baron de Mareuil, vicomte d'Ay et d'Avenay, seigneur de Chevilly, maréchal de camp des armées du Roi, devint seigneur de Meyronne, en Gévaudan, et de Vernassal, en Auvergne.

A sa mort, survenue le 29 août 1774, ces terres passèrent à son fils Jean-Baptiste-Thomas, lieutenant au régiment de la Marche-cavalerie, puis capitaine en 1791, qui fut guillotiné le 24 mai 1794. Ses biens, après sa condamnation à mort, furent saisis par la nation et mis en vente. Mme de Serilly, sa sœur et son héritière, obtint, en exécution de la loi du 21 prairial, la restitution, par un arrêté du département de la Haute-Loire du 9 fructidor an III (27 juillet 1795), de Vernassal et de Meyronne.

A cette occasion, Mme de Serilly vint dans la Haute-Loire et ce sont les péripéties de ce voyage que M. le comte de Dienne a eu l'heureuse idée de raconter à l'aide de correspondances intéressantes datées du Puy et de Brioude, qui lui ont été communiquées par le marquis de Pange et M. Paul Le Blanc.

Il en a profité pour évoquer en un tableau largement traité la société où vivait son héroïne avant les dures épreuves de la Révolution et retracer une existence qui fut celle d'une femme de tête rompue aux affaires. Cette savante étude, par les nombreux renseignements qu'elle contient, par les pièces inédites qu'elle met au jour, mérite que nous la considérions comme une contribution des plus curieuses à l'histoire de la Révolution dans le département et à ce titre, elle a sa place indiquée dans nos Mémoires où elle sera imprimée.

Les fouilles de Brunelet. — M. Guillaume Fourier rend compte des fouilles entreprises sous sa direction par M. Offeuvre le 23 octobre dernier, au point culminant de la montagne sur lequel avaient été déjà recueillis le 4 juillet 1909 une monnaie romaine de Claude II le Gothique et des fragments de tuiles remontant à la période néolithique.

Une petite tranchée de 0 m. 50 à 0 m. 70 de profondeur, dirigée de l'Ouest à l'Est, a été commencée.

Digitized by Google

Dès les premiers coups de pioche il a été exhumé :

1° Beaucoup de fragments de tuiles romaines à rebords, notamment une grande tuile non entière mais qui a encore 0 m. 40 de longueur environ.

2° Des débris de poterie romaine commune.

3° Quelques menus fragments d'ossements d'animaux.

4° Un fragment d'enduit en mortier fin, sur lequel il existe une peinture rouge, comme on en trouve dans toutes les ruines d'habitation gallo-romaine. Ce faible débris a une grande importance; c'est une pièce à conviction qui suffit à elle seule pour démontrer qu'il a existé au sommet du mont Brunelet une construction en maçonnerie, seule susceptible de recevoir un enduit en mortier, et par conséquent bâtie en vue d'une longue durée, car une habitation passagère n'aurait été édifiée qu'en bois sur lequel ne pouvait s'appliquer du mortier. D'un autre côté, la présence de tuiles seules ne peut déterminer le genre de construction, les baraquements en bois aussi bien que les maisons en pierres étant recouverts de tuiles.

5° Des morceaux de mortier.

6° Une base de mur, avec restes de mortier, rencontrée à environ 0 m. 60 de profondeur, et n'ayant plus que deux et trois assises. Une tranchée ébauchée suivant ce mur, orienté à peu près du Nord au Sud, n'a pas encore donné de résultat. Il a semblé à notre collègue qu'on se trouvait en présence des dernières assises d'une fondation dont la partie supérieure a été détruite par quelques travaux anciens. D'ailleurs ce point culminant très exigü n'a pu que s'abaisser sous l'influence des intempéries; aucun élément ne pouvait l'exhausser comme le sol primitif de nos villes ou villas gallo-romaines, qui se trouve plus ou moins profondément enterré aujourd'hui.

L'examen minutieux du sol fait le 4 juillet 1909, lors de la première exploration, avait convaincu M. Fourier qu'il y avait existé un poste-vigie très ancien et en dernier lieu sûrement gallo-romain. Les faibles sondages du 23 octobre dernier suffisent pour en donner la certitude. D'un autre côté les fragments de poteries en fournissent aussi la preuve attendu qu'aucun débris de poterie de luxe, soit samienne ou autre, n'a été rencontré, mais seulement de la poterie commune, laquelle certainement était seule à l'usage des soldats légionnaires.

Les fouilles seront continuées dès que la température le permettra.

Bibliographie des travaux d'Henry Mosnier. — En une brève introduction, le secrétaire explique pourquoi il lui a paru juste et utile de dresser la bibliographie des travaux d'Henry Mosnier. Il retrace à grands traits la vie de notre distingué compatriote, ravi trop tôt à l'estime de nombreux amis restés inconsolables de la perte si prématurée d'un homme dont les qualités de cœur égalaient les dons de l'esprit.

Après avoir rappelé les discours prononcés sur sa tombe, le 15 mars 1898, à Frugières, célébrant tous la sympathie qu'inspirait l'homme privé, le respect dont était entouré le magistrat, le secrétaire s'attache spécialement à montrer la valeur du savant qui a tenu une place importante dans cette lignée éminente d'hommes distingués dont le laborieux effort a réussi en

Digitized by Google

ces cinquante dernières années à extraire des parchemins et des dossiers les principaux titres de l'histoire locale et à faire revivre impartialement, rigoureusement, les principaux épisodes de la vie de nos pères à travers les siècles.

Il n'est pas possible d'étudier le passé du Velay et de l'Auvergne, de s'en former une idée d'ensemble convenable, sans avoir en main les livres d'Henry Mosnier, sans consulter la série nombreuse de ses articles. La bibliographie sera un guide ; elle montrera l'importance, la diversité de l'œuvre et sa riche contribution à l'Histoire de notre pays.

Candidatures. — MM. le docteur Durand, Magne-Achard et Marius Versepuy sont présentés en qualité de membres résidents. Scrutin à un mois.

ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Ordonnance de Joachim d'Estaing, évêque de Saint-Flour, autorisant des quêtes pour l'entretien de la cathédrale du Puy (1725).

La très auguste sainte chapelle angelique Notre-Dame du Puy en Velay, consacrée par les Anges, où l'on prie Dieu pour les vivans et pour les morts spécialement pour les Agonisans.

A tous les Fidèles, Chrétiens qui ces présentes verront, Salut et Benediction Apostolique. Considerant la foiblesse et la fragilité humaine, la rigueur du sévere Jugement de Dieu, desirant l'augmentation de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, et ému de la Charité à élargir les celestes Trésors de la dévote et miraculeuse Chapelle Angelique Notre-Dame du Puy; Sa Sainteté a confirmé les Privileges que ses Prédecesseurs Papes Nicolas IV, Clement IV, Alexandre III, Innocent VII, Gregoire XI et occupant la Chaire Saint Pierre, avoient concedé à la veüe des Miracles que Dieu opere par les merites et intercessions de Notre-Dame du Puy avec remission des pechez.

Il est concedé à tous les Fidèles qui seront reçûs ou feront recevoir en ladite Confrerie qui seront bien contrits, confessez et communiez à leur premiere commodité, et diront devotement cinq fois le *Pater noster* et l'*Ave Maria* le jour de leur enregistrement en ladite Confrerie, gagneront Indulgence Pleniere et remission de leurs pechez, participeront lesdits Confreres et Confreresses, Bienfaiteurs, à toutes les Messes, Prieres et bonnes œuvres de ce saint lieu.

Item. Toutes les fois que le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge se rencontre le Vendredy-Saint, il y-a Jubilé à ladite Chapelle, que tous lesdits Confreres et Confreresses pourront le gagner en se confessant et communiant pendant l'Octave, et après la Communion visiteront trois Stations, diront devant chacune sept fois le *Pater noster* et l'*Ave Maria* à l'honneur des sept douleurs qu'endura la Sainte Vierge au pied de la Croix.

Digitized by Google

Abregé des Miracles qui se font journellement par l'intercession de Nostre-Dame du Puy.

Catherine Massot fille d'Antoine et Marie Enjalbert ayant demeuré aveugle et paralitique pendant long-tems, par les suites d'une grande maladie ; elle avoit une grande devotion à la Sainte Vierge du Puy, elle se fit transporter à ladite Eglise, fit celebrer une grande Messe; elle se confessa à la Communion se leva d'elle-même, Dieu luy remit sa parfaite vüe et santé. Elle rendit ses actions de graces à Dieu et à la Sainte Vierge et y offrit ces presens.

Item. Michel de Troye, Gentil-Homme de Meaux, fit vœu pour son Epouse à Notre Dame du Puy, laquelle ayant passé l'espace de huit jours dans les souffrances des accoûches, sans pouvoir se délivrer; après plusieurs travaux elle accoucha d'un enfant mort, dont elle était grandement affligée; Elle redoubla le vœu de son Epoux pour son Enfant, fit dire une Messe à l'honneur de Nôtre-Dame du Puy, pendant la Messe l'Enfant ressuscita, reçût le Baptême et vécût vingt-cinq heures : ainsi qu'il fût dûëment verifié, et plusieurs autres Miracles qui se font continuellement à ladite Sainte Chapelle, comme des Muets et des Sourds, des Estropiez, des Possedez et obscedez qui ont obtenu la parfaite guérison.

Plusieurs Saints Personnages ont fait état de la devote et miraculeuse Image de Nôtre-Dame du Puy, et l'ont visitée, comme Saint Robert, Saint Andelme Abbé de Clugny, Saint Dominique, Saint Vincent Ferrier, Saint Antoine de Padouë, Saint Hugues Evêque de Grenoble, le Roy Saint Louis, lequel a transporté en France l'Image miraculeuse de Nôtre-Dame du Puy, après l'avoir recouvrée d'entre les mains du Grand Sultan de Babilone, après avoir conquis la Terre-Sainte : Et divers de nos Rois ont visité cette Sainte Chapelle; comme seroient Philippe, Auguste, successeur de Louis VII. Philippe le Hardi fils de Saint Louïs, Philippe le Bel et divers autres, lesquels après y avoit (*sic*) leurs devotions et quelques dons ont confirmé les Privilèges cy-dessus.

Vous serez avertis que le Procureur ou Commis de la Presente Quête, passeront un jour de la semaine pour recevoir vos Charitez, à l'assistance des Marguilliers des Paroisses, que chacun est prié de faire part de leurs biens pour l'entretien des divins Offices et reparations de ladite Chapelle, et Dieu en rendra le centuple.

Joachim Joseph d'Estaing, par la grace de Dieu et du Saint Siege Apostolique, Evêque et Seigneur de Saint-Flour, Conseiller du Roy en tous ses Conseils; A tous ceux qui verront ces presentes, salut : Nous Mandons à tous Archiprêtres, Curez et Vicaires de notre Diocèse, que lors-

Digitized by Google

que le Procureur de la Sainte Chapelle de Nôtre-Dame du Puy en Velay se presentera à eux pour faire la Quête : Ils le reçoivent benignement, et qu'ils le recommandent aux Charitez des Fideles de leur Paroisse au Prône de la Grand Messe. Ces Presentes valables pour six mois. Donné à Saint-Flour, en nôtre Palais Episcopal sous nôtre Seing et Sceau, et contre-Seing de nôtre Secretaire, le vingt-troisième Mars mil sept cens vingt-cinq. Signé, Joachim Joseph Evêque et Seigneur de Saint-Flour.

Par Commandement de mondit Seigneur. Juery, Secretaire.

(Communication de M. Paul Le Blanc.)

Le Secrétaire général gérant,

ULYSSE ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, BOULEVARD LCARNOT, 23.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES NOELS VELLAVES

Mesdames, Messieurs,

Une courte légende me paraît tout indiquée dans une causerie sur les Noëls vellaves. Je me permettrai donc de vous narrer un de ces vieux contes d'aïeules dont le charme et la saveur évoquent le mystère des « veillades » et des « couveji ». C'est une légende très ancienne, infiniment ancienne, comme toutes les légendes, et dont l'authenticité n'est pas plus discutable que celles des contes où paraissaient les « dracs », les fées et les lutins... Quelques vieux, quelques vieilles vous assureront avoir autrefois aperçu bien souvent le nain malicieusement perché au bord d'un chaume ; d'autres affirmeront avoir entendu à diverses reprises le ricanement moqueur du lutin caché dans les haies..... d'autres enfin vous assureront aussi que jadis de vieilles gens avaient certainement connu les deux héroïnes de mon conte.....

Il y avait donc un roi et une reine qui n'avaient point d'enfant.... Cela chagrinait beaucoup Sa Majesté le roi que préoccupait fort la question d'un successeur à la couronne... Nos souverains d'ailleurs s'étaient épuisés en vœux de toutes sortes mais le ciel inexorablement obstiné ne leur envoyait toujours point de progéniture! Or, un beau jour des hérauts d'armes annoncèrent au peuple à grand fracas que Dieu avait enfin daigné donner un héritier au trône. Prince ou princesse? Ce furent deux charmantes jumelles.

Je vous laisse à deviner la joie du roi et de la reine. Elles furent gâtées, choyées, dorlotées... enfin aussi mal élevées que possible. L'une d'elles chantait toujours ce pendant que l'autre toujours dansait et la première fut appelée *Chanson*, comme l'on dit chez

Digitized by Google

nous Madelon, Louison, Margothon, Mion... et l'autre *Bourréïo*, comme l'on dit en Provence Mireïo.

Or, nos deux petites princesses, au grand mécontentement de précepteurs rigides et du roi lui-même, aimaient à s'éloigner du château et à s'en aller danser ou chanter parmi les paysans. Elles s'asseyaient volontiers à leur table et prenaient plaisir à partager avec eux le pain de seigle et leurs « pompes » blanches... Leur popularité allait sans cesse grandissante...

Tant et si bien qu'un jour, le roi, leur père, outré d'un libéralisme aussi démocratique, les chassa du royaume, interdisant à tous ses sujets sous peine de mort de donner asile aux deux princesses exilées.

Voici donc Chanson et Bourreïo s'en allant côte à côte sur la grand'route. Elles arrivent un soir devant une pauvre cabane abandonnée... Elles entrent... Or, elles aperçurent, couchée dans l'ombre, une pauvre vieille à demi-morte de faim et de froidure.

Toutes deux s'efforcèrent de ranimer la moribonde qui, insensiblement, revint à elle... Puis Chanson se mit à chanter, Bourréïo à danser et la vieille, dans l'espoir des beaux jours futurs, des joies possibles et probables, se ranima peu à peu et prit courage... Et lorsqu'au jour nos deux petites princesses voulurent continuer leur route elles ne virent plus la vieille femme mais une jolie fée éblouissante et radieuse qui, s'approchant de nos deux exilées, leur dit en souriant :

« Allez !... allez toutes deux par la grand'route, portez partout « la gaieté, portez partout la joie... semez le bonheur et semez « le rire... On vous chasse d'un royaume?... je vous donne le « monde.... par les monts, par la plaine toi, Chanson, chante — « et toi, Bourréïo, danse... »

Et c'est ainsi, d'après cette vieille légende, que naquirent notre Chanson et notre Bourrée. Nos deux princesses sont toujours du même libéralisme, elles aiment toujours à partager le pain du paysan et bien qu'elles portent coiffes de dentelles, cotillon de laine et sabots de bois blanc, on reconnaît facilement leur mystérieuse et illustre naissance car leur âme sensible est fragile comme celle d'une fleur merveilleuse. Toutes deux ont conservé le charme particulier de leur origine : elles sont auvergnates d'âme et françaises de cœur...

Digitized by Google

Mais la légende ne s'arrête point là... une légende véritable ne doit jamais finir, la nôtre est éternelle.

Le ciel, empli de miséricorde pour ceux et celles qui sèment sur terre le bonheur et la joie, bénit nos deux gentilles princesses qui eurent une postérité innombrable, immortelle...

De Bourréïo naquirent *Montagnardes* et *Gognades*... enfants terribles, exhubérantes d'entrain, débordantes de santé et de joviale humeur...

De Chanson naquirent les *Mais* charmants, les *Réveillez* langoureux, les *Pastourelles* et les *Noëls* enfin.

J'arrête ici, si vous le voulez bien, ma légende et j'en arrive ainsi à vous parler des Noëls, enfants ou petits enfants de la princesse Chanson, neveux ou petits-neveux de la princesse Bourréïo.

Si les chants populaires sont aussi anciens que l'humanité, les Noëls sont très probablement les plus anciens parmi les chants populaires.

Le mystère de la Nativité fut un sujet fécond où bardes et troubadours puisèrent les motifs et les thèmes de leurs joyeuses inspirations. Cette adorable maternité d'une vierge était en effet un mystère troublant rempli d'une grâce très pure et d'un charme vraiment délicat.

Ne pensez-vous point d'ailleurs, comme moi, que l'acte même de l'enfantement de la femme a en soi quelque chose de très mystérieux, de presque divin ? Je ne vous parle point seulement de la Nativité de Jésus mais de la maternité terrestre et ... courante. Une âme nouvelle venant on ne sait d'où et créée dans la souffrance d'une jeune mère... c'est une chose éminemment symbolique, essentiellement divine. Tous les exemples plus ou moins légendaires de procréations que nous fournit l'histoire de l'humanité sont toujours actes des dieux ou de Dieu le Père : Adam sortant du limon divinement pétri... ; chez les Grecs, Pallas sortant armée du cerveau du tout puissant Jupiter ; le grand Indra donnant la vie aux singes magnanimes de la Ramayana dans la mythologie indoue...

Digitized by Google

La femme a donc conservé dans la vie cet acte adorable de maternité et de procréation qui l'auréole d'un nimbe mystérieux presque divin.

Dans la naissance de l'Enfant Jésus, le charme de la maternité se trouvait être particulièrement augmenté par suite de la pureté de la Vierge, de la divinité de son enfant. De plus, l'histoire miraculeuse de cette naissance, les légendes qui s'y rattachent, le cadre même où se passe l'action... tout cela contribue à envelopper cet événement d'une troublante et indéfinissable lumière d'où jaillit et rayonne une grâce intarissable.

A cette source merveilleuse, comme à l'Hippocrène de la Mythologie grecque, poètes et chansonniers vinrent puiser et leurs productions naïves, puériles, charmantes, satiriques ou grivoises obtinrent des succès d'autant plus vivaces, d'autant plus considérables que l'imagination populaire était particulièrement frappée par le charme simple mais puissamment mystérieux de cette naissance; et ces chansons, complaintes ou cantiques se gravaient dans les mémoires et se perpétraient d'âges en âges, de générations en générations.

Au moyen âge, ce fut une magnifique floraison de Noëls vraiment curieux dont le charme à la fois simple et vivace contribuait à rendre immortels ces vieux et pieux refrains. On les chanta des siècles durant; les vieillards, les apprenant aux jeunes, les aïeuls les donnant aux enfants comme un legs précieux et rare... et ces Noëls demeuraient vivaces se riant du temps, ils faisaient partie du patrimoine des générations nouvelles, restant comme un vieux meuble, comme un vieux souvenir, non seulement dans la famille mais dans le cœur...

Et leur oubli même ne date pas de très loin... Le fameux Noël d'Adam leur porta un coup mortel, provoquant une soudaine et innombrable éclosion de Noëls profanes qui, pour la plupart, n'ont absolument aucun charme, absolument aucun mérite.

Rien ne vaut en effet ces vieux Noëls qui ont une âme troublante comme celle d'un parfum. Ce sont d'exquises fleurs écloses parmi l'odorant bouquet musical que nous offre le folklore.

Les Noëls vellaves ont des paroles simples, très simples. Il est toujours question de bergers, d'étable... du bœuf et de l'âne,

Digitized by Google

NOEL DU PAUVRE PÂTRE (1)

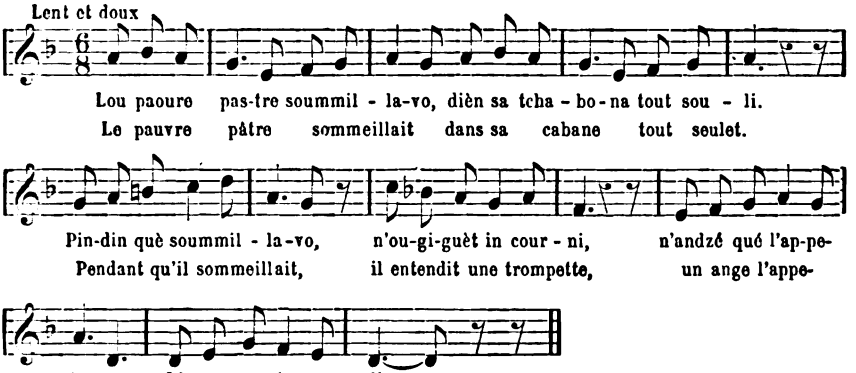

II

— « Iéou, chèi un andzè que t'appelle,
Lèvo d'atti, quouèi pro dzadiu ;
Laïsso quella tchabona,
N'aï pas pèou dèis lou !
Quitta quella tchabona,
Ane laïssa vou tout ! »

III

— « Que faréï iéou, ô mon boun andzè,
D'abandounna tu moun troupè ?
Le lou ni dévourable,
Mandzaïo quaouque agnè,
Iéou che le risponsable
De touta moun troupè. »

IV

— « A què'sta neuou n'y santifiado,
Jésus que naï ou garia tout ;
Quitta quella tchabona,
N'aïe pas pèou déi lou !
Quitta quelle tchabona,
Ane, laïssa vou tout ! »

V

— « Que diréï iéou, ô mon boun andzè ?
Que faréï iéou quand lè charéi ?
Iéou que nin sabe guaïré,
Chèï in paoure annoussint,
Dizza couma tseu faïre,
Ou fareï bravamint. »

VI

— « Quan tiu cheras dedièn l'establo,
Te tcheüdra bouta ia dsanous.
Diro : « Jésus aïmablo,
Eï de respè per vous ;
Chè le Diéou véritablo
N'y a pas d'aoutre que vous ! »

II

— « Je suis un ange qui t'appelle,
Lève-toi, c'est assez dormi ;
Quitte cette cabane,
N'aie pas peur du loup !
Quitte cette cabane,
Allons ! laisse-là tout ! »

III

— « Que ferai-je, ô mon bon ange,
D'abandonner tout mon troupeau !
Le loup est féroce,
Il mangerait quelque agneau,
Je suis responsable
De tout mon troupeau. »

IV

— « Cette nuit est sanctifiée,
Jésus qui nait a soin de tout ;
Quitte cette cabane,
N'aie pas peur du loup !
Quitte cette cabane,
Allons, laisse-là tout ! »

V

— « Que dirai-je, ô mon bon ange ?
Que ferai-je quand j'y serai ?
Moi, je ne suis pas grand'chose,
Je suis un pauvre innocent,
Dites ce qu'il faut faire,
Je le ferai bravement. »

VI

— Quand tu seras dans l'étable :
Il faudra te mettre à genoux.
Dire : « Jésus aimable,
J'ai du respect pour vous ;
Vous êtes le Dieu véritable,
Il n'y en a pas d'autre que vous ! »

(1) Extrait de *Velay et Auvergne*, in-8°, Le Puy, R. Marchessou, pp. 332-3.

Digitized by Google

évidemment... c'est d'une poésie naïve à la portée de tous mais cela est émouvant quand même.

Quelques uns d'entr'eux présentent parfois plusieurs versions légèrement différentes. Voici précisément un *Noël du Pâtre* que l'on retrouve quelque peu modifié dans l'ouvrage *Velay et Auvergne* de M. R. Marchessou.

Permettez-moi, avant cette audition, d'exprimer mes sensibles remerciements à l'aimable président de l'*Orphéon du Velay* à qui je dois le très précieux concours des jolies voix que vous allez entendre.

Je profite de cette parenthèse pour exprimer mes remerciements à M. Rossary grâce auquel j'ai pu avoir le chœur d'enfants que nous entendrons dans un instant.

Je dois enfin exprimer aussi ma reconnaissance à une très gracieuse personne qui a organisé toute la partie « audition », c'est-à-dire toute la partie intéressante et artistique de cette conférence... Mais, par discrétion, je ne dois point faire de personnalité.

Audition du *Noël du Pâtre* (1) par le Chœur d'hommes.

Les paroles sont parfois amusantes. Nous entendrons plus tard une bergère qui « *veut faire la soupe avec du bouillon, pour nourrir la mère et son petit poupon.* » Il est souventes fois question de présents que les bergers veulent offrir à l'enfant Jésus.

Charlot lui porte un agnelet
Son petit-fils un pot de lait
Et deux moineaux dedans leur cage;
Robin lui porte du gâteau,
Et le gros Jean
Et le gros Jean un petit veau!

Mais voici qui est vraiment charmant:

Après avoir fait nos présents
Avec de petits compliments
Autour de lui tous en cadence
Nous lui chanterons le bonsoir
Et lui ferons la révérence.
Adieu poupon
Adieu poupon, jusqu'au revoir!

(1) Noël édité chez Heugel, 2 bis, rue Vivienne, Paris.

Digitized by Google

A côté de ces naïves poésies, d'autres sont de très fines satires. De ce nombre est le Noël vellave : *Dins la sazu jiavada* (Dans la saison gelée) dont on retrouve une version dans le recueil ancien de Noëls du Bourbonnais par Guy-Roparz. Je ne vous donne que la traduction française aussi exacte que j'ai pu la faire, car bien que comprenant le dialecte, je n'ai jamais pu le prononcer sans l'écorcher plus ou moins abominablement. Voici donc le Noël en question.

Dans la saison gelée,
Naquit l'enfant de Dieu
L'étable était chauffée
Par un âne et un bœuf.
Combien d'ânes et de bœufs
Parmi tout le pays,
Combien d'ânes et de bœufs
N'en auraient pas tant fait.

L'enfant criait, pécaïre,
Vivement les deux bêtes
A genou se boutèrent
Et baissèrent (*clionteèrent*) leur tête.
Combien d'ânes et de bœufs
Parmi tout le pays,
Combien d'ânes et de bœufs
N'en auraient pas tant fait.

Et la nuit toute entière
Doucement s'écoula.
Les bêtes la passèrent.
Sans boire et sans manger.
Combien d'ânes et de bœufs
Parmi tout le pays,
Combien d'ânes et de bœufs
N'en auraient pas tant fait.

Comme je le disais plus haut, on retrouve dans la même région différentes versions du même Noël; mais il est encore plus fréquent de retrouver dans plusieurs provinces le même Noël légèrement modifié, légèrement transformé par la tradition orale quant au rythme, quant à la mélodie, quant aux paroles mais dont le fond reste le même.

Digitized by Google

Voici précisément un Noël *C'est le jour de Noël* que l'on retrouve en Périgord, en Haute-Auvergne... et dans plusieurs provinces françaises. Chacune d'elles ajoute la note caractéristique de son terroir... La version de chez nous compte parmi les plus gracieuses.

Audition de *C'est le Jour de Noël* (1), par Madame P. V.

Ces vieux airs du terroir ont, n'est-il pas vrai, une beauté particulière et exquise, surtout lorsqu'ils sont, comme nous venons de l'entendre, si merveilleusement et si gracieusement interprétés.

D'autres Noëls encore nous paraissent risqués tant ils sont naïfs.

A toute époque, dans toutes les provinces, les gens du peuple ont particulièrement pris plaisir à s'en aller, par groupes, de portes en portes pour quêter des œufs, du lard, quelques sous même... Ils ont créé ainsi, multiplié même les occasions de ces quêtes plus ou moins fructueuses, donnant naissance aux multiples et exquises *chansons de quête* où l'on chante la libéralité de ceux qui donnent et où l'on prend à partie, parfois très vivement et fort irrévérencieusement, ceux qui font la sourde oreille :

A la porte des vilains chiens
On ne rapporte jamais rien

dit-on en Basse-Auvergne.

Si vous ne voulez rien donner
Le diable vous emporte
Qu'il vous emporte tous, s'il veut
Car vous n'êtes que des gueux

dit la version la plus convenable d'un *Mai* vellave.

Il est donc naturel que les Noëls eux-mêmes revêtent parfois la forme de ces chansons de quête que le peuple affectionnait tout particulièrement. Voici un *Réveillez* assez curieux que les enfants vont chantant de « couderc » en « couderc » durant la veillée de Noël.

Audition de *Chrétiens, réveillez-vous* (2) par le chœur d'enfants.

(1) Heugel, éditeur.
(2) Id.

Digitized by Google

Il y a aussi les Noëls vellaves de l'abbé Natalis Cordat qui remontent au XVIIe siècle, recueillis et publiés par l'abbé Payrard en 1876 (1).

Bref, il y aurait d'innombrables citations à faire, j'ai choisi celles qui m'ont paru les plus curieuses mais j'en laisse et des meilleures.

*
* *

Au point de vue musical — ici permettez-moi, en passant, de rappeler ma légende— nos vieux Noëls ne peuvent nier leur origine. Fils de la princesse Chanson, ils ont conservé le rythme langoureux et viellé de nos refrains du terroir, de nos pastorales de plein air, de nos berceuses de l'âtre. Ils n'ont point la monotonie un peu triste et plaintive des Noëls bressans ou bretons, ils sont plus larges, plus « plain chant ».

En m'inspirant d'eux et de nos vieilles chansons, j'ai écrit une chanson de veillée *C'est la Noël*, dans laquelle je me suis efforcé de mettre l'empreinte, le cachet d'origine et du crû. Je m'excuse de donner dans cette conférence sur les vieux Noëls une composition personnelle qui n'a certainement point la saveur, ni le parfum d'une fleur véritable du folklore.

Audition de *C'est la Noël* (2) par Madame L. C.

Vous croyez, peut être, avoir entendu mon œuvre ? C'est une erreur ! Je ne la reconnais plus moi-même tant ma gracieuse interprète a mis de charme à nous la chanter et d'art à nous la dire.

A côté de cette influence de la princesse Chanson, les Noëls se souviennent qu'ils sont aussi les neveux de Bourréïo et, est-ce par atavisme, ils ont souvent des rappels de rythmes des airs de danse. Il y a des réminiscences de menuets, de pavanes, de branles ou de brandons, d'autres fois de la bourrée elle-même.

On va vous chanter dans un instant un *Noël naïf* vellave dont le motif évoque les plus exquises de nos danses françaises :

D'où viens-tu, bergère,
D'où viens-tu ?

(1) Freydier, éditeur.
(2) Heugel, éditeur.

Digitized by Google

N'est-ce point le rythme, la cadence de menuets d'antan ? C'est le délicieux souvenir des danses du vieux temps où marquises aux cheveux poudrés montraient, aux révérences, fines chevilles et pieds mignons. Le deuxième motif, légèrement plus gai, plus cadencé, a presque l'allure de nos bourrées. Vous allez en juger par vous-même.

Audition du *Noël Naïf* (1) par Mesdames V. et C.

Mais il existe des Noëls où l'influence des bourrées est beaucoup plus sensible, beaucoup plus profonde. Nous allons précisément en entendre un tout à l'heure. C'est un Noël dialogué qui se chantait il n'y a pas longtemps encore dans la région de Brioude. Vous reconnaîtrez un motif de bourrée vraiment typique dans le 1er thème en 12/8 ou 3/8 que l'on retrouve presque sans aucune transformation dans une bourrée bourbonnaise publiée par Laussedat. Vous remarquerez le 1er motif : le chant des pasteurs... il a l'allure brillante, pimpante, la verve endiablée de nos plus exquises bourrées.

Didza nous queü sé
Et queü vous envoye ?
De ce que nous deïsez
N'avons be grand dzoye !

Le rythme est violemment accusé, martelé comme à grands coups de sabots... on voit « virer » gâs et filles... on entend les talons frapper les cadences et la grelottière accompagner le chant... C'est l'expression de la plus saine, de la plus franche, de la plus naïve gaité champêtre... Cela évoque tout le charme agreste de nos fêtes villageoises et paysannes et ce n'est, certes ! point un morose et maladif tableau !... Cela fleure la lande et le genêt sauvage... il y a des bouffées de sève qui arrivent... il y a des bouffées de vie qui grisent...

Nos bourrées sont d'un entrain si prenant qu'il est tout naturel que nos ancêtres, pour exprimer leur plaisir, les aient employées et s'en soient inspirés pour fêter dans leurs Noëls le

(1) Heugel, éditeur.

Digitized by Google

joyeux événement de la Nativité. Durant cette nuit mystérieuse, pendant cette veillée familiale, autour de l'âtre, on dansait!... et c'est dans ce cadre rustique, dans ce milieu où flottaient encore des refrains de danse qui faisaient vibrer les cuivres accrochés au mur, où les dalles cahotteuses et disjointes résonnaient encore des rythmes bruyamment accusés des bourrées... c'est dans cette atmosphère qu'un Noël a dû prendre naissance et jaillir comme l'explosion de ce que danseurs et danseuses sentaient s'épanouir dans leur cœur....

On écouterait éternellement chanter sans jamais se lasser ces délicieux refrains qui prennent dans la voix si nuancée de mes aimables interprètes une expression plus délicieuse encore.

Mais un conférencier qui, comme moi, n'en est pas un, est toujours plus ou moins fastidieux....

Il existe des enfants gourmands qui, lorsqu'ils ont une tartine commencent à grignotter le pain pour manger, à la fin, toute la confiture. Je vous ai mis au pain sec en vous obligeant à écouter une conférence bien ennuyeuse. Mais je tiens à ce que vous ne partiez point sur une mauvaise impression, je tiens à ce que vous emportiez et conserviez le souvenir charmant des jolies voix des interprètes de nos chansons.

Nous terminerons donc sur le Noël *Levez-vous pasteurs*, qui, à mon avis, est bien l'expression, l'image de notre flore et de notre art musical dans tout ce qu'ils ont de champêtre de simple et couleur locale.

Audition de *Levez-vous pasteurs* (1), par Mesdames V. et C. et le chœur d'hommes.

(1 Heugel, éditeur.

MARIUS VERSEPUY.

Digitized by Google

CHARLES CROZATIER

MESDAMES, MESSIEURS,

Permettez-moi dès l'abord, d'adresser publiquement à toutes les personnes qui ont bien voulu me prêter leur obligeant concours l'expression de ma bien vive gratitude.

Mes remerciements je les dois, à Mlle Louise Mandet, qui n'a pas craint de faire crédit à un inconnu et de lui confier des photographies d'œuvres de Charles Crozatier, ainsi que le superbe et combien précieux portrait de son père, Francisque Mandet ; à Mme veuve Georges Dupré, aux maires du Puy, de Lille, de Nîmes et d'Aiguilhe; aux conservateurs du Musée du Puy, MM. Lascombe, Terrasse et Bernard; aux archivistes, MM. Cayrol, de Freminville et Marclet; aux architectes, peintres et sculpteurs, MM. Martin, Maurin et Gire; à M. le Dr Reynaud, de Saint-Étienne; aux éditeurs de bronzes d'art, Susse frères, connus du monde entier; à l'habile projectionniste, André Boyer, qui s'est très aimablement chargé de faire défiler ce soir les nombreux clichés qui illustrent cette conférence; au photographe Pozzo; à M. Raingo, président de la Chambre syndicale des fabricants de bronzes, à Paris; à M. Justin Godart, l'éloquent conférencier; à M. Grivolat, directeur du Musée de Saint-Étienne; à M. Léon Cortial, la providence des chercheurs et des curieux; à MM. Mazoyer, André Vacheron, Primat, Boudon, Tuja, René Patey, le comte du Tertre; à M. Julien de la Batie, le respecté président de la Société Académique; à mes amis, Charles Champanhac, Henry Martin et André Chovin; au directeur de la Bibliothèque Nationale; à M. Moiroux,

Digitized by Google

le conservateur et l'historien du cimetière du Père-Lachaise; aux secrétaires des mairies du Vigan, de Caen, de Rambouillet et de Nay, sans oublier cette cigale stéphanoise, qui eut nom Maissiat, et qui doit dans les champs élyséens, où je lui envoie mon reconnaissant souvenir, avoir encore sur les lèvres son éternelle chanson.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je regrette d'avoir imprudemment engagé ma parole en acceptant la flatteuse invitation, qui me fut adressée, au nom de la Société scientifique, par son très érudit président M. Antoine Jacotin, et son très intrépide et très distingué secrétaire général, M. Ulysse Rouchon. J'ai grand peur en effet de ne point répondre à la confiance que l'on m'a si généreusement octroyée.

J'aborde pour la première fois la table du conférencier, d'où mon trouble et mon émotion. Ils seront d'autant plus grands, que pour la circonstance, j'ai exhumé un vieil article de Francisque Sarcey, sur l'art de faire une conférence, et que je suis encore sous le coup d'un de ses axiomes : « Un conférencier est un homme à la mer, s'il écrit sa conférence ».

Le sort en est jeté, je me précipite dans l'immensité du gouffre; je n'ai qu'un espoir celui d'être soutenu par l'indulgence et la bienveillance de cette très select assemblée, et par le souvenir de celui dont je dois, ici, évoquer la très glorieuse mémoire.

Je ne connais pas de chose plus exquise que de remémorer les faits et gestes des hommes dont la vie fut une leçon pour leurs concitoyens. Il est doux, en effet, de rappeler ce qu'ils ont été, comment ils vécurent, de les surprendre dans leurs occupations, de chercher à lire dans leurs cœurs et dans leurs œuvres, de pénétrer leur état d'âme et la sensibilité de leur esprit.

Parmi les illustres disparus de notre altière et antique cité, aucun n'a plus de droit à ce culte si troublant et si beau du souvenir que Charles Crozatier, dont Francisque Mandet a tracé une si imposante et si magistrale nécrologie (1).

(1) Voir *Congrès scientifique de France*, 22e session, 1855, tome II, page 709.

Digitized by Google

Et dans un même sentiment de reconnaissance, j'associe ces deux nobles cœurs qui placèrent, comme sur un autel inviolé, au-dessus de tout, Le Puy, leur ville natale.

Aussi, n'était-ce la préoccupation de célébrer à nouveau les vertus de Charles Crozatier, car les morts vont vite, et les générations se succèdent et oublient facilement celles qui les ont précédées, que je n'aurais qu'à cesser de parler, assuré que tout le bien que je pourrai dire de notre compatriote, ne serait en un style ô combien inférieur, qu'un écho affaibli de tous les hosannas de reconnaissance qui s'élevèrent en l'honneur du bienfaiteur de notre cité.

Ch. Crozatier
par Giraud (Mairie du Puy).

La date de la naissance de Charles Crozatier n'est pas nettement établie même par ses plus intimes amis.

Francisque Mandet, le très éminent historiographe vellave, le fait naître en 1795, tandis que le Dr Borie (1), lui assigne l'année 1793 comme date de sa venue en ce monde.

Ces deux dates me semblent l'une et l'autre erronées, et j'en demande très humblement pardon à la mémoire de ses deux biographes, aux écrits desquels je ferai plusieurs emprunts.

Charles Crozatier naquit au Puy en pleine Terreur, par un ensoleillé décadi de ventôse an II de la République, au milieu du bruit des acclamations populaires et des salves d'artillerie.

Ce jour-là, Le Puy était en liesse, toute la ville était dans les rues, où l'on se pressait et où l'on se bousculait pour admirer pour la première fois le cortège de la Déesse Raison, qui se rendait en grande pompe à la cathédrale, qui cessait d'être affectée au culte par arrêté du maire, M. Bertrand, en date du 26 janvier 1794, et qui dès lors se transformait en Temple de la Raison.

(1) Le Dr Constant Borie était le frère de l'avocat Casimir Borie, bâtonnier de l'ordre des avocats du Puy en 1827.

Digitized by Google

Et certes, ce n'était point un banal spectacle que celui qui s'offrit aux yeux de nos ancêtres. Le cortège était formé par toutes les autorités de la ville, le corps municipal venait en tête précédé de gardes nationaux armés de piques, ainsi que de canonniers avec des pièces d'artillerie. Au centre, sur un siège de forme grecque, orné de feuilles de chêne, porté par quatre vigoureux gaillards de la *Société populaire*, trônait la Déesse Raison, représentée par une superbe et plantureuse plébéienne, aux cheveux flottants, casquée du bonnet phrygien, vêtue d'un manteau d'azur, d'une robe en soie blanche, et chaussée du cothurne.

Elle était entourée de nombreuses jeunes filles, le front ceint de couronnes de roses, et qui d'une voix juste et bien disciplinée, chantaient l'hymne à la Raison du poète André Chénier et du musicien Gossec.

Et chose singulière, quand cette procession laïque, où le Maire et deux des principaux notables portaient les bustes de Chalier, de Lepelletier de Saint-Fargeau et de Marat, passa dans la rue du Commerce (1), à quelques pas de là, dans une mansarde de la rue de la Régénération (2), Charles Crozatier venait au monde pendant que l'Institut de musique faisait retentir les échos de sa fanfare guerrière, et que le canon tonnait sur la place de la Liberté (3).

Cette date de 1794 (4), indiquée par M. Vacheron, l'alter ego de Charles Crozatier, et par M. Isidore Hedde, dans son ouvrage *Le Puy d'Anis et le Velay*, doit être tenue pour exacte. Elle m'a du

(1) Rue Raphaël.

(2) Rue du Consulat.

(3) Place du Martouret.

(4) Cette date de la naissance de Charles Crozatier m'a été fournie par M. Maissiat, le rédacteur du catalogue de la bibliothèque de l'érudit M. Chaleyer, le célèbre bibliophile forézien et régional.

Cette note était extraite d'une lettre adressée par M. Vacheron Joseph, demeurant au Puy, boulevard Saint-Louis, n° 55, à M. Chaleyer, au sujet d'une demande de renseignements de ce dernier au sujet de Charles Crozatier, et ainsi conçue :

« Charles Crozatier naquit au Puy, en février 1794 ,le jour même m'a-t-on, dit, où la procession de la Déesse Raison sortit pour la première fois. Sa mère habitait une mansarde de la rue Consulat. Ces renseignements m'ont été fournis par des membres de la famille T..... s mieux placés que quiconque pour être instruits de la naissance de mon ami qui m'avait dit un jour que sa mère qui vivait du produit de son carreau, ne se souvenait plus de la date exacte de sa naissance. Quant à savoir où il fut baptisé, on l'ignore, et on prétend que son acte de naissance fut brûlé sous la Révolution..... »

Digitized by Google

reste été confirmée dernièrement en octobre 1910 par le fils du frère de lait de Charles Crozatier, le nommé François Tallobre, un solide vieillard de 80 ans, qui eut plusieurs fois l'occasion d'approcher Crozatier, et qui m'a déclaré que son père André Tallobre, dit *Le Grenadier*, était né en 1793, et mourut à l'âge de 62 ans le 18 janvier 1855, quelques jours avant Charles Crozatier qui ignora en testant le décès de son frère de lait, ce qui me fit grand tort, ajouta d'un air navré François Tallobre, car j'aurais certainement hérité de la rente que mon oncle (c'est ainsi qu'il désigne Charles Crozatier) laissa à mon père.

J'avoue pourtant que malgré mes nombreuses et actives recherches aux archives du Puy, je n'ai pu trouver aucun acte relatant la naissance de notre compatriote, ni en 1793, 94, 95, ni en 1796, comme l'indique le *Dictionnaire des Arts Industriels*, par Lavin.

Cela n'est point pour surprendre, car pendant toute la Tourmente Révolutionnaire, les erreurs et les omissions furent fréquentes dans la tenue des registres de l'état-civil.

Sitôt remise d'une couche pénible, impuissante en raison de sa santé à nourrir son enfant, la mère de Charles Crozatier le porta en nourrice au village d'Aiguilhe chez un brave cultivateur, le nommé Jean-Louis Tallobre (1), marié en 1788 à Jeanne Bongiraud (2), et dont il eut plusieurs enfants, d'abord : Mathieu Tallobre (3), ensuite André Tallobre (4) dit le Grenadier, blessé à l'œil à Waterloo, et enfin Marie-Anne Tallobre (5).

Après avoir donné à son enfant un dernier baiser, où elle mit tout son cœur, la mère de Crozatier revint seule dans la pauvre mansarde, où elle passa la nuit dans les pleurs, et au petit jour, par un temps livide et chargé de neige, après avoir noué dans un châle de laine effrangé toutes ses hardes, elle s'embarqua pour Paris, chez Olive, à l'auberge du Chapeau-Rouge, dans une lourde

(1) Né en 1748, mort le 2 mai 1818, père nourricier de Charles Crozatier.

(2) Née en 1754, morte le 16 janvier 1819, la mère nourricière de Charles Crozatier.

(3) Dont je n'ai pu retrouver l'état civil.

(4) Né en 1793 en mai ou juin, d'après l'affirmation de son fils, mort le 18 janvier 1855, frère de lait de Charles Crozatier.

(5) Née le 24 thermidor an V, morte le 15 janvier 1820.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHARLES CROZATIER.

Digitized by Google

Turgotine, qui mettait près de quinze journées pour franchir les cent une lieues (1) qui séparaient Le Puy de la capitale.

Les jeunes années de Crozatier s'écoulèrent douces et heureuses. Ses parents nourriciers, dont ses bonnes grâces et sa gentillesse avaient conquis l'affection, l'élevèrent avec leurs enfants dont il se croyait le frère et dont il partageait les jeux et les travaux.

Tous les soirs, dès sa cinquième année, en compagnie de son frère de lait, il gardait les vaches dans le grand pré de l'hôpital situé sur le terroir de Montredon et dont Jean-Louis Tallobre était le laborieux et honnête fermier.

Charles Crozatier grandit libre, s'épanouissant aux baisers du soleil, sans souci de l'école, n'ayant appris de sa mère nourricière que quelques prières et de terrifiantes histoires de revenants.

Aussi en 1802, quel ne fut pas le chagrin de Charles Crozatier, quand on lui apprit que sa mère le réclamait à Paris. Il ne voulut point y croire; pour lui il n'existait qu'une famille celle d'Aiguilhe, et ce fut de force qu'on dut le conduire à la diligence et le confier aux bons soins d'un ecclésiastique, le nommé Tallogros, supérieur des Dominicains de Saint-Laurent, qui depuis longtemps s'intéressait à lui, et qui partait pour Paris.

« Dans cette ville, dit le docteur Borie, il trouva dans sa mère « qui lui était inconnue tant de bonté et de tendresse qu'il ne « tarda pas à l'aimer de toutes les forces de son âme, et dès lors « il n'y eut plus entre ces deux êtres qu'un seul cœur et qu'une « seule pensée. »

Le premier soin de Mme Crozatier, qui était avant tout une femme pratique et qui avait su, grâce à un petit commerce qu'elle avait créé à Paris, se procurer quelques modestes ressources, fut de mettre son fils à l'école.

Ses progrès sont rapides. A douze ans, il remporte les premiers prix aux écoles de la ville de Paris ; à treize ans, il entre dans un atelier de fondeur où il ne reste que quelques mois, de là passe dans un atelier de ciseleur, où l'on ne craint pas (il avait alors seize ans à peine) de lui confier la ciselure de la luxueuse toilette que la ville de Paris offrait à l'Impératrice Marie-Louise.

A dix-huit ans, il suit les leçons du célèbre sculpteur Cartellier,

(1) La lieue était composée de 2,565 toises, et équivalait à 5 kilomètres.

Digitized by Google

et laisse paraître de si précoces dispositions pour la statuaire, que sur les rapports de Lenoir, directeur des Musées impériaux, et de Mérimée, secrétaire perpétuel de l'Ecole spéciale des Beaux Arts, l'Empereur l'exempta du service militaire (1).

Mais, sur les conseils de sa mère, qui préférait l'aisance assurée de l'ouvrier, aux gloires trop éventuelles et trop périlleuses de l'artiste, Crozatier abandonna la sculpture pour entrer dans l'atelier de Brezin le fondeur (2).

Sûr de lui, et dans la véritable voie de sa vocation, notre compatriote s'appliqua à étudier l'alliage des métaux, et à remettre en honneur la *méthode des moules de sable,* qui permet de reproduire aussi souvent qu'on le désire le même modèle, avec la même empreinte.

Chaque jour marquait un nouveau progrès, et Crozatier était sur le chemin de la maîtrise de ce bel art de fondeur, qui, depuis Jean Balthazar Keller, n'avait plus en France de digne représentant.

Dès le début de sa carrière, de 1818 à 1821, ayant à peine de quoi vivre, et pour aider sa mère à tenir leur modeste ménage, il s'exerça à reproduire dans son atelier de la rue du Roule, dont l'installation était des plus misérables, des petites statuettes auxquelles il savait donner une telle patine et un tel air de vétusté, que des antiquaires peu scrupuleux ne craignirent pas maintes fois de vendre comme anciennes.

Voici à ce sujet une anecdote que Crozatier conta à son ami le docteur Borie.

« Un provincial, venu à Paris pour affaires, me fit une visite. Il me trouva au milieu de moules, de plâtre et de glaise. Je venais de fondre une statuette de moyenne grandeur représentant Aphrodite, que j'avais copiée sur un bronze ancien qu'un hasard heureux (3)

(1) Faveur extrêmement rare à cette époque, et dont avait bénéficié également le sculpteur James Pradier en 1812.

(2) Digne continuateur de son maître, le célèbre philanthrope Brezin, Charles Crozatier fut un des fondeurs les plus renommés de son époque qui comptait pourtant des artistes remarquables : Quenel, L. Richard, Eck, Durand, Thiébaut ainé, Soyer et Ingé, Ravrio, Vittoz, Leroy et Denis.

(3) Crozatier fut dès sa jeunesse, tourmenté par l'amour du bibelot. Il aimait à collectionner et fréquentait assidûment l'hôtel Drouot, dont un des commissaires-priseurs, M. Genevoix, était un de ses familiers. La maison de Crozatier était ornée de meubles anciens, d'objets d'art, de statues et de tableaux de maîtres. Que sont

Digitized by Google

m'avait fait découvrir dans une friperie perdue dans un recoin de Paris, et la montrai à mon visiteur. Combien espérez-vous la vendre ? — De 80 à 100 francs, lui répondis-je. — C'est pour rien. Veuillez me la confier, et j'espère en retirer un meilleur parti que vous-même.

« Emu de ma misère, mon interlocuteur prit la statuette, la porta chez le même brocanteur auquel j'avais l'habitude de vendre au rabais mes œuvres, il fit si bien que le marchand crut vraiment que la statue était ancienne, et la paya seize cents francs. Ce fut le plus beau jour de ma vie, ajouta Crozatier, que celui où je portai à ma mère tout cet argent qui était à mes yeux une très grosse fortune, qui me permit de monter mon atelier, et d'acheter les outils les plus indispensables à mon métier de fondeur et de sculpteur. »

Encore une histoire sur le même sujet, narrée par Francisque Mandet.

« Un jour, le duc de....., qui se piquait d'être un connaisseur habile, vint trouver Crozatier à l'apogée de la fortune et de la gloire, et se prit à le quereller, à l'occasion de la figure de *la Jeune Julie* qui se trouve au Louvre, et que venait de fondre Crozatier, prétendant que bien que ce travail fût ce que l'on pouvait faire de plus parfait, il était loin d'approcher le fini des œuvres anciennes.

« Et à l'appui de son dire, le duc sortit de sa poche une statuette, représentant un Neptune armé d'un trident, et déclara l'avoir vu trouver sous ses yeux, dans une fouille faite à Pompeï.

« Crozatier examina longuement l'objet, et se frappant le front, comme si un souvenir venait éclairer d'une lumière soudaine son examen, alla droit à un meuble d'ébène (1) placé près de lui, y prit un modèle en terre à moitié brisé, et d'un air bonhomme dit au duc : J'ai tiré de cette statuette deux exemplaires, et les ai

devenues toutes ces merveilles ? Si quelques unes furent vendues à l'hôtel Drouot, d'autres émigrèrent à Nay (Basses-Pyrénées) où M. Quevreux, le second mari de Mme veuve Crozatier, avait acheté le château de Langladure, laissant comme héritière une dame Robin dont nous n'avons pu découvrir l'adresse, pour avoir quelques renseignements au sujet du mobilier artistique de notre compatriote.

(1) Ce meuble donné au Musée par Mme veuve Crozatier figure dans la salle des dentelles due à la généreuse initiative de M. Théodore Falcon et de ses frères César et Hector Falcon.

Digitized by Google

vendus 150 francs à des marchands Napolitains, et vous, combien l'avez vous payée ? 2.500 francs, répondit atterré le duc, qui, en homme d'esprit, ne tarda pas à comprendre qu'il avait été joué par les chercheurs de Pompeï. »

Mais qu'on se rassure, si quelques marchands indélicats spéculèrent sur les œuvres moulées ou copiées sur l'antique (1) par notre compatriote, on ne put jamais faire un seul reproche à Crozatier, de s'être associé à leur supercherie qu'il réprouvait. Comme Michel-Ange au début de sa carrière, Crozatier eut aussi ses Baldassare.

Déjà s'affermissait le talent du jeune fondeur et sculpteur, son nom était connu et apprécié de tous les hommes de métier, des amateurs éclairés, séduits autant par son talent que par l'aménité de ses manières, se disputaient ses œuvres.

Crozatier, avec sa nature d'une timidité extrême, se livrait pourtant corps et âme, sans façon, dès l'abord, à ceux qui savaient lui plaire, et qui, comme lui, abhorraient la pose et l'affectation.

De taille moyenne, maigre et mis avec recherche, il se vêtit jusqu'à ses derniers jours à la mode des beaux ténébreux de l'époque romantique : habit à larges revers, pantalon à sous-pieds. et resta fidèle à la cravate à trois tours, immortalisée par Alfred de Musset.

Sa physionomie rasée et entourée à la fin de sa vie d'une barbe en collier respirait la bonté, bien que sa lèvre malicieuse sut trouver à l'occasion de cinglantes épigrammes à l'adresse des Turcarets protecteurs des arts, qui les marchandent au poids, et les achètent à la taille.

Son menton proéminent dénotait une énergie peu commune, qu'accentuait encore son œil vif et pénétrant, ce pendant que dans son vaste front, que couronnait une opulente chevelure s'agitait tout un monde de sublimes rêveries.

Sa main aux ongles effilés, le seul souvenir tangible qui nous

(1) Je n'en veux pour preuve qu'une note recopiée sur le catalogue de la vente du fameux *Vivant Denon*, vente qui eut lieu le 15 janvier 1827. La note est ainsi conçue : *Objets copiés ou moulés sur l'antique.*

N° 596. Bronze, statuette, représentant Vénus debout tenant un miroir : Hauteur 3 pouces 10 lignes.

N° 597. Bronze, buste de Mercure placé en saillie sur un champ de forme ronde, diamètre 3 pouces et demi, et en marge de ces deux objets figure le nom de Crozatier.

Digitized by Google

reste, et que son ami et son esclave le Feu, a pour ainsi dire momifiée, comme s'il avait voulu la rendre immortelle, démontre par l'index plus court que l'annulaire, que Crozatier préféra toujours la Gloire à l'Argent; la chiromancie est en concordance avec la réalité.

Main de Crozatier (Musée Crozatier du Puy).

A ce propos, que l'on me permette une modeste observation. Il serait grand temps, que le moulage en bronze de la main de Crozatier (1) par lui-même, abandonnât la vitrine la moins en vue de notre Musée, pour apparaître enfin, *Elle*, cette main si généreuse, à une place d'honneur, comme dans une apothéose.

Il ne manquait plus à notre compatriote qu'une occasion pour franchir le cercle encore restreint de ses admirateurs.

Charles Crozatier, par une chance inespérée, ne tarda pas à la trouver, dans l'ardent désir qu'avait alors le gouvernement de la Restauration de reproduire par le bronze les chefs-d'œuvre de l'antiquité jadis conquis par la France Impériale, et que Canova, l'emballeur du Pape, avait rendus à sa patrie, sous la pression des baïonnettes étrangères.

On confia donc à notre compatriote le soin d'aller en Italie

(1) Don de Mme veuve Crozatier, qui ajouta généreusement 28.000 francs à la somme de 100,000 francs déjà donnée par Crozatier pour l'édification, du Musée qui porte son nom.

Digitized by Google

mouler et copier (1) les statues qui faisaient à l'époque Napoléonienne l'orgueil du Musée du Louvre et de certaines de nos places publiques.

Une telle mission ne pouvait flatter davantage l'amour-propre de Crozatier, et c'est le cœur plein de joie et d'espérance qu'il gagna la radieuse Italie.

Voir Rome, n'est-ce pas le désir de tous les artistes ! Rome, mot magique... ville unique dans l'Univers, ville deux fois sainte, où l'Antiquité païenne et la religion du Christ ont entassé tant de merveilles, et que le génie humain s'est épuisé à embellir, depuis Tarquin le Superbe jusqu'à nos jours.

Grâce aux lettres de royale recommandation que possédait Crozatier, toutes les portes des Musées, des galeries et du solennel Vatican, aux onze mille chambres, s'ouvrirent d'elles-mêmes devant lui, et il n'eut plus qu'à puiser à pleines mains à la source même du Grand Art.

Son séjour en Italie dura près de deux ans, et ce ne fut qu'un rêve artistique ininterrompu, qui remplit ses yeux d'idéales visions. Comme certaines idoles hindoues, Crozatier eut souhaité d'avoir une multitude de bras, pour pouvoir recopier toutes les somptuosités qui l'éblouissaient, et qui étaient comme un colossal poème dressé par l'antiquité à la gloire de la Femme, et l'éloquente affirmation de la phrase de Milton, qui veut que l'homme soit l'apprentissage du Créateur, son coup d'essai, et la femme son chef-d'œuvre.

Pour la femme en effet, l'art grec et romain eurent un culte sacré, et tous deux en firent un symbole de la vie, dans ce qu'elle a de plus sublime, et de plus fécond, l'Amour et la Gloire.

Crozatier se ressentit toujours de cette influence, et il fut au sens le plus noble du mot, un féministe.

A côté des œuvres officielles et froides que sa main était tenue d'exécuter, il s'évadait de la triste réalité, et reproduisait à l'heure où chantait sa fantaisie la beauté et le charme des corps féminins et des scènes de la plus luxuriante mythologie, suivant l'expres-

(1) Au commencement du XIXe siècle, l'art du fondeur qui avait décliné depuis Louis XIV n'existait plus. A part Brezin qui avait une certaine réputation, personne n'était capable de fondre ces statues colossales ou ces œuvres monumentales nécessaires pour conserver à la postérité, les œuvres d'art qui font l'orgueil d'une nation.

Digitized by Google

sion même de Francisque Mandet. « Crozatier, ajoute son biographe, repoussa toujours avec effroi et avec dégoût, les têtes malencontreuses et farouches, les torses noueux et convulsifs. Il se plaisait aux visages riants, aux contours suaves et délicats, aux Amours du chevalier Bernin, aux Génies ailés de François Flamand, aux Grâces et aux bacchantes de Clodion et de Canova, aux nymphes voluptueuses, aux sirènes et aux naïades, à tout ce qui retient gracieusement les yeux et charme la pensée. Il réchauffe le bronze et le fait resplendir comme l'opale, sous des couleurs nuancées de rouge, de vert et de brun, avec des fonds d'une transparence prestigieuse. Il trouve des teintes souples et molles pour ses carnations féminines, on croirait qu'il a surpris les secrets de la palette de Rembrandt et de Rubens ».

Sa moisson fut abondante, et il revint à Paris avec plus de 150 caisses remplies de moulages des plus beaux joyaux du patrimoine artistique qu'avait laissé à la contemplation humaine le génie de l'Antiquité.

Alors commence pour Crozatier une vie d'un meurtrier et incessant labeur, les œuvres succèdent aux œuvres, et pareil à un Titan, de ses mains énergiques, au gré de ses désirs, il asservit le métal en fusion dont la lave incandescente s'échappe en bouillonnant de ses creusets.

Ses fours cyclopéens ne s'éteindront désormais et ne cesseront d'illuminer de leurs fauves lueurs les mornes alentours de ses ateliers (1) qu'à l'heure où la Mort viendra le ravir à la France et à l'affection de ses amis.

Crozatier était arrivé à l'apogée de sa gloire, lorsque sa mère qui n'avait cessé, dit le docteur Borie, de veiller sur lui avec l'attention la plus tendre vint à tomber malade.

Elle ne pouvait se faire à l'idée que son fils allait rester seul. Une de ses amies Mme Clavel avait une fille qui avait grandi sous ses yeux, et dont elle avait pu apprécier le caractère; près de

(1) Son premier atelier de fondeur et de sculpteur fut situé rue du Roule, puis transféré quand il fut riche rue du Parc Royal, n° 6, et habité à sa mort par M. Craux Marly. Les successeurs de la Maison Crozatier, aujourd'hui complètement disparue, ce qui rend pour certaines œuvres sculptées ou fondues toutes recherches inutiles, furent d'abord M. Dreschler, puis M. Dasson.

Digitized by Google

mourir, elle pria son fils de la prendre pour femme. Crozatier promit et son mariage se réalisa quelques mois après.

Avec tous ces éléments, notre compatriote aurait dû être heureux, il manquait pourtant quelque chose à son bonheur. Il voulait revoir son village. Le hameau où il avait passé ses premières années, n'avait-il pas le plus beau des clochers de France? Il était impatient d'admirer cette fraîche vallée, que domine de sa splendeur l'imposant rocher de Saint-Michel, et d'aller se promener sur les rives ombreuses de la Borne, où jadis il aimait à *gueyer*, et à pêcher les verards irisés, les avocats aux grosses têtes et les scintillantes ablettes.

Tout se poétisait dans son esprit, qui se remémorait comme à travers un brouillard lointain tous les lieux chers à son enfance. Il se voyait escaladant, comme au temps de sa prime jeunesse, d'un pas alerte, les marches qui conduisent, suivant la pittoresque expression de Mandet, à cette aérienne chapelle de Saint-Michel, qui semble s'être abattue du ciel, sur le sommet d'une pyramide de basalte, comme l'aigle voyageur sur la flèche aigue d'un peuplier.

« Ceux qui l'entendaient à Paris parler de sa ville natale ne pouvaient comprendre ses élans de tendresse, il en était fier comme d'un ancêtre et se plaisait à la vieillir pour illustrer davantage son antique blason ».

Le besoin de visiter son pays était ravivé aussi par d'autres causes, il avait établi à Paris des relations assez intimes avec plusieurs habitants distingués du Puy. D'abord, son ami Joseph Vacheron, marchand drapier, chevalier de la Légion d'honneur, puis le docteur Borie, Francisque Mandet, sans oublier Bertrand de Doue et le vicomte de Becdelièvre.

Ce fut en septembre 1840 que Crozatier, cédant à son irrésistible désir, vint au Puy avec sa jeune femme, à l'Hôtel du Palais Royal où ce soir nous sommes réunis en son honneur.

Il courut, dit Mandet, d'abord à Aiguilhe, vint droit à la chaumière protectrice de son enfance, ouvrit la porte, appela par leur nom la nourrice, son mari, ses deux fils qui, pendant neuf ans, avaient été ses frères. Les anciens n'étaient plus de ce monde, un de ses contemporains les avait suivis, laissant une veuve et des enfants; l'autre sur-

Digitized by Google

nommé le Grenadier habitait le hameau. Une voisine le lui montra du doigt, qui fumait sa pipe, assis paisiblement au soleil sous le mur du petit baptistère roman, que dans le pays on affirme être un ancien temple à Diane chasseresse. Crozatier se plaça debout devant lui, et après un instant, comme le villageois le contemplait d'un air ébahi, il s'écria en pur patois, avec cette intonation locale si surprenante dans sa bouche : *Hé bi, Tallobre, ne me reconnaissez pas...* ? Puis les yeux pleins de larmes, il l'embrassa avant même de lui dire qui il était. Tallobre releva sa tête blanchie, regarda attentivement, hésita : mais l'étranger lui remit tant de circonstances en mémoire, que le vieux soldat se ressouvint, et que cette matinée, rapide comme un instant de bonheur, fut certainement pour tous les deux une des plus douces de leur existence.

Charles Crozatier partit du Puy enchanté de la flatteuse réception qui lui fut faite par ses compatriotes, et par le maire M. Chabalier.

Il fut séduit également, par le zèle et l'intelligence qu'avaient déployés les de Becdelièvre, les Bertrand de Doue, les de La Fayette pour fonder une école industrielle, un Musée, sans parler de la création de la Société d'Agriculture dont les progrès incessants exerçaient une heureuse influence sur les destinées artistiques et agricoles du pays.

Dès lors, Crozatier (1) s'occupe avec un visible intérêt de tout ce qui touche à sa ville natale et à ses concitoyens, dont il devient le génie tutélaire. On ne peut se douter de toutes les charités qu'il fit et qu'encourageait sa nature obligeante et serviable.

Malheureusement, il ne devait pas tarder à trouver dans cet intérêt si plein de sollicitude qu'il portait à sa ville natale, une source de chagrins qui empoisonnèrent ses dernières années, tout en aggravant une maladie de cœur dont il souffrait depuis quelque temps.

Le jésuite le père Combalot, célèbre prédicateur mondain et rival du père Lacordaire, prêchait à la Cathédrale, à l'occasion d'une fête de la Vierge, quand, à la fin de son sermon, désignant soudain du geste le mont Corneille, il s'écrie : « Enfants du Velay,

(1) En 1829 Charles Crozatier fut élu membre non résidant à la Société d'agriculture, et porté comme sculpteur rue du Roule à Paris. Il donna à cette société, un ouvrage sur les Arts que le Roi de Prusse lui avait adressé à titre de félicitations.

Digitized by Google

croyez-moi, le passé est pour vous le gage d'un prospère avenir; je le prédis, vous verrez accourir de tous les points de l'horizon une foule avide d'admirer vos pittoresques vallées, le jour où la reconnaissance et la foi uniront leurs efforts, pour élever une statue colossale sur le front superbe du rocher qui commence où s'achève le dôme de cette basilique. »

Cette idée, qui n'était pourtant pas nouvelle, car l'aspect seul du rocher depuis longtemps l'avait fait naître dans l'esprit de plusieurs de nos concitoyens, enflamma toutes les âmes pieuses, et provoqua les plus vifs transports d'allégresse chez tous les fidèles et tous les membres du clergé à la tête duquel se trouvait le vénérable prélat Mgr de Morlhon.

Il fallait réaliser cette idée; on se mit à l'œuvre et le premier soin de l'évêque fut d'en informer Charles Crozatier, qui se hâta d'accourir de Paris.

Le docteur Borie le trouva à sept heures et demie du matin, juste au moment où notre compatriote descendait de la diligence. Après les salutations d'usage, Crozatier dit à son ami: « Je viens pour la statue, j'ai déjà tout mon projet en tête, et j'espère avoir aujourd'hui même une audience de Mgr de Morlhon, accompagnez-moi, mon cher Borie, j'ai hâte d'aller contempler le rocher et l'image de la vierge de la Cathédrale. » Crozatier, après avoir pris congé de son ami, pénétra dans la basilique par la porte papale que l'on venait d'ouvrir récemment, et resta près de deux heures dans le sanctuaire.

Le lendemain, je le revis, raconte encore le docteur Borie. On pense me dit Crozatier, que cette statue colossale peut être faite en bronze (1) et érigée pour 100.000 ou 120.000 francs, quelle erreur! Je soutiens qu'elle dépassera 500,000 francs.

Pendant son séjour au Puy, notre compatriote allait se promener sur les points les plus passants pour se rendre compte de la perspective et étudier sous tous les rapports l'ordonnance générale et les effets de la colossale statue qu'entrevoyait son talent de sculpteur.

Dans ses pérégrinations, il était souvent accompagné par le

(1) La statue actuelle de la Vierge n'est pas en bronze, mais seulement en fonte de fer provenant des canons pris au siège de Sébastopol, et donnés par Napoléon III.

Digitized by Google

docteur Borie auquel il confiait toutes ses espérances et ses plus secrètes pensées. « Je ferai la statue, disait Crozatier à son ami, *dût-il m'en coûter 300.000 francs.* »

Il regagna Paris convaincu qu'il était et serait l'auteur du colossal projet.

Que se passa-t-il alors? La chose est simple. Crozatier avait promis de faire la statue et de collaborer dans une très large mesure à la dépense pécuniaire, mais il présuma trop de ses forces, et son état de santé, déjà assez fortement ébranlé, ne lui promit pas de répondre aussi rapidement que l'aurait désiré le fougueux jésuite Combalot, impatient de voir son idée prendre corps. Cet ecclésiastique au verbe imposant, en dépit de l'insuccès notoire (1) de la première souscription locale et du découragement général qui en résulta, n'hésita pas à brusquer les événements. Il usa de son prestige et circonvint plusieurs personnages influents pour organiser un concours pour l'érection d'une statue de la Vierge sur le mont Corneille, malgré l'opposition de Mgr de Morlhon, qui se fiant, *lui seul*, à la parole de Crozatier, eut désiré que ce fût à notre compatriote qu'échût la charge de la réalisation de cet important travail.

Aussi quelle ne fut pas la douleur de Crozatier, quand il reçut ni plus ni moins que les autres statuaires de l'Europe (pourquoi pas du monde entier?) le programme d'un *concours* (2), et l'annonce d'une *souscription nationale.*

(1) Voici ce que dit à ce sujet le R. P. Nampon dans son discours du couronnement de Notre-Dame du Puy :

« Une première souscription avait à peine réalisé quelques fonds, on commençait à y renoncer. La ville hésita dans les commencements : on craignait de ne pas réussir. Les intentions généreuses de M. Crozatier sculpteur de mérite, fondeur de premier ordre, ami et bienfaiteur de son pays, n'étaient pas assez connues ; personne certainement ne les eut repoussées ».

2 Voici la composition de la commission du concours : Président, Auguste, évêque ; Présidents des trois sous-commissions: MM. E. Guyot, ingénieur en chef, de Brive président de la société académique, P. Péala, curé de Notre-Dame ; Secrétaire, abbé Urbe. Le 1er prix consistait en 3,000 francs, le 2me en 500 francs et cinq indemnités de 100 francs. Les projets devaient parvenir francs de port à l'évêché du Puy avant le 1er octobre. Celui de Crozatier arriva le 3 octobre 1853. L'annonce du concours fut portée à la connaissance des artistes par un programme illustré par Vibert, et édité à Saint-Etienne le 25 mars 1853, par Pinsard frères, Place Royale. Ce programme portait une vue du Puy et le plan du rocher à l'échelle de 0m,0125 pour mètre. Il était suivi de cette légende « L'espace disponible pour le piedestal du monument

Digitized by Google

Malade à la suite d'une chute, il continua son œuvre sans trouble et sans amertume. Il eut été si fier de remporter la victoire, et d'en payer le prix. Malheureusement sa main alourdie ne put aller assez vite, et son œuvre tardive trouva le concours *fermé*.

Le premier prix fut accordé sur cinquante-quatre concurrents, à Bonnassieux, le deuxième à Rinn, artiste bavarois, et cinq indemnités furent allouées à Cabuchet, Montagny, Ramus, Fabisch et Lavigne. En outre, deux mentions honorables furent attribuées à notre compatriote Badiou de la Tronchère et à Barré, de Rennes.

Crozatier ne put se consoler de ce manque d'égards. Son cœur était meurtri, ulcéré, et rien ne pouvait le distraire. A toutes les personnes qui lui rendaient visite, il leur faisait part de ses souffrances. M. Richond des Brus, étant à Paris en avril 1854, va le voir. Crozatier lui exprime dans les termes les plus amers et les plus vifs toutes les douleurs que sa *ville natale* lui a causées en ne lui confiant pas l'érection de la statue de la Vierge..... et après s'être laissé aller à de véhémentes récriminations, il ajouta en baissant le ton, et d'un air résigné « *Et dire que je l'aime malgré tout le mal qu'elle a pu me faire, et qui me tue.* »

Crozatier est tout entier dans cette phrase.

Se figure-t-on ce que serait aujourd'hui Le Puy, si Crozatier lui avait donné toute sa fortune (1), avec la simple jouissance à sa femme (j'en ai des preuves), si les pouvoirs publics et le clergé, mieux inspirés, eussent confié à leur enfant, dont la générosité s'était manifestée en plusieurs circonstances, la réalisation de cette statue qui hantait ses rêves.

Tournons cette page douloureuse et arrivons à l'œuvre de notre compatriote (2), œuvre dont l'immensité nous confond et force notre admiration.

affecte une forme rectangulaire ou mieux elliptique dont les dimensions sont les suivantes : longueur 12m; largeur 6 m 50. Dans cet espace est comprise une tourelle figurée sur ce plan, et qui devra être démolie; sur ce plan le principal point de vue passait par les côtes 101.86, 75.32, 70.95 et 53.59.

(1) Crozatier laissa environ deux millons.

(2) « Chez Crozatier comme chez les hommes qu'une vaste spécialité personnifie, la réputation du fondeur, dit Mandet, avait absorbé complètement celle due aux autres qualités. Malgré soi l'on finissait par ne proclamer en lui que l'ingénieux industriel traducteur en bronze d'œuvres déjà écrites sur le granit et sur le marbre, et l'on

Digitized by Google

Il faudrait pour donner la liste complète des nombreux bronzes d'art et des sculptures personnelles de Crozatier, fouiller toutes les collections princières (1) et particulières, parcourir les principales villes d'Europe, et inventorier tous les Musées (2). Je me contenterai de faire défiler sous vos yeux les principales œuvres et statues dont j'ai pu à grand'peine me procurer les reproductions (3).

La première en date est le *Bayard* de Raggi, commandée par le département de l'Isère pour la ville de Grenoble. Cette statue figura au salon de 1822, sous le n° 1474.

Bayard blessé à mort s'appuie contre un arbre, il invoque le secours de la divinité, et baise son sabre en forme de croix. Cette statue se trouve à Grenoble, place du palais de Justice.

Salon de 1824. *Hercule combattant Achëlous* métamorphosé en serpent, par Bosio. Groupe en bronze dont le modèle en plâtre fut exposé au salon de 1814.

Au même salon, n° 1768 *Henri IV enfant* par Bosio. Il existe trois exemplaires de cette statue, un au Louvre, l'autre au château de Pau, le troisième au Puy sous le n° 756 du catalogue. Ce bronze fut donné au Musée du Puy par le vicomte de Martignac, ministre de l'intérieur.

Salon de 1827 n° 1164. *Louis XIV*, statue colossale de Petitot fils, commandée par la ville de Caen. Cette statue représente Louis XIV vêtu en empereur romain. Cette statue est érigée sur la place du Lycée.

Salon de 1831, n° 2238. *Galathée sur les ondes* de Marin. Cette statue fut achetée par le Maréchal de Gouvion Saint-Cyr.

Salon de 1837. *La nymphe Salmacis* de Bosio, statue en marbre qui se trouve au Louvre. Le roi Louis Philippe qui avait commandé cette statue, autorisa Charles Crozatier à la reproduire à un seul exemplaire. Cette statue resta en la possession de sa veuve, Mme Quevreux jusqu'à son décès qui eut lieu à Nay (Basses-Pyrénées). Où a passé cette statue? Mystère !

ne voulait pas se rappeler qu'il avait répandu dans le monde une quantité de statues d'urnes, de vases, de motifs charmants dont il était l'inventeur». Crozatier fut à la fois un fondeur, un sculpteur et un ciseleur des plus habiles.

(1) Collections de la Reine d'Angleterre, des ducs de Sutherland et de Blacas, de Rothschild, de Hope, de Thiers, etc.

(2) Le Louvre, Versailles, Windsow, Warwick, l'Hermitage, Château de Potsdam, Constantinople, Alexandrie, etc.

(3) On trouvera comme supplément à cette conférence la copie in-extenso du catalogue de vente de certaines œuvres qui garnissaient l'hôtel et les ateliers de Crozatier au moment de sa mort.

Digitized by Google

Salon de 1836, n° 1977. *Louis XIV*, statue équestre et monumentale par Petitot fils. Le cheval est de Cartelier, le professeur de sculpture de Crozatier à l'école des Beaux Arts, et le beau-père de Petitot. Cette statue commandée par Louis Philippe orne la cour d'entrée du Palais de Versailles, et y fut placée comme pour faire les honneurs du plus magnifique sanctuaire de la monarchie.

Grâce au procédé de Crozatier, cette admirable statue ne coûta que 100,000 francs, tandis que la statue équestre de Henri IV du Pont-Neuf, d'un poids et d'une dimension à peu près identiques atteignit le chiffre formidable de 800.000 francs. La différence des sommes est toute une démonstration au plus grand avantage de notre compatriote.

Salon de 1848, n° 4882. *Sapho*, de James Pradier, statue en bronze demi-grandeur.

Salon de 1850, n° 3194. *La République française*, buste en bronze par Astyanax Scévola Bosio, le neveu du baron Bosio, et l'auteur de la fontaine Crozatier qui orne au Puy la place du Breuil, fontaine dont Crozatier avait dessiné les principaux motifs.

Salon de 1850, n° 3564. *Pandore*, statuette de James Pradier appartenant à la Reine d'Angleterre Victoria.

Louis XIV. Cette statue, qui devait être érigée sur une des places de Bordeaux, figure à l'heure actuelle au Musée de cette ville. Elle a son histoire.

Le gouvernement avait commandé à Crozatier la statue de Louis XVI de 22 pieds de haut. Crozatier se mit à l'œuvre. Depuis une semaine il ne dormait plus, quand le jour de la coulée arriva. Ses ateliers étaient encombrés d'une foule élégante et distinguée. On attendait et la fournaise mugissait. Les creusets ouverts, le métal se précipita. Les applaudissements et les cris de triomphe éclatèrent de toutes parts autour du fondeur rayonnant, mais au démaillotage la tête de Louis XVI resta au fond du moule, comme jadis au fond du panier révolutionnaire. La stupeur fut à son comble. Crozatier morne et abattu se remit à l'œuvre, mais la duchesse d'Angoulême avait pleuré, et la statue terminée resta oubliée sous des hangars déserts près du champ de Mars où le zèle politique de certains Bordelais vint la réclamer. Il y a lieu de supposer que le modèle de la statue est l'œuvre de Bosio.

Le *Quadrige du Carrousel.* Les quatre chevaux connus sous le nom de chevaux du Carrousel ornaient jadis le Temple du Soleil à Corinthe. Néron s'en empara, Constantin les emporta à Constantinople où le Doge Dandolo les ravit à son tour à la Capitale de l'Empire Romain pour en faire l'ornement de Venise, où Napoléon (de tout temps la Force a primé le Droit) s'en empara et les fit placer sur l'Arc de Triom-

Digitized by Google

phe si élégant, construit par Percier et Fontaine, devant la grille du Carroussel et des Tuileries.

En 1815, Canova reprit les chevaux de Saint-Marc. Veuf de son couronnement, l'arc du Carrousel n'en reçut un autre qu'en 1828, et c'est précisément le quadrige de Bosio fondu par Crozatier qui le surmonte encore de nos jours. Il représente un char traîné par quatre chevaux guidés à gauche et à droite par les statues ailées de la Victoire et de la Paix, et surmonté d'une figure de femme représentant la Restauration; il n'y a pas de raison aujourd'hui pour qu'elle ne personnifie pas la République.

Crozatier fut à l'occasion de l'érection du Quadrige décoré de la Légion d'honneur et son ami Bosio créé baron par Charles X.

Le *Napoléon de la colonne Vendôme* ou plus exactement la colonne d'Austerlitz ou de la Grande Armée ainsi que l'avait dénommée Napoléon Ier.

En 1814, le lendemain de l'entrée des Alliés, on renversa la statue primitive placée en 1812, œuvre du sculpteur Chaudet, et qui représentait Napoléon Ier en costume d'Empereur Romain, et remplacée par le drapeau blanc, le 8 avril 1814.

En 1832, les Chambres décidèrent que la statue de Napoléon serait replacée au faite de la colonne Vendôme, et Seurre l'emporta sur ses nombreux rivaux. Son modèle fut coulé en bronze par Crozatier, et inauguré pompeusement. En 1864, la statue de Seurre fut remplacée à son tour par un Napoléon en Empereur Romain, conforme à la statue érigée sous le premier Empire.

On regretta l'ancienne plus connue, plus populaire, qui consacrait la légende du petit chapeau et de la redingote grise.

Elle fut exilée au centre du Rond Point à Courbevoie.

Le bronze de Crozatier eut les plus tristes destinées. En 1870, il fut précipité dans la Seine, plus tard repêché et déposé dans quelque coin du garde-meuble où il est encore.

Frédéric Masson annonçait dans le numéro du 18 décembre 1910, de l'*Écho de Paris*, que cette statue en bronze ou *simili bronze!!....* allait être placée aux Invalides (1).

« Cette statue, dit l'Académicien, est un chef-d'œuvre, en ce sens qu'elle s'adaptait merveilleusement à son objet, et jamais depuis que les hommes érigent en quelque matière que ce soit l'effigie d'un homme, jamais statue n'eut, sitôt qu'elle apparut, une semblable popularité. Et vous voulez la mettre sur un piédestal de 3 ou 4 mètres de

(1) C'est chose faite aujourd'hui. Le 11 mars 1911, la statue de Napoléon par Crozatier a été placée sur la facade principale de l'Hôtel des Invalides.

Digitized by Google

hauteur? Avez-vous, ajoute Frédéric Masson pour cette statue une colonne de 40 mètres?.... Non! Eh bien qu'on la laisse où elle est, parmi les ruines. »

Cet avis est sensé. Qui sait, peut-être un jour de résurrection viendra pour la statue de Crozatier, et que dans l'avenir on trouvera, ou l'on fera un piédestal à la hauteur de sa glorieuse taille.

Casimir Périer au Père Lachaise par Cortot. Monument élevé par souscription publique. (13e Division Grand V 23) d'après le guide illustré du Cimetière du Père Lachaise par Jules Moiroux.

Plan du cimetière du Père Lachaise avec l'emplacement de la tombe de Crozatier 49e Division 1re ligne, n° 8, chemin de la Cave. Le monument funéraire est orné d'un buste de Crozatier par Bosio, et de bas-reliefs en bronze.

La statue de *Jean-Jacques Rousseau* dans l'Ile des Cygnes à Genève.

La statue du *général Boigne* qui surmonte la fontaine des Éléphants, et que la ville de Chambéry éleva à la mémoire de son bienfaiteur.

La statue de *d'Assas* au Vigan.

La Fontaine du *Château d'Eau* à Grenoble sur la place Grenette.

La statue du *général Championnet* sur la place du Champ de Mars à Valence.

Le groupe de Laocoon moulé sur l'antique au Vatican.

Le Christ de l'Algarde.

Le Gladiateur de l'ancienne galerie Borghèse.

Le Centaure Chiron.

Le Monument de Henri II.

La statue de *Gutenberg* érigée en 1837, à Mayence sur la place Gutenberg, fondue à Paris par Crozatier d'après le modèle de Thorwaldsen.

Les quatre faces du piédestal sont ornées de bas-reliefs en bronze.

La statue de *Thorwaldsen* l'illustre sculpteur danois, à Copenhague, où il naquit en 1770 et mourut en 1844.

La statue d'*Hercule* à Windsor, et qui mesure 3 m. 30 de hauteur.

Le *Vase de Warwick*, de près de 3 mètres et qui passe pour un chef-d'œuvre digne du siècle de Périclès.

Le groupe antique du *Satyre à la Chèvre.*

Le *Faune Cymbalier* au Musée du Vatican.

Les *lutteurs* du Musée de Florence.

Les *figures* et *bas-reliefs* du tombeau de Laurent de Médicis, neveu de Léon X, qui se trouve dans la sacristie de l'Église San-Lorenzo à Florence et dont les six statues résument le génie de Michel Ange. Parmi les quatre allégories, le Jour, l'Aurore, le Crépuscule et la Nuit, cette dernière fit une telle impression qu'une foule de poètes s'empressèrent

Digitized by Google

de la célébrer. On connait le quatrain attribué à Strozzi, et dont voici la traduction :

Cette Nuit que tu vois dormir dans un si doux abandon, fut sculptée par un ange. Elle est vivante, éveille-la si tu en doutes, elle te parlera.

Michel Ange répondit :

Il m'est doux de dormir et plus encore d'être de marbre. Tant que durent le malheur et la honte, c'est un bonheur pour moi que de ne pas voir, et de ne rien sentir, ne m'éveille donc pas, hélas, et parle bas.

Une *aiguière en argent* dont les reliefs allégoriques personnifient la Paix, la Guerre et l'Abondance. L'original est au trésor de Saint-Denis.

Paris enlevant Hélène, par Puget. Jardin des Tuileries. (Indication du catalogue de vente). De nos jours, cette statue n'existe plus au Jardin des Tuileries. Malgré mes nombreuses demandes de renseignements, je n'ai pu savoir où avait émigré cette statue, ainsi que la statue de *Bisson* à Lille.

Énée enlevant son père Anchise par Lepautre, au jardin des Tuileries.

Le *Newton* et le *Du Guesclin* coupant les lauriers de l'Angleterre par Dardel.

Six groupes des *Travaux d'Hercule* par Jean de Bologne.

L'*Enlèvement de Déjanire par le Centaure* de Jean de Bologne.

L'*Enlèvement de la Sabine*, par Jean de Bologne, célèbre groupe de trois figures qui décore le portique de la loge dei Lancei, à Florence.

Rubens, statue qui appartient à M. Gomot, sénateur, rue des Saints-Pères, 10, à Paris.

Conques marines, Corbeilles de fleurs supportées par des Amours, des Génies et des Tritons, par François Flamand.

Les Quatre Éléments, par Delarue.

Les Quatre Saisons, statues en bronze vendues à Nay (Basses-Pyrénées) à la mort de M. Quevreux, l'exécuteur testamentaire de Crozatier, et le second mari de sa veuve.

Les chevaux de Marly, en bronze florentin.

Plusieurs *groupes d'enfants* par Boisot (1).

Henri IV et Marie de Médicis de Depré, au Louvre.

L'Enlèvement de Proserpine par Lemoine.

(1) Se reporter au supplément de notre conférence, pour voir la suite de la nomenclature des œuvres de Crozatier.

Digitized by Google

Une *Urne triomphale* supportée par des figures d'esclaves, ornée de grands bas-reliefs de batailles au Palais Saint-James.

Nymphes, Satyres, Faunes et *Bacchantes* par Clodion.

Faune pressant une grappe de raisin dans la bouche d'une Bacchante d'après Clodion.

Naiade versant son urne.

L'Enlèvement d'Orithye, par Coustou.

Mirabeau à la tribune.

Les *statues équestres* de Napoléon et de Poniatowski, cette dernière à Varsovie. Les Russes détruisirent cette statue lors de la Révolution Polonaise de 1830.

Vase du Musée Crozatier au Puy.

Un *Vase*, don de Louis Philippe à la Reine Victoria en mémoire de sa visite au château d'Eu.

Vénus accroupie, au Vatican, Musée Pie Clémentin.

L'amour et Pysché, au Capitole.

Le *Vase* du Musée du Puy, composition originale de Crozatier. Ce bronze qui surmontait la colonne trachytique de la fontaine qui se trouvait à l'intersection du Boulevard Saint-Louis et du Boulevard d'Espaly, fut transporté en 1868 au Musée.

Sur ce vase, donné par Crozatier à la ville du Puy, se profile une superbe figure de femme. Certains documents me permettent de dire que c'était le portrait d'une jeune Vénitienne qui avait frappé la poétique imagination de notre compatriote lors de son séjour en Italie. Il en avait fait également un buste que l'on désignait familièrement dans l'entourage de Crozatier, sous le nom de « La Belle Vénitienne ». On pouvait, au château de Langladure, à Nay, au moment de la mort de Mme Quevreux, admirer encore ce superbe buste.

Sainte-Vierge et Enfant Jésus, groupe en bronze du Musée du Puy.

Cette Vierge est la dernière œuvre de Crozatier. Il la composa pour laisser à son pays un témoignage de ce qu'il pouvait faire comme sculpteur. N° 758 du catalogue.

Cette Vierge est debout et sa noble attitude soutient avec avantage la comparaison avec celle de Bonnassieux.

Digitized by Google

Comme pendant, figure également au Musée une autre Vierge attribuée à Crozatier et portant la suscription suivante « Maquette de la Vierge par Crozatier, deuxième prix du concours pour l'érection de la statue de Notre-Dame de France ».

On doit faire disparaître cette mention qui est inexacte. La statue de Crozatier arriva trop tard, trouva le concours fermé, et ne fut pas admise à y prendre part. Quant au deuxième prix, il fut attribué à M. Rinn, artiste bavarois.

Pendule et candélabres par Crozatier, appartenant à Mlle Louise Mandet à Riom.

Enfin, dans les derniers temps de sa vie il fut chargé par Napoléon III de décorer plusieurs pièces des Tuileries.

Comme on le voit, le talent de notre compatriote était multiple et je ne parle point ni d'une foule de statuettes, de statues, de vasques de géants, de plats homériques fabriqués à la taille des dressoirs impériaux de Saint-Pétersbourg, ni de pièces ciselées et niellées d'argent destinées aux banquets du Prince Torlonia, et que n'eut pas désavouées Benvenuto Cellini, ni de ces figures de nymphes, de sirènes, de faunes moqueurs, ni de ces petits meubles burinés et fouillés dont jadis Odiot se serait vanté, ni de ces gracieuses figures que se transmettront d'âge en âge leurs possesseurs, sans que le nom de celui qui les créa si folles et si joyeuses s'échappe jamais d'aucune de ces bouches entr'ouvertes pour protester, comme le dit si bien Francisque Mandet, contre l'éternel oubli.

Accablé et usé par ces travaux herculéens, il sentit venir sa dernière heure sans peur et sans reproches, et face à face il contempla la mort qui déjà l'étreignait.

Il manda son notaire, et d'une voix calme lui dicta son philanthropique testament, qui est pour notre compatriote la plus belle et la plus indestructible des épitaphes, et comme l'Argien mourant de Virgile, les yeux fixés sur le tableau de Thuillier [1] qui représentait le village d'Aiguilhe et le Rocher de Saint-Michel, il se souvint de sa ville natale et princièrement la dota.

(1) Ce tableau, qui figura sous le N° 1528 au salon de 1847, fut acheté par Charles Crozatier à Pierre Thuillier, artiste peintre demeurant à Paris, 22, rue de Vaugirard. Thuillier, dont le Musée possède également un tableau, venait souvent au Puy séduit par la beauté de ses sites.

Digitized by Google

Crozatier devait tout aux Arts, il leur rendit tout aussi, et sans crainte de susciter des rivaux à sa renommée, il tendit une main généreuse aux jeunes artistes, qui s'avancent à pas craintifs, dans cette difficile carrière qu'il avait si glorieusement parcourue.

Grâce à ses largesses, Le Puy s'enorgueillit d'une talentueuse phalange d'architectes, de peintres et sculpteurs.

Qu'on me permette de les nommer puisqu'ils constituent une garde d'honneur à la mémoire de Crozatier.

Le premier des lauréats du concours Crozatier fut M. *Martin*, architecte, à qui fut confiée la construction du Musée inauguré le 29 mai 1868.

Comme on peut s'en rendre compte, le plan primitif, tel qu'il fut dressé et approuvé par les exécuteurs testamentaires de Crozatier, MM. Quevreux et Genevoix, et par les autorités locales, le Maire et le Préfet, MM. Préat et Demonts, le 22 décembre 1862, portait que des fragments d'architecture ancienne fussent placés dans les niches aujourd'hui inoccupées et qui font songer à ces propriétaires avaricieux qui font boucher les fenêtres de leurs immeubles pour ne point en acquitter les impôts.

Ces niches vides de leurs attributions jettent sur la belle ordonnance de la construction un aspect si inesthétique que je me permets de réclamer pour elles des colonnes, des futs, des chapiteaux (on n'aura que l'embarras du choix, en puisant dans les trésors lapidaires de notre Musée) ou mieux encore des statues (1).

Je voudrais également que l'on suivît les intentions premières de l'architecte en faisant graver dans les médaillons les noms des hommes qui illustrèrent la Haute-Loire, et qu'à l'exemple du

(1) S'inspirant de ce qui se fait à Paris, on pourrait en silicatant des plâtres qui arrivent à être en peu de temps aussi durs que la pierre, avoir en s'adressant à la section des moulages au Louvre pour 119 francs douze bustes antiques :

1° Vénus de Milo, 0 m. 70	8	»
2° Antinous (buste colossal), 0 m. 94	12	»
3° Diane Borghèse (buste colossal), 0 m. 83	8	»
4° Apollon du Belvedère, 0 m. 85	12	»
5° Vénus de Cnide (Villa Borghèse), 1 mètre	12	»
6° Rome de la Villa Borghèse, 0 m. 92	25	»
7° Pallas de Velletri, 0 m. 86	20	»
8° Achille Borghèse, 0 m. 76	10	»
9° Héros grec de la Villa Borghèse, 1 mètre	12	»
TOTAL	119	»

Digitized by Google

Louvre, on dressât de chaque côté de la porte d'entrée du Musée des plaques de marbre avec les noms de ses bienfaiteurs. Rien de tel pour stimuler une noble émulation et faire éclore des sentiments généreux.

A ces vœux j'en adjoins un dernier.

Le Fer-à-cheval, qui sert de cadre somptueux à notre Musée, provoque, comme on le sait, l'admiration générale de tous les visiteurs, et possède une renommée qu'il appartient aux pouvoirs publics d'accroître encore.

Allons, Messieurs du Conseil municipal, un beau geste, votez des fonds et achetez des vases, des urnes, des statues en fonte d'art, à défaut de bronze, et embellissez le Fer-à-cheval et son bassin central. Que notre promenade devienne un petit Luxembourg! Détruisez surtout, *puisque vous en avez le droit*, cet odieux mur qui enserre comme d'une incompréhensible ceinture de pierres lépreuses le jardin de la Préfecture, et coupe la perspective de notre promenade qui sera transformée lorsqu'elle aura subi cette heureuse et nécessaire amputation.

Ce vilain mur murant, rend Le Puy murmurant.

Engageons également nos représentants, sénateurs et députés, à abandonner les sommets de la politique, pour vouloir bien quelquefois daigner s'intéresser aux Arts, auxquels est si intimement liée la principale industrie de la ville du Puy.

Que mon éminent professeur de philosophie, Charles Dupuy, se mette à la tête de cette croisade artistique, en sa qualité d'ancien Grand-Maître de l'Université, et aille taper, révérence parler, son collègue le félibre Maurice Faure, et brandisse le drapeau de nos revendications, aux cris mille fois répétés de *Le Puy le veut!! Dupuy le veut!!*

L'État a, paraît-il, des dépôts encombrés de bustes et de statues; qu'on nous les envoie, nous saurons où les placer.

M. Martin est également l'auteur du théâtre du Puy.

Viennent ensuite comme lauréats du Concours Crozatier :

Besson Alphonse, architecte, *Solignac Alexandre*, sculpteur dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

Besqueut André, sculpteur, né en 1852, lauréat en 1872, men-

Digitized by Google

tion honorable au salon de 1882, médaille d'or au salon de 1907 avec sa statue *Sacerdoce*, actuellement au Musée religieux de notre ville. Cet artiste figure au Catalogue du Musée du Puy, sous les numéros 741, *Gladiateur blessé*, 742, *Combat au serpent*, 743, *Jeune berger*, 744, *Jupiter tonnant*, 745, *Un déjeûner de chasse*, et enfin un beau plâtre représentant Charles Crozatier assis et méditant, n° 2848.

Maurin Charles, né au Puy en 1855, lauréat du prix Crozatier en 1875. Élève de Lefèvre et Boulanger (1). Obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle avec le portrait de Julien. Contribua à la décoration du foyer du théâtre du Puy.

Le Puy compte plusieurs tableaux de cet artiste : 224 *Le prélude de Lohengrin*, 225; *Maternité*, 226; *Le pied bot*, copie d'après Ribeira, *Liberté*, gravure au Musée de Saint-Etienne et dédiée au docteur Reynaud, *Espaliotte*, portrait.

Bouchet Louis, né au Puy en 1854, mort en 1887. Lauréat du concours Crozatier en 1879. Élève de Jules Lefèvre et Boulanger. Portraitiste de talent. Obtint un deuxième prix de paysage et de figures au concours Attinville, en concurrence avec Gorguet qui a fait plusieurs œuvres reproduites aux Gobelins. Le Musée du Puy possède de lui sous le n° 114 un *Portrait de femme*.

Joseph Bernard, né au Puy en 1864, lauréat du concours Crozatier en 1883. Élève de Lefèvre et de Boulanger. Exposa plusieurs années au salon des portraits dont certains connurent les honneurs si enviés de la cimaise.

Est représenté au Musée du Puy, dont il est un des conservateurs, par deux tableaux : n° 106, *Le professeur de mathématiques*, copie d'après Bol ; 107, *Académie de femme*.

La ville du Puy lui commanda le plafond de son théâtre en collaboration avec Assézat de Bouteyre. Il décora également le plafond du foyer du théâtre et la salle des fêtes de la Dentelle au Foyer. Est chargé de la décoration de la Caisse d'Épargne. Professeur de dessin et de modelage à l'école municipale du Puy.

Barthélemy Marius, né au Puy le 21 décembre 1862, lauréat du concours Crozatier en 1887, sculpteur, élève de Barrias.

(1) Tous les lauréats du concours Crozatier sont élèves de l'école des Beaux-Arts de Paris.

Digitized by Google

Parmi les œuvres de cet artiste, le Musée possède sous le n° 734 un buste en plâtre imitation terre cuite *Viouletto*, 735, *Buste de M. Dumas*, 736, *Rêverie*, 737, *Médailles de Camille Robert, dessinateur*, 738, *Buste de M. Auguste Aymard*, né au Puy en 1811. Saluons au passage, très respectueusement, cette éminente personnalité ponote. *Buste de Crozatier*, 1er prix du Concours du monument.

Pierre Verdier, lauréat du prix Crozatier en 1893. Remporta le prix Rougevin dans la section de composition décorative. Mention au salon avec une aquarelle de la porte d'entrée de l'Église Saint-Michel, architecte de la fontaine Vibert. Le Musée Crozatier ne possède aucune œuvre de cet artiste.

Joseph Gire, né en 1872. Lauréat du prix Crozatier en 1896. Architecte distingué. La ville de Buenos-Ayres dans un concours international pour l'érection d'une fontaine monumentale à ériger sur sa principale place, a primé 40 projets entr'autres celui de notre concitoyen sur 500 concurrents. Un nouveau jury va dans quelque temps décider à qui reviendra dans ces derniers projets la palme du vainqueur. Je fais des vœux pour qu'elle échoie à notre compatriote.

Nous donnons ici un fragment de son œuvre, la reproduction de la somptueuse et grandiose salle d'examen que M. Joseph Gire a édifiée à Buenos-Ayres pour la faculté de droit de cette ville. Premier prix du concours du monument Crozatier pour l'architecture.

Figure au Musée du Puy sous le n° 451 du catalogue *La Tour Saint-Jacques à Paris*.

Louis Gardès, lauréat du prix Crozatier en 1899.

Il existe de ce peintre à la Mairie de notre ville un pastel représentant le Caton d'Utique de Ribera.

Antonin Sabatier, lauréat du prix Crozatier en 1903. Le Musée du Puy possède de ce sculpteur le buste en bronze d'Alexandre Clair. J'adresse, au nom de la ville du Puy, à ce bienfaiteur de de notre Musée notre plus reconnaissant souvenir. Du même artiste figure au parloir du Lycée du Puy le buste du regretté Adrien Dupuy.

Gabriel Moiselet, lauréat du concours Crozatier en 1906. Élève de Jean-Paul Laurens et de Luc-Olivier Merson, a obtenu son certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin 1er et 2me degré, profes-

Digitized by Google

seur de dessin aux écoles de la ville de Paris. Le Musée ne possède aucune œuvre de cet artiste.

De nos jours c'est le jeune *Manneval* qui étudie sur les bancs de l'école des Beaux-Arts. Puisse-t-il, comme certains de ses anciens, arriver lui aussi à la maitrise.

Qu'on me permette d'ajouter à cette liste le nom hors de pair du ciseleur graveur *Georges Dupré*, né à Saint-Etienne, lauréat du prix Crozatier pour la ciselure, et grand prix de Rome en 1896. A sa mort, le Musée de Saint-Etienne a acheté tout son œuvre qui provoque la plus légitime admiration.

En terminant, laissez-nous vous saluer, ô grand chercheur d'idéal, artiste au cœur magnanime, et proclamer au nom de la cité entière que votre souvenir sans cesse planera, comme un génie bienfaisant sur Le Puy, dont les sites pittoresques avaient enflammé votre imagination d'enfant, et dont le lumineux soleil vous rappelait celui de l'étincelante Italie, à laquelle se rattachait le troublant souvenir de votre jeunesse, et de cette Vénitienne entrevue quelques instants par vous dans la splendeur d'un soir d'été, alors que votre gondole au Lido frôlait la sienne, et dont plus tard, de mémoire, vous avez figé les traits charmeurs et purs, dans l'indestructibilité du bronze.

Si une journée passée au Louvre vaut une leçon de morale, comme l'affirme Claretie, parce que tout ce qui charme et séduit produit un effet généreux sur les âmes, que dire de cette existence dont j'ai tâché de mon mieux de reproduire les principales phases. Ne se dégage-t-il point de cette vie si belle, si artistique et si bien remplie, comme le plus haut enseignement qui se puisse concevoir ?

Crozatier fut un homme, issu du peuple; grâce à sa tenacité, à son travail, à son talent, seul, il sut trouver, dans la Ville-Lumière, une place prépondérante que la Mort ne fit, si cela eut été possible, qu'accroître encore. Paris, en effet, donna le nom de Crozatier à une de ses plus belles rues, cependant que Le Puy, sa ville natale, s'apprête à acquitter sous peu, acceptons-en l'augure, une bien vieille dette d'immense reconnaissance, en faveur de laquelle tous nos concitoyens auront à cœur de concourir.

A l'œuvre, voici l'heure, et que dans un élan généreux on élève

Digitized by Google

un monument digne de Crozatier, il est au rang de ces êtres d'élite qu'environne la Gloire, et qui doivent entrer sous son égide dans l'Immortalité.

BARTHÉLEMY BRAUD.

SUPPLÉMENT

NOTES ET DOCUMENTS.

Le temps m'ayant été mesuré, je n'ai pu, à mon grand regret, faire figurer dans ma conférence tous les documents que j'aurais désirés, et qui sont le complément indispensable de mes recherches sur la vie de Crozatier.

Testament de Crozatier.

TESTAMENT de M. Charles Crozatier, décédé à Paris le 8 février 1855, reçu par Me Faiseau Lavanne, notaire à Paris, le 27 janvier 1855.

« J'institue pour ma légataire universelle, en toute propriété, Madame Josephine Clavel, ma femme, à la charge par elle d'exécuter les dispositions et acquitter les legs ci-après et de payer tous les frais qu'ils pourront occasionner.

« Je veux qu'il soit élevé aux frais de ma succession sur la place du Breuil au Puy, ma ville natale, une fontaine monumentale (1).

(1) La fontaine due à la munificence de notre compatriote, et à qui la ville a donné le nom de Crozatier, eut pour auteur pour la sculpture Astyanax Scévola *Bosio*, l'ami de Crozatier, et pour architecte d'abord M. *Pradier* qui mourut en janvier 1859, avant d'avoir vu se réaliser les plans auxquels il avait consacré tant d'études et de soins, puis M. *Compagnon*, architecte clermontois.

Cette fontaine se compose de 17 figures en bronze plus le médaillon en marbre blanc de Crozatier par Bosio. Les groupes d'enfants reproduisent des modèles de sujets qui avaient été exécutés par un célèbre sculpteur pour l'une des pièces d'eau de Versailles. Ils ont été choisis par Crozatier qui les avait moulés lui-même ; mais les vases qu'ils supportent ont été ajoutés.

Les cinq grandes statues plus grandes que nature sont d'abord celle de la ville du Puy. Cette statue, qui tient d'une main un sceptre où se trouve l'aigle impérial et s'appuie de l'autre sur un bouclier aux armes de la ville, surmonte la fontaine ; à

Digitized by Google

« Ces figures sont assises et accompagnées d'attributs en pierre, marbre et bronze, d'après le croquis que j'en ai fait faire par mon ami M. Bosio neveu (1), statuaire, que j'ai approuvé et signé. L'exécution de cette fontaine sera fixée par une commission composée du maire de la ville du Puy, de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de la Haute-Loire, de l'architecte du Puy et de mon ami M. Bosio que je charge spécialement de tous les travaux autres que ceux de l'architecture. J'affecte à ces divers travaux une somme qui ne pourra excéder 200.000 francs, et qui ne pourra être payée avant deux ans sans intérêts.

« Je lègue à la ville du Puy, ma ville natale : 1° une somme de 100.000 fr., à une fois payer pour être employée à la construction dans cette ville d'un musée en remplacement du musée actuel ; 2° et une somme de 8.000 francs à une fois payer, à la charge de fonder dans l'un des hospices du Puy quatre lits pour les malades du village d'Aiguilhe près Le Puy. Le maire aura la disposition de ces lits. Ces deux sommes de 100.000 francs et de 8.000 francs seront payées sans intérêts dans les deux ans de mon décès.

« J'affecte un capital nécessaire à l'acquisition d'une rente 3 0/0 sur l'Etat français d'une somme annuelle de 500 francs pour la fondation, en faveur des ouvriers ciseleurs, d'un prix d'encouragement pour la ciselure, à décerner à l'ouvrier ciseleur qui aura exécuté avec le plus de perfection un objet de ciselure en bronze ou en argent dans l'année.

« Ce prix sera donné au jugement d'une commission composée :

« D'un fabricant de bronze, nommé par les ouvriers ciseleurs en bronze : d'un ouvrier ciseleur figuriste, d'un ouvrier ciseleur ornemaniste, ces deux derniers nommés par les fabricants de bronze, d'un peintre décorateur ou d'un sculpteur nommé également par les fabricants de bronze, et d'un de mes exécuteurs testamentaires ; le survivant d'eux désignera son remplaçant.

« Je lègue à l'hospice des Recollets à Paris, une somme de 16.000 francs à une fois payer sans intérêts, dans les deux ans de mon décès pour la

ses pieds sont les statues allégoriques des principales rivières de la Haute-Loire, la Loire, l'Allier, la Borne et le Dolaizon. La fontaine Crozatier au moment de son inauguration était dans l'état ou elle se trouve à l'heure actuelle. Plus tard vers 1868 on entoura la fontaine d'une pelouse et d'une grille aujourd'hui disparues. Les eaux de Vourzac jaillirent de la fontaine Crozatier le 25 février 1864. La fontaine porte en chiffres romains la date de 1867.

(1) Bosio Astyanax Scévola, neveu et élève du baron François Joseph Bosio, l'ami également de Crozatier, et fils du peintre Jean Bosio. Bosio Astyanax est l'auteur du buste en bronze de Crozatier qui orne le Musée.

Digitized by Google

fondation, dans ledit hospice, de deux lits qui seront spécialement consacrés aux vieillards ouvriers bronziers; ma femme désignera pendant sa vie les ouvriers qui en profiteront.

« Je lègue une somme de 500 francs, à une fois payer, à la société du Bon-Accord pour lès ouvriers bronziers.

« Je lègue une pareille somme de 500 francs, à une fois payer, à la caisse des fabricants de bronze.

« Ces deux sommes seront payées sans intérêts dans les deux ans de mon décès.

« Je lègue à M. André Tallobre dit le *Grenadier*, mon frère de lait, demeurant à Aiguilhe, une rente annuelle et viagère de 400 francs dont il jouira pendant toute sa vie, à compter du jour de mon décès, et qui sera payable par quart de trois mois en trois mois.

« Je lègue pareille rente viagère de 400 francs à la veuve du frère aîné dudit Tallobre et à ses enfants. La veuve jouira de cette rente intégralement pendant sa vie; après elle, ses enfants en jouiront par égales portions jusqu'à leur mort, avec accroissement au profit des survivants, en sorte que le dernier survivant jouira de la totalité de la rente de 400 francs jusqu'à sa mort.

« J'affecte une somme de 40.000 francs à l'exécution d'un tombeau de famille pour ma mère, moi, ma femme (1) et ses père et mère. Ce monument sera élevé dans le cimetière du Père la Chaise, et l'exécution en sera confiée à mon ami Bosio.

« Je lègue à M. Jules Vacheron, un objet d'art, vase du plus beau travail (2) que M. Bosio fera exécuter et dont les sujets rappelleront des circonstances de ma vie. J'affecte une somme de 10.000 francs à l'exécution de cet objet d'art.

« Je lègue à M. Vacheron père, une bague ou épingle à son choix, avec pierre gravée choisie par M. Leturcq. Ce legs sera d'une valeur de 15.000 francs.

« Je lègue à la ville du Puy une somme de 40.000 francs, à une fois payer sans intérêt dans les deux ans de mon décès, pour envoyer et entretenir à Paris, un élève de ses écoles, soit architecte, soit sculpteur, soit peintre pour y perfectionner ses études.

« Je nomme pour mes exécuteurs testamentaires :

« M. Quevreux, ancien bijoutier, demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi, n° 84.

(1) Madame Quevreux mourut à Nay (Basses-Pyrénées), et fut enterrée à l'hospice qu'elle fonda dans cette commune. Sur sa tombe figure la belle statue de la Vierge de Crozatier.

(2) Ce vase appartient à M. André Vacheron, 164, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Digitized by Google

« Et M. Genevoix, commissaire-priseur à Paris, y demeurant rue de l'Echiquier, n° 34.

« Je les prie d'accepter un diamant de 10.000 francs, en souvenir d'amitié.

« Je révoque toutes les dispositions et tous testaments que j'ai faits antérieurement à ce jour. »

Prix Crozatier.

Outre le prix fondé au Puy par notre compatriote, Crozatier en institua un second à Paris pour encourager les ciseleurs sur métaux.

Ce prix d'une valeur de 500 francs, est décerné chaque année à la suite d'un concours présidé par M. le Préfet de la Seine à qui nous devons la liste des lauréats du Concours Crozatier depuis 1883.

Ce concours est alternativement ouvert pour l'ornement et la figure.

Liste des lauréats du Concours Crozatier.

1883 Figure	Prix.	Defrain Auguste.
	1re mention.	Girardot Ernest.
	2e —	Marioton Eugène.
		Dumoulin Émile.
	3e —	Brard Eugène.
1884 Ornement	Prix.	Rault Louis.
	1re mention.	Collet Edouard.
	2e —	Chéron Arthur.
	3e —	Laveissière Antoine
		Gillot Charles.
1885 Figure	Prix.	Charbonnier Étien.
	1re mention.	Brard Eugène.
	2e —	Chéron Arthur.
1886 Ornement	Prix.	Boutry Ferdinand.
	1re mention.	Paigné Octave.
	2e —	Brosset Alexandre.
1887 Figure	Prix.	Marioton Eugène.
	1re mention.	De Haan Emile.
	2e —	Crepet Léon.
	3e —	Forgeois Gaston.
1888 Ornement	Prix.	Colliot Jules.
	1re mention.	Alzard Edmond.
	2e —	Deraisme Pierre.
1889 Figure	Prix ex æquo	Girardot Ernest.
		Crépet Léon.
	Mention.	Maugenot Charles,

Digitized by Google

1890 Ornement	Prix.	De Haan Emile.
	1re mention.	Philippon Paul.
	2e —	Fouquet Ernest.
1891 Figure	Prix ex æquo	Trotin Alexis.
		De Haan Emile.
	1re mention.	Dupré Georges.
	2e —	Claus Eugène.
	3e —	Prevoteau Jules.
1892 Ornement	Prix ex æquo	Vasseur Amédée.
		Philippon Paul.
	1re mention.	Duval Paul.
	2e —	Rose Albert.
	3e —	Pourtrait Arsène.
	4e —	Geslin Ernest.
1893 Figure	Prix ex æquo	Rose Albert.
		Dupré Georges
		Brard Eugène.
	1re mention.	Bos Maurice.
	2e —	Pierson Eugène.
	3e —	Chamard Emile.
1894 Ornement	Prix.	Herbemont Auguste
	1re mention.	Béranger Alphonse.
	2e mention ex æquo.	Cuzin Clément.
		Pasquet Adolphe.
	3e mention.	Demoulin Emile.
1895 Figure	Prix ex æquo	Claus Eugène.
		Maugenot Charles.
	1re mention.	Debarle Ferdinand.
	2e —	Pierson Eugène.
	3e —	Bos Maxime.
1896 Ornement	Prix ex æquo	Duval Paul.
		Rose Albert.
	1re mention.	Ferlet Auguste.
		Demoulin Emile.
1897 Figure	Prix ex æquo	Emile Wer.
		Chamard Emile.
	1re mention.	Debarle Ferdinand.
		Cuzin Clément.
	2e —	Charles Georges.
	3e —	Lapoulle Eugène.
1898 Ornement	Prix ex æquo	Ferlet Auguste.
		Marconnet Albert.
	1re mention.	Demoulin Emile.
1899 Figure		M. Mougenot (hors concours). Mention spéciale avec félicitations et diplôme.
	1er Prix.	Papa Henri.
	1re mention.	Quenard.
	2e —	Barné.
	3e —	Louveau-Dassey.
1900 Ornement	Prix.	Simon Désiré.
	1re mention.	Lautenon Eugène avec félicitations.
	ex æquo.	Morissot Emile.
	Hors concours.	Ferlet Auguste.
1901 Figure	Prix ex æquo.	Quenard.
		Monin.
	1re mention.	Hubert Raphaël.
		Maurice Bos.
	2e —	Marlaut.
1902 Ornement	Hors concours.	Ferlet Auguste.
	Prix.	Lauternon Eugène.
	1re mention.	Senard.
1903 Figure	Prix. ex æquo.	Sénard Louis.
		Morisot Pierre.
	1re mention.	Fossier.
	Hors concours.	Quenard.
1904 Ornement	Prix.	Senard Louis.
	Pas de mention	
1905 Figure	Prix.	Douminc Eugène.
	1re mention.	Engles Emile.
		Maitre Emile.
	Rappel de 1res mentions accordées.	en 1901 à M. Hubert
		en 1903 à M. Fossier

Digitized by Google

1906 Ornement	Prix.	Dominc Eugène.
	1re mention.	Lecouty Henri.
	ex æquo.	Nègre Jules.

1907 Figure	Hors concours.	Dominc avec félicitations.
	Prix ex æquo	Hubert Raphaël.
		Delasmerie André.
	1re mention.	Néant.
	2e —	Engles Emile.
	3e —	Papa René.

Catalogue de la vente de Charles Crozatier.

CATALOGUE des Bronzes d'art, d'ornement et de haut ameublement et des autres objets fabriqués et composés par feu M. Crozatier, statuaire fabricant des bronzes et sortant de ses ateliers, dont la vente aux enchères publiques aura lieu par suite de son décès; hôtel des ventes mobilières, 2, rue Drouot, grande salle, n° 5, les lundi et mardi 2 et 3 avril 1855, à midi, par le ministère de M. Genevoix, commissaire-priseur, rue de l'Echiquier, 34.

Exposition publique le dimanche 1er avril 1855, de 1 heure à 5 heures.

Le présent catalogue se distribue : à Paris, chez M. Genevoix, commissaire-priseur, à Londres chez M. Faderer, Wardour Street, M. Smith, 137, New-Boud Street, et chez M. Gagnière, 21, Golden Square, à Bruxelles, chez M. Damsschoy, montagne Sainte-Geneviève (1).

Conditions de la vente. Les adjudicataires paieront 5 0/0 en sus des adjudications qui feront partie du produit de la vente. Elle sera faite expressement au comptant et ne sera composée exclusivement que de bronzes fabriqués et arrangés par M. Crozatier; aucun autre n'y sera ajouté.

La riche collection des modèles de M. Crozatier n'y sera pas comprise. Elle fera l'objet d'une vente spéciale qui sera annoncée particulièrement et aura lieu très prochainement.

M. Crozatier n'était pas seulement un fabricant habile et consciencieux, c'était surtout un artiste plein d'intelligence, de savoir et de bon goût, qui, dans ses travaux, on pourrait dire dans ses œuvres, plaça toujours l'art avant la spéculation.

(1) Ce catalogue, 19 p. in-16 imprimé à Paris par Maulde et Renou, imprimeurs de la Cie des Commissaires-priseurs, 114, rue de Rivoli, contient, après les conditions de la vente et une courte introduction, 93 numéros.

Digitized by Google

Puisant ses exemples dans les époques où l'art brille du plus vif éclat, celles de la Renaissance et de Louis XIV, et s'inspirant des idées des grands maîtres, tel que Michel Ange, Benvenuto Cellini, Jean Goujon, Delarue, Clodion, etc., on retrouve dans tout ce qui sortait de ses mains, soit qu'il créât, soit qu'il arrangeât, l'ampleur, la distinction et la grâce qui sont le cachet des œuvres qu'il voulait reproduire. Il évita surtout avec soin certaines exagérations des formes dont la mode ne suffit même pas à excuser les excès et que le bon goût repousse.

M. Crozatier laissera dans la fabrication du bronze, comme dans la mémoire de la riche clientèle qui lui était attachée un nom et des souvenirs durables, qui ne périront pas, une place vide qu'il sera peut-être difficile de combler.

Quoiqu'il en soit, MM. les amateurs et fabricants trouveront dans les objets mis en vente et compris au présent catalogue la preuve qu'il n'y a rien que de juste et de vrai dans nos appréciations.

Désignation des objets.

Cheminées en marbre.

1. — Une grande et riche cheminée en marbre griotte d'Italie de 2 mètres de longueur, modèle provenant de la chambre de la reine à Versailles. Le travers est décoré d'une vaste coquille à écusson avec guirlande de fruits. Les chambranles sont décorés de deux figures cariatides. Tous les ornements sont en bronze doré, à l'exception des figures (1).

2. — Une grande et belle cheminée, style Louis XIV en marbre griotte d'Italie, avec coquille écusson soutenue par des génies. Pilastres ornés de cariatides avec figures d'Hercules terminées en gaine. Ornements dorés figurés en bronze (2).

3. — Une grande cheminée en marbre blanc statuaire, travers légèrement cintré, avec écusson à coquille et chambranles ornés de deux enfants cariatides, d'après François Flamand (3).

Modèle tiré de la cheminée du salon de la Reine à Versailles,

4. — Grande et belle cheminée de 1 m. 30 de longueur. Style Louis XIV, en marbre granit vert, écusson à coquille avec génies ailés, et chambranles ornés de cariatides à figures. Les bronzes sont en blanc.

5. — Une petite cheminée ancienne, Louis XVI, en marbre blanc, sculptée sans ornement de bronze.

6. — Une cheminée cintrée en marbre griotte d'Italie sculptée sans ornement de bronze.

6 *bis*. — Une console cheminée, tout en bronze avec tablette en marbre griotte soutenue par deux figures d'hommes de grandeur naturelle, accroupis.

(1) Vendue 1,600 francs.
(2) Vendue 2,120 francs.
(3) Vendue 2,550 francs.

Digitized by Google

Pendules, candélabres, groupes, appliques, bras, etc.

7. — Une grande et magnifique pendule composée d'un groupe de trois figures de femme : La Paix, le Commerce et la Justice, supportant un globe à 3 faces pour mouvement à trois cadrans. Les figures en bronze florentin, le pied et le globe dorés à l'or moulu.

8. — Grande et riche pendule rocaille, style Louis XIV, composée de deux enfants, bronze florentin, assis sur un socle doré, cadran avec entrelacs de feuilles d'acanthe à double coquille doré à l'or moulu.

9. — Grande pendule, style renaissance, le Jour et la Nuit, d'après deux statues tumulaires de Michel Ange, couchés à droite et à gauche du centre, avec attributs analogues, cadran formé d'une sorte de vase à tête chimérique; la pendule est dorée à l'exception des figures qui sont en bronze florentin.

10. — Même sujet en bronze doré, modifié.

11. — Même sujet en blanc, légèrement modifié.

12. — Grande et petite pendule, composées d'un groupe de trois enfants représentant l'Eau, le Feu et l'Air supportant la terre sous forme d'une sphère, d'après Loiseau, cadran tournant en bronze (1).

13. — Le même modèle moins grand, groupe en bronze florentin, sphère dorée.

14. — Grande pendule composée de deux naïades et groupe florentin, la ville de Paris et la Seine appuyées sur une urne d'où l'eau se répand, cadran avec guirlandes de fleurs et de fruits, pied à feuilles d'acanthe le tout doré.

15. — Pendule style pure Renaissance en bronze doré entablement soutenu par deux Hercules, cadran avec amours et guirlandes.

Paire de candélabre assortis à la pendule.

16. — Pendule, style Louis XIV, composée de deux figures d'enfant, dont l'un tient un flambeau et l'autre une mappemonde et un compas, assis de chaque côté d'un riche cadran surmonté d'une sphère, le tout doré, sauf les deux figures qui sont en bronze florentin et d'après François Flamand.

17. — Pendule et deux candélabres, composés de groupes de satyres et bacchantes, les groupes bronzes artistiques, le surplus en bronze doré.

18. — Petite pendule Louis XIV surmonté d'un groupe d'enfants se livrant au jeu.

19. — Grande et belle pendule Louis XIV représentant deux génies avec les attributs de l'étude et de la science, mappemonde, compas et flambeau assis à droite et à gauche d'un cadran, sur de riches consoles, le tout doré sauf les deux figures composées d'après François Flamand.

(1) Appartient à Mlle Louise Mandet, à Riom.

Digitized by Google

20. — Une petite pendule en forme de rose avec un enfant assis de chaque côté, la pendule dorée, les enfants bronze florentin.

21. — Une petite pendule en bronze doré surmonté de deux naïades couchées, et s'appuyant sur une urne.

22. — Une grande pendule et bronze, cadran à chiffres d'émail isolés, composée d'enfants en bronze florentin, assis de chaque côté du cadran.

23. — Paire de grands candélabres (bouts de table) composés de trois enfants d'après François Flamand, supportant des cornes d'abondance d'où s'échappent des gerbes de lumière, les candélabres dorés à l'exception du groupe d'enfants qui sont en bronze florentin (1).

24. — Une paire de mêmes candélabres plus petit modèle, les lumières style Louis XV, dorés, sauf les enfants qui sont en bronze florentin.

25. — Une paire de candélabres, composés de deux génies aux ailes déployées d'après Delarue, soutenant une gerbe de lumières, style Louis XV, le tout doré, sauf les génies qui sont en bronze florentin.

26.— Une paire de candélabres, style Louis XVI, composés de deux Amours avec branches de palmier, socle et girandole, dorés, amours en bronze florentin.

27. — Deux bacchantes grandeur naturelle, en bronze florentin à un corps, terminées en gaine riche, pour grands candélabres ou torchères.

28. — Deux nymphes cariatides grandeur naturelle, formant un magnifique groupe, corps terminé en rinceaux de feuillage pour candélabre, pendule ou vase.

29. — Deux enfants de grandeur naturelle, pieds à colonne avec consoles pour candélabres ou torchères.

30. — Six groupes de deux enfants chacun en bronze, grandeur naturelle, pour candélabres, corbeilles, coupes, etc.

31. — 8 paires de bras de cheminées et appliques, à plusieurs lumières, de formes et styles divers. Ces derniers numéros seront divisés.

Vases, Urnes, Aiguières.

32. — Grand vase en forme de brûle-parfums, style de la renaissance, orné de mascarons enchâssés dans des cartouches. Le pied est décoré des génies avec cornes d'abondances (2 ex.).

33. — Grand vase en forme d'urne de la renaissance, orné de bas-reliefs soutenus par des figures d'esclaves, aux armes d'Angleterre, anses avec serpents enroulés et têtes de lions chimériques (2 ex.).

34. — Vase en forme d'aiguière, style renaissance, avec reliefs ayant pour

(1) Ces candélabres appartenaient à M. Francisque Mandet qui les donna au Musée de Riom dont il fut le créateur.

Digitized by Google

sujet l'enlèvement des Sabines, et le combat des Romains et des Latins, col allongé, dragons et vipères.

35. — Vase d'après un vieil albâtre de François Flamand, cône renversé en forme de conque soutenue par trois jeunes tritons.

36. — Vase en forme d'aiguière, style grec, tête d'Hébé, grandeur naturelle, anse et goulot à feuilles de lotus. L'original, provenant du château de la Malmaison, est au Musée du Louvre.

37. — Paire de vases en forme d'aiguière, l'Eau et le Vin, bas-relief représentant le triomphe d'Amphitrite et le triomphe de Bacchus. Le col est en forme de coquille où semblent boire un triton et un faune, ces deux figures d'après Clodion (1).

38. — Vase style renaissance (forme œuf), reliefs représentant des jeux d'enfants : le cheval fondu et la main chaude, anses composées d'un mascaron d'enfant d'après Jean Goujon, guirlandes de fruits.

39. — Grand vase style Louis XIV avec mascarons unis par des guirlandes dorées, anses formées de serpents entrelacés.

40. — Vase en forme d'aiguière, style renaissance, avec reliefs, représentant différents sujets mythologiques, pied avec dauphins.

41. — Vase formant cassolette, gorge à jour, anses consoles ornées d'une tête d'enfant, pieds avec têtes de lions.

42. — Vase style Louis XVI, anses à figures de Sirène, bas-reliefs d'enfants unis par des guirlandes de fruits.

43. — Deux vases candélabres à quatre lumières avec figures de femmes ailées, socles en marbre noir.

44. — Buires en bronze, avec reliefs représentant divers jeux d'enfants, anse à panthère finement ciselée.

45. — Petit vase bronze argenté avec ornements.

46. — Deux cassolettes ovales avec pieds et couvercles en granit, style Louis XVI en bronze doré, gorge à jour, anses carrées avec chute en laurier à bouton doré au couvercle.

47. — Grand vase en bronze doré avec reliefs. Jeux de Bacchus et de Silène, surmonté d'un petit Bacchus assis sur un bouc.

Groupes, statuettes et sujets de galerie et de cabinet.

48. — Deux groupes d'animaux, chasse aux sangliers et chasse aux loups (sujets grandeur naturelle).

49. — Un groupe d'animaux, cerf pourchassé par 5 chiens dont deux sont renversés.

50. — Henri IV enfant, statuette d'après Bosio, de 56 centimètres de hauteur.

51. — Deux groupes, Enée emportant son père Anchise suivi de son fils

(1) Vendue 3,400 francs.

Digitized by Google

Ascagne, Paris enlevant Hélène. Les originaux sont au jardin des Tuileries d'après Lepautre et Puget.

52. — Un groupe sujet mythologique, Prométhée et le Vautour.

53. — Deux groupes d'après Clodion, Jeux de satyres et de bacchantes.

54. — Groupe de trois naïades adossées à un massif de roseaux, avec des attributs nautiques.

55. — Deux groupes d'après François Flamand et Clodion, Satyre jouant de la flute, Bacchante jouant avec ses enfants.

56. — Deux groupes d'après Clodion, Faunes, Bacchantes et Satyres.

57. — Deux groupes d'après Jean de Bologne, travaux d'Hercule.

58. — Deux groupes, l'Enlèvement de Dejanire et celui de Proserpine.

59. — Groupe de deux lutteurs combattant. L'original antique existe au Musée de Florence.

60.— Trois groupes de grandeurs différentes, enfants jouant avec un mouton.

61. — Statuette de l'Empereur Napoléon Ier assis dans un fauteuil auprès d'une table.

62. — Groupe, Satyre pressant une grappe de raisin dans la bouche d'une bacchante d'après Clodion.

63. — Deux groupes enfants jouant avec une chèvre.

64. — Deux statuettes Henri IV et Marie de Médicis.

65. — Deux groupes en bronze florentin. Les chevaux de Marly.

Vases et groupes de jardins, Statues.

66. — Paire grands vases à anses ornées de têtes à double face, homme et femme unis au vase par une tête de sanglier.

67. — Paire grands vases à têtes chimériques avec cornes de béliers, gorges à gouttes d'eau.

68. — Paire grands vases et têtes de lions, panses à écussons unis par des guirlandes de feuilles de lauriers.

69. — Paire grands vases avec anses formés d'enfants accoudés sur les bords du vase, et assis sur une tête de lion, à anneaux.

70. — Paire grands vases en forme d'urne, avec tête chimérique et chute avec guirlandes de chêne.

71. — Groupe de trois Amours cariatides adossés à une colonne, et se tenant par la main, avec guirlande terminés et gaine à consoles et à écussons pour coupe, corbeille ou fontaine.

72. — Groupe de trois enfants, grandeur naturelle, montés sur terrasse avec coquillages et dauphins adossés à une tige de roseaux pour coupe, corbeille ou fontaine.

73. — Groupe de grandeur naturelle, enfants jouant avec une chèvre.

74. — Un beau et grand christ en bronze d'après l'Algarde, élève de Michel Ange, de 2 mètres de hauteur, l'original provenant de l'ancienne galerie du cardinal Fesch.

Digitized by Google

75. — Une statue de Mercure demi-grandeur en bronze antique.

76. — Une grande statue en pied, tête couronne de chêne, tenant à la main un bâton noueux et ayant sur l'épaule une peau de chèvre (Aristée), en bronze antique.

77. — Deux lions de grandeur naturelle bronze antique, vendus 2.800 francs.

Meubles et porcelaines.

78. — Deux armoires de salon en marqueterie d'écaille.

79. — Six autres armoires de salon en riche marqueterie du bois à fleurs et bouquets, avec une seule porte pleine et à dessus de marbre.

80. — Deux tables en marqueterie du bois à fleurs et à bouquets.

81. — Deux belles et riches tablettes pour dessus de table, commode en mosaïque, de Florence.

82. — Trois paires de grands vases en porcelaine de chine, fonds bleu flammé, non montés.

83. — Deux paires mêmes vases montés en bronze avec anses, pieds et guirlandes, monture en blanc.

84. — Trois grandes potiches en vieux Japon avec leurs cornets, montés en bronze pour candélabres.

85. — Une coupe en vieux chine, à 5 pans richement montés, bronze doré.

Bustes, colonnes, socles, consoles, etc.

86. — Douze bustes d'Empereurs en marbre blanc dont une partie avec draperies en marbre de couleur, supportés par des consoles ou gaines en marbre, provenant du château de Navarre ayant appartenu à l'Impératrice Joséphine.

87. — Deux petites statues en marbre blanc avec quelques mutilations.

88. — Plusieurs pieds, consoles en bronze doré.

89. — Dix consoles et tables anciennes style Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, en bois richement sculpté et ayant été dorées.

90. — Plusieurs gaines et colonnes.

91. — Plusieurs vases et autres objets en bois sculpté et doré.

Tous ces numéros seront divisés.

92. — Sous ce numéro seront compris tous les objets non catalogués.

Sous cette rubrique furent vendus 3,450 francs, deux vases avec anses formés d'enfants et de nymphes ainsi qu'un grand nombre de statuettes originales de Crozatier.

La vente produisit plus de 250,000 francs. Ce résultat ne nous étonne pas, dit M. Audiffred dans un article de la *Revue des Beaux-Arts*, car

Digitized by Google

on trouve dans les œuvres créées ou arrangées par Crozatier un cachet de sagesse et de grâce, heureux reflet des maîtres dont il avait su s'inspirer.

J'ai copié ce catalogue dans son entier sur un exemplaire *unique* qui figure à la Bibliothèque Nationale à Paris, sous la côte 8°, V, 36 — 5,341.

Dons de Madame Crozatier.

En souvenir de Crozatier, sa veuve, qui épousa M. Quevreux en secondes noces, donna sur ses deniers à la ville du Puy une somme de 26,000 francs pour l'achèvement du Musée, auquel elle fit plusieurs dons, d'abord une Vierge en bronze, composition originale de Crozatier, puis le buste en bronze de son mari par Scevola Astyanax Bosio, le moulage en bronze de la main de Crozatier par lui-même, et enfin un meuble incrusté d'ivoire, orné de bronzes richement ciselés.

Elle donna également à la commune d'Aiguilhe une somme de 15.050 fr. 65 pour édifier une fontaine monumentale, et payer les frais d'adduction des eaux. Cette fontaine fut construite sous la direction de M. Grand, architecte, M. Bugette, entrepreneur, et Beraud, marbrier. L'eau provient de la vigne de M. Gilbert Eyraud, sise à Chausson. Madame Quevreux offrit le 30 juin 1859 à la même commune deux Vierges en bronze de Crozatier, répliques de la Vierge à l'Enfant qui se trouve au Musée, et qui fut la dernière œuvre de notre compatriote. L'une de ces vierges surmonte actuellement la fontaine Crozatier adossée au temple de Diane, l'autre se trouve dans l'église Saint-Michel.

A la demande de M. Vialet, maire d'Aiguilhe, Mme Crozatier lui adressa le 8 août 1890 un portrait signé Giraud, 1841, qui figure à la place d'honneur dans la salle des délibérations de la commune. Ce joli dessin servit à Hopwood pour graver le portrait de Charles Crozatier qui figure en tête de la nécrologie de Francisque Mandet, et dont Mme Crozatier fit faire, à sa charge, un tirage de 1,300 exemplaires, comme étant le portrait le plus ressemblant de son mari.

Digitized by Google

Renseignements divers sur Crozatier.

Ce fut dans la séance du 2 mars 1855 que M. de Brive, président de la Société d'Agriculture, prononça l'oraison funèbre de Crozatier, qui venait de recevoir récemment et conjointement avec d'autres membres de la société la mission de porter à l'Empereur les vœux de la Haute-Loire pour la construction d'un chemin de fer. On adressa dans la même séance une adresse de condoléances à Mme veuve Crozatier, adresse signée de tous les membres de la société.

*
* *

Comme on l'a vu plus haut, Charles Crozatier a légué à la ville du Puy, une somme de 40.000 francs, dont le revenu annuel de 1763 francs est destiné à entretenir à Paris pendant trois ans, un jeune homme élève des écoles municipales industrielles, en qualité d'élève architecte, sculpteur ou peintre.

Le prix Crozatier est donné au concours.

De son vivant, Crozatier donna en 1828, au Musée, le buste en marbre d'Auguste, empereur romain. Ce don figure au catalogue sous le n° 692.

*
* *

A la suite du Congrès scientifique (XXIIe session), qui se tint au Puy en 1855, un prêtre retiré à Montfaucon, l'abbé Cornut, fit paraître un livre intitulé « *Crisolontia* » *ou Supplément au compte rendu du Congrès scientifique soi-disant de France, XXIIe session.*

L'auteur résume ainsi son livre : « J'ai frondé des ridicules trop nus, des travers choquants, des prétentions outrées, des vanités égoïstes et insatiables, de petites méchantes passions. J'ai culbuté quelques pygmées ambitieux qui s'étaient distribués des trônes, et qui voulaient nous traiter comme une vile plèbe, peut-être aussi quelque Goliath de la science qui croyait nous dépasser de vingt coudées ».

Dans ce livre à clef et non mis dans le commerce, l'auteur qui s'affuble tantôt du nom de Palaidiniane, tantôt du nom d'Emantopantelon, ou de celui de Glottondicogène, frappe à coups redoublés sur un grand nombre de personnalités marquantes. Trois personnes seulement trouvent grâce à ses yeux : le « père » Aymard, comme on avait l'habitude d'appeler familièrement au Puy ce grand savant, Fran-

Digitized by Google

cisque Mandet et Charles Crozatier. Voici en quels termes il parle de ces derniers :

« M. Mandet, votre brillante réputation d'écrivain faite depuis longtemps me dispense de louer la belle notice que vous avez adressée au Congrès.

« Il vous appartenait d'offrir notre admiration, notre reconnaissance et nos regrets à la mémoire de Crozatier, cet illustre enfant de ses œuvres, ce noble cœur qui a doté sa patrie royalement et qui mieux compris aurait versé sa fortune à pleines mains dans le creuset en coulant la gigantesque statue. »

D'après l'abbé Cornut, le titre de son livre *Crisolontia* veut dire critique très véritable. Il se défend d'avoir voulu faire un pamphlet : « celui, dit-il, qui traiterait de pamphlet ma *Crisolontia* prouverait qu'il est un sot ».

*
* *

Crozatier fut exempté du service militaire, grâce à un rapport de Mérimée dont voici les termes :

Je soussigné certifie que M. Crozatier (Charles), du Puy-en-Velay, département de la Haute-Loire, est un élève très distingué de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, et qu'il est désigné par les professeurs comme pouvant concourir avec succès pour les *grands prix de sculpture*. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, désirant qu'il puisse servir à conserver à l'école un élève qui donne les plus belles espérances.

Paris, 25 janvier 1814.

MÉRIMÉE,
Secrétaire perpétuel
de l'école spéciale des Beaux-Arts.

*
* *

Crozatier inspira un poète Casimir Augier, qui chanta ainsi ses louanges dans une brochure intitulée *Aux hommes utiles, aux savants, aux écrivains, aux artistes et aux hommes de guerre de la Haute-Loire.*

Puis on vit aussitôt se former le Musée,
Chétif à son début et riche d'un seul don
Que Ruelle ennoblit du plus pur abandon,
Cent trésors amassés autour de cette offrande

Digitized by Google

Nous rappellent les noms de Mangon de Lalande,
Becdelièvre, Bertrand par le zèle rivaux
Visant au même but et par le cœur égaux.....
. . . . . .
Maintenant plus léger d'une dette payée,
Je poursuivrai ma course un moment enrayée.
Mes sujets sont parfois en trésors si féconds
Qu'indécis sur le choix je chemine par bonds.
De ma récolte, ingrat! je maudis l'abondance
Ou d'un champ éloigné la trop grande distance....
A l'œuvres, paresseux! Vois là-bas Crozatier,
Raccommode tes fils et reprends le métier.
J'y suis..... Napoléon qui fièrement couronne
Comme un phare éternel le fût de la colonne!
Le quadrige planant sur cet arc triomphal
Portique fastueux du carrefour royal;
Le bronze de Bayard dont Grenoble s'honore
Et par qui son héros à ses yeux vit encore,
Sortent de ses brasiers. Le d'Assas du Vigan,
A Lille le Bisson, Louis Quatorze à Caen,
Le même reproduit dans la cour de Versailles
Plus arrosé de sang que ses champs de batailles,
A cheval, défendant le seuil de ce palais
Que sa verge de fer souleva d'un marais:
Là tristement voilé le martyr Louis Seize
Portent aussi son nom, et le père Lachaise
Etale avec orgueil Perrier sur son tombeau,
Perrier! qui de juillet conservait le flambeau.....
De la France à dessein un moment je m'éloigne.
Chambéry tient de lui le général de Boigne;
Mayence Guttenberg; et Genève Rousseau;
A ses gloires enfin Albion met le sceau.
Devant aucun défi son talent ne recule,
Car bientôt à Windsor apparaît son Hercule,
Et ses vases géants prennent place à Warwick,
Nous savons des trésors ignorés du public,
Que d'heureux possesseurs conservent sans partage,
Mais pourquoi surcharger d'un frivole étalage
L'indestructible airain de tous ces monuments,
Ils vivront comme lui sans d'autres ornements.

*
* *

Les obsèques de Crozatier furent sur ses propres recommandations empreintes de la plus grande simplicité.

Digitized by Google

Voici les paroles qui furent prononcées sur la tombe de Crozatier par un de ses anciens camarades, et au nom des ouvriers bronziers dont il fut l'ami, le protecteur et le père :

Repose en paix, Crozatier, cœur noble et modeste, artiste laborieux, caractère ferme et persévérant, qui sus t'élever par tes seuls efforts de la pauvreté à une belle et honorable aisance, de la condition la plus humble aux récompenses civiques.

Tu fus doué d'une ardeur infatigable et réfléchie qui te fit aspirer à sortir de l'ornière de ta profession et à t'élever par l'étude et l'intelligence.

Praticien éclairé, tu sus trouver d'utiles innovations, et par d'ingénieuses combinaisons, donner à tes œuvres le cachet artistique. De là ce goût exquis qui ne dévia jamais et cette féconde admiration qui s'enflammait en présence de tes modèles, et que ta main ferme exercée reproduit avec une fidélité parfaite. Les places publiques de notre noble cité, celle des villes d'Allemagne, de Russie, conserveront la mémoire de ton nom, associée à celle des plus grandes illustrations. Les palais de Versailles, des Tuileries, de Windsor, de Naples, d'Alexandrie et de Constantinople, que tu as enrichis de mille objets d'agrément et de luxe, chefs-d'œuvre de grâce et de bon goût, répèteront ton nom avec amour... En attendant que d'autres disent mieux et plus au long ta vie et tes œuvres, reçois les hommages et les respects de tes amis et de tes confrères.

Je terminerai sur un mot que M. A. Susse, le grand fabricant de bronzes d'art, cet artiste dont les œuvres comme celles de Crozatier rayonnent et resplendissent sur le monde entier, m'adressait de Paris, le 8 décembre 1910, en réponse à une de mes lettres : *Tout le bien que vous pourrez dire de Charles Crozatier sera au-dessous de la vérité.*

Digitized by Google

LES TABLEAUX DES ÉGLISES DU PUY

Mesdames, Messieurs,

Je vais vous parler ce soir des tableaux anciens de nos églises. Le choix d'un sujet plus vaste m'eût permis de vous décrire les intéressants et vénérables vestiges de notre art décoratif au moyen âge que l'on trouve dans la cathédrale et dans les annexes du cloître —, mais une étude aussi complète demanderait des développements étendus que la durée de cette conférence ne permet pas d'entreprendre. Je ferai cependant exception pour la peinture murale des Arts libéraux dont je vous demande la permission de dire quelques mots.

L'exposé que je vais vous faire sera sans doute un peu monotone, aussi devrai-je solliciter toute votre bienveillance. Votre attention sera d'ailleurs reposée et soutenue par les projections de quelques clichés photographiques obtenus par M. Vazeille et par M. Pozzo dans une lutte vraiment méritoire contre la hauteur des murs et l'obscurité des nefs.

On a refait depuis vingt ans l'histoire de la peinture française.

Les documents découverts par nos érudits, l'examen attentif d'œuvres trop longtemps dédaignées, ont permis de rectifier un grand nombre d'erreurs admises par des historiens plus occupés de littérature que de vérité.

C'est ainsi que fut reconnue pour une légende historique l'invention prétendue par les frères Van Eyck de la peinture à l'huile, procédé employé cent ans avant eux par les artistes de Paris ; — légende aussi, les origines flamandes de l'art français : bien au contraire les flamands venaient à Paris dès le XIVe siècle étudier l'art de nos peintres.

On découvrit ainsi que du milieu du XIVe siècle à la fin du XVe

Digitized by Google

s'étaient développées en France, sans aucune influence étrangère, des écoles de peinture régionales dont les chefs-d'œuvre, très prisés de leurs contemporains, attirent de nos jours les amateurs d'art non seulement à Paris, mais encore sur les rives de la Loire, en Bourgogne, en Provence et au Puy.

La Vierge Protectrice de notre Musée, autrefois à l'église des Carmes, est l'un des plus remarquables témoins de cet art si primitif encore en 1450, qui devait, dépassant en rapidité le développement de l'art italien lui-même, aboutir en quelques années aux rêves d'azur, de pourpre et d'or de l'école avignonnaise, et au chef-d'œuvre incomparable d'un inconnu, cette Vierge triomphante que jalousement conserve la cathédrale de Moulins.

Si nous n'avons pas au Puy de tels trésors, notre cathédrale conserve cependant deux belles œuvres de la fin du xve siècle où l'on reconnaît deux formes différentes de cet art bien national qui devait périr étouffé par l'influence italienne, au moment même de son apogée.

Après les misères et les déchirements de la guerre de cent ans, il se produisit en France un grand afflux de vie intellectuelle; les universités se repeuplèrent, les écoles s'ouvrirent, et notre ville ne pouvait manquer de profiter de ce renouveau national.

Elle possédait depuis longtemps déjà une grande école dirigée par les chanoines, connue sous le nom d'université de Saint-Mayol. Cette université enseignait à la fois la théologie, les lettres et les arts; elle eut de nombreux élèves, de grands succès, fut visitée par des rois, et devint à la fin du xve siècle l'objet de la sollicitude d'un chanoine sans doute fort riche, du nom de Pierre Odin.

Pierre Odin était originaire de Bourgogne. Il fit décorer la librairie du Chapitre, et, dit le chroniqueur Étienne de Médicis, la fit « peindre et estauffer ». Ce dernier mot ne désigne pas l'installation d'étoffes, mais bien le fait d'appliquer des couleurs sur des sculptures ornementales. La salle de la librairie occupait la moitié inférieure de la chapelle actuelle des catéchismes dans la cathédrale du Puy. De la décoration murale, sans doute très importante, il reste huit figures représentant quatre des arts libéraux avec quatre personnages de l'antiquité,

Digitized by Google

Ces figures sont trop connues pour que j'insiste longuement sur leur description.

C'est d'abord la Musique, tenant un petit orgue à main, avec Tubalcain assis à ses pieds. Remarquons en passant que Tubal n'est pas du tout l'inventeur de la musique. Cet honneur revient à son frère Jubal. L'inscription latine qui se trouve au bas veut dire : « c'est par moi que se sont produites les modulations de la voix ».

Puis sur la deuxième stalle, est assise la Rhétorique. C'est, comme on peut le voir, une élégante personne, au visage gracieux. Remarquez la fantaisie de sa coiffure en éventail, avec ce voile qui retombe en encadrant la figure. Elle porte une lime, symbole de l'art des belles phrases, et Cicéron est assis près d'elle, un gros et gras Cicéron qui ne devait pas loger bien loin de la Cathédrale.

Ces figures sont, à n'en pas douter, des portraits. Elles portent toutes un caractère de ressemblance et de vérité qui ne recule pas devant la laideur. Les contemporains devaient s'amuser fort à reconnaître sur ce mur leur ami le chanoine ou leur compère le marchand et sa prude femme. Traduisons encore un vers latin :

Est *michi* dicendi ratio cum flore loquendi.

« C'est de moi que procèdent les façons de parler et la fleur du beau langage ».

Remarquez l'énorme escoffion dont est coiffée la troisième dame de science, la Logique. Ce couvre-chef aux vastes proportions nous semble considérable même à côté des chapeaux de nos jours. Il s'en portait d'ailleurs de plus petits, et aussi de plus grands, qui dressaient leur cime jusqu'à une demi-aune au-dessus du front. Comme ils étaient en forme de coussin et rembourrés d'étoupes, nos aïeules étaient à l'abri des rhumes, sinon des migraines.

J'appelle votre attention, Mesdames, sur le costume de la Logique et de ses compagnes. Remarquez que ce costume se compose d'une robe à larges manches ouvertes, et ne comporte pas de corsage séparé de la jupe. Je me contente de cette seule observation et vous demande seulement de noter aussi l'ampleur du

Digitized by Google

costume des autres personnages. Cicéron, Aristote, que vous voyez aux pieds de la Logique, et Priscien que vous verrez dans un instant, sont tous vêtus de longues et larges robes.

La Logique tient dans ses mains deux animaux, un scorpion et un lézard, qui semblent se battre : c'est la lutte entre le dilemne et le sorite, deux syllogismes. Pour le dilemne la figure est claire : c'est le scorpion qui pique des deux côtés à la fois; quant au lézard il figure un calembour grec : on a confondu le mot grec *soros*, d'où est tiré sorite, et qui veut dire un *monceau*, un *tas de raisons*, avec le mot *sauros* qui signifie lézard.

L'inscription mise au bas de ce groupe est la suivante :

Me sine doctores frustra coluere sorores

« Sans moi, c'est en vain que les docteurs ont honoré les Muses ». Enfin La Grammaire, plus modestement vêtue, s'exprime cependant avec assurance; elle nous déclare, en effet : « quoi que fassent les autres arts, c'est moi qui leur en fournit les éléments ».

C'est une personne active, puisqu'elle peut en même temps dicter ses règles à Priscien, et faire réciter une leçon à deux enfants que vous devez distinguer à peine, car leur figure est presque effacée.

Lors des travaux qui furent exécutés en 1850 et amenèrent la découverte de cette peinture, on reconnut sur tous les murs de la librairie des traces qui permettent de supposer que toute la salle était entourée par cette décoration. Il est probable que de chaque côté des figures conservées la composition se continuait par les autres arts libéraux, et sans doute par des personnages représentant les sciences théologiques.

On trouve une composition singulièrement analogue à Florence, dans la chapelle des Espagnols. Dans cette fresque qui remonte au XIVe siècle, les arts libéraux possèdent les mêmes attributs et sont classés dans le même ordre, qui n'est pas l'ordre habituel des arts classés en majeurs et mineurs. La Musique, art mineur, ne devait pas voisiner avec la Rhétorique.

Ne doit-on pas en conclure que l'auteur de notre peinture s'est inspiré de la fresque de Florence? Cela semble logique, mais il ne faudrait pas aller jusqu'à chercher en Italie cet auteur lui-

Digitized by Google

même. Un Italien eût représenté, plus ou moins volontairement, des italiennes, or ces femmes sont assurément des françaises, et même des françaises de notre pays de Velay. Ces mains épaisses et courtes, ces visages qui respirent la bonté, ces mentons un peu lourds, franchement arrondis, ces yeux au regard placide et franc sont bien de chez nous.

J'ai exposé assez longuement cette question dans la petite brochure que j'ai publiée l'an dernier, et il serait fastidieux de vous servir une série d'arguments parfois assez minces. Permettez-moi de vous en rappeler simplement la conclusion, qui est d'attribuer cette peinture à un peintre du midi et peut-être à un artiste du Puy.

Mais à quelle époque cette œuvre fut-elle exécutée? Nous pouvons affirmer sans crainte qu'il faut la placer vers l'an 1490. A cette époque les modes que portaient ces dames disparurent sous l'influence des modes italiennes et surtout de la reine qui ne pouvait souffrir le lourd escoffion. On se mit à porter des corsages, des corsets, des jupes et de petites coiffures très plates, et les hommes abandonnèrent les costumes flottants pour des vêtements plus étriqués. Enfin le chanoine Odin mourut en 1502 : on ne peut donc fixer à une date plus récente l'exécution de cette peinture.

Ces deux observations vont nous permettre de dater à quelques années près une autre œuvre bien différente, et cependant presque contemporaine des arts libéraux.

Je veux parler de la Vierge de pitié, le superbe primitif conservé dans la sacristie de la cathédrale.

Le Christ, qui occupe le centre de la composition, semble au premier abord d'un dessin barbare, mais si on l'examine en détail on peut voir que son apparente grossièreté n'est que le résultat d'une exécution poussée à la limite du possible vers l'expression de la douleur physique.

Cette expression intense, obtenue du reste presque toujours aux dépens de la beauté des traits, est un des caractères de la peinture de nos primitifs. On cherchait avant tout à susciter l'émotion religieuse du fidèle en lui montrant l'image réaliste de la douleur, tant dans la figure du Christ que dans l'attitude des autres personnages.

Digitized by Google

On cherchait à toucher le cœur du spectateur, et c'est au fond le secret de l'émotion que nous cause encore la vue de ces œuvres; elles nous paraissent naïves, alors qu'elles sont simplement humaines et que nous nous laissons prendre au charme de leur vérité.

Remarquez aussi combien est vraie l'expression douloureuse de Sainte Madeleine, de Saint Joseph d'Arimathie et des deux anges.

Les deux saintes du second plan sont probablement Marie-Salomé et Marie, mère de Jacques, que l'on représente souvent dans les Vierges de Pitié.

Je voudrais bien vous dire aussi quels sont le jeune homme et la jeune fille qui occupent les deux angles supérieurs de la composition, mais nous n'avons aucun renseignement sur eux. Tout ce que l'on peut supposer, c'est que les armes peintes au bas du tableau sont les leurs. Ce seraient donc des membres de la famille du chanoine Odin, si, comme on le croit généralement, ce blason est le sien.

Le tableau dut être exécuté entre l'année 1496 et l'année 1502, date de la mort du chanoine.

Si vous observez le costume des personnages féminins, vous remarquerez des caractères bien différents de ceux des arts libéraux : au retour de l'expédition d'Italie en 1496, on adopta, sur l'initiative de la reine Anne, cette coiffure plate, dite coiffure à l'italienne, et c'est à la même date que les corsages furent ainsi ajustés, couverts de dorures et de broderies, et accompagnés de manches larges et ouvertes.

La belle harmonie de cette œuvre en trois couleurs, rouge, noir et or, son expression pleine de gravité, l'allure décorative de la composition, l'abondance de l'or surtout, font penser à un artiste de l'école d'Avignon. Mais pourquoi ce maître ne serait-il pas de chez nous?

N'oublions pas que le Velay était pays de Languedoc, en relations suivies avec Avignon, et que l'école avignonnaise pourrait bien enrichir un jour la liste de ces grands noms en y ajoutant celui d'un peintre du Velay.

On désigne bien les auteurs inconnus de nos primitifs par des noms tels que le maître de Flemalle, le maître de Moulins ; pour-

Digitized by Google

quoi n'aurions-nous pas le droit d'appeler l'auteur de ce tableau le *maître du Puy?*

Au XVIe siècle, par une contradiction singulière avec son nom de siècle de la Renaissance, c'est la disparition brusque et définitive de notre art national.

Égarés par la manie des modes italiennes, nos peintres oublièrent en un instant le travail de deux siècles, et laissant aux

Ex-voto de Saint-Nectaire (Musée religieux de Notre-Dame).

flamands le secret des pages expressives et de la belle matière, se contentèrent d'imiter avec plus ou moins de succès l'œuvre de l'Italie. Ils auraient pu réagir contre cet entraînement, mais les événements les en empêchèrent. Les guerres de religion, les excès des partis, les fureurs iconoclastes des calvinistes, les luttes des ligueurs et des politiques, en favorisant la destruction de mille

Digitized by Google

chefs-d'œuvre de notre vieille école, mirent aux mains de nos artistes l'arquebuse et la pique à la place du pinceau et les empêchèrent ainsi de remplacer ce qui venait d'être détruit.

Le Puy, comme vous le savez, se distingua par sa ténacité dans le parti de la ligue. Pendant plusieurs années, notre ville se défendit victorieusement contre les troupes des politiques et même contre les troupes royales, après avoir, sous la direction de son belliqueux évêque Antoine de Saint-Nectaire, combattu avec ardeur les partisans de la réforme.

Nous trouvons un beau portrait d'Antoine de Saint-Nectaire dans un tableau sur bois conservé au musée religieux.

Ce tableau représente l'évêque avec son frère François de Saint-Nectaire, sa belle-sœur Jeanne de Laval, et la petite Hippolyte de Saint-Nectaire, à genoux devant le Christ et présentés par leurs patrons saint Antoine et saint François. C'est, comme vous le voyez, un ex-voto.

Ces ex-voto, destinés à commémorer un miracle, une grâce obtenue, un événement mémorable, ou simplement à témoigner de la piété des donateurs furent longtemps le type du tableau religieux en France. Ils étaient en très grand nombre dans notre cathédrale ; certains étaient de belles œuvres d'art, beaucoup des tableaux médiocres, et le plus grand nombre ne présente qu'un intérêt purement historique.

Le musée religieux conserve un certain nombre de ces ex-voto, parmi lesquels le tableau de Saint-Nectaire se détache comme une œuvre de grand intérêt.

C'est même par endroits un véritable chef-d'œuvre. Je veux parler du portrait de Jeanne de Laval, qui, avec son dessin délicat et ses beaux tons d'ivoire, fait penser aux plus belles œuvres de Clouet. Le reste du tableau est bien intéressant, mais paraît avoir subi des retouches considérables.

L'auteur de cette œuvre nous apprend dans une inscription qu'il se nommait Bonaglius, était originaire du diocèse de Turin et qu'il termina ce tableau en juillet de l'année 1584.

Ce peintre, dont le nom dépouillé de la désinence latine, était sans doute Bonnal, est inconnu en Piémont. Il est donc permis de supposer que sa carrière put se passer au Puy, et de le compter parmi nos peintres locaux.

Digitized by Google

Nos peintres, à l'abri des murailles du Puy et des arquebuses des îliers qui montaient la garde à nos portes, avaient formé une petite école toute locale, qui sans avoir produit de chefs-d'œuvre, nous laisse une série de documents pleins d'intérêt.

En dépit de la guerre et de la peste, la vie intérieure de notre cité gardait une activité dont la description nous a été conservée par les chroniqueurs Étienne Médicis et Burel. On commandait des tableaux en souvenir des consuls nommés par les corps d'état; les bourgeois, toujours exposés à périr par la peste ou la guerre, faisaient peindre leur portrait pour laisser leur souvenir à la postérité et de nombreuses cérémonies nécessitèrent la confection de bannières et d'écussons. Le métier de peintre nourrissait son homme. Et s'il ne le nourrissait pas, l'artiste complétait ses ressources matérielles par une autre profession, comme ce Jean Rabaste qui s'intitulait sans fausse honte *peintre et boulanger*, et fournissait à la fois le pain bénit de la messe et les bannières de la procession.

Le métier comportait comme les autres un apprentissage assez long. Cet apprentissage se faisait tout naturellement dans la famille, de sorte que se passant de père en fils les secrets de leur art, nos peintres formaient de véritables dynasties.

C'est ainsi que nous connaissons quatre peintres du nom de Parier, qui se succèdent de 1540 à 1617. L'un d'eux, Josué Parier, est l'auteur de l'*Adoration des bergers* du musée religieux, tableau qui porte les armes et le portrait d'Anne de Lévis, duc de Ventadour, avec celui de sa femme Marguerite de Montmorency.

Ce tableau, qui porte la date de l'an 1600, est mentionné dans les mémoires de Jean Burel.

Le lundi 12 octobre 1599, la ville du Puy était en liesse.

Sous la direction de M. Dasquemye, capitaine général de la ville, « qui marchoit sur ung petit chival », se rendait à Vals une escorte imposante.

Le capitaine islier de Pannessac conduisait sa compagnie ornée de chapeaux et d'écharpes orangées, celui de Courrerie avait décoré ses hommes de souliers et chapeaux verts, ceux de Saint-Gilles avaient des chapeaux violets, « donc chacun cappitaine la sienne et de plusieurs colleurs ».

Tout ce monde bariolé et bruyant allait recevoir à Vals Mon-

Digitized by Google

seigneur le duc de Ventadour, lieutenant-général pour le roi en Languedoc.

« Et, dit Burel, ledict seigneur de Ventadon a demeuré en cette ville huict jours. Mais la ville l'a desfrayé de sa despance et a donné charge de fère ung tablier au petit autel de Nostre-Dame de l'antrée de Sainct Pol et l'y fist mettre son pourtraict et de madame sa famme, à la ducque, et en a donné cent escus à un peintre nommé Parier ».

Le dessin de Josué Parier est un peu mou, et sa perspective est

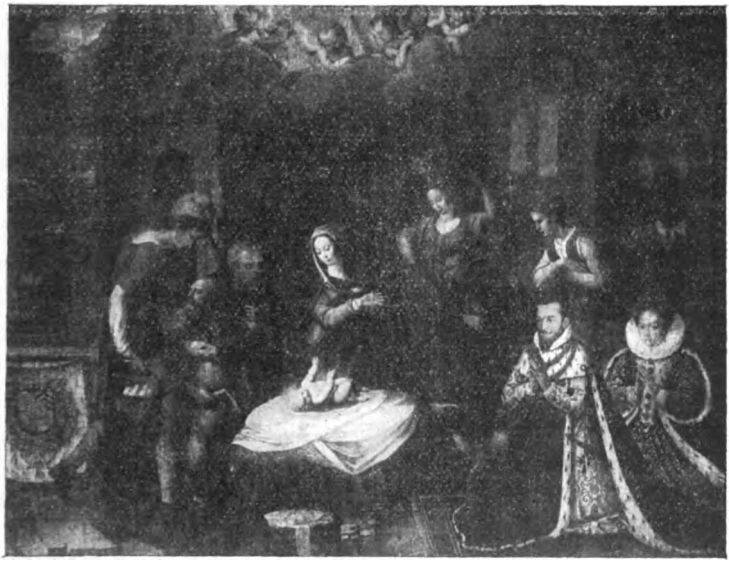

L'Adoration des Bergers, de Josué Parier (Musée religieux).

peut-être peu sûre, mais il possède une couleur agréable et une certaine facilité. Ce tableau ne manque ni de grâce ni de pittoresque.

Un autre tableau du musée religieux représente saint Bernard en oraison dans une chapelle sur le vitrail de laquelle on voit les armes de la ville du Puy. Ce tableau paraît être signé J. P. et on peut y lire la date de 1598. Ces indices, du reste peu distincts, et que j'indique sous toutes réserves, permettent de supposer que c'est aussi une œuvre de Josué Parier.

Peut être faut-il attribuer à ce peintre le tableau consulaire de 1598 conservé au musée religieux.

Digitized by Google

La projection qui vous est faite de ce tableau est médiocre, mais la faute en est au cliché très ancien, dont l'âge a détruit la vigueur.

On en distingue cependant le sujet : les six consuls, Antoine de Talon, médecin, Jacques Valentin, Guillaume Bonnefoy, marchand, François Dugone, apothicaire, Antoine Parat, notaire, et Jacques Albert, tanneur, sont agenouillés au bas du tableau qui représente l'Assomption avec un certain nombre de saints parmi lesquels sans doute les patrons des consuls.

En l'année 1597, les corps de métiers avaient refusé d'élire des consuls, et les six consuls de 1598 furent quelque peu imposés par le roi. Antoine de Talon, premier consul, est le troisième du groupe en commençant par la gauche. Il fut médecin du roi Henri IV et fut au Puy l'homme de l'édit de Nantes.

Une autre famille de peintres était celle des Solvain ; nous en connaissons cinq, échelonnés de 1600 à 1750.

L'aîné de ces peintres, Jean Solvain, fut très apprécié de ses contemporains. On le chargea d'exécuter un grand tableau commémoratif de la procession faite à l'occasion de la grande peste de 1629 qui fit périr seize mille personnes. Cette procession eut lieu le 22 avril 1630, et non en 1660 comme on l'a imprimé un peu partout sur la foi de l'ouvrage de Mandet. Le tableau de Solvain se trouve encore dans la cathédrale du Puy. Le peintre a eu l'idée de nous laisser non seulement sa signature, mais encore son portrait. Il s'est représenté la palette en main, dans l'angle gauche au bas du tableau.

Grâce au chroniqueur Jacmon qui nous a laissé le récit complet de la cérémonie, nous pouvons reconnaître une partie des personnages représentés, dont les portraits ont tous beaucoup de caractère, et sont groupés avec la symétrie exigée par les préséances, mais avec une réelle habileté. Ce tableau est d'un excellent peintre.

Le petit monument autour duquel se déroule la procession est l'édicule religieux, sorte de chapelle, érigé par le chanoine Odin en 1492 sur la place du Fort. Le fût de la croix du Fort provient de la démolition de ce monument. Il porte les armes du chanoine.

Les six personnages vus à mi-corps et portant des écussons sont les maîtres selliers.

Dans le haut du tableau on voit les pénitents qui pénètrent

Digitized by Google

dans la cathédrale, puis ce sont les capucins, les carmes, les franciscains, les chanoines de Saint-Vosy, les sept curés des paroisses, quatre chanoines mitrés, quatorze chanoines portant ou accompagnant la Vierge noire.

Voici le passage du récit de Jacmon qui les concerne :

« Après venoient Messieurs les chanoynes de ladicte eglize Nostre Dame, quatre desquels portoient chescun une crosse en main et la mistre en leur teste en forme d'évesque — vous les voyez près du peintre Solvain —, seze desquels avoyent esté députés par le chappitre de ladicte église pour porter le précieulx sainct ymage Nostre Dame de ladicte église cathédralle, sçavoir de quatre tous à la fois, et la portoyent au col en forme de brancard, et les autres chantoyent les actions de grâces.

« Au devant du dict sainct ymaige y avoict deux d'iceulx dits chanoines, et autres deux après avec ung gros cierge chacun en main ».

Derrière eux marchait seul Jean Laurens, doyen de l'église cathédrale, *vir eruditus et timens Deum*, qui remplaçait l'évêque Just de Serres. Après le représentant de l'évêque marchent les six consuls, le premier consul Jourdain, le tanneur Barthélemy, le notaire Barry, l'apothicaire Dugone, le drapier Mège et le greffier Servant.

Au-dessus des consuls, admirez la belle prestance de Monsieur le prévôt et de ses archers.

Dans l'angle supérieur gauche on aperçoit la chaire extérieure qui se trouvait près de l'évêché.

Ce vaste tableau, qui ne contient pas moins de quatre-vingt-dix portraits, est une image précieuse de la vie du Puy au XVIIe siècle et nous fait regretter la perte de toutes les autres œuvres de Solvain. Ces œuvres devaient être vraiment intéressantes et sans l'injuste mépris que l'on eut pendant longtemps pour les tableaux du XVIIe siècle, elles enrichiraient notre musée.

Ce musée, qui devrait être avant tout régional, ne contient aucune œuvre authentique de nos peintres du XVIIe et du XVIIIe siècles. On fut trop longtemps hypnotisé par les œuvres de l'école de David et celles de l'école hollandaise, et l'on nous encombrait de copies médiocres achetées au rabais, alors que des œuvres intéressantes de nos peintres locaux n'avaient pas le droit de pénétrer au musée.

Digitized by Google

Je me trompe. Un seul tableau fut acheté par M. de Becdelièvre. C'était, dit-il, un portrait de Guy François, acheté *comme échantillon de sa mauvaise peinture*. Or, par une aventure singulière, ce portrait, d'ailleurs exécrable, n'est certainement pas de Guy François, dont la peinture était bonne.

Ce peintre faisait partie d'une famille d'artistes. M. Paul Le Blanc, dans une étude très documentée, a établi l'état civil et autant que possible l'histoire de la famille François, qui comprit au moins quatre peintres : Guy François, son frère Jean François Ier, son fils Jean François II du nom, et son neveu Barthélemy François.

Guy François était un peintre d'une réelle valeur.

Ses tableaux sont bien composés, bien dessinés, et la couleur en est riche. Ce peintre paraît avoir une affection spéciale pour les effets de lumière concentrée que l'on désigne sous le nom de *clair obscur*. A l'époque de ses travaux, dans la première moitié du XVIIe siècle, ce procédé de composition était assez nouveau, et bien employé, devait contribuer à la notoriété à laquelle il atteignit rapidement.

La renommée de Guy François dépassa les limites du Velay ; nous trouvons en effet ses œuvres dans le Puy-de-Dôme, à Gannat, à Toulouse et à Tournon. Elle dépassa aussi la mesure de son talent, lorsqu'elle lui fit donner le nom de « François dit le Grand ».

Guy François ne fut pas un grand artiste, mais un bon peintre, et c'est assez pour sa réputation, car de son temps les bons peintres étaient rares.

Il habitait dans la rue des Farges un atelier très fréquenté, et formait de nombreux élèves dont la main se retrouve sans doute dans les œuvres de Guy François qui nous semblent inférieures à son talent, comme la *Descente de croix* des Pénitents de Craponne.

Le Puy conserve plusieurs des nombreux tableaux dont il avait orné les églises et les couvents.

En 1619, Guy François exécutait le grand Christ encadré dans le retable de l'église du Collège. Ce tableau est considéré comme la meilleure des œuvres authentiques de ce peintre. C'est au moins la meilleure de ses œuvres conservées au Puy. Son chef-

Digitized by Google

d'œuvre pourrait bien être l'*Adoration des Bergers* de l'église de Gannat.

Le tableau du Collège est largement peint, solidement dessiné, et l'expression des personnages est rendue avec force. C'est une œuvre de grande allure.

Les critiques dont l'attention a été portée vers les œuvres de Guy François se sont demandés quelle influence avait dirigé ses études de peinture. On l'a rapproché des Italiens, du Caravage et des Carrache, on a parlé aussi de Guido Reni, de Murillo, même de peintres gênois. On pourrait continuer le jeu des comparaisons en citant le flamand Hondthorst, et les français Le Nain et Le Sueur.

La vraie raison de ces multiples ressemblances, c'est que Guy François, ayant, comme tous les autres peintres de son temps, perdu la tradition du xve siècle, cherchait dans divers sens le style français qui ne fut retrouvé que par Le Poussin, Le Sueur et Sébastien Bourdon.

Ce n'est pas à dire qu'il soit dépourvu de caractère personnel. Sa couleur sombre et puissante et sa recherche du réalisme donnent à ses œuvres un aspect spécial qui permet de les reconnaître même en l'absence d'une signature.

Le Christ du Collège est signé et daté. Le tableau de l'*Adoration des Bergers* de la même église porte aussi une signature qui, d'après Dauvergne et Mandet, est dissimulée par le cadre. Je ne puis garantir ce détail car Mandet se contente parfois d'affirmations dont il ne vérifiait pas assez l'exactitude. Mais la ressemblance de ce tableau avec l'*Adoration des Bergers* de Gannat et celle de Saint-Bonnet près de Riom est assez précise pour que le doute ne soit pas possible. Ce tableau est très poussé au noir et les parties éclairées ressortent avec plus de violence qu'il ne convient. Il faut en accuser plus que le peintre le temps et les vernis. Les vernis surtout, appliqués sans discrétion, forcent et modifient les tons, et aussi, comme vous pouvez le voir, causent aux photographes les plus expérimentés d'amères déceptions. Les parties brillantes de ces tableaux rendent parfois absolument impossible une reproduction photographique.

On s'accorde aussi à considérer comme étant de Guy François un tableau représentant *La Vierge, l'Enfant Jésus et Saint Ignace,*

Digitized by Google

Ce tableau fait face au précédent ; il est bon mais ne se fait remarquer par aucune qualité particulière.

L'importance de cette décoration permet de supposer que Guy François dirigea l'exécution de l'ensemble des peintures du Collège auxquelles travaillèrent pendant cinq ans les peintres Blanc et Planchette.

Les deux grands tableaux de la tribune, d'un auteur inconnu, sont dans un si mauvais état et dans un si mauvais jour qu'il est difficile de les apprécier. Quant au tableau des Consuls, nous le retrouverons avec Jean François.

De Guy François, l'église des Carmes possède un excellent tableau, *La Vierge avec l'Enfant Jésus, saint Ignace et saint François*, mais comme il est dans la tribune de l'orgue l'abord en est très difficile. L'Enfant Jésus est charmant, comme tous les enfants et les anges que peignit Guy François. Bien que le tableau ne soit pas signé, on y relève de telles ressemblances avec les autres œuvres de ce peintre que l'attribution n'en est pas douteuse.

L'église de Saint-Laurent a conservé des restes importants de son ancienne décoration. Les portraits des Saints de l'ordre de saint Dominique sont d'un aspect sévère qui n'attire pas le regard mais les tableaux de Guy François sont d'un intérêt incontestable.

Celui dont la photographie vous est montrée est signé *Guido Francisco faciebat* et daté de 1619. Il représente saint Dominique et saint Louis à genoux devant une Vierge au visage plein de bonté mais dépourvu de distinction. Le chien de saint Dominique est caché en temps ordinaire par la statue de la sainte Vierge. Le tableau est bien conservé, et comme il n'a pas été trop verni, M. Pozzo a pu en obtenir un cliché satisfaisant.

Il n'en a pas été de même pour un autre tableau de qualité bien supérieure, qui est placé sur l'autel avoisinant la porte de la sacristie. Ce tableau figure dans un inventaire de 1790 comme œuvre de Guy François sous le nom de *Descente de Croix*. C'est assurément l'un de ses meilleurs travaux. La Vierge qui tient sur ses genoux le corps du Christ est d'une belle expression, mais la toile, couverte de vernis brillant et détendue à l'excès, est pleine de reflets qui en rendent parfois l'examen difficile.

Dans le chœur se font face deux autres tableaux dont l'un est

Digitized by Google

attribué aussi à Guy François par le même inventaire de 1790. C'est un ex-voto représentant *Saint Hyacinthe et Mme de Coubladour.*

L'autre tableau est une *Incrédulité de saint Thomas.* Il est d'une composition et d'un dessin si habiles qu'on l'a pris pour une copie d'un tableau de Guido Reni. L'original n'étant pas connu, on peut avec apparence de raison supposer que cette attribution vient d'une confusion de signatures, et que le tableau est encore une œuvre de notre peintre.

Pour compléter la liste des œuvres probables de Guy François, je signalerai le plafond des Pénitents, non pas tout entier, mais dans son motif central qui représente une Assomption, avec les deux premières rangées de caissons ornées de petits anges, et un tableau placé sur la porte de la petite sacristie de la Cathédrale. Ce tableau, qui est un *Saint Laurent distribuant des aumônes,* rappelle certaines œuvres de l'école espagnole.

Guy François est, comme vous le voyez, un peintre abondant et varié et une étude détaillée de son œuvre serait pleine d'intérêt, mais puisque le temps nous est mesuré, terminons rapidement la visite de la Cathédrale.

Sans sortir de la sacristie nous avons encore à voir deux tableaux. Bien qu'elle en contienne davantage, nous ne pouvons nous arrêter que devant les œuvres principales.

C'est d'abord une *Adoration des Mages* de grandes dimensions, malheureusement fort mal éclairée. Par une liberté de composition singulière, l'artiste a représenté l'Enfant Jésus non sur les genoux de la Vierge, mais porté par des Anges. Le cortège des rois, agrémenté de riches étoffes, de petits pages, de nègres et d'anges, est d'un effet superbe quand la lumière est favorable.

Cette composition, soutenue par un grand paysage d'allure assez décorative, est l'œuvre d'un peintre français, Claude Vignon, qui l'exécuta en 1640. Ce Claude Vignon, chargé d'acheter des tableaux pour le cabinet royal, mena à travers la France, l'Espagne et l'Italie une existence vagabonde qui ne l'empêcha pas de penser à sa famille, puisque de deux mariages il eut 34 enfants !

Le tableau provient très probablement de la collection de Monseigneur de Béthune. Cette collection, qui ne comprenait pas moins de deux ou trois cents toiles, fut dispersée après la mort

Digitized by Google

pe l'évêque, et parmi les tableaux mentionnés dans la vente figure une *Adoration des Mages* qui paraît être la nôtre.

L'autre tableau sur lequel je veux attirer votre attention est le *Massacre des Innocents*, œuvre de Sébastien Bourdon, de Montpellier, membre de l'Académie Royale. Sébastien Bourdon composait avec facilité, exécutait ses compositions avec une grande habileté et a laissé un œuvre considérable. Le tableau de la sacristie n'est pas signé, mais j'ai le plaisir de pouvoir vous montrer la preuve écrite de son attribution : c'est le dessin à la plume, signé de Sébastien Bourdon, qui se trouve au Musée de Lille. Ce dessin représente les moindres détails de notre tableau.

Nous possédons là une œuvre de grande valeur dont il serait bon d'assurer la conservation en la marouflant sur une toile neuve, car des cassures se produisent dans la couleur et de grandes détériorations sont à craindre. Ce tableau a été exécuté vers 1650.

En revenant dans la Cathédrale, nous allons retrouver un autre François. C'est Jean François, le fils de Guy, auquel nous devons deux tableaux de l'église des Carmes, *le Christ en Croix* de 1663 et la *Naissance de la Vierge* de 1679. Le Christ porte les armes de la famille de Polignac et de la vicomtesse de Polignac née de Beauvoir Grimoard du Roure, famille qui, au XIVe siècle, nous avait donné le pape Urbain V.

Ces deux tableaux, d'ailleurs fort convenablement traités, font moins d'honneur à Jean François que le tableau des consuls de la Cathédrale.

Ce tableau, comme les précédents, est signé; il porte la date de 1653.

Les consuls représentés sont Bernard, Fournel, Guigon, Galland, Espanhon et Bertrand.

A la gauche des consuls est un jeune homme qui avait obtenu le prix du tir à l'arc, ce qui lui donnait le droit d'accompagner les consuls en toutes circonstances, même chez le peintre. Je ne crois pas que l'on ait reconnu le personnage de droite.

Les deux premiers des consuls sont présentés l'un par saint Sébastien, reconnaissable aux flèches dont il est percé, l'autre par saint Roch. Ces deux saints protégeaient la ville contre la peste, saint Sébastien comme patron de l'hospice des pestiférés,

Digitized by Google

et saint Roch comme patron de la confrérie de Saint-Roch fondée en 1529.

Tous les portraits sont admirablement traités, les figures et les étoffes sont peintes avec une sûreté et une vigueur telles que l'on peut se demander si le Jean François de ce tableau est bien le même que l'auteur des peintures des Carmes et si ce n'est pas l'oncle, Jean François Ier, qui habitait Paris et dont aucune œuvre ne nous est connue.

Un autre tableau consulaire, représentant les consuls avec saint Ignace et saint François Régis, est signé *J. Franciscus ani. faciebat. 1667*. Les consuls sont ceux de 1666, Jean Fillère, Oubrier, Jacques Gire, Mathieu Paul, Jacques Sabatier et Christophe François. La peinture était, lors de la photographie que vous pouvez voir, dans un triste état et malgré les réparations qu'elle a subi, on ne peut comparer ce tableau à celui de la cathédrale.

En 1676, Jean François, qui était un homme important puisqu'il avait été consul du Puy, fut chargé avec Jacques Servant de terminer la décoration de l'église des Pénitents. Il exécuta probablement la plupart des anges du plafond de cette chapelle; Jacques Servant dut collaborer aussi à ce plafond. Il existe bien dans les lambris de la chapelle un tableau signé Servant, représentant la mort de saint Joseph, du reste fort bien traité, mais ce doit être une œuvre d'un autre peintre, Pierre Servant, car l'œuvre est datée de 1720.

Les tableaux qui garnissent le pourtour de cette petite église ne sont pas tous de grand mérite, mais tous présentent de l'intérêt parce qu'ils portent les armes de leurs donateurs. M. Albert Boudon a fait sur ces armoiries une étude qu'il voudra sans doute publier quelque jour. Deux peintres ont encore laissé leur signature sur les tableaux des Pénitents. Nous devons à Staron la *Mort de la Vierge*, bon tableau signé et daté de 1714, et une *Présentation au temple*, placée près de la porte. Ce tableau, signé et daté de 1711, a fort belle allure, mais c'est une copie à peine modifiée d'une œuvre de Jean Jouvenet.

Quant à Maurice Buffet, qui a signé une *Naissance de la Vierge* de 1713, c'est un barbouilleur insigne doué d'une déplorable facilité. Il a commis les exécrables peintures de la

Digitized by Google

tribune, et l'on peut sans remords lui infliger la paternité de la douzaine de mauvais tableaux qui couvrent une partie des lambris des Pénitents.

Pour vous reposer de la vue d'un Buffet, je vous conseille de vous arrêter près de la porte de la sacristie. Il y a là un petit chef-d'œuvre d'inconnu, une *Assomption* gracieuse, légère, aérienne, qui fait penser aux tableaux du vénitien Tiepolo.

Espérons qu'un jour nous pourrons compter parmi nos compatriotes ce maître ignoré.

J'ai fini, Mesdames et Messieurs, cette rapide promenade à travers nos églises. J'espère vous avoir inspiré quelque intérêt pour notre école de peinture du XVIIe siècle. Si elle n'a pas produit de chefs-d'œuvre, elle a du moins l'avantage d'être bien de chez nous, de représenter une manifestation importante de notre vie locale si active à cette époque. C'est un souvenir de la grandeur passée de la capitale du Velay, souvenir qu'auprès des belles œuvres du XVe siècle nous devons conserver avec soin, comme l'on garde à son foyer, près d'un objet d'art précieux, le bon vieux meuble de famille que nous ont légué nos aïeux.

EMILE GAUTHERON.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 5 JANVIER 1911.

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Présents : MM. E. Rioufol, Valicon, Eynac, Dr Paul Olivier, J. Richond, Gautheron, Grellet de la Deyte, Barthélemy Braud, André Boyer, C. Fabre, Picquet, Louis Vissaguet et G. Fourier.

M. Maurin-Brenas s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Dans la correspondance figurent: une carte de vœux pour 1911, rédigée en vers latins et adressée par la société archéologique de Tarn-et-Garonne à Montauban; une demande d'adhésion sollicitée par la Société française d'émulation agricole contre l'abandon des campagnes. La Société décide de se faire inscrire au nombre des membres de cette utile association.

Une demande de souscription à l'ouvrage de MM. A. Boudon et Jourda de Vaux sur le vieux Puy est renvoyée à l'examen du conseil d'administration.

Guida de Rodez (1211-1266). — Son rôle dans la poésie provençale. — Sa vie. — Notre confrère M. C. Fabre, reprenant une communication qu'il s'était excusé de n'avoir pu présenter à la séance de novembre, indique que le rôle de Guida de Rodez dans la poésie provençale « a été hors de pair et très original ». Il montre cette dame célébrée, non par un seul troubadour, mais par presque tous ses contemporains, Bertrand d'Alamanon, Blacatz, Peire Guillem de Toulouse, Sordel, Blacasset, Guillem de Montanhagol, Granet, et même par l'auteur anonyme du *Novellino*.

De l'analyse d'une vingtaine de poèmes, il tire les conclusions suivantes : Guida a été une femme d'intelligence, que la plus haute politique a intéressée.

Digitized by Google

Comme amoureuse, elle est restée chaste et a inauguré le culte idéal de la femme qui caractérise la poésie provençale dans sa dernière période et qui recevra sa plus haute expression avec Dante et Pétrarque. Dans les deux maisons auxquelles elle a appartenu, celle de Rodez et celle de Montlaur, elle sert de lien entre un passé poétique encore récent et le dernier éclat de la lyrique des troubadours.

La noble *comtessa presanz* — c'est ainsi qu'elle est qualifiée le plus souvent par ses adorateurs — était la fille du comte Henri Ier de Rodez (1227) et naquit vers 1212. Elle épousa en 1226 Pons IV, un futur baron de Montlaur, et vint alors habiter Le Puy.

Mais son mari l'emmena de bonne heure à Posquières (aujourd'hui Vauvert, Gard), où il était l'héritier d'une double baronnie qui s'étendait de Saint-Gilles à Montpellier et de Nîmes à Aigues-Mortes. M. Fabre peint, par le menu, l'existence de son héroïne en Provence, grâce à une foule de documents mis au jour, l'an dernier, par M. Falgairolles, de l'Académie du Gard. Il pense, en interprétant une lettre adressée d'Arlempdes à Louis IX, le 1er août 1248, que Pons IV suivit le roi en Egypte, et donne une personnalité précise à Jean de Vallery, un vaillant croisé, qui fut pris à la Massoure et que Joinville traite constamment de *preux*. Jean de Vallery vécut jusqu'après 1264 et devint, à cause de sa valeur, « l'arbitre du mérite des armes » dans une *tenson* où Guida est « l'arbitre de l'amour ».

Pons IV devint baron de Montlaur en 1258, et Guida vint alors habiter au Puy l'hôtel de Grateloup comme dans sa jeunesse.

M. Fabre termine sa communication en analysant le testament de Pons IV. Ce document énumère des legs faits par Guida à tous les couvents de ses domaines, depuis ceux de Montpellier jusqu'à celui de la Chaise-Dieu et particulièrement aux Frères Prêcheurs d'Aubenas. Or, ceux-ci ne furent installés dans cette ville qu'en 1266. La mort de Guida se place donc entre cette date et celle du 15 juin 1272, où son mari fait son testament, et s'est remarié avec la jeune Raimonde de Lunel.

L'ignorance où les provençalistes ont été jusqu'ici de l'époque de la mort de Guida leur a fait commettre des erreurs nombreuses. Celles-ci pourront donc être corrigées, et une belle page viendra se joindre ainsi aux annales de la poésie provençale et à l'histoire du Velay : Guida a été par sa beauté et par son influence originale et abondante sur les troubadours une des dames les plus séduisantes du XVIIe siècle. Son rôle est des plus dignes d'étude.

Un tableau religieux du Musée Crozatier. — M. Gautheron décrit un fragment de toile conservé dans le cabinet des conservateurs et paraissant provenir de la Chaise-Dieu. Les bords portent une lisière noire et les traces de gros clous, ce qui permet de supposer que la peinture a été fixée sur un mur. Elle est exécutée à la colle et un lavage malencontreux en a détruit certaines parties. La date est inscrite au bas de la composition : 1561. Malgré le mauvais état dans lequel il se trouve, il est facile de reconnaître les mérites du tableau : les personnages sont groupés systématiquement, les con-

Digitized by Google

tours sont fermes, les silhouettes sont bien établies et les figures ne manquent ni de couleur ni de caractère.

Les origines de l'œuvre sont malaisément définissables. Le président croit qu'il s'agit d'un ex-voto.

M. Gautheron signale encore un voile peint du XVIIe siècle, exhumé de la poussière des combles du Musée par M. Terrasse, et qui constitue un spécimen de l'art de nos peintres de bannières auxquels on faisait fréquemment des commandes pour les cérémonies exceptionnelles et les processions.

Ex-libris et fers à dorer. — M. Paul Olivier soumet à ses collègues sa riche et curieuse collection d'ex-libris et de fers à dorer locaux, anciens et modernes. Ces originaux et reproductions dont le groupement a demandé à M. Olivier de nombreuses recherches et une grande patience sont destinés à figurer dans un travail de longue haleine qui est réservé par son auteur aux *Mémoires* de la Société.

La protection des oiseaux. — L'expérience a depuis longtemps démontré que l'oiseau était le plus précieux auxiliaire de l'agriculteur, dans sa lutte incessante contre les multiples insectes qui occasionnent à ses cultures des pertes annuelles qui se chiffrent par plusieurs millions. « Si l'on protégeait les oiseaux insectivores, dit le naturaliste Florent Prevost, la France récolterait plus de graines qu'il n'en faut pour sa consommation. » Tous les ministres de l'agriculture, depuis Méline jusqu'à M. Ruau, ont reconnu et proclamé la justesse de ces observations et, le 19 mars 1902, onze états européens, dont la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Espagne ont signé à Paris une convention pour assurer la conservation des petits oiseaux, en interdisant de les tuer « de quelque manière que ce soit ».

Malheureusement, ces excellentes dispositions sont restées lettre morte, et les oiseleurs de profession ont pu se livrer impunément au braconnage le plus effréné, tandis que les enfants des campagnes, insuffisamment instruits sur les graves conséquences de leur légèreté, ont continué à détruire les nids, les couvées et les œufs. Ajoutons à ces destructeurs cupides ou inconscients la multiplicité des chats qui encombrent inutilement les maisons rurales et s'attaquent, pour leur nourriture, moins aux rats qu'aux oiseaux, et l'on s'expliquera dès lors que ces derniers tendent de plus en plus à disparaître, même dans les départements qui, comme le nôtre, ne cherchent pas à tirer un profit commercial ou alimentaire des rossignols, pinsons, mésanges et autres passereaux inoffensifs.

Comme preuve de l'intérêt légitime qu'elle porte aux oiseaux utiles à l'agriculture, notre société ne peut donc que s'associer au pétitionnement général provoqué par la Société d'agriculture de la Gironde, en faveur de leur protection, et adopter le vœu suivant qui émane de l'heureuse initiative de cette association :

La Société scientifique et agricole de la Haute-Loire prie instamment M. le Ministre de l'Agriculture de tenir la main, dans l'intérêt de l'agriculture tout entière, à l'observation stricte de la Convention internationale pour la protection des

Digitized by Google

oiseaux utiles à l'agriculture, qui a force de loi, en n'autorisant pas les préfets à accorder des tolérances contraires à ses prescriptions.

Élections. — MM. le Dr Durand, Magne-Achard et Marius Versepuy sont élus à l'unanimité membres résidants.

A l'issue de la séance, le conseil d'administration réuni a décidé de souscrire à l'ouvrage de MM. A. Boudon et Jourda de Vaux et de publier avant le 15 le premier numéro du *Bulletin trimestriel* qui sera distribué en même temps que sera présentée la quittance 1910 des cotisations.

L'*Histoire de la Chaise-Dieu* de dom Gardon, éditée par M. Antoine Jacotin, sera distribuée incessamment.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1911.

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Présents : MM. Rioufol, Lascombe, Eynac, Fourier, Reynaud, Gautheron, Baldit, Vignon, C. Fabre, Martin, Nicolas, Magne-Achard.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Dans la correspondance figurent :

Une circulaire préfectorale informant la société qu'une exposition de machines et d'instruments agricoles aura lieu au Grand Palais du 20 au 27 février 1911 ;

Une circulaire de la société nationale d'encouragement à l'agriculture relative au Congrès spécial de la société qui se tiendra à Paris pendant la durée de la première partie du concours général agricole sous la présidence de M. Émile Loubet ;

Une lettre du comité des Amis des Monuments de France demandant qu'on se joigne à lui pour grouper toutes les bonnes volontés dans une action commune en vue de la protection des monuments anciens menacés de destruction, contre l'indifférence coupable des municipalités ou leur mauvaise volonté manifeste. La société partage absolument les vues des promoteurs du Comité, d'autant mieux que récemment on a laissé tomber en ruines dans la Haute-Loire des monuments tels que la chapelle seigneuriale de Saint-Ilpize, souvenir curieux de l'architecture romane au XIIe siècle, sans rien tenter pour

Digitized by Google

une restauration cependant peu coûteuse; elle décide de collaborer dans la mesure de ses moyens à un mouvement de protection et de défense absolument nécessaire.

M. le colonel de Bréban, commandant le 86e régiment d'infanterie, fait connaître que le général commandant le 13e corps d'armée a autorisé M. le commandant Jette à faire une conférence aux « Vendredis » de la société sur la *Psychologie du combattant moderne et antique*. Cette conférence aura lieu le 24 février.

Parmi les revues et publications reçues, le président signale particulièrement dans la *Revue du Vivarais* (15 déc. 1910), une contribution à l'histoire de la musique en Velay. C'est un contrat du 14 août 1679 par lequel Guilhaume Gazanion, joueur du violon du lieu de Pont de Vabres, paroisse d'Alleyras, s'engage à enseigner son art à un aveugle, Pierre Olivier, natif de Tailhac en Auvergne, « et ce faisant le conduire et lui servir de guide pendant le temps et terme de dix-huit mois », le tout moyennant la somme de 12 livres.

Le bizet et son élevage. — En un mémoire soigneusement établi et documenté, M. le baron Lucien Reynaud rend compte des résultats acquis par vingt-six ans d'exploitation de la race ovine du mouton bizet dans le domaine de Chazelles, commune de Saint-Vidal.

Quatre modes d'exploitation du troupeau sont à envisager : 1° achat de moutons maigres en décembre et vente de ce premier troupeau engraissé en juillet; achat d'un second troupeau maigre en juillet et vente de ce troupeau gras en décembre; — 2° achat en hiver et au printemps de brebis suitées de leur agneau (des *couples*). Élevage et engraissement des agneaux et des mères qui sont tous vendus dans les mois de novembre, décembre et janvier suivants, le troupeau étant entièrement liquidé et renouvelé chaque année; — 3° combinaison des deux systèmes précédents. Achats mixtes de moutons et de couples, engraissement et liquidation complète du troupeau dans la même année : — 4° constitution d'un troupeau de brebis portières produisant deux portées par an, élevage des agneaux et vente chaque année, d'octobre à janvier, d'un certain nombre d'agneaux gras âgés d'un an à 18 mois et des brebis réformées pour vieillesse, infécondité ou pour toute autre cause.

M. Reynaud a expérimenté ces différents systèmes et il conclut de ces essais, exposés en détail, qu'il est plus avantageux d'exploiter deux troupeaux d'importance moyenne qu'un seul troupeau de grande importance; que la spéculation qui consiste à acheter, élever et engraisser des couples est plus rémunératrice que celle qui consiste à acheter des moutons adultes maigres et à les engraisesr; que la spéculation qui est sans contredit la plus fructueuse et la moins aléatoire est celle qui consiste à constituer un troupeau permanent de brebis portières, à en élever et à engraisser les produits.

L'étude de M. Reynaud et les diagrammes qui la complètent seront imprimés dans les *Mémoires*.

Le tableau consulaire du Musée religieux. — M. Émile Gautheron indique dans quelles conditions difficiles, au lendemain du traité de Folem-

Digitized by Google

brai, se firent les élections consulaires de 1598 qui conférèrent le chaperon et la toge rouge à Antoine de Thalon, Jacques Valentin, Guilhaume Bonnefoy, François Dugone, Antoine Parat et Jacques Albert dit Jacquet ou Fauc.

Au lendemain de leur élection en 1599, ces personnages eurent l'idée de se faire « pourctraire » en grand apparat en un tableau votif placé à Notre-Dame. Cette toile est actuellement au Musée religieux et offre à la fois un intérêt historique et artistique que M. Gautheron montre documents en mains. Deux des consuls sont particulièrement connus : Antoine de Thalon, né dans le diocèse de Saint-Flour vers 1540, marié au Puy en 1573 à Clémence Farnier, homme considérable qui travaillait, d'après Foderé, à « recueillir les antiquités et singularités de la cité » et qui se titrait de médecin et conseiller du Roi. Le testament d'Antoine de Thalon du 9 septembre 1611 a été publié par le Dr E. Hamy dans le Bulletin de la société française d'histoire de la médecine (VI, 101 ; cf. aussi *La Haute-Loire*, 15 et 22 janvier 1910). François Dugone, apothicaire, appartient à une famille du Puy, honorablement connue, représentée aujourd'hui par Mme la baronne Reynaud. Une de ses filles « inaugura » le couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne en l'église de Saint-Pierre-le-Vieux. Elle est représentée dans un tableau votif de 1601 dans lequel figurent autour de leurs heureux parents (felix conjugium) les vingt enfants du consul ponot.

Cette toile est la propriété de M. Reynaud. Elle aurait été peinte en souvenir d'un enterrement prématuré de Mme Dugone, erreur dont une tentative de vol commise par un domestique aurait permis de se rendre compte.

M. Gautheron pense que le tableau du Musée est de Josué Parier, dont il porte l'empreinte un peu maladroite.

La répression de la fraude dans la seigneurie d'Allègre à la fin du xve siècle. — Les fraudes alimentaires ne datent pas d'hier. En 1481 déjà, les manants et habitants des localités dépendant du seigneur d'Allègre se plaignaient d'être souvent « trompés et déçus par les paysans portant des denrées, gâtées ou fraudées, telles que œufs pourris et couvés, lait écrémé et mouillé, beurre renfermant navets ou pierres ». Jacques de Tourzel, — le père d'Yves d'Allègre, lieutenant général des armées des rois Charles VIII et Louis XII en Italie, tombé à Ravenne en 1512 dans les circonstances rapportées par M. E. Grellet de la Deyte au cours de son intéressante étude sur le capitaine, — Jacques de Tourzel n'hésita pas; voulant à toute force « faire quitter de tant fâcheuses, laides et abominables pratiques » il édicta l'ordonnance suivante :

« A tout homme ou femme qui aura vendu lait mouillé soit mis un entonnoir dedans sa gorge, et ledit lait mouillé entonné, jusques à tant qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut, sans danger de mort, avaler davantage.

« Tout homme ou femme qui aura vendu beurre contenant navet, pierre ou autre telle chose, sera saisi et bien curieusement attaché au pilori.

« Puis sera ledit beurre rudement posé sur sa tête et laissé là tant que le soleil ne l'aura entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lécher

Digitized by Google

et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du roi ne d'autre). Et si le temps ne s'y prête et n'est le soleil assez chaud, sera ledit délinquant en telle manière exposé, dans la grand'salle, devant un beau, gros et grand feu, où tout un chacun le pourra venir voir.

« Tout homme ou femme qui aura vendu œufs pourris ou gâtés sera pris au corps et exposé au pilori. Seront lesdits œufs abandonnés aux petits enfants qui, par manière de passe-temps joyeux, s'ébattront à les lui lancer sur le visage ou dessus ses habillements, pour faire rire le monde. »

Ces châtiments sont consignés dans un document récemment analysé par M. L. Villat dans le *Journal des Débats* et dont le secrétaire indique la provenance : les Archives du Puy-de-Dome, série B. 754.

Les peintures murales de la Haute-Loire. — Le président présente l'ouvrage de M. Léon Giron sur les *Peintures murales de la Haute-Loire* dont un exemplaire figure sur le bureau et il loue les consciencieux efforts de notre distingué compatriote en vue de faire connaître les richesses picturales du département.

Candidatures. — MM. André Pays, inspecteur de l'assistance publique, et Henri Moulhiade, homme de lettres, sont présentés en qualité de membres résidants. Élection à un mois.

La séance est levée à 4 heures.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

SÉANCE DU 2 MARS 1911

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Présents : MM. E. Rioufol, Dr Pierre Boyer, Nicolas, Pierre Valicon, E. Tuja, E. Gautheron, Ch. Jacotin de Rosières.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Dans la correspondance figure une lettre de la société nationale d'encouragement à l'agriculture annonçant la création à Paris d'un comité d'exportation des races françaises d'animaux, sous la haute présidence de M. le président Émile Loubet. Ce comité a pour but de faire connaitre de plus en

Digitized by Google

plus nos belles races diverses dans les pays étrangers qui, chaque jour, les apprécient davantage, afin de favoriser leur exportation.

1° En faisant, tant en France qu'à l'étranger, toute la publicité nécessaire;

2° En agissant auprès du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Agriculture pour que les consuls et attachés commerciaux de la France à l'étranger continuent à nous faire connaître plus encore que dans le passé les débouchés que nos races d'animaux peuvent trouver dans les pays où il sont accrédités.

L'organisme nouveau est avant tout *un office de renseignements gratuits*, qui se donne pour mission bien définie de mettre en relations le vendeur français et l'acheteur étranger.

Proposition. — Par une note spéciale, M. Pierre Boyer émet le vœu que la société encourage les artistes locaux par des acquisitions de leurs œuvres et propose l'achat d'un récent travail dû au titulaire actuel du prix Crozatier M. B. Manneval.

La question sera inscrite à l'ordre du jour de la séance d'avril.

M. le Dr Durand, élu à la précédente séance, remercie et prie de l'excuser de ne pas assister à la réunion de ce jour.

Bibliographie. — Au point de vue bibliographique, M. le Président fournit les indications suivantes :

La *Revue d'Auvergne*, de novembre 1910 (p. 381 et suiv.), donne le texte d'une lettre originale adressée, le 21 mai 1505, par Antoine de Langeac, chanoine de Clermont et vicaire-général, le siège vacant, à Antoinette de Polignac, veuve de Geoffroy II de La Tour et tutrice de ses deux filles, Anne et Suzanne de La Tour, pour la relever de son serment à l'occasion d'un contrat d'accense des revenus de la terre de Montgascon, que le roi Louis XII l'avait dispensée d'exécuter, par lettres du 22 octobre 1504, suivant ce document, et du 22 novembre de ladite année, d'après M. Bruel (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1899, p. 109 et suiv.).

Dans la notice sur Sauxillanges, publiée par le même périodique (p. 400), M. A. Achard a emprunté aux *Mémoires* de notre Société (t. V, p. 131 et suiv.), la relation de « la Festa dous cornards di Peuy » de notre confrère M. A. Lascombe.

La *Notice sur Châteaubourg* de M. l'abbé Roche (*Revue du Vivarais*, t. XIX, p. 12 et suiv.) mentionne, parmi les seigneurs de ce fief, les Chalencon-Rochebaron et les Pierregourde, deux familles alliées dont l'histoire se rattache à l'ancienne province du Velay. Il est fâcheux que l'auteur de cette notice ait complètement ignoré l'étude de M. l'abbé Fraisse sur le *Château de Rochebaron* parue dans les *Tablettes historiques du Velay* (t. V), ainsi que les documents publiés dans les *Preuves de la maison de Polignac*, notamment au tome IV, sur la maison de Pierregourde. En se reportant à ces sources, M. l'abbé Roche aurait comblé plusieurs lacunes et évité des obscurités.

La communication de M. C. Fabre relative à des travaux complémentaires sur Austorc d'Aorlhac est renvoyée à la prochaine séance.

Digitized by Google

A propos des portraits du consul Dugone et de sa famille. — A l'occasion d'une précédente communication de M. Gautheron relative au tableau consulaire du musée religieux, il a été question d'un tableau votif de l'année 1601, possédé actuellement par M. le baron Reynaud, et dans lequel est représenté, à côté de sa femme et entouré de ses vingt enfants, François Dugone, l'un des consuls figuré sur le tableau de 1599..

M. Ch. Jacotin de Rosières présente à ce sujet un acte extrait des minutes de François Arcis, notaire du Puy, faisant mention de la toile de 1601 dont il éclaircit les origines. Il apprend, en effet, qu'elle avait été donnée par François Dugone au couvent de Sainte-Claire dans lequel elle demeura jusqu'en 1645. Le 9 janvier de cette année, Louise de la Coste, abbesse, et Antoine Padet, confesseur du dit couvent, cédèrent à Antoine Dugone, avocat en la sénéchaussée et petit-fils de François Dugone, un tableau « qui ne leur sert en rien en leur esglize où sont peints tous les enfants du dict feu sieur Dugone, son ayeul ». Aux termes du contrat, Antoine Dugone donna en échange un rideau pour couvrir le tableau de Saint-Joseph, dont le cadre avait été offert par le père d'Antoine, François II Dugone, maître apothicaire, et remit en outre à Antoine Padet un livre intitulé *Ætas mundi*.

Depuis le dix-septième siècle, le tableau est resté dans la famille Dugone : il est en parfait état de conservation et fort intéressant.

Les origines vellaves de Lamartine. — A. de Lamartine naquit à Mâcon le 21 octobre 1791 du mariage de Pierre de Lamartine avec Françoise-Alix des Roys. Par sa mère, le poète se rattache directement à la famille des Roys, du Brignon, dont l'existence est révélée dès 1181, et qui essaima au quinzième siècle en Auvergne, en Bourbonnais ou dans la partie nord du Velay, à Montfaucon, tandis que la tige principale se fondait à cette époque dans les de Colin.

C'est de la tige de Montfaucon que vient Françoise-Alix des Roys et M. de Lacretelle fait remonter sa filiation jusqu'à Denis des Roys qui testait en 1528.

Denis des Roys était le frère de Mathurin des Roys, chanoine du Puy, l'auteur de la *Fondation et érection de la saincte, dévote et miraculeuse église de Notre-Dame*, livre sorti en 1523 des presses de Claude Nourry, de Lyon, et reproduit en 1887 (*Mém.* V) par Charles Rocher d'après le seul exemplaire connu, celui de la Bibliothèque de l'Arsenal.

A côté d'amplifications sans valeur, on trouve dans le volume plus d'une page où la fraîcheur de la pensée se pare d'un vêtement léger et gracieux. Le secrétaire cite une « Oroison » adressée par Mathurin des Roys à Notre-Dame du Puy, qui fait penser à Villon et aussi au chantre immortel des *Harmonies poétiques et religieuses*. Peut-être Lamartine doit-il son instinct littéraire à ses origines maternelles et la nostalgie du divin qui éclate dans son œuvre est-elle une réminiscence lointaine de l'époque où les vieux des Roys, ses ancêtres, participaient aux pèlerinages à la Vierge Noire et s'inclinaient humblement devant celle que le chanoine nomme un « viaire exquis plein de bénivolence ».

Digitized by Google

A la suite de cette communication, plusieurs membres rappellent les relations que Lamartine entretint en Velay et les attaches récentes qu'y possédaient ses parents, notamment avec la famille de Sereys.

Candidatures. — MM. Marcel Lamy-Torrilhon, ingénieur agronome à Paris; Georges Paul, à Allègre; Perrin, sculpteur, marbrier au Puy, et Gérard, inspecteur des Eaux et Forêts, sont présentés en qualité de membres résidants.

Élections. — MM. André Pays, inspecteur de l'Assistance publique, et Henri Moulhiade, homme de lettres, sont élus membres résidants.

La séance est levée à 4 heures.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Ruessium et les origines de la ville du Puy.

Malgré les affirmations contraires, j'ai la conviction que la ville du Puy n'a jamais été une colonie romaine et que ses origines sont exclusivement chrétiennes.

Au premier siècle de notre ère aussi bien qu'au troisième, la capitale des Vellavi était Ruessium ou Revessio, devenu Saint-Paulien. Toutes les inscriptions et toutes les sculptures qu'on voit actuellement au Puy viennent de Saint-Paulien. Ces inscriptions, sans aucune exception, ces débris d'architecture, ces bas-reliefs, sont placés depuis un temps immémorial dans les murs de la cathédrale ou de ses dépendances immédiates, leur découverte primitive n'est pas constatée, on n'a jamais recueilli aucun monument ou fragment analogues sur d'autres points de la ville ; jamais aucune fouille sérieuse n'a permis d'y retrouver le sol romain.

Quand on affirme que certaines inscriptions romaines du Puy ont été trouvées sur les lieux, on oublie toujours d'ajouter qu'elles ont été trouvées dans les murs de la cathédrale ou dans le mur de l'ancienne chapelle baptismale de Saint-Jean. C'est là l'exacte vérité, on ne connaît pas d'autre origine à ces morceaux antiques.

Il me paraît évident que les constructeurs de la cathédrale ou ceux de l'église primitive qu'elle a remplacée avaient été les chercher à Saint-Paulien. Qui sait si dans la pensée des premiers constructeurs le transport d'un débris païen ne fut pas une condition pieuse imposée aux chrétiens ? On serait tenté de le croire en constatant combien il est fréquent de retrouver dans les murs ou dans les fondations de nos vieux édifices religieux des textes épigraphiques importants. Saint-Paulien n'est séparé du Puy que par 13 kilomètres, le transport était facile puisque la route descend constamment.

Un Jésuite, le R. P. M. C. Cathary, répondant aux assertions émises par M. Aymard dans les séances du premier congrès scientifique tenu au Puy en 1855, a fait paraître en 1859 un volume intitulé *Ruessium et l'antique acropole d'Anis ou les origines du Puy considérées au point de vue de la géographie, de l'histoire, de la tradition et de l'archéologie*, dont je recommande la lecture à ceux que la question intéresse. J'en dois la connaissance à M. Jacotin, archiviste de la Haute-Loire. Ce livre est devenu fort rare, M. Aymard ayant fait détruire, dit-on,

Digitized by Google

tous les exemplaires disponibles d'un ouvrage qui contrariait ses théories. Loin de moi la pensée de vouloir diminuer le mérite et les travaux de M. Aymard, je reconnais et j'apprécie les services qu'il a rendus à l'archéologie, j'ai été heureux de les rappeler en rendant un hommage public à sa mémoire cette année au congrès du Puy, mais ses théories sur l'origine romaine du Puy sont plus ingénieuses que solides, elles reposent sur une idée préconçue ; en les exposant il déploie plus d'habileté que de sincérité, les questions de clocher n'ont rien à voir avec l'érudition.

HÉRON DE VILLEFOSSE.

Revue épigraphique, n° 116, tome V, janvier-février-mars 1905.

Collation offerte par le duc de Polignac aux « plus jolies femmes de Clermont », sur le sommet du Puy-de-Dôme en 1785.

Le Puy [de Dôme] a la forme d'un dé à coudre. Depuis sa base jusqu'à son sommet, l'œil parcourt un tapis de verdure. On n'éprouve pas, en mesurant de la vue le Puy-de-Dôme, l'étonnement qu'inspirent ces immenses montagnes coupées de précipices, hérissées de rochers nus ou de tristes arbres résineux, on ne voit qu'un pâturage couvert de troupeaux. Le séjour continuel qu'ils y font, prive la montagne d'un de ses charmes les plus intéressants. Sa verdure est monotone, et le naturaliste n'y trouve pas cette moisson admirable de plantes si abondantes et si belles sur ces fertiles sommets.

Le Puy est, dit-on, à plus de huit cents toises au-dessus du niveau de la mer ; il faut plus d'une heure pour y monter, et l'on se trouve au faîte sur une petite plaine.

Ce fut sur cette plate-forme que le duc de Polignac rassembla, en 1785, les plus jolies femmes de Clermont, avec les officiers de son régiment, et qu'il leur donna une superbe collation. « On avoit monté à dos d'hommes les tables du banquet, mises en fer à cheval, ainsi que les vases de porcelaine, les services d'argenteries, les cafetières et *omnis copia*, non *narium*, mais *gulæ*. Au-dessus des nuages, ayant le tonnerre à ses pieds, savourant mieux que le nectar et l'ambroisie, il étoit sans doute permis à un dieu de la terre de se croire à table dans l'Olympe. »

Mon voyage au Mont-d'Or par l'auteur du *Voyage à Constantinople par l'Allemagne et la Hongrie* (M. de Salabery), Paris, 1802, p. 112 et 113.

Le Secrétaire général gérant,
ULYSSE ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE MARCHESSOU, PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCRS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Société académique du Puy de la Haute Loire,
Bulletin historique, scientifique, littéraire, [illegible]

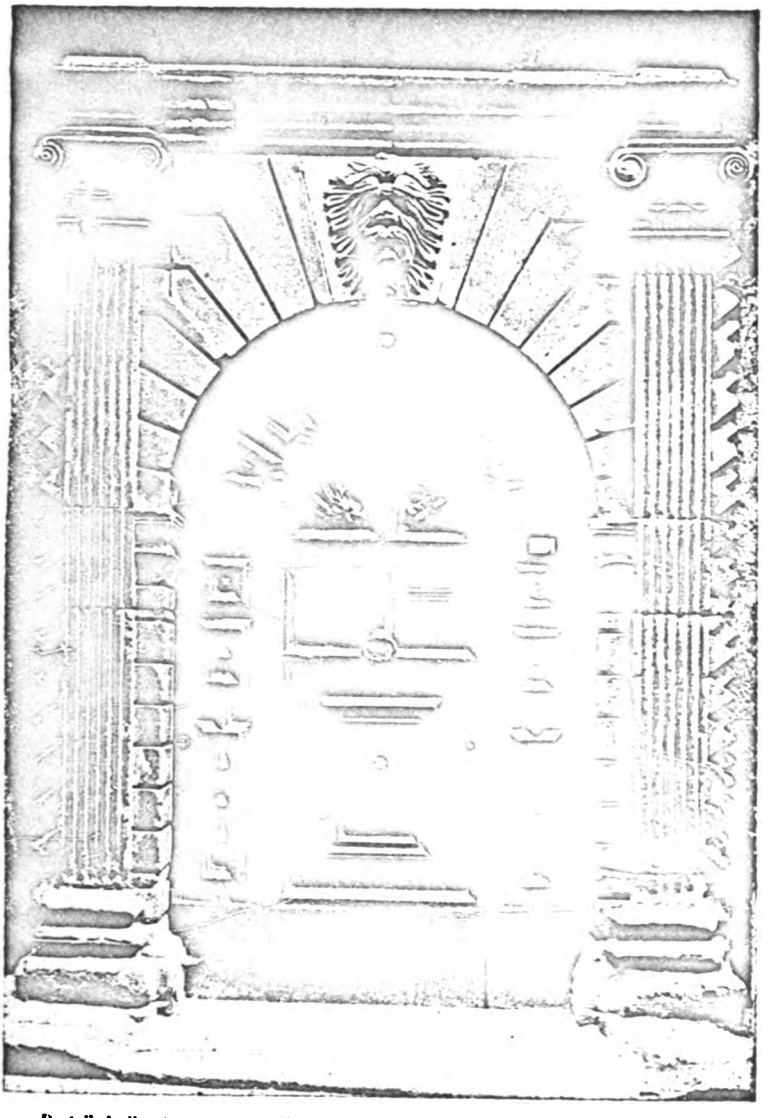

Portail de l'ancienne maison Marcellange, rue de l'Ancienne Préfecture, au Puy.

LIBRARY
JAN 24 1937
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

Digitized by Google

L'AFFAIRE MARCELLANGE

(1840)

Mesdames, Messieurs,

J'ai répondu de bonne grâce à l'appel de notre sympathique secrétaire, M. Ulysse Rouchon, me demandant de laisser inscrire mon nom pour une de ces causeries qui, au cours de cet hiver rigoureux, nous ont fait passer quelques heures si agréables. J'ai pensé, en effet, qu'il m'était difficile de refuser mon concours à une œuvre qui a pour principal objet d'évoquer le passé de ce pays qui nous est si cher et les figures qui l'ont illustré ou honoré. Cependant est-ce bien favoriser le but poursuivi, de venir vous parler d'un procès criminel qui ne saurait donner à notre Velay qu'une renommée de mauvais aloi? J'ai choisi néanmoins ce sujet parce qu'il m'apparait que, dans le recul des années, ce crime a perdu, pour ainsi dire, sa personnalité pour demeurer surtout entouré de cette *sombre poésie* dont parlait déjà, en 1842, un des magistrats appelés à s'occuper de cette mystérieuse affaire. Je l'ai choisi aussi parce qu'il se place à une des époques les plus dramatiques de notre histoire : l'énergie française, énervée par la période de luxe et de plaisir de la fin du XVIIIe siècle, parait s'être retrempée dans les luttes ardentes de notre grande Révolution et de l'Empire et j'ai cru voir dans ce procès de véritables caractères dignes du pinceau de Balzac. Enfin, l'ampleur des débats judiciaires, les noms célèbres des magistrats et avocats que l'on y rencontre, devaient rendre intéressante une pareille étude.

Digitized by Google

A quinze kilomètres environ de la ville du Puy, dans un paysage sévère de ravins profonds et de bois épais, le *Manoir de Chamblas* s'élève au milieu d'un domaine assez important de la commune de Saint-Étienne-Lardeyrol. — Le 1er septembre 1840, entre sept et huit heures du soir, les travaux des champs venaient de cesser,

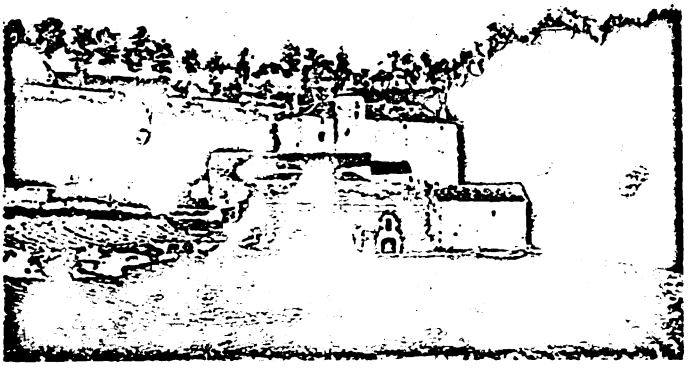

Château de Chamblas.

la nuit se faisait, nuit d'automne sombre et froide : le vent du midi soufflait avec une extrême violence. Dans la vaste cuisine du château, le maître de Chamblas, M. de Marcellange, selon son habitude, causait familièrement avec ses domestiques. Il était assis au foyer, le dos tourné, dans une position oblique, à une fenêtre donnant sur la cour. Soudain l'explosion d'une arme à feu retentit et M. de Marcellange vient s'abattre foudroyé au milieu de ses serviteurs épouvantés.

A neuf heures du soir, le maire de la commune de Saint-Étienne-Lardeyrol, averti par le valet de ferme Achard, accourt au château; il ne peut que constater la mort de M. de Marcellange : son cadavre, encore chaud, étendu sur les dalles de la cuisine, est entouré de ses serviteurs qui pleurent un maître adoré.

Le lendemain, 2 septembre, M. le procureur du Roi et M. le juge d'instruction arrivent à Chamblas, accompagnés de M. le docteur Borie, du Puy. Ce dernier reconnait que M. de Marcellange a été atteint de trois projectiles : une balle et deux chevro-

Digitized by Google

tines; la balle, entrée par derrière, avait traversé le corps de part en part en passant par le poumon droit et le cœur. La mort avait du être instantanée.

Alors commence une instruction qui devait être longue et laborieuse. De ces indices matériels qui presque toujours rattachent le meurtrier à sa victime, il n'en existait point. L'assassin s'était évadé dans l'ombre sans que, dans un premier moment de stupeur et de crainte, on ait songé à le poursuivre. Les domestiques se souviennent seulement que le chien de garde, détaché dans la cour du château, si difficile d'approche pendant la nuit, n'a pas aboyé : les chiens de chasse de M. de Marcellange, couchés aux pieds de leur maître, n'ont pas bougé.

La clameur publique cependant soulevait les voiles de ce sombre mystère : elle parlait d'un complot tramé par les dames de Chamblas (Mme de Marcellange et sa mère), d'un drame de famille dont l'assassin n'aurait été que l'instrument plus ou moins intéressé : elle désignait cet assassin, c'était Jacques Besson, l'homme de confiance des *dames*. La famille de Marcellange, elle, accusait nettement et violemment les dames de Chamblas; elle se portait *partie civile* et devenait ainsi l'auxiliaire du Ministère public.

Dès le commencement du procès, deux partis s'organisent dans la région : l'un favorable aux dames de Chamblas; l'autre, les accusant hardiment d'être les instigatrices de l'horrible assassinat.

Pourquoi cette accusation terrible contre les dames de Chamblas que leur nom seul eut dû mettre à l'abri de tout soupçon? Pour l'expliquer, il faut pénétrer dans cet intérieur de famille, se rendre compte des dissensions déplorables qui retenaient M. de Marcellange solitaire et malheureux au château de Chamblas, au moment où, à 34 ans, il tombait sous la balle d'un assassin.

∴

M. Louis-Jean-Marie Villardin de Marcellange avait épousé le 1er juillet 1835, Mademoiselle Eugénie-Théodora de la Rochenégly, fille unique de M. le comte de la Rochenégly de Chamblas et de dame Louise-Marguerite Michon de Vougy — (actes de l'état civil de la commune de Saint-Etienne-Lardeyrol).

Digitized by Google

M. de Marcellange appartenait à une excellente famille du Bourbonnais : sa mère était née Deschamps de Châteauneuf et comptait dans ses ancêtres plus de vingt chevaliers de Malte. Le nom de la Rochenégly était l'un des plus anciens et des plus grands de notre pays. Un la Rochenégly était prieur-curé de Saint-Honoré de Blois quand il fut élu le 25 mars 1789 député du clergé aux Etats Généraux pour le bailliage de Blois.

Cette alliance eut pu être heureuse. Cependant depuis de longues années Mme de Chamblas vivait à Lyon séparée de son mari. Un drame passionnel, auquel la comtesse de Chamblas n'aurait pas été étrangère, avait provoqué, dit-on, cette séparation dont les motifs devaient être d'une gravité exceptionnelle puisque le mariage de leur fille unique Théodora n'avait pas rapproché les deux époux : Mme de Chamblas, en effet, est représentée à l'acte de mariage de sa fille par un parent M. François Devaux, son mandataire.

Au moment de son mariage, Mlle de la Rochenégly habitait avec son père, tantôt Le Puy et tantôt la campagne, mais peu après le mariage, le vieux comte voulut que le jeune ménage vint s'installer exclusivement avec lui au château de Chamblas : il s'y prit pour M. de Marcellange d'une affection toute paternelle et jusqu'à sa mort, survenue le 3 mars 1836, l'union fut parfaite entre les jeunes époux.

La mort du comte de Chamblas dut faire concevoir à sa veuve la pensée de se réunir à sa fille et à son gendre. Cette réunion, qui devait être fatale à la famille, fut arrêtée à Lyon où Mme de Marcellange était venue faire ses couches auprès de sa mère : M. de Marcellange vint lui-même avec ses deux chevaux chercher à Lyon sa femme et sa belle-mère.

Les jours heureux du mariage étaient finis. Avec Mme de Chamblas entrait dans cette maison une femme hautaine, très fière de son titre de noblesse et de ses prérogatives. Elle apportait dans ce château de Chamblas où régnait jusqu'à son arrivée l'esprit d'ordre et d'économie, des habitudes de luxe et des goûts de représentation dont M. de Marcellange dut bientôt s'alarmer. Des conflits naissaient chaque jour dans cet intérieur : d'un esprit dominateur, Mme de Chamblas se fit rapidement de sa fille une alliée dans sa lutte contre M. de Marcellange.

L'habitation de la ville avait été reprise et l'on y faisait des

Digitized by Google

dépenses considérables. Les revenus de la terre de Chamblas dont M. de Marcellange était usufruitier, soit en vertu de son contrat de mariage, soit en vertu d'un bail que lui avait consenti son beau-père, grevés d'une pension et sujets aux reprises de Mme de Chamblas, ne pouvaient suffire à ces besoins nouveaux. — La vie commune devient difficile, bientôt insupportable, et M. de Marcellange se résolut à aller habiter seul le château de Chamblas.

La correspondance de M. de Marcellange, versée aux débats, nous révèle cette lamentable situation.

M. de Marcellange à qui sa belle-mère et sa femme reprochaient sa trop petite noblesse, ses anciennes fonctions d'employé des Contributions Indirectes, nous apparaît dans cette correspondance comme un homme méthodique, malheureux d'avoir à mener cette vie de lutte mais résolu à ne pas céder, soucieux d'établir l'équilibre de son budget et de ne point aller à la ruine.

Il écrit à son père, le 18 avril 1838 :

« En définitive, nous serions assez d'accord avec Mme de Chamblas « si ce n'étaient ces malheureuses affaires d'intérêt, si je fermais les « yeux sur les dépenses et que je payasse tout sans rien dire quoi- « qu'elles excédassent les revenus. Alors je serais à la fleur d'orange, « mais je ne suis pas venu à 32 ans pour divertir le peu de bien que « j'ai tandis que, plus jeune, je ne l'ai pas fait ».

Il dit encore dans une lettre du 10 juin de la même année 1838 :

« Ma femme est très montée contre moi de ce « que je diminue les dépenses de la maison »... Je dois faire honneur à mes affaires, diminuer notre train de maison ».

Le motif secret de toutes ces querelles n'était-il pas aussi de contraindre M. de Marcellange à abandonner Chamblas? Il l'affirme dans sa correspondance et il est permis de croire que tel devait être le désir de sa femme et de sa belle-mère, de cette dernière surtout qui concevait mal le titre sans l'apanage. M. de Marcellange y résistait avec énergie. En lui parlant d'une démarche faite auprès de lui à ce sujet il écrit à son père le 11 mai 1840 :

« J'ai dit d'un ton ferme que j'y étais et que j'y resterais malgré la « famille tout entière ; que celui qui serait assez hardi pour venir m'en

Digitized by Google

« chasser, il faudrait avant tout qu'il me passât sur le corps et que, « s'il me restait encore un souffle, ce serait pour le déchirer ».

Cependant de vagues pressentiments, des avertissements plus précis font comprendre à M. de Marcellange le danger de cette situation. Il se sent poursuivi d'une haine mystérieuse mais implacable.

Il n'est pas douteux que dans l'entourage des dames de Chamblas, Jacques Besson, sorte de majordome depuis 16 ans dans la maison de Chamblas, Marie Boudon, la femme de chambre, dont la famille faisait depuis de longues années partie de la domesticité du château, avaient épousé violemment la querelle de leurs maîtresses contre M. de Marcellange.

A la veille de se retirer définitivement à Chamblas, d'abandonner le vieil hôtel de la Haute-Ville, M. de Marcellange dans une note retrouvée parmi ses papiers, signale ces alliés des dames de Chamblas dans la lutte qu'il soutient contre elles.

Voici cette note qui porte la date du 18 août 1838 :

« *Motifs qui me forcent à me séparer de Mme de Chamblas* : 1° Elle a « pris à son service un domestique que je ne voulais plus garder à « mon service à cause de son insubordination..... 2° Une autre domes- « tique, qui est femme de chambre de ma femme, a pris un tel ascen- « dant sur sa maîtresse que c'est elle qui commande tout et veut « diriger à sa guise. Je ne puis lui faire aucune observation sans « qu'elle me réponde que *ces dames lui ont commandé* et qu'elle n'a pas « affaire à moi ».

La rupture était complète et M. de Marcellange s'était retiré seul à Chamblas depuis l'été de 1838. — Les deux enfants de M. et de Mme de Marcellange moururent l'un le 14 juillet, l'autre le 4 novembre 1838 et le dernier lien fut ainsi brisé. Mme de Chamblas poursuivit la répétition de ses droits et reprises; Mme de Marcellange se pourvut en séparation de biens ; cette demande n'avait aucun fondement et fut rejetée par jugement du 14 juin 1839.

Enfin cédant aux prières de sa famille qui comprenait, plus peut-être que lui-même, les dangers de sa résistance à ne pas abandonner le domaine de Chamblas, M. de Marcellange a décidé de quitter ce rude pays du Velay ; mais, dans un dernier souci, soit de ses intérêts, soit de ses rancunes, il ne veut pas que, lui parti,

Digitized by Google

Mme de Chamblas reprenne la jouissance de cette terre : usant de ses droits de mari dotal il donnera à ferme le domaine. Le bail est proposé, il va le passer dans les premiers jours de septembre et partir le dix du même mois pour sa terre des Brandons dans le Bourbonnais.

Le 1er septembre, il est assassiné !

Tels sont les faits incontestables de ce procès. Ils sont puisés dans des documents juridiques ou dans des papiers domestiques d'une égale autorité.

Et cependant à l'audience du 14 mars 1842, plus de 18 mois après le crime, Jacques Besson dont l'arrestation remontait au 19 novembre 1840, comparaissait seul devant le jury de la Haute-Loire. Marie Boudon, un moment incarcérée, avait bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Jacques Besson devait supporter tout le poids de cette lourde accusation, subir avec un courage qui force presque l'admiration, les affres de débats tour à tour accablants et favorables, et mourir sans avoir laissé échapper le mot qui pouvait à tout le moins sauver sa tête.

Jacques Besson.

Le journal local de l'époque, rendant compte des débats, le représente ainsi : « Jacques Besson « est de taille moyenne et parait « vigoureusement constitué. Sa « figure assez fortement accentuée est empreinte d'un sentiment « de tristesse. Il est vêtu, d'une manière très convenable. Il est « âgé de 34 ans. »

Il faut bien le répéter : si l'opinion publique avait immédiatement accusé les dames de Chamblas d'avoir fomenté le crime, cette même opinion publique avait en même temps désigné Jacques Besson comme l'assassin ou l'un des assassins de M. Marcellange.

Digitized by Google

Depuis 16 ans au service de la famille de Chamblas, il s'était élevé peu à peu dans la confiance du vieux comte et à l'époque du mariage de M. de Marcellange, il était le gérant de l'important domaine où il était entré comme gardeur de pourceaux. Il n'avait pas vu sans un vif dépit M. de Marcellange prendre en mains l'exploitation de Chamblas : son amour-propre avait souffert de ne plus y commander en maître.

Tels furent les renseignements recueillis dès l'abord par l'information. D'autre part, les circonstances qui entouraient le crime, le silence du chien de garde, l'immobilité des chiens de chasse, tout semblait attester que l'auteur de cet audacieux attentat était un familier de la maison.

L'accusation relevait contre Jacques Besson de graves menaces proférées contre M. de Marcellange. Au printemps de 1840, on l'avait entendu dire dans un cabaret : Si ce n'était la crainte de la justice, Marcellange y passerait bientôt. Toujours au printemps de 1840 il dit à un témoin : M. de Marcellange fait bien son maître, mais nous le descendrons bien (*lou davalaroun be*). Quelques semaines avant l'assassinat, Jacques Besson répondait au boulanger Gimbert qui s'étonnait de le voir acheter du bois quand il y en avait tant à Chamblas : M. de Marcellange est bien le maître, il jouit du domaine mais il ne vivra pas toujours ! L'accusation relevait encore contre Jacques Besson une scène de violence remontant à la moisson de 1838 dans le cours de laquelle il aurait menacé M. de Marcellange de sa faucille, ce qui avait motivé son renvoi.

Il ne peut rentrer dans le cadre de cette causerie de résumer complètement une procédure aussi touffue, mais il faut bien parler des propos tenus par André Arsac, le jeune berger de Chamblas, au moment du crime, propos rapportés par de nombreux témoins desquels il résultait entre autres choses que Jacques Besson lui avait offert 600 francs pour empoisonner M. de Marcellange.

Enfin, en dehors de ces charges, l'accusation rapportait, disait-elle, la preuve matérielle de la culpabilité de Jacques Besson. Elle prétendait établir par témoins que l'accusé avait été vu sur la route du crime et aux abords du château de Chamblas, à la tombée de la nuit, le 1er septembre 1840. Une femme Taris déclare qu'elle a vu apparaître 20 minutes avant le crime, au

Digitized by Google

sortir du ruisseau de la Lèche, un homme vêtu d'une blouse blanche, armé d'un fusil, se dirigeant vers le château de Chamblas. A la même heure, Mathieu Reynaud, rentrant dans la maison où il était journalier, raconte qu'il vient de rencontrer sur son chemin un homme couvert d'une blouse blanche, portant dessous un bâton ou un fusil, entrant dans le bois de Chamblas et *qui n'avait pas l'air de vouloir bien faire...* les lèvres de cet homme étaient grosses et tuméfiées.

Ce détail donné par Mathieu Reynaud m'oblige à dire un mot de l'état dans lequel se trouvait Jacques Besson le 1er septembre 1840. Il est acquis aux débats qu'à cette date Jacques Besson était à peine convalescent de la petite vérole. Si donc cet homme est réellement l'assassin, comme le veut l'accusation, il lui a fallu un étrange courage, une énergie farouche pour, alors que la maladie l'avait couvert de pustules, que notamment les plaies de ses pieds étaient à vif, faire, dans cette soirée et dans cette nuit du 1er septembre 1840, le long et dur trajet de l'aller et du retour du Puy à Chamblas.

De cette présence de Besson sur les lieux du crime le soir du 1er septembre le témoin principal était Claude Reynaud. Il récoltait, déclarait-il, des pommes de terre dans un champ situé au milieu d'un bois à 3 kilomètres de Chamblas. Au coucher du soleil, il aperçut sur la lisière de ce bois un homme armé d'un fusil à deux coups, coiffé d'une casquette, vêtu d'une blouse blanche et d'un pantalon à côtes, couleur olive. Il eut l'opinion que cet homme avait de mauvais desseins : il s'approcha de lui pour lui parler, mais l'homme lui tourna le dos et partit en jetant des pierres dans les broussailles comme pour en faire partir le gibier. La figure était semée de pustules de petite vérole, ses lèvres étaient tuméfiées : il crut reconnaître Jacques Besson. Voulant dissiper toute espèce de doute il rentra chez lui, s'arma d'une pioche et alla s'embusquer dans un endroit où devait passer l'homme qu'il avait vu s'il se dirigeait sur Chamblas. Il l'attendit longtemps. Tout à coup il le vit en face de lui marchant péniblement. C'était Jacques Besson, *le domestique des dames.*

Enfin l'accusation faisait entendre M. Pugin (le grand-oncle de celui qui vous parle) et sa femme. Ces braves gens habitaient en face de l'hôtel de Chamblas au Puy : dans le silence de la nuit,

Digitized by Google

entre minuit et une heure du matin ils avaient entendu se refermer lourdement la porte de cet hôtel. C'était, d'après l'accusation, Jacques Besson qui rentrait épuisé de son dramatique voyage.

Telles étaient les charges qui pesaient sur Jacques Besson quand il comparut devant la Cour d'assises de la Haute-Loire.

*
* *

Cette session du mois de mars 1842 était présidée par M. Smith, conseiller à la Cour royale de Riom : il avait pour assesseurs MM. Dugonne et Souchon, juges au tribunal civil du Puy, dont les noms rappellent ceux de familles anciennes et honorées de notre ville. Le siège du ministère public était occupé par M. Marilhat, procureur du roi. La famille de Marcellange, partie civile au procès, était assistée de Me Guillemin, ancien avocat à la Cour de cassation et de Me Giron-Pistre, avoué au Puy. Au banc de la défense étaient assis Mes Guillot, du barreau du Puy, et Me Mathieu, qui a laissé dans ce même barreau le souvenir d'un remarquable avocat d'assises, d'une éloquence originale et convaincante et dont le nom se retrouve dans toutes les grandes affaires criminelles de notre pays à cette époque.

Les débats suivaient leur cours, un certain nombre de témoins avait été entendus quand, à l'audience du 17 mars, comparaît André Arsac. Ce jeune homme de 24 ans, un moment arrêté comme complice de Jacques Besson, avait tenu, je l'ai dit, de graves propos : il avait fait des confidences compromettantes à sa tante, Marguerite Maurin, elle-même témoin au procès. Le lendemain du crime, Marguerite Maurin avait reçu de son neveu la chaîne du chien de garde du château ; c'est à elle qu'Arsac avait dit que Jacques Besson lui avait offert 600 francs pour empoisonner M. de Marcellange. Elle avait trouvé dans une de ses poches quatre balles *semblables*, lui avait dit Arsac, à celles qui avaient servi à tuer de M. de Marcellange.

Questionné sur tous ces faits, Arsac se renferme dans un système de dénégations absolues dont il ne se départira jamais. Maintenant encore, c'est ainsi que se comportent nos paysans dans les affaires criminelles : rien ne peut les amener à modifier leur attitude pre-

Digitized by Google

mière, quelles que puissent être pour eux les conséquences de cette obstination.

Au moment où Arsac était pressé par le Président des Assises, Marguerite Maurin s'écria tout à coup : « Arrêtez-le, Monsieur le Président, c'était lui qui tenait le chien ! » — A cette audience de 17 mars, Arsac est mis en état d'arrestation pour faux témoignage et l'un des assesseurs, M. Dugonne, est chargé d'instruire sur cette nouvelle affaire. Me Guillot demande alors le renvoi de l'affaire principale de conformité aux dispositions de l'article 391 du code d'Instruction criminelle. Le renvoi est ordonné.

*
* *

L'affaire de Marcellange était inscrite pour la session des assises de la Haute-Loire qui s'ouvrit le 6 juin 1842, sous la présidence de M. Truchard du Molin, conseiller à la Cour royale de Riom. A la veille de l'ouverture de cette session, la Cour de Cassation, sur une demande en renvoi pour cause de suspicion légitime, renvoyait l'affaire devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme.

M. Truchard du Molin était un de nos compatriotes (1). Magis-

(1) Truchard du Molin (Jean-Léandre-Romain), officier de la Légion d'honneur, né à Saint-Pal-en-Chalencon le 28 février 1795, mort le 24 octobre 1877, — Avocat à Yssingeaux, conseiller général de la Haute-Loire, conseiller à la cour d'appel de Riom, — président de Chambre à la Cour d'appel de Rouen, conseiller à la cour de Cassation, — a publié des études historiques locales (Baronnies de Bouzols, de Roche-en-Régnier, etc...) la Biographie des officiers généraux de la Haute-Loire. — Le portrait que nous donnons ici nous a été communiqué par M. E. Vissaguet, sénateur de la Haute-Loire, allié de la famille Truchard du Molin.

Une anecdote curieuse concernant M. du Molin trouve ici sa place puisqu'elle rappelle un célèbre procès criminel qui eut le plus grand retentissement dans notre région, le fameux *procès de l'auberge de Peyrebeille*. Je dois de pouvoir la narrer à une communication de M. Vissaguet, sénateur, et elle est rapportée dans les *Mémoires* de M. le baron Haussmann, préfet de la Seine sous le second Empire.

M. le baron Haussmann, alors qu'il débutait dans l'administration comme sous-préfet à Yssingeaux, s'était lié d'amitié avec M. du Molin, avocat dans cette ville. Ils firent ensemble à cheval une excursion à Aubenas. Partis d'Aubenas pour le Puy ils furent surpris par la nuit et durent s'arrêter à la fameuse auberge, *sise sur un plateau des plus mélancoliques*. Ils devaient y coucher mais la lune se leva et, pour échapper aux lits d'une propreté douteuse déjà préparés pour eux ils ordonnaient de seller et brider leurs chevaux malgré les sollicitations de leurs hôtes. Minuit sonnait quand ils arrivaient au Puy exténués comme leurs montures. Huit mois après, M. Haussmann, sous-préfet à Nérac, lisait dans son *Journal des débats* le

Digitized by Google

trat de grande valeur et de haute conscience il avait étudié l'importante affaire dont il croyait avoir à diriger les débats avec un soin scrupuleux, un souci d'impartialité et une méthode absolument remarquables. J'ai eu la bonne fortune d'avoir entre les mains et de compulser les notes prises par M. Truchard du Molin sur ce volumineux dossier et le projet même du résumé qu'il avait préparé pour cette affaire. Ces pièces manuscrites sont la propriété de Me Boudon, avoué, qui a eu l'obligeance de me les communiquer : elles constituent des documents du plus grand intérêt dans l'étude de ce procès. A l'occasion de cette présidence, malgré son expérience des affaires et des hommes, M. Truchard du Molin demandait conseil à M. le Directeur des affaires criminelles : il appelait son attention sur tous les points délicats de ce procès. Cette lettre est à citer en entier car elle honore le jurisconsulte en même temps qu'elle nous fait apprécier les qualités de style et l'élévation de pensée de notre compatriote.

Mon cher ancien collègue,

La lourde et difficile affaire Marcelange m'est échue. Elle doit venir des premières aux assises de la Haute-Loire dont vous avez bien voulu me confier la présidence et qui s'ouvrent le 6 juin. Un incident de faux témoignage, né à la dernière session, en fit ordonner le renvoi.

Ce faux témoignage a été instruit dans l'intervalle ; la Chambre d'accusation vient de statuer. Le témoin Arsac sera jugé le jour même de l'ouverture des assises et le lendemain commenceront les débats de l'affaire Besson ; c'est le nom de l'accusé.

Cette situation n'est pas nouvelle dans l'administration de la justice criminelle et rien ne s'oppose en effet à ce que le jugement de l'affaire principale suive immédiatement le jugement de l'affaire en faux témoignage. Seulement, si le premier jury ne retient pas Arsac comme faux-témoin, les charges qui se rapportent à sa déposition seront fort affaiblies dans la seconde affaire, et d'un autre côté, s'il est condamné, je ne pourrai plus l'entendre qu'en vertu du pouvoir discrétionnaire.

Mais là n'est pas la difficulté. A mon sens, Arsac est complice de Besson, du moins la procédure me paraissait devoir conduire à cette qualifica-

compte-rendu du procès de *l'auberge sanglante*, et se souvenait avec terreur que c'était à cette auberge qu'il avait soupé avec son ami du Molin. « Sans doute, dit « le baron Haussmann dans ses *Mémoires*, on pouvait hésiter à faire disparaître des « personnages tels que mon compagnon et moi. Nos chevaux eussent été d'ailleurs « aussi difficiles à garder qu'à vendre. Mais enfin nous faillîmes coucher là ! »

Digitized by Google

tion, et quand le faux témoignage devient une nécessité de sa propre défense, quand un homme ment à la justice pour ne pas être obligé de s'avouer coupable d'un crime, on sent que la condamnation de ce fait, mal pris par l'accusation, rencontre devant le jury une résistance plausible. Pour qui connaît cette procédure, la complicité d'Arsac est aussi bien établie que la culpabilité de Besson et se tire des dépositions mêmes par lesquelles on veut le convaincre de faux-témoignage. Il serait donc possible qu'à l'audience cette complicité s'établît sur de telles présomptions que le ministère public fût amené à en faire l'objet de réserves expresses, et cela étant, serait-il raisonnable d'insister sur le faux-témoignage? Le même fait ne pourrait pas subir cumulativement les deux qualifications, et celle du faux témoignage reste acquise et ne peut-être vidée, quoiqu'il arrive, que par un verdict du jury.

(*Page 2*) Mais voici bien d'autres embarras :

Quoique les dames de Chamblas fussent, pour ainsi dire, des témoins nécessaires, elles n'avaient jamais été entendues dans le cours de l'information; sans doute par ce motif que d'un moment à l'autre des indices de complicité pouvaient surgir contre elle[s].

Le nouveau juge d'instruction, chargé de suivre la procédure en faux témoignage, n'a pas voulu se renfermer dans cette réserve, et Madame de Marcelange a fait devant lui une déposition peu importante à l'égard d'Arsac, du moins peu décisive, mais d'une haute gravité en ce qui concerne Besson. Elle a déclaré 1° que cet homme n'était pas sorti de chez elle dans la soirée et dans la nuit du 1er septembre; d'où la conséquence qu'il n'était pas l'auteur de l'assassinat de Mr de Marcelange; 2° que, dans cette conviction et bien qu'accusé par la justice, elle ne s'était fait aucun scrupule de lui envoyer en prison, depuis le premier jour jusqu'à ce moment même, lit, vêtement, et nourriture...

Ainsi voilà la veuve de la victime qui vient constater l'alibi de l'accusé et, sur la barre de la Cour d'assises, le couvrir d'une protection tout au moins inconvenante!

Cette déposition de Madame de Marcelange, sorte de défi jeté soit au ministère public, soit aux parties civiles, ne me permettait pas d'engager hors de sa présence les débats dans l'affaire Besson : la défense l'aurait appelée sans doute pour fortifier l'alibi de l'accusé. J'ai pris l'avis de M. le procureur général et il a été enjoint au Procureur du Roi de la comprendre elle et sa femme de chambre dans la liste des témoins de l'accusation.

Cela devait être, car depuis cette étrange déposition, ce procès est évidemment renfermé dans une de ces trois alternatives ou le faux témoignage de Madame de Marcelange, ou sa complicité, ou l'innocence de Besson.

Digitized by Google

Déjà la clameur publique poursuivait les dames de Chamblas et ne fesait de Besson que leur instrument.

Déjà l'accusation contre Besson était conduite par la force des choses à aller chercher dans les dissensions domestiques de la famille de Chamblas l'origine, la cause, l'intérêt du crime.

Déjà chacun de ses argumens dépassait Besson pour aller atteindre Madame de Marcelange.

C'est elle que visent tous les efforts de la partie civile ; c'est sur elle (*page 3*) que s'assombrit l'affreux mystère de ce drame; et le jury, travaillé par le sentiment d'Égalité si vif dans les classes moyennes, indigné de n'avoir à juger qu'un valet lorsque tant d'autres signalaient les *dames* comme complices, pourrait être amené à douter de l'impartialité de la magistrature et par suite à acquitter Besson, quoique convaincu de sa culpabilité.

Cette mesure si grave d'instruire une procédure criminelle contre les dames de Chamblas, de décerner contre elles des mandats d'arrêts, devant laquelle il semble qu'on recule en proportion que les charges augmentent, la voilà pourtant devenue inévitable depuis la déposition de Madame de Marcelange. Mais c'est encore par la mauvaise voie du faux témoignage qu'elle va s'engager. C'est là, à l'audience de la Cour d'assises, venant soutenir l'alibi de Besson, c'est-à-dire ruiner l'accusation si ce témoignage est accepté, que Madame de Marcelange va en quelque sorte nous forcer la main et ce n'est pas sans trouble de conscience, je vous l'avoue, que je me vois en face de cette grave situation.

Toute cette responsabilité jusqu'ici déclinée, il faut que je la subisse.

Je pouvais accepter cette procédure dans l'état où elle m'était livrée et me réserver après l'événement d'en déduire les causes. Mais, sans trop d'inquiétude pour mon œuvre propre, j'en ai une grande pour l'œuvre de la justice, et avant de prendre le siège où m'attendent ces difficultés j'ai voulu, non en faire l'objet d'une communication officielle avec le directeur des affaires criminelles, mais en causer avec vous, cher ancien collègue, en causer confidentiellement, demander un avis à votre longue expérience de la Cour d'assises, à votre bon esprit, vous le demander comme une suite de cette bienveillance qui m'a fait choisir pour cette mission.

Dans une procédure qui grève déjà tant le Trésor, un nouveau renvoi serait fâcheux et il est difficile pourtant d'y résister si nous retenons Madame de Marcelange pour des présomtions (*sic*) de faux témoignage ou de complicité d'assassinat.

En pleine audience la mettre en état d'arrestation est un acte rigoureux mais peut-être nécessaire, et en ce cas faudrait-il épuiser hardiment les débats de l'affaire Besson?

Digitized by Google

Pardonnez-moi l'irrévérence de ces lignes écrites au courant d'une mauvaise plume. Je suis accablé de travail,

Agréez, aussi, la vive et sincère expression de mes sentiments dévoués.

R. DUMOLIN.

Au dos de la lettre : Monsieur Meilheurat, Directeur des affaires criminelles, Paris.

Je veux vous citer encore cette péroraison du projet de résumé de M. Truchard du Molin :

Il serait désespérant pour la justice, déplorable pour la société qu'un tel crime restât impuni. Mais le coupable, l'avez-vous sur ce banc? En est-il le seul et le principal auteur? En est-il au moins le complice? Questions redoutables qui s'adressent à vos consciences plus encore qu'à la nôtre et qui pour vous, comme pour nous, engagent tout ce que l'homme jugeant son semblable a de raison dans l'esprit et de fermeté dans le cœur. Nulle œuvre ici-bas n'est plus difficile ni plus haute : nulle n'entraîne une responsabilité plus grande. Juger, proclamer l'innocence ou frapper le coupable, c'est le droit, c'est le devoir de citoyens intelligents, probes et libres que la loi du pays réunit en cour de justice. Ce devoir vous l'exercerez sans préventions comme sans faiblesse.

Nul président d'assises n'a parlé aux jurés un langage plus élevé et plus impartial.

*
* *

Le 10 août 1842, Arsac André comparaît devant le jury de la Haute-Loire pour y répondre du faux témoignage dont il était accusé. Suivant une coutume longtemps usitée au Puy il était assisté d'une religieuse assise à ses côtés. Il fut défendu par Me Guillot dont le plaidoyer fut particulièrement habile. Me Bac, du barreau de Limoges, assistait la famille de Marcellange (1).

(1) Théodore Bac. Né à Limoges le 14 mars 1809, mort à Paris le 30 mai 1865. Avocat au barreau de Limoges. Député de la Haute-Vienne. Avocat à Paris, il a plaidé d'importantes affaires criminelles. Le souvenir de Me Bac est encore vivant dans sa ville natale où sa grande valeur professionnelle et son dévoûment étaient justement appréciés. Son buste orne la Bibliothèque des avocats de la Cour d'Appel de Limoges. Une des rues de Limoges porte son nom.

Digitized by Google

Souriant et résolu le jeune berger, sourd à toutes les sollicitations, oppose un démenti formel aux témoins qui l'accablent et, sans donner le moindre signe d'émotion, s'entend condamner à 10 années de réclusion et à l'exposition publique.

*
* *

Quelques jours plus tard, le 22 août, Jacques Besson comparaît devant le jury du Puy-de-Dôme. Plus de cent témoins sont cités pour être entendus. Les débats sont présidés par M. Mandosse. Le Ministère public est représenté par M. Moulin, avocat général. Me Rouher est au banc de la défense, assisté de Me Guillot, l'avocat de Jacques Besson aux assises de la Haute-Loire. Aux côtés de Me Bac, avocat des parties civiles, sont assis M. Turchy de Marcellange, frère de la victime, sa sœur, Mme de Tarade en grand deuil, accompagnée de ses deux fils.

Dans ces dramatiques débats, la déposition de Mme de Marcellange, celle de sa mère, Mme de Chamblas, furent particulièrement impressionnantes. On attendait ces témoignages. Il n'était bruit, en effet, que de l'attitude étrange des dames de Chamblas à l'égard de Jacques Besson, dont elles proclamaient l'innocence, qu'elles avaient pris sous leur haute protection, poussant la complaisance jusqu'à lui adoucir les rigueurs de l'emprisonnement par des envois de vivres et d'effets. C'est par monosyllabes et avec hauteur, quelquefois même avec dédain, qu'elles répondent aux questions qui leur sont posées par le Président des assises et Me Bac. Leur attitude seule donne aux spectateurs de cette scène l'impression que l'on est en présence d'une énigme redoutable. Un frisson parcourut la salle quand, mises en demeure de s'expliquer sur l'absence de Marie Boudon, citée comme témoin, les dames de Chamblas déclarèrent froidement que cette fille avait désiré rester à Aix-en-Savoie au cours d'un voyage où elle avait accompagné ses maîtresses. Dans l'impossibilité d'obtenir une explication plausible de cette étrange disparition, M. le Président s'écrie en terminant l'interrogatoire de Mme de Chamblas : « Assez sur ce point : vos réponses seront appréciées ». — Soit! répond simplement Mme de Chamblas qui se retire lentement au milieu d'un lourd silence.

Digitized by Google

Truchard du Molin.

Digitized by Google

Le témoignage de Claude Reynaud dut, à mon avis, faire sur le jury du Puy-de-Dôme une grande impression. Ce témoin, capital pour l'accusation, fut absolument affirmatif dans sa déposition. — « Est-ce bien Jacques Besson que vous avez vu dans votre champ au coucher du soleil, le 1er septembre 1840? lui demande le Président des assises. — C'est véritablement Jacques Besson, répond Claude Reynaud. — Vous avez juré de dire toute la vérité. Si vous aviez le moindre doute, il faudrait le déclarer. Je n'ai pas de doute. J'ai dit au Puy, je dis ici la vérité. C'est bien Jacques Besson. — Encore une fois, vous n'avez pas de doute? — Pas de doute : telle est la dernière et redoutable réponse de Claude Reynaud.

Les plaidoiries qui furent prononcées dans ce grand débat judiciaire furent à la hauteur du procès lui-même.

L'avocat général Moulin soutint avec autorité l'accusation. Il fit cause commune avec Me Bac pour considérer Arsac, Marie Boudon, les dames de Chamblas comme les complices de Jacques Besson.

En ce qui touche Arsac :

Voulez vous, Messieurs, dit M. Moulin dans son réquisitoire, que nous vous disions notre conviction tout entière contre cet Arsac? Peut-être, un jour, cette conviction, nous l'exprimerons par des réquisitions formelles, nous pensons qu'Arsac était le complice de Besson, qu'il assistait sciemment l'auteur principal du crime, en lui rendant tous les services qu'il pouvait lui rendre, en éloignant le chien qui n'aurait pas manqué d'aboyer.

Pour Marie Boudon :

Rappelez vous, Messieurs, dit l'avocat général, la déposition du sieur Pugin, homme très honorable, voisin de la maison qu'habitaient au Puy les dames de Chamblas. Ce témoin nous a déclaré que le 1er septembre à minuit et demi une heure du matin il a entendu fort distinctement ouvrir et fermer la porte de cette maison. Or ce ne sont pas ces dames qui ont ouvert et refermé cette porte. Elles sont ce jour là rentrées à neuf heures. Ce n'est pas M. l'abbé Cartal, il vous l'a déclaré. Il ne reste donc plus que deux individus à interroger dans la maison : c'est Jacques Besson, c'est Marie Boudon. Cela est évident : il y avait là Marie Boudon pour ouvrir la porte et Jacques Besson pour rentrer.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le réquisitoire enfin n'est pas moins précis contre les dames de Chamblas.

Tout signale donc Jacques Besson comme l'auteur du crime, dit M. Moulin, il avait non seulement sa haine à servir, il avait encore à servir la haine de ses maîtresses, la haine des dames de Chamblas. Oui, il faut en revenir toujours à ces causes anciennes, profondes, certaines, qui ont produit l'assassinat. Les sentiments générateurs du crime ne résidaient que dans la maison de Chamblas. Si la belle-mère ne se fût réunie au gendre, si des discussions d'intérêt ne se fussent élevées entre eux, si les domestiques de la maison ne s'en fussent point mêlés, si les procès n'eussent augmenté la discorde, il n'y aurait pas eu de crime!

Mr Rouher, alors jeune avocat au barreau de Riom, qui devait avoir une si grande fortune politique, discuta avec habileté et talent les charges de l'accusation.

Quant à Mr Bac, l'avocat des parties civiles, il prononça à l'audience du 27 août un magnifique plaidoyer, d'une haute tenue littéraire, d'une méthode de discussion remarquable, d'une éloquence passionnée. Un avocat général de la cour de Limoges, dans un discours de rentrée (en 1887) disait en parlant de cette plaidoirie de Mr Bac : « Il faudrait la lire en entier. Puissé-je vous inspirer le désir de le faire et vous resterez comme moi convaincus que le barreau français, l'éloquence judiciaire n'ont pas produit d'œuvre plus parfaite ».

Cet éloge, Mesdames et Messieurs, n'a rien d'exagéré et je m'y associe pleinement. Tout serait à citer dans ce plaidoyer de Mr Bac, mais je dois savoir me borner. Ecoutez cependant l'éloquent avocat faisant le tableau poignant de la solitude de M. de Marcellange au château de Chamblas :

Le soir venu, dans sa chambre solitaire, il songeait aux premiers jours de son union, à ces joies de la famille qu'il avait entrevues, à ces beaux rêves qu'il avait faits, à tout ce bonheur qui le fuyait, à ces terreurs dont il ne pouvait se défendre, et, le cœur serré, les larmes dans les yeux, n'ayant pas une âme où il put épancher ses tristesses, il demandait à Dieu, aux brises de la nuit, aux nuages qui passaient, aux pâles étoiles, à toute cette mélancolique nature qui l'entourait, si rien, rien ne viendrait l'arracher à son isolement, si l'avenir ne recelait pas pour lui quelque bonheur, quelque espérance inattendus ! — Mais

Digitized by Google

rien ne lui répondait... rien que le cri lugubre de l'oiseau des nuits, rien que le bruit du vent qui s'engouffrait en gémissant dans les gorges profondes et arrachait de funèbres harmonies aux vieux sapins de la forêt de Chamblas ! Et alors, sur le fond de l'horizon, au flanc du bois sombre, il voyait passer l'image de Jacques Besson, le fusil sur l'épaule, jetant sur lui de sinistres regards et des menaces de mort !!!

Et de quel effet puissant dût être cette magnifique péroraison :

Messieurs, notre tâche n'est pas achevée. Il est d'autres coupables à atteindre.

La famille aux pieux efforts de laquelle nous avons associé nos efforts n'est qu'à moitié de son œuvre. Mais si lente qu'elle soit à venir, nous savons que la justice arrive à son heure !

C'est en vain que de hautes positions s'assurent dans la sécurité dont elles jouissent.

Quand la vengeance de Dieu jetait sur la terre les grandes eaux du déluge, la montagne orgueilleuse se réjouissait pensant que la vallée seule serait inondée. — Cependant le flot monte, monte toujours et déjà la montagne sent baigner ses flancs étonnés. Il monte, il monte ! et le haut sommet se réjouit encore que déjà un premier flot vengeur a lavé son front superbe.

Ainsi la famille de Marcellange prévoit le moment où elle atteindra le sommet de sa tâche. Depuis deux ans elle voit sans cesse passer dans ses rêves le spectre de Louis criant encore : Si je meurs assassiné, vengez-moi ! Et ce spectre paraîtra toujours jusqu'à ce que la vengeance soit complète ! et les deux blessures sanglantes qu'il porte à son côté ne se fermeront que lorsque, sur sa tombe, se sera faite une triple expiation !

Oui !! — Pour que le vœu de notre frère soit accompli... pour que son spectre s'éloigne enfin, nous inscrirons, il le faut, trois noms sur son tombeau : hier Arsac, aujourd'hui Besson, demain vous, Mesdames de Chamblas !!!

A cette audience du 27 août, sur le verdict impitoyable du jury de Riom, le président Mandosse prononçait contre Jacques Besson la peine de mort.

Cette condamnation ne devait pas être définitive. L'arrêt de la cour d'assises du Puy-de-Dôme fut mis à néant par la cour de

Digitized by Google

cassation (30 septembre 1842) et Jacques Besson comparut le 19 décembre 1842 devant le jury du Rhône.

*
* *

Cette session d'assises était présidée par M. Josserand. Au siège du Ministère public, M. le Procureur général Feuilhade-Chauvin et M. Demiau-Crouzilhac, substitut. Mr Bac assiste toujours la famille de Marcellange. Mr Lachaud, du même barreau de Limoges, est assis au banc de la défense. Mr Lachaud, qui devait être, selon l'expression de Mr Henri Robert, une des gloires les plus éclatantes et les plus lumineuses du barreau français, avait alors 24 ans. Il venait de figurer avec Mr Bac, aux côtés de l'illustre bâtonnier de Paris, Mr Paillet, dans le fameux procès de Mme Lafarge que rappelait par tant de circonstances communes le procès de Marcellange !

Ces débats de Lyon amenèrent encore une étrange surprise. Les dames de Chamblas, citées comme témoins, de même que Marie Boudon, ne répondirent pas à l'appel de leur nom. C'est en vain, dit M. le Procureur général, que des recherches ont été faites au Puy et partout où la notoriété publique signalait leur présence, il a été impossible de les joindre. Elles ne devaient plus reparaître et leur fin est demeurée mystérieuse.

Je vous ai dit mon opinion que les jurés du Puy-de-Dôme avaient été amenés à prononcer la condamnation de Jacques Besson par le témoignage de Claude Reynaud. Je crois aussi que les jurés du Rhône furent déterminés dans le même sens par la déposition de Marguerite Maurin, la tante du berger Arsac. Pressée par M. le Procureur général de dire tout ce qu'elle sait elle s'écrie :

Eh bien ! non, je n'ai pas encore dit toute la vérité. Jacques Besson, en se rendant pour tuer M. de Marcellange (c'est Arsac mon neveu, qui me l'a dit) a été trouver Arsac à son parc, qui était sur son chemin : il lui a pointé son fusil sur la poitrine en le menaçant de le tuer s'il ne voulait pas venir avec lui pour tenir le chien. Arsac a été forcé de marcher et il a marché. Arrivé à Chamblas, Arsac a tenu le chien qui le connaissait. Besson voulait qu'il tirât le coup. Arsac a répondu qu'il ne savait pas ajuster..... et Besson a fait feu.... Au dernier jubilé, j'ai dit à mon confesseur que j'avais tout dit moins une

Digitized by Google

seule chose. Il m'a dit de vous révéler cette chose... je vous ai tout dit je n'ai plus rien à vous apprendre.

Ce dut être un coup de théâtre et toute l'habileté et l'éloquence de Mᵉ Lachaud furent impuissantes à faire disparaître l'effet d'une pareille déposition.

Mᵉ Bac fut à Lyon ce qu'il avait été à Riom et la puissance de sa parole dut fortifier la conviction des jurés du Rhône.

Laissez-moi vous lire en quels termes éloquents il s'émeut de pitié pour Jacques Besson, son adversaire cependant, en même temps qu'il flétrit l'abandon et le silence des dames de Chamblas :

Ah! Messieurs, cette fuite [des dames de Chamblas] fait naître en moi de bien cruelles réflexions et me saisit d'une pitié profonde pour l'homme que j'ai mission d'accuser.... Je le vois ici isolé, abandonné, dépouillé de tout ce qui pouvait lui faire quelque espérance.... Oui, il est un témoignage qui devait jusqu'à la fin s'élever en votre faveur; oui, il est, même dans le crime, des générosités qu'il ne faut jamais déserter. Les dames de Chamblas devaient jusqu'à la fin subir avec vous les conséquences de la position qu'elles vous ont faite. Innocent ou coupable, elles devaient vous suivre sur le banc des accusés!....

.... Et maintenant, Besson, vous voilà seul ici, en présence d'une Justice irritée, abandonné de ces femmes dont la protection a longtemps soutenu votre courage, victime d'un dévouement que vous avez porté jusqu'au crime et que vous portez, je le crains, jusqu'au sacrifice de votre vie.

.....

Oui, Besson, je vous le dis et songez à mes paroles, peut-être dans le secret de certaines consciences y a-t-il le désir de voir tomber votre tête sur l'échafaud, car votre mort c'est le silence, et le silence, pour certaines personnes, c'est l'impunité je ne dis pas la tranquillité, il n'en est pas pour les coupables!

Je terminerai mes citations par cette dernière apostrophe de Mᵉ Bac aux dames de Chamblas :

Ah! Mesdames, vous êtes pieuses, vous croyez en Dieu, vous croyez en l'humanité : vous voyez les charges les plus accablantes peser sur un innocent que vous devez protéger : il va succomber; d'un mot vous pouvez le sauver et vous ne direz rien! rien! rien!

Dans quelques jours, l'échafaud va se dresser au milieu de la ville du Puy; cette tête sanglante va rouler auprès de votre maison; et

Digitized by Google

vous la laisserez tomber et vous garderez dans votre cœur le secret de l'innocence! Ah! cela n'est pas possible!.....

.....

Arsac est poursuivi, accusé, condamné : on dit que vous avez accueilli familièrement ce domestique, que vous, grandes dames, vous l'avez fait asseoir à votre table, que vous avez tâché d'obtenir son silence.

Et vous ne dites rien.

Mesdames, avec vos pareilles, il n'y a que deux choses qui rapprochent ainsi les distances et fassent commencer l'égalité : la mort ou le crime!

A l'audience du 27 décembre, après une réplique éloquente de Me Lachaud et le résumé du Président, le jury rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions qui lui étaient posées et muet sur les circonstances atténuantes.

Pour la deuxième fois, Jacques Besson est condamné à la peine de mort. L'arrêt ordonne que l'exécution aura lieu sur la place publique de la ville du Puy.

L'arrêt de Lyon fut soumis à la Cour de cassation. Après un réquisitoire de M. procureur général Dupin, le pourvoi fut rejeté (17 février 1843.) — Je dois ouvrir une parenthèse pour remercier notre compatriote, M. Cortial, que l'un de mes prédécesseurs appelait, je crois, la providence des conférenciers, de la communication qu'il a bien voulu me faire de documents utiles et intéressants; notamment du réquisitoire *in extenso* de M. le procureur général Dupin, sous forme de plaquette quasi introuvable à l'heure actuelle.

Me Bac n'avait été que trop bon prophète pour le malheureux Jacques Besson, et le 28 mars 1843 l'échafaud se dressait, en effet, dans notre ville.

Les journaux de l'époque nous apprennent que de tous les points du département on était accouru pour assister au dernier acte de cette tragédie. L'exécution eut lieu à midi devant une foule immense : les toits mêmes des maisons étaient envahis par les spectateurs.

Digitized by Google

Jacques Besson conserva jusqu'à la fin cette énergie morale que de longs mois de captivité et d'angoisse n'avaient pu faire fléchir. Dans le pénible voyage de Lyon au Puy, il pleura seulement quand, avec son escorte de gendarmes, il passa près de son village natal. Au moment de marcher au supplice, pressé de questions il répondit simplement : « A quoi bon parler? Ce serait en mettre beaucoup dans l'embarras. Je pourrais retarder ma mort, mais cela est inutile. »

Jacques Besson fit à pied le trajet de la prison à l'échafaud. Son pas était ferme, son regard assuré. Quand il apparut sur la place du Martouret, la pâleur extrême de son visage révélait seule l'horrible émotion qui l'étreignait. Il mourut silencieusement emportant avec lui le secret de ce drame qui, sur certains points tout au moins, demeure mystérieux.

Mesdames, Messieurs.

Je vous ai fait un exposé rapide mais aussi complet que le permettait cette causerie, du fameux procès de Marcellange. Que conclure maintenant? Attendez-vous que je réponde à la question capitale de cette affaire : Jacques Besson était-il coupable ?

A la vérité, cette question n'offre plus maintenant qu'un intérêt spéculatif, la condamnation de Jacques Besson a acquis depuis plus d'un demi-siècle l'autorité de la chose jugée. Cependant malgré les deux arrêts de Riom et de Lyon, on peut affirmer qu'elle se pose encore.

Vous n'attendez pas que je reprenne les arguments, si éloquemment développés par les défenseurs de Jacques Besson, par Me Rouher et Me Lachaud, mais je crois pouvoir dire qu'à notre époque une condamnation ne serait pas intervenue, et que la culpabilité de Jacques Besson ne ressort pas éclatante de la lecture des pièces du dossier.

Je dois, pour ne rien oublier d'important, signaler d'abord les graves critiques que l'on pourrait adresser aux deux témoins principaux de ce procès : Marguerite Maurin et Claude Reynaud. Le témoignage de Marguerite Maurin s'était pour ainsi dire accru peu à peu au cours de l'information pour devenir décisif, d'une façon un peu théâtrale, devant la cour d'assises de Lyon : c'était un témoignage *progressif* dans le sens de l'accusation. De plus le

Digitized by Google

maréchal des logis de gendarmerie Faure, qui avait secondé si intelligemment les magistrats dans l'instruction de cette affaire, venait déclarer à cette même audience de la cour d'assises du Rhône qu'il n'aurait pas grande confiance en Marguerite Maurin. *Elle babillait tant, tant,* déclare-t-il, *qu'il m'est impossible de croire qu'elle ait toujours dit la vérité.*

Quant à Claude Reynaud, ce n'est que dans son cinquième interrogatoire, le 3 juillet 1841, qu'il accuse Jacques Besson. Entendu une première fois, le 10 octobre 1840, il déclare avoir vu dans sa truffière le 1er septembre 1840, au coucher du soleil, un homme armé d'un fusil, coiffé d'une casquette. Le 17 novembre 1840, il est mis en présence de Jacques Besson, Michel Besson, Jean-François Besson, tous trois arrêtés à l'occasion de l'assassinat de M. de Marcellange. Il déclare : Jacques Besson, que je connais pour être le domestique des dames de Chamblas et Jean-François Besson ne sont nullement l'homme que j'ai vu dans ma terre la veille de la mort de M. de Marcellange. Quant à Michel Besson, le dernier des trois *particuliers* qui viennent de m'être représentés, il me semble que je trouve quelque ressemblance par sa structure et par sa marche avec l'homme que j'ai signalé dans ma première déposition, et dont je ne vis point la figure; néanmoins je n'affirme point que Michel Besson soit l'homme dont j'ai entendu parler. Le 25 novembre 1840, il fait une déclaration semblable à celle du 17 et le 6 février 1841, son attitude est toujours la même. Enfin le 3 juillet 1841 seulement, il accuse formellement Jacques Besson et fait de sa rencontre avec lui, le récit circonstancié que je vous ai déjà résumé.

Claude Reynaud, il est vrai, faisait cette dernière déclaration *pénétré,* disait-il, *du devoir où il était de tout dire à la justice et de surmonter les considérations et l'intimidation qui lui avaient fait réserver certaines circonstances qui lui étaient connues.* Il est vrai encore que l'accusation expliquait que les huit frères de Jacques Besson n'étaient pas étrangers à ces hésitations des témoins et que Claude Reynaud déclarait avoir reçu la nuit une de ces visites mystérieuses que l'on attribuait aux frères de Jacques Besson. Il n'en reste pas moins que Claude Reynaud avait varié dans ses déclarations, qu'il avait été jusqu'à insinuer qu'un autre était le vrai coupable, que ce témoignage, en somme, n'offrait pas l'unité et la

Digitized by Google

sécurité qu'un jury est en droit d'exiger pour prononcer une peine capitale.

Il ne faut pas oublier aussi que cette affaire avait soulevé dans le pays une émotion considérable ; que de nombreux mémoires avaient été publiés au cours du procès, les uns favorables aux dames de Chamblas, les autres favorables à l'accusation, qu'il y a lieu de tenir compte du degré de passion qui pouvait se rencontrer, de part et d'autre dans les témoignages (1).

Enfin ce qu'il y de plus troublant dans cette affaire, c'est l'*alibi* dont se prévalait l'accusé. Jacques Besson, en effet, faisait entendre de nombreux témoins attestant sa présence au Puy dans la soirée du 1er septembre 1840 : notamment un tailleur, Séjalon, qui l'avait vu devant l'hôtel de Chamblas, à 7 heures et demie du soir, la servante de M. Brosset, prêtre, qui l'avait aperçu vers la même heure au Puy, et Marion Roux, domestique de l'abbé Cartal, locataire de l'hôtel de Marcellange, qui affirmait avoir vu Jacques Besson le soir de l'assassinat, à 8 heures du soir, montant les degrés pour aller se coucher.

L'attitude même des dames de Chamblas ne laisse-t-elle pas de place au doute? Il semble bien que telle était l'opinion de notre compatriote M. Truchard du Molin, car je trouve dans ses notes qu'il se proposait de dire aux jurés : « Vous examinerez, Messieurs, « si la constante protection dont la veuve de la victime couvre « Besson depuis le premier acte de la procédure jusqu'à cette « audience, protection hautement avouée, le justifie ou l'accuse ! »

Mais ce qui nous échappe dans ce procès, ce qui peut expliquer la double condamnation de Jacques Besson, ce sont ces impressions de l'audience publique, l'accent de vérité, l'énergie des témoignages, que la froide lecture des pièces d'un dossier ne peut rendre et qui, j'en ai fait souvent l'expérience, transforment la physionomie d'une affaire, soit au profit de l'accusation, soit au profit de la défense.

(1) La Bibliothèque de notre ville possède deux de ces fascicules répandus dans le public : l'un, du 5 avril 1842, publié sous les auspices de la famille de Marcellange par Me Guillemin, avocat à la cour royale de Paris, ancien avocat à la cour de Cassation, intitulé : *Premiers éclaircissements sur l'assassinat de M. Louis Vilhardin de Marcellange le 1er septembre 1840, au château de Chamblas* ; l'autre, du 11 décembre 1842, favorable à la défense signé L... ancien magistrat, ayant pour titre : *Observations sur l'affaire Marcellange et en particulier sur les principales dépositions.*

Digitized by Google

Pour nous qui ne pouvons juger cette affaire que par les procès-verbaux de l'information et des audiences, devant tant de témoignages contradictoires, en l'absence de tout aveu d'Arsac ou de Jacques Besson, nous ne pouvons que nous associer aux paroles de M. Truchard du Molin, résumant son étude du dossier par ces mots : « Voilà beaucoup de raisons de croire et beaucoup de rai-« sons de douter : on dirait que la parole n'a été donnée à l'homme « que pour obscurcir la vérité et déconcerter la justice ! »

Laissons donc se refermer sur ce drame la lourde porte de l'Hôtel de Chamblas : la tête de Méduse qui la surmonte gardera toujours son mystère !

En terminant, je donne la parole à M. Victor Flotte, mon excellent camarade de l'*Orphéon du Velay* qui va vous chanter quelques couplets de la longue complainte contemporaine des événements que je viens de vous retracer : cette complainte est encore une pièce rare car la famille de Chamblas fit acheter et détruire la plus grande partie des exemplaires mis en vente. Cette audition sera complétée, grâce au concours de M. Vazeille, photographe, et de M. Boyer, par la projection des images locales et populaires de l'époque reproduisant avec une naïveté dont vous vous rendrez compte, le crime, l'audience de la cour d'assises et enfin l'exécution de Jacques Besson.

Je tiens enfin à remercier tous ceux qui, par les documents qu'ils m'ont communiqués et les renseignements qu'ils m'ont donnés, m'ont aidé dans la reconstitution de ce procès, et tout spécialement MM. Léon Cortial, Albert Boudon, Anglade, Andrieux, — mon confrère du barreau du Puy, Me Louis Vissaguet — mes confrères du barreau de Limoges, Me Duteillet, bâtonnier de l'Ordre, Me Laguerenne, ce dernier pour sa notice si complète sur Me Théodore Bac — et aussi M. Dursap, instituteur public à Saint-Étienne-Lardeyrol.

ANTONIN RAVOUX.

Digitized by Google

Complainte.

Air : Au sang qu'un Dieu va répandre.

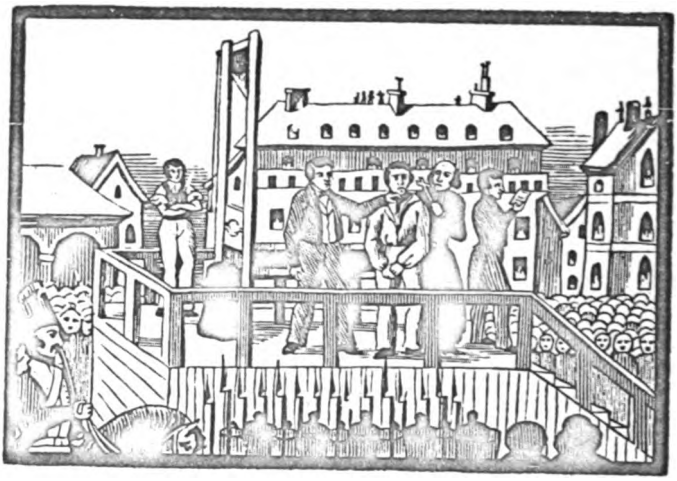

Exécution de Jacques Besson.

1

C'est un crime abominable,
Que je vais conter hélas!
C'est le drame épouvantable
Du domaine de Chamblas ;
Ce lieu tristement célèbre,
Dont le maître infortuné
Fut, dans une nuit funèbre,
Lâchement assassiné.

2

A Chamblas, dès son enfance,
Le gardien d'un vil troupeau,
Sut gagner la confiance
Des maîtresses du Château ;
Besson Jacques était fidèle,
Actif, dévoué, discret;
On sut exciter son zèle
Par l'orgueil et l'intérêt.

3

Or de son hymen funeste,
Marcellange avait deux fils :
La mort les enlève : il reste
Seul avec ses ennemis :
Désespéré de survivre
En proie à mille tourments,
Son cœur déchiré se livre
A de noirs pressentiments.

4

Quoique brave, pour sa vie
Marcellange est alarmé,
Sur cette terre ennemie
Il ne marche plus qu'armé :
A Turchy, son noble frère
Il fait pressentir son sort
A sa sœur, à son vieux père,
Il prophétise sa mort.

5

« Adieu, séjour que j'abhorre!
« Adieu, serviteurs ingrats!
« Adieu, toi que j'aime encore,
« Cruelle Théodora!
« Du berceau de mon enfance,
« Je vais prendre le chemin,
« Sois heureuse! mon absence
« Te rendra libre demain ».

Digitized by Google

6

Mais une terreur étrange,
Un pressentiment mortel,
Viennent frapper Marcellange
En ce moment solennel :
Assis au foyer qui brille,
Il pense avec désespoir
A son père, à sa famille
Qu'il n'espère plus revoir.

7

L'autre approche, il examine
Tous les abords du logis;
Au foyer de la cuisine
Il voit Marcellange assis.
D'une main trop assurée,
Il l'ajuste, le coup part...
La victime est immolée
L'assassin fuit sans retard.

8

Mais la rumeur populaire
Gronde, éclate, accuse enfin,
Elle a honte de se taire
En face de l'assassin.
Contre lui chacun s'élève :
On crie à l'impunité!
La justice enfin se lève :
Besson Jacques est arrêté.

9

Besson n'est pourtant pas quitte
Et des cachots de Riom
Il quitte le sombre gîte
Pour les cachots de Lyon ;
Là son procès recommence
Comme à Riom, comme au Puy
Et d'un bout à l'autre en France
On ne parle que de lui.

10

Plus de trois cents témoins déposent
L'un dit blanc, l'autre dit noir :
Plus ils parlent, plus ils causent
Et moins on peut entrevoir
Dans tout ce long verbiage
La moindre conformité,
Dans ce charabias sauvage
L'ombre de la vérité.

11

O veuve de Marcellange!
O comtesse de Chamblas!
Votre absence est bien étrange
Dans un aussi triste cas!
Si vous n'êtes les complices
D'un malheureux serviteur,
Pourquoi fuir? De la Justice
L'innocence a-t-elle peur?

12

C'est en vain qu'on les appelle,
Leur silence fait frémir!
De Besson l'espoir chancelle,
Seul, que va-t-il devenir!
Ce lâche abandon l'accable,
Et chacun se dit alors :
Plus de doute, il est coupable,
Il a mérité la mort.

13

Malgré toute l'éloquence
D'un généreux défenseur,
La mort, telle est la sentence,
Que rend le jury vengeur.
O veuve de la victime!
O maîtresses de Besson!
Puisse l'aveu de son crime,
Vous laver de tout soupçon!

14

Confirmant l'arrêt terrible,
La cour de cassation
Pour un crime irrémissible
Se montre sans rémission;
C'est au Puy que le supplice
Doit expier son forfait
Ainsi le veut la justice.
Du coupable c'en est fait!

Digitized by Google

MORALE.

O pervers qui le contemple
En ce douloureux moment,
Puisse te toucher l'exemple
D'un aussi grand châtiment!
Si la Justice divine
Ici-bas t'effraye peu
Crains du moins la guillotine,
Méchant, si tu ne crains Dieu!

Au Puy, imprimerie de F.-M. Clet.

Digitized by Google

LA VIE PONOTE

D'IL Y A CINQUANTE ANS

ET LES ÉCRIVAINS PATOIS

Voici le préambule de cette intéressante causerie sur une question locale encore trop peu étudiée et connue.

Au XVIIIe siècle et au cours d'une bonne partie du XIXe, le patois était parlé par toutes les classes de la société du Puy. Chacun, quel que fut son rang, savait répondre, dans sa langue, au fermier, au paysan, à l'homme du peuple.

Aujourd'hui, je connais plus d'une maison dont la servante, narquoise, raconte, en patois et à très haute voix, dans le voisinage de ses maîtres, leurs mérites et surtout leurs petits défauts. Personne ne la réprimande, au contraire! Chez ses maîtres, on ne la comprend pas. Ceux qui l'écoutent font chorus avec elle et se gaussent des bourgeois.

Dans notre bonne ville, un quartier entre tous, constitue pour les écrivains patois locaux une mine inépuisable, inlassablement féconde, et leur verve maligne trouve toujours à s'exercer aux dépens de tout un coin du Puy. Ce quartier est, ici, connu de tous, sa réputation est faite, consacrée. A son simple nom : Pouzarot! des sourires fleurissent, des rires fusent, des histoires grasses reviennent à la mémoire. Le Pouzarot! nom qui évoque, instantanément, notre Cour des Miracles de tous les temps, ensemble de ruelles étroites et sales, qui commencent aux environs du

Digitized by Google

Lycée de garçons, englobent le vieux monastère de Sainte-Claire et dévalent en pente vers Saint-Jean.

Ces ruelles y ont nom *tchantous*, et les placettes s'y appellent des *planets*. Au milieu des uns et des autres s'écoule, en des rigoles sommaires, le trop plein des fontaines et aussi les eaux ménagères; ces rigoles, que vieux et jeunes habitants du quartier qualifient du nom de *razes*, s'enflent et débordent les jours de grosses pluies, recouvrent et inondent les raidillons, envahis, à la belle saison, par une herbe chétive...

Les auteurs locaux sont allés, maintes fois, cueillir dans ces maisons grises, basses, presque croulantes du Pouzarot, un de leurs personnages et se sont plu à placer, dans sa bouche, leurs réparties les plus fines, les plus drôles et aussi les plus osées...

Vous allez les entendre, dans un instant, s'évertuer à critiquer choses et gens, pantins habilement manœuvrés par les mains expertes de Clet et de l'abbé Giban....

En ces temps bénis, le vin devait être très bon et les ivrognes très nombreux, car, dans toutes leurs pièces, nos auteurs font une large part aux ivrognes et les mélangent intimément à la vie de la cité. Une pièce entière de l'abbé Giban a pour sujet les mésaventures d'un incorrigible buveur et vous verrez tout à l'heure quelles saillies heureuses et quelles réflexions goguenardes provoquent les mésaventures de M. Coufleboute.

L'ivrogne, décrit par ces spirituels gouailleurs, ne connaît pas les mixtures savantes de nos jours; il ignore les absinthes et les amers. Son unique régal, sa passion dominante, c'est le vin. En lui, il trouve la consolation de sa misère; grisé par quelques flacons, il titube, mais n'est pas hébété. Il garde, même dans son état le plus abject, assez de présence d'esprit pour trouver une riposte plaisante, qui fait rire son interlocuteur et souvent le désarme.

Dans les pièces des écrivains qui nous occupent, nous ne lisons aucune indication de décor, aucun détail de mise en scène; l'auteur se borne à mentionner — avant chaque scène —, les noms des personnages. Les acteurs entrent, sortent, évoluent, changent d'appartement, de quartier même, sans que nous soyons, au préalable, avisés de leurs mouvements.

Et cependant, à la lecture de ces vers, on est saisi de véritables

Digitized by Google

accès de fou rire ; on est en proie à une de ces *escacavades* dont parlaient nos pères. *Escacavade*, mot heureux qui signifie en sa brièveté l'hilarité bruyante et subite, le rire énorme et contagieux, qui roule, grossit et s'épanche en cascades...

Ponots, qui languissez, quelquefois inactifs aux coins de vos cheminées rougeoyantes des feux d'une belle flambée, aux dures soirées d'hiver, croyez-moi : prenez une de ces comédies ; lisez-la sans hâte, dégustez-la comme vous savoureriez lentement un de nos vieux vins au bouquet odorant. Ces vers, sans prétention, vous égaieront le cœur, chasseront votre noire mélancolie. Vous ne rêverez plus de Côte d'Azur, de ciel bleu, de chaud soleil... Quelques lignes auront accompli ce miracle ; de courtes tirades auront suffi pour vous faire oublier la *burle* s'époumonant au dehors, les tourbillons de neige valsant leurs sarabandes endiablées et la morne tristesse répandue sur la ville...

RÉGIS MAZOYER.

Le conférencier a fait suivre ces considérations de la lecture d'extraits empruntés à l'œuvre d'Antoine Clet : *Le Sermon manqué*, *Monsieur Lambert*, *Le Borgne*, et à celle de l'abbé Giban : *Les Habitants du Puy en guerre avec les Habitants d'Espaly*, et l'*Ivrognesse*.

Digitized by Google

L'ESPRIT AGRICOLE

ET LE RETOUR A LA TERRE

Mesdames, Messieurs,

Les proverbes, sont, dit-on, la sagesse des nations. Je ne sais jusqu'à quel point il faut prendre cet aphorisme absolument au pied de la lettre, mais en tous cas il est des proverbes fort curieux et qui portent le sceau d'une observation très intense et très juste des choses de la vie. De ce nombre est assurément celui que, pendant une campagne cynégétique, j'apprenais de la bouche d'un vieux paysan du fond de l'Aveyron « *Lous pastres*, me disait-il en son patois, *lous pastres parlount pas que de sounailles* », en bon français : les bergers ne savent guère parler que des clochettes de leurs troupeaux ; traduction libre : on ne parle volontiers que des choses de son métier et de ses occupations familières.

Donnant une fois de plus raison à la sagesse des nations, vous ne vous attendez certainement pas à ce que l'agriculteur (j'allais dire le paysan) qui a l'honneur de prendre la parole aujourd'hui devant vous, vous parle d'autre chose que d'agriculture, dût un tel sujet paraître bien spécial et bien aride à des oreilles féminines, habituées à de plus aimables propos. Mais rassurez-vous, Mesdames; on peut parler agriculture sans se confiner sur le terrain de la technique pure ou appliquée, sans parler assolement ou labours, sans disserter sur le choix des semences, ou les méthodes de sélection des animaux de la ferme. Je viens donc vous proposer de faire ensemble une brève incursion dans le

Digitized by Google

domaine de la psychologie paysanne, et d'étudier l'esprit agricole et le retour à la terre.

La troublante question de l'abandon des campagnes n'est certes pas seulement une question moderne, puisque déjà, au siècle d'Auguste, Virgile s'écriait : *O trop fortunés agriculteurs, s'ils pouvaient apprécier leur bonheur*. Ne sommes-nous pas fondés à voir dans cette exclamation devenue classique du doux poète des églogues et des géorgiques le cri d'angoisse d'un amant de la terre effrayé de voir son idole abandonnée par ceux-là même à qui elle dispense ses largesses. Mais il faut convenir que de nos jours cette question a pris une acuité singulière et l'émigration des paysans vers les villes, sensible surtout dans les pays très pauvres, comme les causses de la Lozère et de l'Aveyron, atteint déjà les pays plus riches, et nous menace à bref délai des pires catastrophes si on ne parvient à en enrayer la progression.

Notre pays de la Haute-Loire a peut-être été un peu plus long à en subir les désastreux effets, mais le mal commence à s'y infiltrer et y fait déjà d'effrayants progrès. Je n'en veux pour preuve que cette conversation que j'avais, il n'y a pas très longtemps, avec un jeune cultivateur de mes amis.

Comme je le félicitais de la naissance de son premier fils, ajoutant que j'espérais bien voir un jour ce bambin devenu homme lui succéder dans l'exploitation du domaine qui lui était confiée, mon interlocuteur me répondit spontanément et sans la moindre hésitation : « Oh non, Monsieur, mon fils ne sera pas un paysan ! »

J'avoue que je fus littéralement abasourdi par cette réponse qui me révélait un état d'âme que je n'étais pas sans soupçonner quelque peu, mais que je ne croyais pas avoir jeté d'aussi profondes racines dans un milieu qui possédait toutes les conditions pour être réfractaire à ces néfastes idées. Mon interlocuteur se trouve en effet dans une situation aisée, et cultive lui-même un petit domaine qui ne lui donne certes pas l'opulence, mais qui lui permet de vivre honorablement comme ont vécu ses ancêtres et de faire bonne figure dans la commune où il jouit d'une considération méritée.

Eh bien, malgré ces avantages, il se laisse lui aussi hypnotiser par le mirage de la place à la ville, par ce que j'appellerai *la han-*

Digitized by Google

tise du rond de cuir, et à la naissance de son fils *il a fait un rêve*. Il l'a vu désertant l'exploitation paternelle pour aller à la ville, dépouillant le bourgeron et la blouse pour s'insinuer *gauchement* dans le paletot du citadin ; abandonnant l'étable et les champs pour aller s'enfouir dans un bureau poussiéreux et malsain ; délaissant la bêche et la charrue pour aller de ses *grosses* mains *vigoureuses* et *maladroites* s'emparer de cet outil *si subtil* et *si tenu* qu'on nomme une plume, et gratter du papier au fond d'une ruelle sombre au lieu de labourer ses champs aux rayons de ce grand soleil dont Rostand, dans une hymne restée célèbre, a dit si joliment,

..... Soleil ! tu mets dans l'air des Roses
Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson ;
Tu prends un arbre obscur et tu l'apothéoses
O Soleil ! toi sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont !

Et le malheureux transplanté, dédaigneux des splendeurs du magique enlumineur qu'est le soleil, préfère aller s'enfouir dans l'ombre pour brouter à l'obscur ratelier.

Toutes ces réflexions m'ont traversé l'esprit, lorsque mon ami me fit la réponse que je vous ai rapportée tout à l'heure, et m'ont décelé un état d'âme contre lequel on ne saurait trop réagir. Mais avant de rechercher les moyens propres à ramener le paysan à la terre, nous examinerons les causes de la tendance actuelle à la désertion des campagnes. Puis nous étudierons la mentalité du cultivateur d'abord telle qu'elle est, ensuite telle qu'elle devrait être.

Certes, messieurs, je ne voudrais à aucun prix être taxé d'obscurantisme, et nul plus que moi n'apprécie les bienfaits de l'éducation que l'on fait tant d'efforts de nos jours pour diffuser dans les milieux campagnards trop souvent voués jusqu'ici à la plus incurable ignorance. Mais il faut que l'instruction pour être profitable et vraiment féconde soit avant tout adaptée au milieu social dans lequel doivent évoluer ceux à qui on la donne. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas quelques sujets d'élite qui, grâce à des aptitudes extraordinaires, peuvent par l'étude et le travail s'élever au-dessus de la condition dans laquelle ils sont nés, et briller même au premier rang dans des situations élevées où ils ont su se pousser par

Digitized by Google

leur intelligence et par leur mérite. Mais quelques rares exceptions ne sauraient que confirmer la règle, et que penser d'un état où tout le monde voudrait être mathématicien ou homme de lettres, juriste ou médecin? Un tel état aurait tôt fait de disparaître, et messieurs les savants périraient bientôt par la famine, faute de laboureurs pour faire pousser le blé qui les nourrit.

Prenons le cas du cultivateur qui nous occupe.

Il faut qu'il sache lire pour pouvoir s'assimiler la substance des ouvrages qui traitent de la culture, et qui lui donnent les moyens non pas de changer sa position, mais de l'améliorer.

Il faut qu'il sache écrire pour pouvoir au besoin consigner ses impressions sur le papier, correspondre avec ses parents et amis, rédiger les actes les plus usuels de la vie des champs.

Il faut qu'il sache calculer pour établir le bilan de ses recettes et de ses dépenses, pour chercher les moyens d'améliorer ses prix de revient et d'augmenter ses bénéfices.

Il faut qu'il possède quelques connaissances de morale sociale, pour qu'il se rende compte de ses droits et de ses devoirs envers la société, et aussi des droits et des devoirs de la société envers lui.

Joignez à cela des notions élémentaires d'histoire et de géographie pour qu'il connaisse dans ses traits généraux ce que fut autrefois son pays et ce qu'il est actuellement.

Donnez-lui enfin l'explication sommaire des phénomènes naturels qui l'entourent, et vous aurez un bagage scientifique déjà considérable, mais en tous cas très suffisant pour assurer la vie intellectuelle du cultivateur.

Au lieu de cela, parcourez les programmes officiels, même les programmes d'études primaires, et vous les verrez encombrés d'une foule de matières que l'homme des champs s'assimilera difficilement, qui jetteront dans son esprit le trouble et la confusion et l'encombreront d'une masse de notions tout au moins *inutiles* qui aboutiront souvent à le dégoûter de ce qui l'entoure, à le faire aspirer à une situation différente, disons le mot, à en faire un déclassé.

Si je tiens à insister sur ce fait, que, me plaçant au point de vue agricole, je m'élève contre les programmes actuels d'éducation, ce n'est pas autant à cause de *la trop grande abondance* des matières qu'embrasser! ces programmes, qu'à cause de leur *uni-*

Digitized by Google

formité en présence des différentes catégories d'élèves auxquels ils s'adressent. C'est manquer de logique que d'imposer un seul et même programme à deux jeunes gens dont l'un par exemple se destine *à l'agriculture*, et l'autre se destine *à l'industrie*. Telles connaissances qui seront indispensables à un futur industriel ne seront d'aucune utilité pour un futur agriculteur et vice versa.

Je ne me dissimule pas que cette *spécialisation des études* peut présenter des difficultés dans les villes où un si grand nombre de professions s'ouvrent devant les enfants qui fréquentent les écoles. Mais dans les campagnes, toute difficulté disparaît, puisque la totalité des élèves sont des fils d'agriculteurs, et que le plus grand service qu'on puisse leur rendre est précisément de les diriger et de les maintenir dans l'exercice de la profession paternelle. Et à ce propos, pas plus tard qu'il y a deux ou trois jours, j'ai eu la satisfaction de constater dans un document semi-officiel que cette idée que je préconise d'adaptation de l'école à la vie et au milieu était précisément mise en pratique par M. l'Inspecteur d'Académie de cette ville, et que de même qu'on développait l'enseignement de la dentelle dans les écoles de filles, on développait l'enseignement agricole dans les écoles de garçons. Je ne puis qu'applaudir à cette louable initiative, mais comme le dit si bien cet honorable fonctionnaire, l'effort déjà fait ne dispense pas de l'effort à faire, et devant la grandeur de la tâche, il n'est pas de trop de rallier toutes les bonnes volontés. Il faut s'appliquer à faire aimer par ces jeunes ruraux la vie agricole, et à leur en faire ressortir la noblesse et les avantages. Mais on doit se garder de leur ouvrir des horizons nouveaux, dont le *mirage trompeur* serait de nature à les détacher du sol paternel, et leur ferait entrevoir dans un changement de situation des avantages *problématiques* et en tous cas fort difficiles, sinon *impossibles à réaliser*. Il faut leur faire *aimer* leur situation sociale et les munir du bagage intellectuel nécessaire pour *améliorer* cette situation sans pour cela *aspirer à la changer*. *Ignoti nulla cupido*, a dit le sage. Le vrai bonheur ne consiste-t-il pas à savoir se contenter de ce que l'on a, plutôt que de se forger un idéal de chimères que l'on ne peut jamais ou presque jamais atteindre?

Une autre cause qui tend à affaiblir parmi nos populations

Digitized by Google

rurales l'amour du clocher natal réside assurément dans l'*extension du service militaire, rendu obligatoire* pour tous les enfants de la patrie.

Permettez-moi à ce propos une comparaison familière. Prenez dans la montagne une plante qui fleurira au milieu des plus rudes climats ; transportez la à une altitude bien moindre, dans un climat tempéré où elle n'aura à souffrir ni des gelées de l'hiver, ni des neiges, ni des intempéries des saisons. Elle s'acclimatera facilement à ce milieu plus doux. Mais si vous prenez au contraire une plante originaire d'une région tempérée, et si vous la transportez dans la montagne, elle aura toutes les peines du monde à s'acclimater aux rigueurs d'un climat contre lequel elle saura mal se défendre, et elle finira probablement par s'y étioler et y périr.

Cette comparaison vous fera comprendre ma pensée concernant l'influence du service militaire sur les jeunes campagnards. Prenez un enfant de la montagne qui, jusqu'à la vingtième année n'a jamais quitté ses sites agrestes, dont la robuste santé s'est fortifiée dans les luttes continuelles contre les neiges et les intempéries de son rude climat ; dont le caractère s'est trempé dans ses mélancoliques solitudes et ses vastes horizons. Eh bien, ce jeune montagnard, transportez le subitement dans un climat tempéré, dans un site enchanteur, tel par exemple que l'une de nos grandes villes du midi. Quelles comparaisons se feront dans son esprit entre sa rude montagne et le pays riche et fertile qui l'entoure, entre la modeste chaumière qui l'a vu naître, et les luxueuses demeures de la ville, entre la rusticité de la vie des champs et *l'apparent* bien-être qui l'entoure.

Et c'est avec intention que je dis *l'apparent* bien être, car les yeux du jeune montagnard ainsi transplanté, éblouis par tant de choses nouvelles en apercevront bien les avantages, mais ne sauront en discerner les difficultés cachées, Il enviera le luxe insolent affiché autour de lui par des parvenus partis peut être d'aussi bas que lui-même, mais il sera incapable de se rendre compte *des misères* que cachent ces *façades dorées*, et des *louches compromissions* par lesquelles il a fallu passer pour arriver à se procurer ces *coûteuses jouissances*. Et je ne parle pas des plaisirs *malsains* qui lui sont offerts en foule pour quelques sous, et qui émoussent

Digitized by Google

infailliblement en lui le sens moral quand ils n'altèrent pas irrémédiablement sa santé.

Aussi, lorsque, son service fini, il lui faudra songer à abandonner une vie relativement facile et peu occupée pour aller s'adonner aux rudes travaux des champs, lorsqu'il faudra dire adieu aux distractions de toute sorte qu'il trouve à la ville, pour se consacrer à l'austère devoir de la culture, il hésitera, et combien ne sera-t-il pas tenté de rester à la ville en quête de quelque maigre emploi ou d'un travail problématique et mal rétribué. Admettons qu'il résiste à la tentation. Tout au moins revenu dans sa chaumière regrettera-t-il les douceurs et les facilités qu'il laisse derrière lui. L'humble robe de laine de sa promise lui paraîtra bien sévère et bien sombre au souvenir des tutus pailletés des danseuses foraines, et l'esthétique saine et vigoureuse mais un peu fruste de la modeste villageoise n'a rien à gagner à la comparaison avec les capiteuses exhibitions des féeries et des revues de cafés-concerts.

Mis en face de la tache ardue qui consiste à faire jaillir du sein de la terre la récolte qui doit le nourrir, le jeune soldat redevenu laboureur risque de n'apporter à son travail qu'un courage amolli par les regrets, et d'introduire dans son humble intérieur des goûts de luxe et de dépense incompatibles avec sa modeste situation.

J'insiste sur ce goût du *luxe* et de la *dépense* qui est la troisième et non la moindre des causes qui contribuent à éloigner nos paysans des terres qu'ont cultivé leurs ancêtres. L'agriculture est surtout et avant tout *une école d'énergie* incompatible avec les miévreries modernes. La qualité primordiale de l'agriculteur, sa raison d'être, sa condition essentielle, le to be or not to be qu'il ne peut éluder, c'est *l'énergie*.

La vie du travailleur des champs doit être *simple et frugale* si elle veut être féconde, et pour parer aux éventualités qui telles que la grêle, la sécheresse, la pluie ou la gelée peuvent en peu d'instants anéantir le fruit de ses travaux, il doit, à l'exemple de la fourmi, profiter des beaux jours pour entasser des réserves qui, aux jours de disette, subviendront à ses besoins et lui permettront d'attendre des temps meilleurs. N'est-ce pas pour avoir oublié ces principes immuables que nos viticulteurs du midi ont été si durement éprouvés par la crise de ces dernières années, et lorsqu'à

Digitized by Google

propos des troubles de Narbonne et de la Champagne on a prononcé le mot sinistre de *Jacquerie*, ces attristants spectacles ne nous auraient-ils pas été épargnés si dans les périodes de prospérité inouie qu'ils avaient précédemment traversées, ces malheureux dévoyés avaient su concilier leur manière de vivre avec les nécessaires principes de l'épargne et de la prévoyance. Le fameux *bas de laine* du paysan français a été et est encore légendaire dans le monde entier ; mais hélas, au train dont vont les choses il risque fort de n'être bientôt qu'une légende, volatilisé par les dépenses hors de proportion avec les moyens du paysan qui les fait.

Il n'est pas jusqu'aux vêtements de nos paysans, et surtout de nos paysannes qui ne se modifient profondément et ne révélent aux yeux les moins prévenus cet état d'âme qui veut qu'il n'y ait de bien fait et de bien porté que les vêtements faits à la ville selon toutes les prescription de la mode.

Est-il une seule d'entre vous, Mesdames, qui ne déplore la disparition de nos anciennes coiffures locales, si seyantes, si gracieuses, si adequates, pourrais-je dire, à la personnalité de celles qui les portaient. — Le *bonnet à boule*, ce nuage de valenciennes qui encadrait si bien les visages caractéristiques de nos dentellières de Vals, d'Espaly et d'Aiguilhe, le bonnet à boule n'est plus qu'un souvenir, et à peine en découvrirait-on quelques uns sur les chefs branlants d'octogénaires attachées encore et malgré tout à leur traditionnelle coiffure. — Le petit chapeau de feutre noir, orné aux jours de fête de jais et de dentelles et qui donnait à nos paysannes un cachet si personnel et si pittoresque est presque devenu un objet de musée. — La coiffe blanche elle même, la coquette coiffe vellavienne dont la rutilante cocarde de ruban claquait si joyeusement au souffle de la brise, la coiffe disparait peu à peu.

C'était un usage, presque un rite pieux dans nos campagnes d'octroyer en cérémonie la coiffe blanche à la jeune fille qui atteignait sa puberté et qui jusque là n'avait porté que de petits bonnets noirs enjolivés de paillettes. Et lorsqu'on disait d'une enfant qu'elle était coiffée de blanc depuis un an, cette pittoresque expression, sans autres détails, précisait suffisamment son âge ; la jeune fille en question avait quinze ou seize ans.

Mais coiffes et traditions sont en train de disparaître emportées

Digitized by Google

par le même vent d'innovations à outrance, et pour être remplacées par quoi, grand Dieu! par de grotesques copies de ces chapeaux immenses, que je me garderai bien d'attaquer à la ville, Mesdames, car je n'ignore pas les foudres qu'attirerait sur ma tête une semblable campagne fut-elle justifiée, mais qui ombrageant la silhouette taillée en force et la généreuse carnation d'une fille de la campagne me semblent un anachronisme à la fois grotesque et odieux. Elles ne comprennent pas, ces infortunées victimes de la mode, que ces couvre-chefs aux bords invraisemblables et aux catapultueux panaches, jurent sur leur tête comme jurerait un impeccable huit reflets campé sur le crâne bronzé et moussu d'un agreste laboureur. Elles ne se doutent pas, les malheureuses, combien elles sont plus jolies avec leurs frais minois nimbés par la blancheur de la coiffe, et tout ce qu'elles gagneraient à laisser les chapeaux à 4,95 aux trottins de la grande ville, ou aux midinettes en mal d'amoureux.

Et comment nous étonner de cet ouragan de folie qui emporte dans son tourbillon, traditions, costumes et coiffures. Comment être surpris de ces luttes héroï-comiques de la coiffe et du chapeau, de cette désertion par la ménagère agricole de ses plus austères devoirs? L'exemple, je devrais dire le mauvais exemple vient de haut, et malheureusement quelquefois de ceux-là même dont la tâche devrait consister à maintenir intacte l'essence même de ces traditions en se bornant à en perfectionner les détails et les procédés.

Dernièrement, et pas très loin de nous, dans un concours agricole j'ai loué sans réserve des fromages exquis, et savouré du beurre délicieux exposés par une école de jeunes filles. Mais à côté de ces produits de choix, j'ai eu le *chagrin* (le mot *chagrin* doit peut-être vous paraître un peu fort, Mesdames, mais en ce qui me concerne je vous affirme qu'il n'est nullement exagéré), j'ai eu, dis-je, le chagrin de voir exposer par cette même école de délicats peignoirs roses et bleus enjolivés de rubans et de fanfreluches, de mignons ouvrages au crochet et des carrés de filet de l'effet le plus gracieux. J'avoue que ces mignardises m'ont paru détoner singulièrement avec le cadre dans lequel sont appelées à se mouvoir celles qui les avaient confectionnées.

Je vois mal une ménagère vaquer aux rudes travaux d'intérieur

Digitized by Google

de la ferme en jupe entravée ou en peignoir rose, et tous les ronds au crochet, tous les carrés de filet du monde n'ont pas à mes yeux pour une villageoise le centième de la valeur d'une *bonnere prise* bien naïve et bien cossue perpétrée de ses mains sur les chaussettes ou sur le tricot de laine de son laboureur de mari.

La nourriture elle-même du paysan se ressent de ce changement dans ses goûts et dans ses mœurs. Ceux qui ont habité il y a quelque quarante ans dans notre bonne ville du Puy, et ils sont nombreux ici, se souviennent certainement du vieux cheval blanc qui suffisait amplement à assurer à lui seul la distribution des marchandises de la seule épicerie en gros qui existât chez nous, presque cachée dans une humble ruelle du centre de la ville; aujourd'hui une nombreuse cavalerie et même des camions automobiles suffisent à peine à diffuser sur tous les points du département les marchandises dont de nombreuses maisons d'épicerie en gros inondent le pays. Les carrioles du Planteur de Caïffa, du Zanzibar et du Chat noir portent à domicile leurs savoureuses séductions jusque dans les moindres hameaux. Un tel afflux de marchandises de luxe n'est pas sans drainer sérieusement l'épargne paysanne pourtant si précaire, et sans apporter dans la table des campagnes une perturbation dont le besoin ne se faisait nullement sentir et qui se répercute fâcheusement sur la rotondité du bas de laine dont nous parlions tout à l'heure.

Dans *Le Vieil homme*, la pièce de Porto-Riche que l'on représente en ce moment avec tant de succès au théâtre de la Renaissance, l'un des personnages, Mme Allain, émet cette opinion que l'humanité se divise en deux catégories, *les chocolats debout et les chocolats couchés*, et elle ajoute que ceux qui prennent leur chocolat au lit sont ceux qui n'arrivent jamais. Cette opinion, je l'adopterai volontiers en ce qui concerne l'agriculture, et je dirai que l'avenir agricole ne saurait appartenir à ceux qui prennent le café ou déjeunent avec du chocolat, mais bien à ceux qui mangent simplement la prosaïque et confortable soupe aux choux.

Ces différentes causes que nous venons d'étudier ont produit dans nos campagnes un effet trop désastreux pour qu'il soit possible d'en nier l'importance. Si dans les villes nous trouvons des milliers de bras inoccupés faute de travail, ou faute quelquefois

Digitized by Google

hélas! aussi de vouloir travailler, en revanche les bras manquent dans nos campagnes. Depuis longtemps déjà des équipes d'ouvriers belges ont l'habitude de venir prendre à la tâche les façons à donner aux cultures de betteraves; voici que depuis deux ou trois ans les grands fermiers de l'Ile-de-France et du centre ont recouru à la main d'œuvre d'émigrants polonais pour combler les vides produits dans la main d'œuvre rurale par l'exode vers les grands centres, si bien qu'il existe de véritables agences d'émigration dans lesquelles on peut se procurer les ouvriers polonais indispensables à la mise en valeur intensive de notre domaine national.

Sans aller aussi loin, il n'y a pas dix ans, on voyait à l'époque des moissons notre ville envahie par une foule de travailleurs de la Lozère et de l'Ardèche, des *Biajoux*, comme on les appelait en patois dans les campagnes, qui venaient apporter aux travaux de nos moissons l'appoint de leurs bras vigoureux et de leurs infatigables faucilles. Mais presque subitement, ces Biajoux, ces travailleurs, auxiliaires presque indispensables du coup de feu de la moisson, ont disparu, et il a fallu à la hâte et à grands frais s'outiller pour les remplacer par le travail des machines. Et pendant ce temps-là nous avons le regret de voir s'atrophier dans de minuscules emplois de ronds de cuir subalternes des forces vives et des intelligences qui appliquées à la culture des champs auraient pu contribuer puissamment à relever le niveau moral et la situation matérielle des populations de nos campagnes.

Quoi qu'il en soit, prenons les choses telles qu'elles sont et voyons un peu ce qu'est l'esprit agricole tel qu'il existe autour de nous.

Je ne crois pas me tromper en posant tout d'abord en principe que le paysan est avant tout et essentiellement *routinier*.

Dès sa plus tendre enfance, il a vu ses parents employer certains procédés de culture, élever des animaux le plus souvent défectueux, et, en ce qui les concerne personnellement, professer le plus profond mépris pour les règles les plus élémentaires de la propreté et de l'hygiène. Et il continue à user des mêmes procédés de culture, à élever des animaux tout aussi défectueux, et à n'échapper aux dangers des maladies et des infirmités qui les guettent que par une sorte de sélection naturelle qui fait que ceux-

Digitized by Google

là seuls survivent qui ont été de constitution assez robuste pour résister victorieusement dans leur enfance aux rudes épreuves qu'ils ont eu à traverser.

Parcourez nos campagnes; vous verrez encore nombre de cultivateurs se contenter d'égratigner superficiellement le sol au moyen de l'araire, instrument primitif et insuffisant, seul procédé de labour qui fût employé il y a quelque cinquante ans. Visitez un moissonneur au travail. Vous le verrez encore le bras armé de la même mince faucille qui servait aux druides gaulois à couper le gui sur les chênes, et il se plaindra ingénument du prix exorbitant et du pénible effort que lui coûte l'ameublissement de sa moisson. Parcourez nos villages. Pour quelques maisons assez bien construites et aménagées avec un peu plus de soin, combien verrez-vous de tanières informes et branlantes, privées d'air, privées de lumière, mais en revanche copieusement infectées par les miasmes pestilentiels qui se dégagent des immondices qui les souillent et des monceaux de fumier qui les entourent.

Et si vous essayez de démontrer avec preuves à l'appui que *tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes*; qu'il n'est pas possible d'obtenir du sol un rendement rémunérateur en le grattant superficiellement avec un araire, mais qu'il faut au contraire le retourner complètement en enfonçant au plus profond de ses entrailles le fer de la charrue; si vous émettez l'opinion que des animaux étiolés, mal nourris et parqués dans une écurie malsaine ne peuvent donner qu'un mince bénéfice à celui qui les élève, mais qu'au contraire si on veut en tirer un parti convenable il faut les sélectionner soigneusement, les nourrir abondamment pendant leur jeunesse et leur fournir une étable saine et largement aérée; si vous vous élevez contre l'usage des outils aussi défectueux, aussi lents et aussi fatigants que la faucille pour préconiser l'emploi des faux et des machines à moissonner; si en un mot vous essayez d'attaquer de front les pratiques séculaires qu'ont employées leurs ancêtres et qu'ils continuent à employer eux-mêmes, vous ne soulèverez pas la moindre protestation chez des interlocuteurs trop prudents pour se hazarder à vous contredire. Au besoin même ils se rangeront à votre opinion, et vous donneront raison sur toute la ligne, mais..... à peine aurez-vous

Digitized by Google

le dos tourné, ils continueront à agir comme par le passé et à se cantonner opiniâtrement dans les ornières de la plus incurable routine.

Je vais plus loin ; et puisque nous en sommes à mettre à nu les plaies de l'agriculture, n'hésitons pas à en signaler deux autres qui sont un peu la caractéristique du caractère montagnard, je veux dire la *méfiance* et l'*égoïsme*.

Je sais bien qu'il est payé pour être méfiant le cultivateur qui sert si souvent de cible à une foule d'aigrefins qui s'efforcent *per fas et nefas* de se constituer des rentes sur son dos et exploitent avec tant d'ingéniosité sa naïveté et son ignorance. Mais tout naïf qu'il est, le paysan roublard a quelquefois le dernier mot; témoin cette plaisante aventure que je vous demande la permission de vous narrer.

Je vis un jour arriver dans mon cabinet un brave homme de la campagne qui venait me consulter au sujet d'un différend qui s'était élevé entre lui et un de ses voisins. Il m'expose son cas dans les plus grands détails, répond avec suffisamment de clarté aux questions que je lui pose. Bref, après m'être entouré de tous les renseignements possibles je lui donne mon opinion sur son cas qui m'apparaissait très clair. Il avait tort, radicalement tort, et je ne pouvais que lui déconseiller d'intenter un procès qu'il aurait infailliblement perdu.

A ma grande stupéfaction, à mesure que je lui expliquais qu'il avait tort, je voyais sa figure s'illuminer d'un sourire de satisfaction, si bien que je ne pus m'empêcher de lui faire la remarque que ce que je lui disais paraissait le rendre tout heureux. — « Oh certainement, Monsieur, me répondit-il, je suis en effet très content. J'avais entendu dire que les avocats poussaient toujours à faire des procès, et pour être plus sûr de ne pas être induit en erreur, ce n'est pas mon cas à moi que je vous ai exposé, c'est le cas de mon voisin. Or vous venez de me démontrer que mon voisin avait tort, donc j'ai raison et je peux faire mon procès en toute confiance. » — J'avoue que cette trouvaille me parut si comique que je n'eus pas le courage de me fâcher contre mon singulier client. Combien de ses pareils sont aussi méfiants, s'ils ne sont pas aussi roublards.

Vivre seul rend, dit-on, égoïste, et l'homme des champs vit seul,

Digitized by Google

renfermé dans ses réflexions, loin de tout lieu de réunion où il pourrait se rencontrer avec ses semblables et échanger avec eux ses idées. Vivant seul, il défend seul ses intérêts, sinon avec intelligence, du moins avec âpreté. Nous verrons tout à l'heure combien il serait désirable de substituer à l'impuissance de son initiative individuelle la force irrésistible de l'*association syndicale*.

Il est inutile au surplus de nous appesantir plus longtemps sur un état de choses que nous sommes unanimes à déplorer, unanimes aussi à vouloir modifier. Examinons rapidement maintenant ce que devrait être l'état d'esprit idéal de l'agriculteur enfin revenu à la terre. Je crois pouvoir caractériser d'un mot cet idéal en disant qu'il faut qu'il soit avant tout *un homme de progrès*.

Il serait puéril de nier l'irrésistible force qui emporte en avant le genre humain tout entier. Tout marche autour de nous; nous devons marcher aussi. Essayer de résister à ce courant serait folie, et il est préférable de le suivre en nous efforçant de l'utiliser au mieux de nos intérêts. La science fait tous les jours de nouvelles découvertes dont la pratique s'empare immédiatement pour les appliquer aux arts, à l'industrie, à l'agriculture, et telle chose réputée impossible il y a quelque cinquante ans n'est aujourd'hui qu'un jeu d'enfant pour nos savants et nos ingénieurs.

Quelqu'un qui aurait prétendu il y a peu d'années encore que l'on pourrait entrer en conversation avec une personne éloignée de plusieurs centaines de kilomètres, eût été traité de fou et de visionnaire. Et le téléphone est venu faire de cette chimère une réalité qui ne nous étonne presque plus tant elle nous semble naturelle et à la portée de tout le monde.

Il ne saurait entrer dans le cadre de cette causerie de vous parler des merveilles de la chimie, de la vapeur et de l'électricité, mais mon rôle est de vous faire remarquer que l'agriculteur intelligent doit justement s'efforcer d'utiliser à son profit toutes ces découvertes de la science. L'art du constructeur qui se modifie et se perfectionne de jour en jour a enfanté ces admirables mécaniques qui mues à bras d'homme ou au moteur ont ce double avantage d'exécuter un travail parfait en un temps bien moindre.

Versez dans une écrémeuse du lait que vous venez de traire, et ce lait en ressort instantanément divisé en crème et en lait maigre. Avez-vous une prairie à faucher, un champ à moissonner? Atte-

Digitized by Google

lez une de vos paires de bœufs à une faucheuse, à une moissonneuse, et sans fatigue, presque sans peine vous verrez les andains s'allonger uniformément derrière vous; les épis, coupés au ras du sol se coucheront lentement, tomberont pour ainsi dire entre les bras de la machine et en ressortiront aussitôt, mystérieusement liés en une gerbe parfaite et prête à être engrangée. Voulez-vous séparer le grain de la paille? Il fallait autrefois mobiliser une armée de batteurs qui tout au long des journées d'hiver frappaient en cadence de leurs fléaux l'aire des granges. Aujourd'hui, le cylindre puissant de la batteuse à vapeur accomplit en quelques heures ce travail qui représentait pour toute une équipe d'hommes la tâche de longues semaines. Le grain entré en gerbes d'un côté de la machine, en ressort à l'autre extrémité, battu, vanné, nettoyé, mis en sacs et prêt à être porté au moulin.

Je sais qu'il a été de mode de s'insurger violemment contre l'introduction des machines en agriculture, et que certains ont prétendu que l'emploi de la machine était la ruine du travailleur à la journée. Fort heureusement, les amis du progrès ont passé outre. Les machines se sont répandues, se répandent de plus en plus chaque jour, et, loin de diminuer, le prix de la main d'œuvre a augmenté, si bien que les machines qui au début étaient simplement une aide sont devenues une absolue nécessité pour suppléer à la raréfaction de la main d'œuvre, et leurs *pires détracteurs* sont devenus leurs plus *chauds partisans*.

Ce n'est pas seulement par la création et la diffusion des machines que la science a rendu service à l'agriculture. Le chimiste a analysé la terre, l'a décomposée en ses éléments primordiaux et a tracé les règles précises qui président à la synthèse de la plante. Et c'est ainsi que l'analyse a déterminé avec précision quels étaient les éléments qu'il fallait fournir à la terre pour en obtenir telle en telle culture. Non content de déterminer ces éléments, le chimiste n'a cru sa tâche complète que lorsqu'il les a eu mis à la portée de l'agriculteur dans la forme et avec les dosages convenables.

Vous faut-il de l'azote? Prenez du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque qui vous l'apportent à haute dose et dans les meilleures conditions de solubilité. Est-ce de l'acide phosphorique que vous cherchez? Il vous est présenté sous les diverses formes

Digitized by Google

de phosphates ; et ainsi de suite de toute la gamme des matières fertilisantes qui sont mises à notre disposition par la science pour suppléer aux défaillances d'une terre à laquelle on a quelquefois trop demandé sans rien lui apporter en retour.

Vous occupez-vous d'élevage ? Au lieu de nourrir de maigres rejetons choisis au petit bonheur parmi les produits rachitiques de parents sans race définie et sans aptitudes spéciales, vous n'avez qu'à vous conformer aux règles immuables tracées par les zootechniciens pour l'amélioration des races et leur spécialisation dans telle en telle branche déterminée. Et c'est ainsi que les Anglais, nos maîtres incontestés en Zootechnie ont créé de toutes pièces, aussi bien dans la race bovine que dans les races ovines et porcines, ces admirables bêtes de boucherie dont la précocité et l'aptitude à l'engraissement sont vraiment merveilleuses et dont le croisement avec nos races indigènes donne de si encourageants résultats.

C'est ainsi que loin de se confiner dans sa solitude et dans sa routine, l'agriculteur revenu à la terre doit au contraire entrer dans la voie du progrès. Au lieu de retarder sur la marche du siècle, il doit enboiter résolument le pas derrière ceux dont la tâche est de les guider.

Mais pour se tenir au courant du progrès, et pour pouvoir le suivre, l'homme livré à ses seules forces est malheureusement impuissant. *Væ soli*, malheur à l'homme seul, a dit l'Écriture, et dans un esprit différent peut-être, le mot est encore profondément juste appliqué à l'agriculteur. Aussi voyons-nous se créer et se développer ce magnifique mouvement d'association mutualiste et syndicale, qui, mis au service d'une mauvaise cause, peut engendrer les pires effets, mais qui, appliqué à l'agriculture, maintenu dans les limites rigoureuses de la mutualité professionnelle, et guidé par les principes inflexibles de la morale détruira chez le cultivateur les derniers vestiges de méfiance et d'égoïsme, et le dirigera résolument dans la voie du progrès.

Je me laisserais entraîner trop loin si je voulais entrer dans les développements qui peut comporter un pareil sujet. Il serait sans doute intéressant de rechercher de quelles injustices la société se rend coupable envers ce tiers état agricole, qui, non content par ses nombreuses familles de fournir aux défenseurs de

Digitized by Google

l'intégrité nationale le plus clair de leur contingent, non content d'assumer courageusement la tâche sublime de nourricier de la patrie en est aussi par surcroit le principal trésorier, lui l'éternel *taillable et corvéable à merci*, lui dont la matière imposable ne peut s'exporter au delà de la frontière et s'étale au grand soleil pour la plus grande facilité d'un fisc insatiable qui en profite sans vergogne pour l'écraser d'impôts.

Encouragé par votre si bienveillante attention, Mesdames, nous ferons peut-être un jour de ces recherches le sujet d'une autre causerie dans laquelle nous étudierons le rôle social de l'agriculteur. Nous verrons surtout si dans ce mouvement de dépopulation des campagnes il ne revient pas une grande part de responsabilité à la classe bourgeoise, propriétaire d'une notable partie de notre sol et dont *l'absentéisme impardonnable*, donne au cultivateur proprement dit le plus détestable des exemples.

Cette physionomie si attachante de l'homme des champs, que je me suis efforcé de vous esquisser bien imparfaitement bien plus avec le cœur de l'agriculteur que je suis, qu'avec la parole du conférencier que je suis loin d'être, cette physionomie a tenté la plume de bien des écrivains, la muse de bien des poètes. Parmi ces derniers, l'un surtout me tient à cœur, car ce sera l'honneur de ma vie d'avoir été son ami, et mieux encore son fidèle disciple. J'ai nommé Charles Calemard de la Fayette.

Sous peu de jours, dans cette même salle, une voix plus autorisée que la mienne viendra vous faire admirer les beautés de l'œuvre littéraire de ce grand poète ; mais à côté de l'œuvre purement littéraire il y a aussi l'œuvre agricole, et je me reprocherais en terminant cette causerie de ne pas mettre sous vos yeux un ou deux extraits de cet admirable poème des champs qui cadre si bien avec l'étude que nous venons de faire, et dont l'auteur, avec sa pénétrante clairvoyance, prévoyait déjà les maux que nous avons signalés et en indiquait à l'avance les remèdes.

Voici d'abord en tête de l'ouvrage ce superbe salut au laboureur :

Intrépide soldat d'une modeste armée,
Soldat qui meurs sans gloire et vis sans renommée,
Conquérant méconnu du sol qui te nourrit
Dans un siècle douteux, sain de corps et d'esprit,

Digitized by Google

Qui seul gardes toujours sous une rude écorce
Le sang vierge, la sève humaine dans sa force.
O toi qui vis et meurs où le ciel le voulut
Ainé de la patrie, o laboureur, salut!

A vous salut aussi, vallons, plaines, montagnes,
Foyers de toute vie épars dans les campagnes;
Salut, tièdes guérets qui couvez un trésor!
Salut, terre d'amour, d'où jaillit l'épi d'or!

O terre, ô laboureur, ô richesse suprême!
C'est vous qui d'un vers libre et franc comme vous-mêmes
C'est vous, votre œuvre immense et vos mâles efforts,
Bienfaits, labeurs, combats du sol dur, des bras forts,
C'est vous, cœurs et sillons où germe l'espérance,
Vous que je veux chanter car c'est chanter la France.

Il est impossible, je crois, de glorifier avec plus de noblesse et de charme poétique le modeste héros que le poète va chanter, et ce serait une étude bien intéressante de suivre tout au long de ce chef-d'œuvre le développement de l'idée agricole si admirablement présentée sous la paraphrase poétique. Nous ne pouvons y songer aujourd'hui, mais je veux du moins, et ceci en terminant, vous lire les vers dans lesquels Charles de la Fayette a défini avec tant d'autorité la nature de *la dette de la société envers le travailleur des champs.*

Aimer! en y vouant sa force et son génie,
Mêler quelque humble joie à la tâche bénie,
Aider de cœur et d'âme au progrès souverain
Dont tous profiteront, car tous veulent du pain;
Rendre plus tolérable et moins dure la vie,
Aux travaux bienfaisants toute entière asservie,
Quand on est la grandeur, quand on est le pouvoir,
Oh oui! c'est un grand rôle et c'est un beau devoir!

Que vous demandent-ils ces bienfaiteurs agrestes?
Leurs vœux sont bien bornés, leurs désirs bien modestes.
Pour soi, pour tous les siens, contre un ciel assombri
Sour la tuile ou le chaume avoir un sûr abri;
Sans luxe, sans hochets, sans rien de ce qui brille,
Récolter largement le pain de la famille;
Après avoir vieilli dans le labeur ardu

Prendre au soir un instant d'un repos si bien dû:
Garder à ses foyers, ainsi rendus prospères,
Intact et révéré le culte de ses pères;

Digitized by Google

Et, l'absence de maux ayant fait le bonheur,
S'endormir sans regrets dans la paix du Seigneur.
Tel est loin de la sphère où plane l'impossible,
Le petit idéal qu'il faut rendre accessible,
En appelant toujours à des progrès meilleurs
Ce peuple du travail et des vrais travailleurs.

Pour eux tous sur le sol dont le contact honore,
Si l'on a fait un peu, qu'on fasse plus encore.
Si l'on a fait beaucoup, penseurs ! vous savez bien
Qu'on le leur devait. *Eux ils ne doivent plus rien.*

LUCIEN REYNAUD.

Digitized by Google

VERLAINE ET MALLARMÉ

LE SYMBOLISME ET SA FLORAISON POÉTIQUE

DE 1860 A 1910

La prétention de parler du Symbolisme dont l'œuvre, il s'en faut, n'est point achevée, paraîtra sans doute assez singulière; mais un mouvement de cette importance qui a commencé depuis près d'un demi-siècle est entré dans l'histoire, et ce sera la tâche du représentant du *Cercle Littéraire et des Beaux-Arts du Velay* de vous dire quelles en furent les origines, les tendances, et de vous montrer l'influence considérable qu'il a exercé sur notre Poésie contemporaine. Même, si le conférencier ne devait pas être à la hauteur de sa tâche, quel auditoire serait insensible aux beautés de la Poésie?

La Poésie qui élève l'âme au-dessus des misères et des laideurs de ce monde et la fait monter d'un coup d'aile vers les régions lumineuses de l'absolue Beauté! Ne sont-ce pas en effet les poètes qui servent d'intermédiaires entre les hommes et la Souveraine Beauté? Ce sont eux qui, à de certains moments au moins, s'élèvent aux cimes de l'Idéal, et qui, redescendus, les prunelles encore baignées de divine clarté, laissent neiger sur nous les rayons de leur extase; ce sont eux qui font vibrer notre âme à l'unisson de la leur et la font communier avec l'immuable sérénité de l'Infini...

Or, établir plus complet, plus intime ce contact entre les Poètes

Digitized by Google

et vous, lui a paru œuvre utile et salutaire, et c'est ainsi qu'il aura le plaisir ce soir d'offrir à son auditoire distingué un choix de poèmes où se reflètent les inquiétudes et les hautes aspirations de l'âme humaine contemporaine si vaste et si tourmentée....

Et cependant — nous le constatons avec un amer regret — le public, sans être indifférent à la Poésie, ne la lit pas et ne la suit pas assez. Ce sont surtout les jeunes Poètes qu'il connaît mal, et Dieu sait si la moisson poétique de ces dernières années est abondante et riche, comme vous l'apprécierez tout à l'heure !

Faisons donc, Mesdames et Messieurs, une halte dans le jardin de la Poésie symboliste. En avançant le long de ses massifs éternellement fleuris, vous jugerez de suite ce que furent quelques-uns de ses hautains et de ses magnifiques ouvriers. Vous sentirez quel charme s'insinue en vous au murmure de leurs vers, à ceux principalement de Verlaine et de Mallarmé, ces deux Élus, ces deux grands privilégiés, splendidement organisés ! Vous écouterez la plainte de ces immortels vaincus, et vous ratifierez, j'en suis sûr, le droit qu'ils ont à vivre et à durer aussi longtemps que durera le génie de notre langue immortelle !

.....,.....,...

Le Mouvement symboliste eut des chefs principaux : Léon Dierx, Verlaine et Mallarmé, auxquels il convient de joindre en remontant dans le passé : Beaudelaire, le remarquable poète des *Fleurs du Mal*, et Alfred de Vigny, le sublime auteur de *La Maison du Berger*.

C'est quatre ou cinq ans avant la guerre que ce mouvement se dessine et prend dès 1868 les proportions d'une véritable révolution littéraire. Quand je dis révolution, le mot n'est pas excessif, mais peut-être vaudrait-il mieux dire : une réaction littéraire, réaction contre la Poésie des Romantiques et des Parnassiens et réaction aussi contre la littérature naturaliste.

A cette époque on en avait assez du lyrisme sentimental et des évocations marmoréennes. On ne goûtait plus aucun plaisir à entendre les Romantiques bramer au clair de Lune, un poignard à la main, leurs passions déclamatoires ! L'on soupirait après une poésie qui fût moins encombrée du Moi agaçant de l'auteur et qui s'élevât plus haut que les instantanés de la vie matérielle ! Tandis que l'art des Parnassiens était tout extérieur et de façade, sans

Digitized by Google

les Idées, la Poésie symboliste voulut réintégrer l'Idée et suggérer celle-ci à l'aide des Symboles. Plus de ces poèmes, si riches fussent-ils, qui n'étaient qu'un pur et froid exercice de rhétorique! L'Idéalisme sera désormais à la base de la Poétique nouvelle. La Poésie étant chose de rêve, le poète sera le rêveur, et c'est du rêve interprété que tout poème sera désormais la traduction. Le Poète Romantique, lui, a tiré ses inspirations de sa vie sentimentale. Il s'est attaché à faire saillir ce qu'il y a eu en lui de plus individuel, racontant toujours ses propres aventures, et ne cherchant que dans sa vie les éléments et la matière de son œuvre ! Son regard s'est concentré sur quelques points particulièrement douloureux, ou sur des passages de bonheur dont il a perpétué le souvenir, dans ce qu'ils ont eu de plus tendre ou de plus aigu ! La Poésie symboliste ne retiendra que les traits par où nous nous ressemblons tous, en sorte que dans ses œuvres comme chargées d'humanité tous les hommes se pourront reconnaître. Elle ne reproduira que des sentiments très généraux, que des états d'âme indiqués très largement, comme les paysages que l'on voit dans les toiles de Puvis de Chavannes, réduits aux grandes lignes, aux plans essentiels, aux masses d'ombre et de lumière. Le grand principe de la Poésie parnassienne était la soumission totale, absolue de la pensée à l'objet ; pour les Symbolistes, préoccupés surtout de traduire dans la réalité le mystère qu'elle renferme, il ne sera plus question de s'y soumettre. Les Parnassiens n'avaient eu recours qu'aux seuls procédés des Arts plastiques; les Symbolistes emprunteront ceux de la musique où tout est rêve, imprécision, et la Poésie, devenue ainsi rêveuse et musicale, sera la phrase réalisée du songe et des méditations.

Symbole, du grec συμβολον, qui vient du verbe συμβαλλειν, veut dire : signe, marque. Le Symbole est donc un signe, une marque, servant à représenter d'une manière sensible une chose purement morale. La représentation d'une idée par la figure d'un objet qui la rend sensible est un symbole. On dit par exemple que le chien est le symbole de la ruse, et que la femme est le symbole de la fidélité, à moins que ce ne soit le contraire... Le Symbole dans la poésie nouvelle, comme aussi dans la poésie première qui fut balbutiée par les Aryas de l'origine, se devine et s'aperçoit dans une image ou dans une série d'images qui évoquent des idées et

Digitized by Google

les rendent sensibles. Il se devine plus qu'il ne se voit, car le Symbole est presque toujours vague et noyé dans les images, et c'est précisément le flou et le vague qui sont un des caractères du Symbole dans la Poésie nouvelle. Les Symbolistes, se rendant parfaitement compte qu'il existait des affinités secrètes, des correspondances mystérieuses entre le monde et les Idées, ont eu recours au Symbole pour les traduire, et c'est ainsi que Ghil a pu écrire dans son *Traité du Verbe* que « la correspondance entre les idées et la série des images qui les évoquent constitue le Symbole ».

Le Symbolisme, d'après ce que nous venons d'expliquer, se peut donc définir : une théorie d'art dont le principe a été de découvrir sous toute enveloppe matérielle « un contenu idéal », de façon à ne plus envisager les choses en elles-mêmes mais dans leur signification symbolique, et par rapport aux idées qu'elles éveillent en nous, et dont les moyens — pour arriver à ses fins essentiellement idéalistes — ont été un rapprochement de la Poésie avec la Musique.

On pourrait à la rigueur contenir le Symbolisme dans la formule empruntée à Kant : « Le monde n'est pas ce qu'il est, mais ce que le poète le crée et se le représente ».

Ces définitions imparfaites, mais possibles quand même, cernent d'assez près l'image du Symbolisme.

J'insiste un peu trop, mais cela est nécessaire, pour comprendre comment dans la suite beaucoup de nos poètes actuels se sont accommodés de ces tendances et quel gain merveilleux ils ont retiré du Symbolisme.

Dans l'état précaire où se trouvait la Poésie en 1880, les Symbolistes songèrent à la refonte des valeurs poétiques existantes. L'ambition de la jeune École fut immense. Elle ne rêva rien moins que de déblayer le terrain esthétique où s'accumulait le travail des siècles, dans le dessein de reconstruire, après un triage des matériaux de démolition, l'édifice logique de la Pensée. Elle voulut implicitement nécessiter son art, et à l'exemple de la Chimie et de l'Histoire, créer à la Poésie une base raisonnée. Le Symbolisme avant de réédifier se fait donc démolisseur. Vite il se met à la besogne. Ses premiers coups de pioche ébranlent et font sauter les bâtisses « plâtre et stuc » de l'école romantique, et l'écroulement pour ainsi dire automatique de ces vieux

Digitized by Google

hangars de la pensée exalte sa fièvre de destructeur! Alors commencent de glorieux et d'acharnés combats. Verlaine au front de ses troupes sonne furieusement la charge :

> L'Art ne veut point de pleurs et ne transige pas!
> Voilà ma poétique en deux mots — Elle est faite
> De beaucoup de mépris pour l'homme — et des combats
> Contre l'amour criard et contre l'ennui bête!

Villiers de l'Isle-Adam, Léon Dierx, Xavier de Ricard, entendant son appel, mènent à l'assaut les bataillons symbolistes! Mallarmé harangue et enflamme! L'émeute gronde au Quartier Latin. La lutte devient grandiose et s'étend aux quatre coins de l'horizon. Le Midi avec ses félibres, Mistral, Aubanel, Roumanille entre dans l'arène. De l'autre côté des frontières, la Flandre s'organise et envoie au secours des belligérants la fleur de ses écrivains. L'Allemagne avec Wagner déchaîne la tempête de ses orgues symboliques! l'Europe frémissante assiste anxieuse à ces luttes héroïques. Enfin — après trois années d'incessantes escarmouches esthétiques — au soir empourpré d'une chaude et vigoureuse bataille — le drapeau de la jeune École est hissé au faîte des ruines, et Paris apaisé salue cette gloire qui monte dans l'azur...

La lutte est finie — Mais une fois la démolition terminée, les vainqueurs cherchent à ordonner leur action par la discipline des théories. Il faut songer à reconstruire. Chaque maître, chaque élève, animé d'une foi qu'affermissent tous les espoirs, apporte à la mise en commun des énergies un système idéologique pour l'avenir des Arts et de la Pensée. Les revues enfantent, les livres enseignent, les théâtres vulgarisent, et c'est alors que l'on voit surgir merveilleusement et en même temps le plus somptueux apport collectif dont se puisse s'énorgueillir notre littérature poétique, car les théories émises en ces heures fiévreuses et hallucinées seront assez riches pour nourrir cinquante ans d'Art et le travail de deux générations!

Successivement, de 1878 à 1885, se multiplient les fondations symbolistes ou dérivées du symbolisme : les Impressionnistes, les Intégralistes, les Humanistes, et dans tous ces groupes et dans tous ces cénacles l'effort commun est de faire triompher les somptuosités du Verbe avec plus de Pensée, d'embellir la langue,

Digitized by Google

et de la rendre digne d'être le divin instrument de l'éternelle et de l'immuable Poésie.

La victoire est gagnée. Le Symbolisme, moisson glorieuse aux épis abondants, va nourrir son époque, car il va de soi que toute la vie intellectuelle d'une collectivité puise au même sein nourricier! Le Symbolisme, vous allez le trouver tout en fleurs dans l'*Hérodiade* de Massenet, dans la *Salammbo* de Reyer et dans la grande Symphonie Wagnérienne! Vous le verrez glisser comme un songe dans les peintures de Puvis de Chavannes et de Moreau, et il nimbera de son rêve imprécis les marbres vivants de nos sculpteurs! Grâce à lui, vous trouverez aussi plus d'affinement dans le commerce des hommes, et des images toujours gracieuses sur les lèvres des conférenciers.

Paul Verlaine. — Verlaine est né à Metz en 1844. Il fit ses études au Lycée Bonaparte aujourd'hui Lycée Condorcet. C'est de cette époque que date la fidèle amitié qui unira Verlaine et Edmond Lepelletier jusqu'à la mort du « Pauvre Lélian ».

Il est expéditionnaire à l'Hôtel-de-Ville quand s'éveille sa vocation poétique. En 1865, il fréquente le petit Cénacle du Parnasse Contemporain, et en 1866 il fait paraître son premier volume de vers : les *Poèmes Saturniens* où son talent se dégage entièrement de l'école Parnassienne. Verlaine a déjà fait choix de Beaudelaire pour son maître, dont il subira le vertige et la mortelle séduction. Mais ce qui est inconcevable, c'est qu'à 23 ans, à l'âge où tout chante et sourit, Verlaine ait déjà tant pleuré!

Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure....
Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte,
De çà, de là,
Pareil à la
Feuille morte!

Le poète y souligne un malheur prédestiné qui le suivra dans tous les chemins de la vie. Il épouse en 1867 Mademoiselle Mautet, sœur utérine du compositeur Charles de Sivry, mais le désac-

Digitized by Google

cord survient bientôt dans son foyer et sa femme l'abandonne après vingt mois de mariage.

La guerre vient, puis la Commune, et Verlaine un beau matin se réveille communard. Compromis pour avoir donné asile à des révolutionnaires, il fuit à Londres, puis en Belgique, où il est condamné à dix-huit mois de prison, pour avoir tiré, on ne sait encore pour quels motifs, deux coups de revolver sur un de ses amis, poète comme lui, Arthur Rimbaud. Transféré à la prison de Mons, c'est là qu'il écrivit en 1874, les *Romances sans paroles*, et prépara *Sagesse* qui témoignait de sa ferveur pour la religion catholique dont il s'était longtemps détourné. La tranquillité qui enveloppe ses jours lui inspire de philosophiques réflexions qu'il trace à la craie sur les murs de sa cellule :

Mon Dieu, Mon Dieu, la Vie est là,
Simple et tranquille.

Libéré le 16 janvier 1875, il rentre en France, « vieilli de cœur et d'esprit, et plein d'une amertume profonde ».

La publication de *Sagesse* en 1880 devait rendre son nom célèbre. Ce poème, fruit de six années d'austérité et de recueillement, contient peut-être les meilleures inspirations du Poète. Que nous voilà loin dans ce livre des emphases romantiques! Vagabond écœuré de ses passions, Verlaine pris de remords, confesse ses anciennes fautes.

Qu'as-tu fait, o toi que voilà
Pleurant sans cesse,
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà
De ta jeunesse!

Le repentir étreint le cœur du pauvre poète. Ecoutez la prière qu'il adresse à la Vierge Marie :

Je ne veux plus aimer que ma mère Marie!
Et comme j'étais jeune et bien méchant encore
Aux mains lâches, les yeux éblouis des chemins,
Elle baissa les yeux et me joignit les mains,
Et m'enseigna les mots par lesquels on adore!

Nous ne croyons pas qu'aucun poète depuis Villon ait mis son cœur à nu avec une aussi poignante sincérité!

Presque tous les intellectuels d'alors, Huysmans, Villiers de

Digitized by Google

l'Isle-Adam, Léon Dierx, Ed. Lepelletier, et de plus jeunes comme Gabriel Vicaire, Jean Moréas, Adolphe Retté, Francis Vielé-Griffin, Henri de Régnier, Laurent Tailhade, acclamèrent son génie! Toute la jeunesse des Ecoles lui voua un culte enthousiaste. Nous étions alors en 1881. Deux ou trois critiques d'art, Brunetière avec, effrayés sans doute de cette ascension soudaine dans la gloire, ne voulurent pas souscrire à cette admiration générale. René Doumic, tout particulièrement, devait se montrer partial et injuste, en traitant de « morceaux elucubratoires » les dernières productions de Verlaine — opinion personnelle et sans valeur du reste — car la renommée du poète ne fût pas faite par les littérateurs de brasserie et par les petites revues qui sont incapables d'enfanter ou de ruiner une réputation, mais par les représentants les plus autorisés du goût et de l'art français! Doumic se trompait encore quand il écrivait que « ce sont les gens d'église empressés à constater les effets de la grâce et à enregistrer les conversions qui se hâtèrent d'ouvrir au pécheur repenti les portes du Sanctuaire de la gloire ». Verlaine, s'il fut sacré chef d'école, ne le dut qu'à son seul mérite, parce qu'il avait créé un genre et un art poétique absolument nouveaux. Anatole France, qui n'est pas, que je sache, suspect de cléricalisme, disait qu'on devait saluer en Verlaine, « le plus inspiré et le plus mystique des poètes contemporains ». Jules Lemaître, en dépit de toutes sortes de réserves prudentes, n'en croyait pas moins devoir comparer Verlaine à l'auteur de l'Imitation et à sainte Thérèse. Il y eut çà et là quelques exagérations dans l'enthousiasme, mais il demeura convenu pour le plus grand nombre, que Verlaine avait trouvé d'instinct la poésie mystique et symbolique, que de son œuvre datait une ère nouvelle dans l'histoire de la Poésie, et que, grâce à lui cette Poésie allait retrouver une fraîcheur et une fécondité nouvelles.

Cependant, malgré la gloire montante du Poète, la vie lui était dure et la gêne se faisait cruellement sentir. La mort de sa mère, survenue en 1884, acheva sa ruine et dès lors commença son existence de bohème misérable.

Les Humains maladifs, comme des êtres inquiets et mystérieux, errent à toute heure de la nuit. Je me souviens, un soir printanisé d'orage, c'était en 1885, l'avoir rencontré au coin de la

Digitized by Google

rue Soufflot et du boulevard Saint-Michel. Des bruits montaient avec des parcelles de chansons coupant le silence oppressant qui pesait sur la Ville endormie, et sous la palpitation d'une étoile, dernière veilleuse aux Cieux Latins, le Poète rêvait..... « Verlaine, lui dis-je, après l'avoir tiré de sa songerie, puisque vous êtes seul, nous ferons route ensemble ». Je savais qu'il logeait près des Feuillantines, mais que buveur subtil des philtres de la nuit, le poète attendait d'en être saturé pour se rendre chez lui. Nous allions sans nous presser, quand à l'intersection des rues Saint-Jacques et Gay Lussac, autant que je me le rappelle, je fus amené dans la conversation, à prononcer cette phrase nettement admirative : « Maître, vous êtes en pleine gloire! » — Un court silence — et le poète sculpta cette fière réponse : « Pour l'instant, cher Monsieur, je ne connais d'autre gloire que celle du pavé! »

La réplique sanglante du pauvre diable qui mettait à nu ses misères morales avec une aussi brutale franchise, m'enveloppa d'une longue pitié. Un bar en face était ouvert. Nous y entrâmes et prîmes deux grogs. Je pus alors le contempler à mon aise. Son visage qu'éclairaient des yeux bons et doux s'inclinait tristement. Il avait un aspect de bête blessée. — « Ce grog me réchauffe, dit-il, et me fait du bien! Je veux tout oublier, les haines, les injures, et votre parole amusée qui tantôt se jouait d'un martyr! »

Ah! je vous avoue que je n'avais pas envie de rire! Sa riposte de tout à l'heure me revint à la mémoire, et alors, cet être pitoyable que j'avais sous les yeux prit une anormale grandeur, et sa physionomie m'apparut comme une des formes les plus sublimes de la douleur humaine! — Trois heures sonnèrent au Val-de-Grâce. C'était le moment de la fermeture. Je lui donnai mon bras pour sortir. La pluie battait les toits au dehors, la petite étoile ne veillait plus aux Cieux Latins... quand le divin bohème enveloppé de nuit me dit au revoir en me serrant très affectueusement la main.

Je le revis pour la dernière fois, en 1889, au Procope où on était certain de rencontrer la plupart des symbolistes en renom de l'époque. La gravité emblématique de leurs chapeaux hauts de forme, jointe à la sévérité des vestons doctrinaires, figurait là comme une sorte de Pontificat intellectuel. Mais toute forme d'art ne s'accuse-t-elle pas dans ses exagérations même? J'aperçus le

Digitized by Google

pauvre Lélian au milieu du groupe, inquiet, ébauchant pour animer ses fréquents silences des gestes courts, et malgré des gaietés soudaines, cancéré comme par une tristesse secrète! Sa physionomie maladive était transparente, et il me sembla ce soir porter au front sa mort prochaine comme la couronne de sa beauté! Dès lors il ne devait plus sortir d'un hôpital que pour rentrer dans un autre. On le vit cependant quelquefois « aux soirées Procope », mais sa fatigue grandissait. Après la mort de Leconte de Lisle, un journal ayant proposé un vote pour le remplacer dans l'admiration et la gloire, Paul Verlaine fut par 77 voix élu « prince des poètes ». Il ne devait pas jouir longtemps de son triomphe : sa maladie s'étant aggravée, il dut garder la chambre et le lit. Le 31 décembre 1895, il écrivit quelques vers encore qu'il intitula : *Mort* et qui devaient être ses derniers. Et le 8 janvier 1896, après avoir fourni la carrière la plus lamentable et la plus glorieuse, il mourut presqu'abandonné dans son étroit logement de la rue Descartes.

Les amis du pauvre Lélian, Edmond Lepelletier, Jacquemin, Cazals, Coppée, Barrès, Turbert, Xavier Privas, Mendès, veillèrent le mort illustre avant de le livrer à la terre! Le quartier désert de la Montagne Sainte-Geneviève n'avait jamais vu tant de monde et la pauvre maison s'étonnait de la gloire dont elle se sentait envahir. Les obsèques eurent lieu à Saint-Étienne-du-Mont. Tout le Paris qui pense voulut rendre hommage à celui qui n'avait jamais été un mandarin. Le cercueil pénétra dans l'église porté par le flot humain, et lorsque le prêtre, dit Maygrier, un des intimes de Verlaine, éleva dans ses mains le calice pour remercier le poète d'avoir chanté les cloches, une vieille clochette d'argent qui dormait depuis des siècles fit entendre sa grêle prière... Telle fut la fin du pauvre Lélian qui ne sut pas demeurer fidèle

« au pain sans qui la vie est une trahison! »

Quelle leçon pour le monde! Un poète d'un si haut talent qui finit dans les privations et la misère! Ah! l'on fait la vie dure aux poètes, et il semble qu'ils soient maudits des hommes parce qu'ils tancent trop vertement leur époque! Mais vous savez bien que le génie s'accommode tout naturellement de quelques défauts! Qui n'en a pas et n'en avons-nous pas nous-mêmes?

Pauvres amants de Lune et d'Idéal, vous connaîtrez donc tou-

Digitized by Google

jours les tribulations et la souffrance? Il ne viendra donc point le geste attendu d'en haut qui proposera la maison à créer pour les écrivains ciseleurs de poèmes, pour les rêveurs, pour les pauvres fous auxquels le sort refuse ses faveurs, et qui, cependant, comme Beaudelaire, comme Verlaine, ont rénové, ont magnifié la Poésie française! Les rois, plus généreux, offraient des pensions aux grands écrivains tombés dans la misère; mais qu'attendre de nos barbares haineux, ennemis des nourritures grecques et latines et qui, n'ayant aucune pitié pour l'Art, sont en train de ruiner ce qui est la fleur et la couronne de la patrie?

Et cependant.... Verlaine, ce grand poète, outragé par la critique qui ne lui pardonna jamais d'être pauvre, oublié par la suffisance des lettrés opulents et par tous les ministres de l'Instruction publique, ce grand poète auquel on va rendre prochainement un solennel et unanime hommage avait créé, dit Coppée, « une poésie évocatrice des plus délicates vibrations des nerfs, des plus fugitifs échos du cœur, une poésie naïve, enfantine, dont les vers sont une délicieuse musique, et malgré les attaques injustifiables de la vieille garde du Romantisme, Anatole France devait formuler ce jugement prophétique : « Prenez garde que cet homme que vous traitez de fou et d'insensé a créé un art nouveau, et qu'il y a toute chance que l'on dise de lui ce qu'on a dit de François Villon auquel il faut bien le comparer : c'était le meilleur poète de son temps ». Je vous ai parlé des vers admirables de Verlaine. Qui ne connaît ce morceau célèbre :

Green.

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches,
Et puis voici mon cœur qui ne bat que pour vous;
Ne le déchirez pas avec vos deux mains blanches,
Et qu'à vos yeux si beaux l'humble présent soit doux!

J'arrive tout couvert encore de rosée
Que le vent du matin vient glacer à mon front,
Souffrez que ma fatigue à vos pieds reposée
Rêve des chers instants qui la délasseront!

Sur votre jeune sein laissez rouler ma tête
Toute sonore encor de vos derniers baisers,
Laissez-là s'apaiser de la bonne tempête
Et que je dorme un peu, puisque vous reposez!

(*Les Romances sans paroles.*)

Digitized by Google

Les douleurs infinies de l'Humanité ont aussi ému le poète. Il y a en lui un grand désir d'apostolat. Ecoutez-le s'adresser au peuple :

O peuple, nous t'aimons immensément :
N'es-tu donc pas la pauvre âme ignorante
En proie à tout ce qui sait et qui ment,
N'es-tu donc pas l'humanité souffrante?

O paysan, cassé sur tes sillons,
Pâle ouvrier qu'esquinte la machine.
Membres sacrés de Jésus-Christ, allons,
Relevez-vous, honorez votre échine!

Et je vous citerai, pour finale, dans le *Dialogue mystique* ce joli sonnet dont le symbole est très intelligible :

Et pour récompenser ton zèle en ces devoirs
Si doux qu'ils sont encor d'ineffables délices,
Je te ferai goûter sur terre mes prémices,
La paix du cœur, l'amour d'être pauvre, et mes soirs

Mystiques, quand l'esprit s'ouvre aux calmes espoirs,
Et croit boire, suivant ma promesse, au Calice
Eternel, et qu'au Ciel pieux la lune glisse,
Et que sonnent les *Angelus* roses et noirs!

En attendant l'Assomption dans ma lumière,
L'éveil sans fin dans ma charité coutumière,
La musique de mes louanges à jamais!

Et l'extase perpétuelle et la science,
Et d'être en moi parmi l'aimable irradience
Des souffrances, enfin miennes que j'aimais!

(*Sagesse.*)

Tout le génie du « pauvre Lélian » est là, dans cette poésie naïve et délicate, dans ces vers d'attendrissement et de souffrance, qui, sans être d'une forme parfaite, ont de la grâce adorable et le parfum exquis de la sincérité.

Stéphane Mallarmé. — Mallarmé est né à Paris le 18 mars 1842. De 1864 à 1867, il enseigna l'anglais à Tournon, puis à Avignon où il connut Mistral et Roumanille avec qui il participa au mouvement félibréen. En 1872, il revient à Paris, et on le voit aux côtés de Verlaine et de Léon Dierx prendre part aux luttes du Symbolisme. Le rôle actif et brillant qu'il joua devait aboutir

Digitized by Google

à la victoire de la Poétique nouvelle, dont il avait guidé l'intuition et formulé la pensée définitive. Son symbolisme, comme vous allez en juger, était bien différent de celui de Verlaine. Pour Verlaine, le symbole était l'essence même de la poésie, et tout poème devait avoir dans son ensemble une musique appropriée au symbole.

« De la musique avant toute chose » dit Verlaine dans son art poétique. Le symbolisme de Mallarmé était autrement complet. Laissons pour bien le comprendre parler Théodore de Wyzewa. « Mallarmé, dit Th. de Wyzewa, avait rêvé d'une poésie où seraient exprimés harmonieusement les ordres les plus variés d'émotions et d'idées. A chacun de ses vers, il s'est efforcé d'attacher plusieurs sens superposés. Chacun de ses vers, dans son intention, devait être à la fois : une *image plastique*, *l'expression d'une pensée*, *l'énoncé d'un sentiment* et *un symbole philosophique*. Il devait encore être une *mélodie* et aussi un fragment de la mélodie totale du poème, le vers soumis avec cela aux règles de la prosodie la plus stricte, de manière à former un parfait ensemble, et comme « la transfiguration artistique d'un état d'âme complet ». Mallarmé n'attend pas longtemps pour mettre en valeur la formule nouvelle de son symbolisme. Il fait paraître en 1874 *L'Après-midi d'un Faune*, mais ce livre, très discuté, ne fit pas encore sa réputation. Puis, six ans après, en 1880, il publie *Hérodiade*, qui décide cette fois de la gloire du poète. Beaucoup de jeunes littérateurs, enthousiasmés de la magnificence de son œuvre, l'acclamèrent leur maître, et c'est alors que commencent les célèbres mardis de la rue de Rome où défilèrent dans son salon tout ce que Paris comptait alors de poètes illustres : Xavier de Ricard, René Ghil, Albert Moeckel, Henri de Regnier, Francis Vielé-Griffin, Gustave Kahn, Laurent Tailhade, Th. de Wyzewa, André Fontainas, Fernand Herold, Pierre Louys, Stuart Mérill, Camille Mauclair, Mendès, etc...

René Ghil, un de ses plus fervents admirateurs, publia à cette époque un article dans le *Traité du Verbe*, où il disait que Mallarmé était le plus complet des Symbolistes, bien supérieur à Verlaine, parce que l'œuvre de Verlaine, exquisement mélodique c'est vrai, mais faite de petits morceaux, ne présentait pas, suivant lui, « un contentement en vue d'une pensée directrice »,

Digitized by Google

tandis que Mallarmé n'avait toujours eu que le souci unique et constant « de l'œuvre une à harmoniser ».

Mallarmé a-t-il bien réalisé ce poème, synthèse de l'image plastique, de la pensée philosophique et de la musique? Il y a évidemment des tendances de ce magnifique rêve dans l'*Après-Midi d'un Faune* et dans *Hérodiade*, où l'on se trouve, en présence de trouvailles sublimes, à côté de parties hermétiquement closes à l'entendement humain.

Mais quelle que soit la richesse de forme de ces écrits, on est bien obligé de constater que rien en eux ne donne l'impression de beauté durable d'un monument d'art, et que le dessein qu'il nourrissait de donner à la Poésie nouvelle un pur et éternel chef-d'œuvre ne s'est pas réalisé. On ne peut néanmoins, malgré cette impuissance, qu'admirer la noble tentative de ce Poète pour épurer la Poésie, pour lui assurer une fonction supérieure, et en faire un langage qui permît à quelques Élus au moins de communier avec les Dieux sous les espèces de l'Universel Symbole!

Mallarmé, poète hautain, isolé dans son rêve, a vécu comme le divin Platon sur la terre. Quand il partageait la litière des hommes, le « bétail heureux » comme il l'appelle, sa pensée montait sans cesse aux régions élevées que visite la méditation.

Je fuis et je m'accroche à toutes les croisées
D'où l'on tourne l'épaule à la vie, et béni,
Dans leur verre lavé d'éternelle rosée
Que dore le matin chaste de l'Infini

Je me mire et me vois Ange! et je meurs, et j'aime
Que la vitre soit l'Art et la Mysticité,
A renaître portant mon rêve en diadème
Au ciel antérieur où fleurit la Beauté!

La règle constante de sa vie l'éloigna toujours des plaisirs et de la frivolité. Mallarmé fut bien le type accompli du pur écrivain vivant à l'écart dans un siècle de suffrage universel et dans un temps de lucre, et combien différent d'un autre très grand poète qui aimait les honneurs, gonflé, thésaurisant, pontifiant!

En 1892, le Poète que le désenchantement et le doute ont meurtri

Le Poète impuissant qui maudit son génie
A travers un désert stérile de douleurs,

Digitized by Google

le Poète tournant le dos à la gloire, et fatigué de Paris, se retira dans sa petite maison à Valvins au bord de la Seine, « le lieu préféré de sa rêverie ». Il faut dans un fragment de lettre qu'il adresse en 1894 à un de ses amis de Moret qui me l'a gracieusement communiqué, lui entendre exprimer son contentement de la solitude et de l'isolement dans lequel il s'est volontairement enseveli.

« Plus de foule et loin des bazars bruyants. J'ai atteint la sagesse divine et l'orbe de mon feuillage en circonscrit la coupe. Je ne veux rien plus, dans l'exquise beauté des soirs, qu'écouter les conseils et le murmure de la Seine paisible dont le ruban vert se déroule avec une indolence chantante et recueillie. Ainsi mon effort triomphe et ma pensée s'assouplit selon l'harmonie de l'univers. »

Je sais que c'est sous le toit de cette rustique demeure que furent écrits quelques-uns de ses plus beaux vers. Le Poète y proclame la grandeur et la dignité des tâches bien faites. Certes, si tâche a été remplie ce fût la sienne ! C'est là que la Mort est venue le prendre en 1898, après s'être vu proclamer en 1896, Prince des Poètes à la mort de Verlaine. Les lettres françaises se sont honorées en couronnant une existence employée toujours au culte de l'Art qu'il aima passionnément et qu'il servit sans défaillance!

Voulez-vous entendre les plus beaux vers qui aient flotté sur des lèvres humaines?

Apparition.

La lune s'attristait — Des Séraphins en pleurs
Rêvant, l'archet aux doigts, dans le calme des fleurs
Vaporeuses, tiraient de mourantes violes
De blancs sanglots glissant sur l'azur des corolles
— C'était le jour béni de ton premier baiser —
Ma songerie aimant à me martyriser
S'énivrait savamment du parfum de tristesse
Que même sans regret et sans déboire, laisse
La cueillaison d'un Rêve au cœur qui l'a cueilli.
J'errais donc, l'œil rivé, sur le pavé vieilli,
Quand, avec du soleil aux cheveux, dans la rue,
Et dans le soir, tu m'es en riant apparue!
Et j'ai cru voir la fée au chapeau de clarté
Qui, jadis, sur mes beaux sommeils d'enfant gâté
Passait... laissant toujours de ses mains mal fermées
Neiger de blancs bouquets d'étoiles parfumées!

Digitized by Google

Voici deux strophes prises dans le morceau des *Fleurs*.

Des avalanches d'or du vieil Azur, au jour
Premier, et de la neige éternelle des astres,
Mon Dieu, tu détachas les grands calices, pour
La terre jeune encor et vierge de désastres!

Et tu fis la blancheur sanglotante des lys
Qui, roulant sur des mers de soupirs qu'elle effleure,
A travers l'encens bleu des horizons pâlis
Monte suavement vers la Lune qui pleure!

Image plastique — symbole philosophique — musique du vers. N'est-ce pas l'inspiration la plus pure cristallisée? Je voudrais aussi vous dire le morceau *Azur* dont les vers sont de toute beauté, mais le temps me presse et je vais vous présenter Léon Dierx, un des chefs du Symbolisme.

Léon Dierx. — Est né en 1838 à l'Ile Bourbon. Dès l'âge de 28 ans, on le voit prendre part à la bataille des idées nouvelles, et le talent précoce du jeune poète lui vaut l'admiration de tous les lettrés. Son poème des *Lèvres Closes*, paru en 1866, nous révèle et nous fait admirer l'œuvre en date première du Symbolisme. On sent qu'il a subi l'influence de Baudelaire et de Barbey d'Aurevilly avec la même métrique, mais l'emploi nouveau des sens superposés. Je ne crois pas qu'il ait existé un homme plus essentiellement poète que Dierx. Il a vécu, dit Mendès, « dans la rêverie éternelle de la beauté et de l'amour. S'il était permis au regard humain de pénétrer dans le mystère des pensées, ce que l'on verrait dans la sienne, ce serait le plus souvent, parmi la langueur du soir, des songes habillés de blanc, qui passent deux à deux en parlant tout bas de regret ou d'espoir, tandis qu'au loin une cloche tinte douloureusement dans les brumes d'une vallée ».

Écoutez-le dans l'*Ode à Corot*, le plus beau poème que nous ayons, comme traductions de teintes à demi-voilées.

Nous pouvons regarder au loin, et voir longtemps
Se draper l'azur fin et ses crêpes flottants,
S'effacer par degrés les contours des collines,
Toutes choses se fondre en nuances plus fines,
Et s'étendre au dessus des hameaux enfouis
Le voile diaphane et nuptial des nuits!

Digitized by Google

Je vous recommande aussi dans les *Rythmes*, cette délicieuse griserie :

Rythme lent des robes flottantes,
Forêts chantantes,
Houles des Mers, lointaines voix
Aux obsédantes symphonies,
Jours d'Autrefois,
O vous extases infinies !...

Et cet adorable Leit motiv, en langueur de flûte et de hautbois avec sens superposés :

Qu'elle est jeune ! Ses doigts se posent sur les touches
Et les parfums d'Avril sont devenus des chants ;
Mots vides, autour d'elle expirez sur les bouches,
— Un vol de ramiers blancs plane au loin sur les champs !

Quelle est fraîche ! Ses doigts voltigent sur l'ivoire
Et tout désir s'égrène en préludes sacrés ;
Ne montez plus, soupirs dont nous taisons l'histoire,
— Un vol d'oiseaux de paix glisse en rasant les prés !

Qu'elle est douce ! Ses doigts sont des ailes magiques
Et tout le fait sonore au fond des cœurs surpris ;
Jours lointains revivez en célestes musiques !
— Un vol d'oiseaux divins emporte nos esprits.

Qu'elle est blonde ! Ses doigts volent à tire d'aile
Et la foi nous revient avec l'hymne perdu ;
Sourire intérieur, éclairez-nous près d'elle !
— Un vol éblouissant vers nous est descendu !

Qu'elle est belle ! Un vol blanc sur le clavier roucoule
Et des accords d'odeurs mêlent leurs tourbillons
Mots d'amour oubliés, sortez de nous en foule !
— Des doigts d'Anges au loin font chanter les sillons.

N'est-ce pas de la magie ? Connaissez-vous des vers plus fluides, plus transparents ? A la mort de Stéphane Mallarmé en 1898, Léon Dierx fut élu Prince des Poètes.

Des chefs passons aux disciples. La ressemblance que vous trouverez entre leurs œuvres et celles de leurs aînés est le signe d'une tradition légitime, d'une filiation naturelle, mais non d'une imitation ; chez plus d'un d'entre eux, vous noterez une forme d'art neuve et nettement personnelle.

Jean Moréas. — Est né à Athènes en 1856. Venu à Paris pour

Digitized by Google

ses études de droit, Moréas y resta conquis par la beauté de notre ciel, séduit par le quartier Latin et peut-être aussi par une ambition de gloire qu'il eut mal satisfaite en son pays. Tout en admirant chez Mallarmé son raffinement intellectuel, et chez Verlaine son ingénuité sentimentale, il ne trouvait cependant pas en eux un modèle poétique convenant à sa nature. Toutefois dans son livre de début, *Les Syrtes*, paru en 1883 et dans les *Cantilènes* qu'il publia un an après en 1884, on note leur double influence, tant ces poèmes sont ordonnés avec un bel assemblage de mots, avec la distinction du décor et les inflexions d'une musique cadencée :

J'ai su depuis longtemps que c'est mirage et leurre
Les sceptres d'or et les chansons dans la forêt ;
Pourtant comme un enfant crédule, je les pleure,
Et je voudrais dormir encor dans la forêt ?

Ce sont des vers qui rappellent assez la manière de Verlaine.

En 1886, Moréas se décide à créer une école dite « romane » où viennent collaborer Maurice du Plessys, Charles Maurras et Ernest Raynaud. L'idée de cette école romane est « le retour de la pensée et du style à l'équilibre et à l'harmonie », retour nécessaire, après les excès du Décadisme et du Symbolisme.

Dans son *Pèlerin Passionné* qu'il publia en 1888, on ne s'aperçoit guère qu'il ait modifié ses premières tendances, et il n'y montre même pas les qualités précieuses observées dans les *Syrtes* et les *Cantilènes*, mais il nous revient cinq ans après avec un poème de vers admirables, les *Stances* où Moréas nous apporte et nous rend le souffle des plus grands élégiaques grecs et latins. Ne croyez pas que le poète ait renié le Symbolisme. Mais au contraire de Dierx et de Mallarmé il veut des symboles clairs, intelligibles, et c'est pour cela, dit Emile Reynaud, « que ses Stances ont cette égalité nette et majestueuse qui fait le vrai corps des ouvrages poétiques ». Ecoutez la grande voix du poète :

Ne dites pas : la vie est un joyeux festin,
Ou c'est d'un esprit sot ou c'est d'une âme basse ;
Surtout ne dites point : elle est malheur sans fin,
C'est d'un mauvais courage et qui trop tôt se lasse !

Riez comme au printemps s'agitent les rameaux,
Pleurez comme la bise ou le flot sur la grève,
Goûtez tous les plaisirs et souffrez tous les maux
Et dites : c'est beaucoup et c'est l'ombre d'un rêve !

Digitized by Google

Puis la désespérance s'empare du poète :

Mais plutôt je voudrais songer sur tes rivages,
Mer, de mes premiers jours berceau délicieux
J'écouterai gémir tes mouettes sauvages,
L'écume de tes flots rafraichira mes yeux !

Ah ! le précoce hiver a-t-il rien qui m'étonne ?
Tous les présents d'Avril je les ai dissipés,
Et je n'ai pas cueilli la grappe de l'automne
Et mes riches épis, d'autres les ont coupés ?

On croirait en entendant ces vers à de grandes œuvres perdues Il n'en est rien. Celles qu'il nous laisse contiennent de nobles vers, d'une beauté pleine, auxquels on peut promettre la durée. Voici encore une des gloires de la nouvelle Pléiade.

Georges Rodenbach. — Georges Rodenbach, le flamand Rodenbach, il ne faut pas craindre de l'affirmer, est un merveilleux et un puissant artiste, et vous chercheriez en vain quelqu'un de comparable à ce poète exquis du Silence, des campagnes brumeuses et des eaux pâles dont il a noté avec un art infini la douceur mélancolique :

Notre songe à présent sur l'eau pâle s'en va,
L'Eau pâle qui s'allonge en chemins de silence...

Comme il nous dit finement dans la *Jeunesse Blanche*, les premiers balbutiements de son cœur de collégien !

Si nous croisions le long des murs percés de grilles,
Un long pensionnat de pâles jeunes filles...
Le rêve était exquis, et rentrés au dortoir.
La mémoire des yeux nous aidant la Pensée,
C'était quelque lointaine et vague fiancée.
Et nous nous endormions — l'ayant aimée un soir !

Ce flamand, mort trop jeune pour les lettres, leur laisse cependant d'inestimable trésors : *Bruges La Morte*, *Les Vies Encloses* et le *Voile*, un acte en vers délicieux, joué pour la première fois au Théâtre français en 1894. Ne perdez pas une syllabe de son *Béguinage Flamand* qui est un chef-d'œuvre de grâce et de préciosité.

Digitized by Google

Mais ces femmes sont là le cœur pacifie,
La chair morte, cousant dans l'exil de leurs chambres ;
Elles n'aiment que toi, pâle crucifié
Et regardent le Ciel par les trous de tes membres !

Oh ! le bonheur muet des Vierges s'assemblant !
Et comme si leurs mains étaient de candeur telle
Qu'elles ne peuvent plus manier que du blanc,
Elles brodent du linge ou font de la dentelle !

C'est un charme imprévu de leur dire : « Ma sœur »,
Et de voir la paleur de leur teint diaphane
Avec un pointillé de tâches de rousseur
Comme un camélia d'un blanc mât qui se fane !

Rien d'impur n'a flétri leurs flancs immaculés
Car la source de vie est enfermée en elles,
Comme un vin rare et doux dans des vases scellés
Qui veulent pour s'ouvrir des lèvres éternelles !

Cependant quand le soir douloureux est défunt,
La cloche lentement les appelle à Complies,
Comme si leur prière était le seul parfum
Qui put consoler Dieu dans ses mélancolies !

Tout est doux, tout est calme au milieu de l'enclos ;
Aux offices du soir la Cloche les exhorte,
Et chacune s'y rend, mains jointes, les yeux clos,
Avec des glissements de cygne dans l'eau morte !

Elles mettent un voile à longs plis ; le secret
De leur âme s'épanche à la lueur des cierges,
Et quand passe un vieux prêtre en étole, on croirait
Voir le Seigneur marcher dans le Jardin des Vierges....

Voilà certes des vers adorables. Je vous engage à lire de ce poète les morceaux intitulés : *Promenades*, *Les vieux quais*, *En Province*, dans son poème la *Jeunesse Blanche*. Vous serez émerveillés après lecture.

Léon Dierx disait un jour à Villiers de l'Isle-Adam : « Ce que j'ai fait de mieux, c'est Henri de Regnier », tant il avait le pressentiment que cet écrivain le continuerait brillamment.

Henri de Régnier à vingt ans collaborait déjà à plusieurs revues du Quartier Latin. Les *Poèmes anciens et romanesques* qu'il publie en 1887 révèlent une âme infiniment haute, éprise de rêve et de mystère, et qui a subi la puissante séduction de Mallarmé, ainsi qu'en témoignent ces vers de frappe hautaine :

Digitized by Google

Et tandis qu'ils allaient, au fracas de la mer
Heurtant ses flots aux blocs éboulés des falaises,
Je n'ai rien ressenti d'envieux et d'amer
Ni regrets, ni frissons, ni fièvres, ni malaises !

Ce sera le poète hautain, mais qui gardera pour ses maîtres une entière vénération. On le voit en effet faire partie de cette phalange de jeunes hommes qui, guidés par leur seule foi dans l'Art, s'en vont chercher Verlaine au fond de la cour Saint-François, blottie sous le chemin de fer de Vincennes, pour l'escorter de leurs acclamations vers la gloire haute que donne le génie, qui chaque semaine aussi, vont porter rue de Rome à Mallarmé, hautement isolé dans son rêve, l'hommage de leur respect, qui ne cessent d'entourer Léon Dierx d'une déférence sans défaillance, et font à Villiers de l'Isle-Adam courbé par l'âge une couronne de leurs enthousiasmes. Admirateur sincère aussi de Hugo, de Leconte de Lisle et de Hérédia, il honore d'un véritable culte tous les grands esprits qu'il reconnaît de sa race.

Plus tard, Henri de Régnier publie ses *Premiers Poèmes* dont l'art subtil et nuancé rappelle, à s'y méprendre, comme vous allez voir, la manière de Léon Dierx. Entendez-le se plaindre dans *Nocturne* :

Le souffle lent du soir défleurit les lilas,
Amoncelant au pied d'odorantes jonchées
De ces petites fleurs qui craquent sous nos pas.
— Mon âme est douloureuse et mon cœur est très las !

Sur la toiture des colombes sont perchées
Attristant l'air du soir d'un long roucoulement ;
Il tombe de leurs becs des plumes arrachées
— Il neige dans mon cœur des souffrances cachées !

Au bassin le jet d'eau rejaillit tristement
Ridant l'onde qui dort de cercles concentriques,
Et les plantes du bord ont un tressaillement
— Au cœur les souvenirs pleurent confusément !

Voici la nuit qui vient et ses folles paniques,
Le vent ne souffle plus, le ramier s'est enfui,
Le jet d'eau se lamente en des plaintes rythmiques,
— Et tes grands yeux ouverts me suivent dans la nuit !

Ce petit poème nous présente harmonieusement fondus les deux éléments de la Poésie symboliste : d'une part une fiction

Digitized by Google

suffisamment *plastique*, d'un charme sensuel et douloureux, et d'autre part, une signification qui gagne cependant à ne pas être précisée dans une formule abstraite. C'est la poétique vague et subtile de Léon Dierx, avec le symbole à image double d'un très heureux effet musical.

Ne vous a-t-il pas semblé derrière le décor de ces lignes harmonieuses entendre l'accompagnement lointain d'un invisible orchestre ?

Écoutez encore le poète hanté de visions somptueuses dans ces vers sur *l'Homme et la Sirène :*

Oh ! mes yeux sont frais en moi comme des sources !
Des endroits de ma peau se veloutent de mousses ;
Il me semble aujourd'hui que mes seins sont éclos,
Si je pleurais, de doux ramiers seraient l'écho,
Et des abeilles sont éparses dans mes rires,
Et parmi la douceur de l'air où je m'étire
Je me semble plus grande et je me sens plus belle
Et magnifique de la vie universelle !

Plus tard H. de Regnier fait paraître *Les Jeux rustiques et divins* et *les Médailles d'argent*. Le poète s'est rapproché de Leconte de Lisle et de Hérédia, et nous n'avons pas à le suivre dans sa nouvelle évolution.

Encore un grand symboliste : **Stuart Mérill**. Ce poète, né en 1863 dans l'île de Long Island, près de New-York, et venu très jeune à Paris, prit une part des plus actives au mouvement symboliste. Son premier volume de vers, *Les Gammes*, date de 1885. On y sent l'influence de Mallarmé, et celle surtout de Baudelaire, pour lequel il avait une profonde vénération. Stuart Mérill est de tous les poètes mélodistes de son temps certainement le plus musical de tous. De lui ce hautain *Nocturne* dédié à Huysmans, et dont vous apprécierez l'impeccable beauté.

NOCTURNE.

La blême lune allume en la mare qui luit,
Miroir des gloires d'or, un émoi d'incendie —
Tout dort — Seul à mi-mort un rossignol de nuit
Module en mal d'amour sa molle mélodie.

Digitized by Google

Plus ne vibrent les vents en le mystère vert
Des ramures. La Lune a tû leurs voix nocturnes.
Mais à travers le deuil du feuillage entrouvert
Pleuvent les bleus baisers des Astres taciturnes.

La vieille volupté de rêver à la mort
A l'entour de la mare endort l'âme de choses ;
A peine la forêt parfois fait-elle effort
Sous le frisson furtif de ses métamorphoses.

Chaque feuille s'efface en des brouillards subtils.
Du zénith de l'azur ruisselle la rosée
Dont le cristal s'incruste en perles aux pistils
Des nénufars flottant sur l'eau fleurdelisée.

Rien n'émane du noir. Ni vol, ni vent, ni voix,
Sauf lorsqu'au loin des bois, par soudaines saccades,
Un ruisseau turbulent croule sur les gravois :
L'écho s'émeut alors de l'éclat des cascades.

Tout ce poème est baigné des ondes d'une exquise pureté, et tout y est si essentiellement intellectuel que nous sommes arrivés avec lui aux derniers sommets de l'Art symbolique. Mais aussi haut que Merill, et sur la cime immaculée, un enfant divin est monté dans un vol que l'on n'observe qu'une ou deux fois dans un siècle.

C'est **Ephraïm Mikhaël**, le très très grand artiste Ephraïm Mikhaël. C'est l'auteur de poèmes dont la perfection ne sera jamais dépassée. Le fonds de sa poésie — et de toute poésie élevée en général — est une immense tristesse. Il fait penser, dit Catulle Mendès, « à un royal affligé qui aurait versé goutte à goutte le sang de ses veines dans un lacrymatoire d'or incrusté de rubis ». Tristesse de celui qui sentait sa mort prochaine, et savait ne pouvoir réaliser l'œuvre totale d'une vie d'écrivain.

Il est mort jeune, trop jeune hélas ! comme Albert Samain, l'auteur de l'admirable *Jardin de l'Infante*, comme Francis Jammes et comme Charles Guérin qui écrivait dans son *Semeur de Cendres* :

Plutôt qu'un médiocre honneur, accordez-moi
Dieu juste, de mourir jeune encor, et l'âme ivre
De volupté, d'orgueil puissant, avec la foi
Que j'aurais été grand si vous m'aviez fait vivre !

Digitized by Google

Écoutez ce génial enfant, nostalgique de tant de ciels de jadis, dans la *Tristesse de septembre* :

Quand le vent Automnal sonne le deuil des chênes,
Je sens en moi, non le regret du clair été,
Mais l'ineffable horreur des floraisons prochaines !

C'est par l'avril futur que je suis attristé,
Et je plains les forêts puissantes, condamnées
A verdir tous les ans pendant l'éternité !
Car depuis des milliers d'innombrables années,

Ce sont des blés pareils et de pareilles fleurs
Invariablement écloses et fanées !
Ce sont les mêmes vents susurrants ou hurleurs,
La même odeur parmi les herbes reverdies,

Et les mêmes baisers et les mêmes douleurs !
Maintenant les forêts vont s'endormir, raidies
Par les givres, pour leur sommeil de peu d'instants,
Puis, sur l'immensité des plaines engourdies,

Sur la rigidité blanche des grands étangs,
Je verrai reparaître à l'heure convenue
Comme un fantôme impitoyable, le Printemps !
Oh ! les soleils nouveaux ! La saison inconnue....

Et ce mélancolique *Crépuscule pluvieux* :

L'ennui descend sur moi comme un brouillard d'automne
Que le soir épaissit de moment en moment,
Un ennui lourd, accru mystérieusement
Qui m'opprime de nuit épaisse et monotone !

Pourtant nul glorieux amour ne m'a blessé
Et c'est sans regretter les heures envolées,
Que je revois au loin, vagues formes voilées,
Mes souvenirs errants au jardin du Passé !

Et pourtant maintenant, dans l'horreur languissante
D'un soir de pluie, et dans la lente obscurité,
Je sens mon cœur que nul amour n'a déserté
Mélancolique ainsi qu'une chambre d'absente !

Vous vous attendrissez, Mesdames. Souriez plutôt, car si la douleur est une chose affreuse, la douleur du Poète est belle.

Je vous ai dit que le mouvement symboliste s'était étendu au-delà des frontières, et que dans les Flandres, notamment, il avait recruté les meilleurs poètes de ce pays : Verhaeren, Grégoire

Digitized by Google

Le Roy et Mœterlinck. Je ne vous parlerai que des deux premiers.

Grégoire Le Roy est le moins connu des poètes symbolistes du trio gantois que forment avec lui Mœterlinck et Verhaeren. Mais cela tient seulement à ce qu'il a peu écrit et non à la qualité de ses poèmes. Tous les lettrés ont gardé le souvenir des pièces délicates contenues dans le petit livre introuvable qu'est *Mon cœur pleure Autrefois*, pièces d'un charme mystérieux, fait de mélancolie et de lointaine désespérance. Avec Grégoire Le Roy, nous sommes en plein symbolisme.

Appréciez comme il le mérite, son *Passé qui file*, d'une extrême finesse.

La vieille file, et son rouet
Parle de vieilles, vieilles choses;
La vieille a les paupières closes
Et croit bercer un vieux jouet!

Le chanvre est blond, la vieille est blanche.
La vieille file, lentement,
Et pour mieux l'écouter, se penche
Sur le rouet bavard qui ment!

Sa vieille main tourne la roue,
L'autre file le chanvre blond;
La vieille tourne, tourne en rond.
Se croit petite et qu'elle joue!

Le chanvre qu'elle file est blond;
Elle le voit et se voit blonde;
La vieille tourne, tourne en rond,
Et la vieille danse la ronde!

Le rouet tourne doucement,
Et le chanvre file de même;
Elle écoute un ancien amant
Murmurer doucement qu'il l'aime.

Le rouet tourne un dernier tour;
Les mains s'arrêtent désolées;
Car les souvenances d'amour,
Avec le chanvre, étaient filées.

Emile Verhaeren fit ses études au collège Sainte-Barbe à Gand, où il connut Georges Rodenbach. En 1883 il prend part au mouvement de rénovation littéraire dont *La jeune Belgique et l'Art moderne*, sont les deux porte-voix. Pendant une période de quatre ans, les deux recueils marchent unis à la conquête de la liberté littéraire en Belgique. Ils forment l'aile extrême de l'armée symboliste et remportent dans ce pays un succès complet. En 1885, Verhaeren publie *Les Contes de Minuit* et les *Moines*, où il allie ses gros désirs de force au lot de mysticisme gagné au collège. Puis, en 1887 et 1891 paraissent *Les Soirs*, *Les Débacles* et les *Flambeaux noirs*, suivis en 1893 des *Villages Illusoires*.

Verhaeren a été le poète par excellence du Mystère et des Symboles.

Digitized by Google

De la motte de la terre natale, de la croix barrant un ciel d'enfance, des plaines nourricières où se moissonna le pain de sa chair, de la ville bruissante au rythme formidable, le poète a voulu faire des symboles où chacun de nous peut lire la Destinée ! Comme la plupart des symbolistes qui lui sont contemporains, il arrive par une succession d'images à plusieurs sens à une parfaite réalisation artistique, et il ne reste plus au lecteur qu'à achever par son émotion la vision qu'il a créée.

Voulez-vous des vers de symbolisme pur?

Le moulin tourne au fond du soir, très lentement,
Sur un ciel de tristesse et de mélancolie;
Il tourne, et tourne, et sa voile, couleur de lie,
Est triste, et faible, et lourde, et lasse infiniment !

Depuis l'Aube, ses bras, comme des bras de plainte
Se sont tendus et sont tombés; et les voici
Qui retombent encor, là bas, dans l'air noirci
Et le silence entier de la Nature éteinte !

Un jour souffrant d'hiver parmi les loins s'endort,
Les nuages sont las de leurs voyages sombres,
Et le long des taillis qui ramassent leurs ombres,
Les ornières s'en vont vers un horizon mort.

Sous un ourlet du sol quelques huttes de hêtre
Très misérablement sont assises en rond;
Une lampe de cuivre est pendue au plafond
Et pâtine de feu le mur et la fenêtre :

Et dans la plaine immense et le vide dormeur,
Elles fixent — les très souffreteuses bicoques —
Avec les pauvres yeux de leurs carreaux en loques,
Le vieux moulin qui tourne, et las, qui tourne et meurt ! »

La succession d'images a plusieurs sens, on la devine aisément. Combien d'humains, à commencer par le Christ, ont tendu leurs bras de détresse, vers un ciel de désespérance ! Combien d'entre les âmes, blessées et vaincues, comme le vieux moulin, sont tombées dans l'agonie du jour! Quel plaisir rare à notre époque, d'écouter un vrai poète comme Verhæren ! Car tandis que la plupart des versificateurs s'attardent à ramasser des airs connus sur le soleil, les étoiles, la nature, la personnalité de Verhæren s'affirme dans la compréhension mystérieuse de la vie actuelle, et chose difficile dans l'utilisation de ces sensations directes par

Digitized by Google

le poème à transposition. Il en résulte pour le lecteur une heureuse et surprenante impression de vérité. ..

Arthur Rimbaud. — Je ne puis pas ne pas aussi vous parler d'Arthur Rimbaud, « Shakespaere enfant » comme l'appelait V. Hugo, dont vous savez la liaison avec Verlaine, et qui, lui aussi, prit une part très active au mouvement symboliste. C'est l'auteur du *Bateau Ivre*, que beaucoup d'entre vous connaissent certainement, et auquel le Poète doit une bonne part de sa notorieté

Mais vrai, j'ai trop pleuré ! Les aubes sont navrantes,
Toute lune est atroce et tout soleil amer !

C'est que Rimbaud, comme Verlaine, a connu les nuits sans gîte et sans pain ; ce bohème trouve que c'est vraiment trop de souffrance et de misère accumulées sur sa route ! Je vous dirai, à titre de curiosité, son fameux Sonnet qui attribue un son et une couleur aux Voyelles.

A noir — E blanc — I rouge — U vert — O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes ;
A — noir — corset velu des mouches éclatantes
Qui bombillent autour des pesanteurs cruelles !

Golfe d'ombre ; E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lances des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles ;
I — pourpres — sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes !

U — cycles — vibrement divin des mers virides,
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimisme imprime aux grands fronts studieux !

O — suprême clairon plein de strideurs étranges,
Silences traversés des mondes et des Anges :
O — l'oméga, rayon violet de ses yeux !

Au mois de mars 1880, le bohème redevenu sérieux part pour la côte orientale d'Afrique. On le voit, ayant traversé le désert du Somal, arriver à Harras, où il s'établit marchand d'or et d'ivoire. Il entre en relations avec Ménelik, et devient un des conseillers intimes du Négus. En 1888, Rimbaud négocie avec Félix Faure, ministre des colonies, l'autorisation de débarquer à Obock les outils nécessaires à la fabrication de cartouches pour le

Digitized by Google

Négus. Il revenait en France en 1890 lorsqu'il se sentit envahi par un mal qui devait l'emporter, et il mourut à Marseille, après de grandes douleurs stoïquement supportées.

Singulière existence que celle de ce bohème qui fut un des poètes les plus originaux de la génération symboliste !

Je voudrais m'occuper aussi de Gustave Kahn, un des initiateurs de la Poètique nouvelle, l'auteur des *Palais nomades* et des *Chansons d'Amant*, d'Adolphe Retté qui a écrit des vers somptueux dans son poème des *Lumières Tranquilles*, mais le temps me presse.

Combien d'autres symbolistes mériteraient une place dans cette conférence ! Fernand Sévérin, Henri Beauclair, et même quelques Parnassiens chez qui s'est infiltré le symbolisme comme Edmond Haraucourt, ce fier et tranquille poète qui a clamé en strophes magnifiques le noble orgueil des âmes solitaires ! Charles Pomairols, dont les vers sont une délicieuse musique : Charles Fuster, l'exquis poète de l'*Ame des Choses* : Auguste Dorchain, le sage Dorchain comme on l'appelle : Pimodan, duc de la Vallée, le brillant poète de l'Oraison funèbre d'un Scarabée, et de plus jeunes aussi comme Jammes, comme Samain, Abel Bonnard, Beauduin, l'austère Beauduin, André Fontainas, le ravissant auteur de la *Nef Désemparée*, la comtesse de Noailles, Hélène Picard, Fernand Gregh, Olivier de la Fayette, le charmant poète de la *Montée* dont il sera parlé dans une autre conférence, Jules Romains notre compatriote, lauréat du prix Sully Prudhomme, auteur d'un curieux et très original recueil : *La Vie Unanime*.

Mais je croirais n'avoir pas complètement atteint le but de cette conférence si je ne vous parlais pour finir d'un symboliste régionaliste, qui est un peu des notres : le grand poète forézien **Léon Mercier**.

Dans son premier poème, *l'Enchantée*, la facture de ses vers est en tout point semblable à celle de Mallarmé et de Léon Dierx :

> Et par elle, mon âme aujourd'hui consolée,
> Mon âme calme, encor que douloureuse un peu,
> Mon âme est devenue ainsi qu'une vallée
> Musicale, avec des saules sur un lac bleu...

Ailleurs dans *Les Yeux de la Mer*, ses vers aux broderies répétées de mots sur un thème initial, remettent en mémoire quelque

Digitized by Google

mélopée verlainienne où la phrase musicale s'enroule ainsi qu'un pampre autour d'un thyrse.

Un poème si doux murmure en moi, si doux
Que je suis près parfois de me mettre à genoux
Pour l'entendre mieux, ce poème....

Plus tard Mercier en artiste qui veut choisir parmi les innovations, celles qui concourront à la personnalité de son talent, demandera à la Nature d'être la source de ses inspirations. Mais loin de tomber dans ce que Sainte-Beuve appelle la soumission absolue, totale, de la pensée à l'objet, Mercier, de plus en plus idéaliste, composera des poèmes descriptifs qui sont des symphonies admirables! Le vieil usage poétique, vivifié par le goût moderne, lui inspirera l'emploi de rythmes musicaux très expertement adaptés aux symboles de ses poésies!

Les Voix de la Terre et le *Poème de la Maison* nous le montrent comme les vrais symbolistes, avide de saisir les impressions des saisons et des heures, les souffles impalpables, les ombres toujours changeantes; elles nous le montrent épris de cette terre mystérieuse que les hommes torturent pour lui faire produire le pain de leur vie.

Car l'avènement du pain est pour lui une œuvre de souffrance qui ne peut être conduite que dans la douleur; si les hommes peinent pour ensemencer et récolter leurs champs, les épis qui sont les victimes du sacrifice, connaissent dès leur naissance les angoisses de la germination, les luttes contre les éléments, les épreuves augustes sans lesquelles il n'existe point d'être élu pour les suprêmes vocations.

Laisse-zmoi vous citer ces beaux vers symboliques du Poète :

Car il faut pour renaître incarné dans le Pain
Qu'en de longues douleurs le blé se purifie...

Il a grandi pourtant... Et voici par l'été
La splendeur des épis se dérouler immense,
Mais ils ne tirent point orgueil de leur beauté,
Mais inclinant leur front couronné d'abondance,

Comme des êtres saints, héroïques et doux
Qui se sentent élus pour un haut sacrifice,
Ils attendent la faux et s'offrent à ses coups
Pour que l'œuvre qui doit s'accomplir, s'accomplisse!

Digitized by Google

Mais voici le terme d'une existence de paysan penché sur la terre de l'aube au soir; sa tâche finie, le laboureur s'endort en elle.

Il a trouvé mauvais plus d'une fois le sort
Et rêvé de la tombe ainsi que d'une amie!

Pour ne s'éveiller plus, il dort donc cette fois,
Ses enfants l'ont vêtu de ses habits de fête,
Et les doigts enlacés d'un chapelet de bois,
Il dort, dans la fierté de sa tâche bien faite!

Il dort... Le ciel est bleu comme l'eau d'une mer.
Sachant qu'un laboureur va s'endormir en elle,
La terre que l'été baigne de soleil clair
Exhale une allégresse auguste et maternelle.

— Les épis encore verts palpitent vaguement
Et l'haleine des blés qui semble une prière
S'élève quelquefois en doux bruissement
Vers la chambre ou l'aïeul dort sa sieste dernière.

Il faut être un artiste, un grand artiste, pour brosser de tels tableaux? N'oubliez pas ce que je vous dis : Mercier sera un des plus grands poètes de ce siècle.

J'ai fini. Pour me résumer, mon avis est qu'aucune œuvre de production symbolique n'est venue mettre comme un diadème au front de la poésie nouvelle! Aucun Symboliste, pas même le plus grand d'entre eux qui fût, je crois, Mallarmé, n'a donné un livre de la valeur des *Feuilles d'Automne* et de la *Légende des siècles*. Quelques uns nous laissent des recueils, où, reconnaissons-le, il y a des poèmes qui sont de véritables chefs-d'œuvre de grâce et de préciosité intellectuelles, mais l'œuvre rare et de marbre attendue par tous les fervents du Beau, reconnaissons qu'elle n'est pas encor réalisée! Ce ne sont certes pas *L'Après Midi d'un Faune* et l'*Heroliade* de Mallarmé qui seront jamais considérés comme des monuments d'Art.

Voulez-vous toute ma pensée? Il y a parmi les symbolistes des poètes de grande valeur et dont je place quelques uns en tant que musiciens et luthiers du vers bien au dessus de Victor Hugo, de Lamartine et même de Musset, exception faite pour Villon. Il y a dans cette phalange des artistes comme Rodenbach, Mérill, Léon Dierx, Verhaeren et Mercier, doués d'une puissance d'observation au moins égale à celle des Romantiques et des Parnassiens,

Digitized by Google

mais l'œuvre géniale, concluante et définitive qui consacre une école et l'immortalise, reconnaissons, tout en souhaitant qu'un symboliste nous la donne, qu'aucun d'eux encor ne l'a réalisée. A moins cependant, et c'est mon avis, que nous tenions pour le seul et grand chef d'œuvre du Symbolisme le poème de la Maison du Berger, d'Alfred de Vigny. Mais quel long silence entre Alfred de Vigny et les temps poètiques où nous sommes!

J'ai fini. Restons, Mesdames et Messieurs, sur cette impression de beauté souveraine, et qu'elle soit celle que vous emporterez de cette audition incomplète et hâtive! Que ces vers fassent descendre en vous leur paix divine et qu'ils vous fleurissent de leur calme et de leur sérénité!

HENRI MOULHIADE.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 6 AVRIL 1911.

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Présents : MM. Rioufol, Lascombe, J. Bernard, Edouard Terrasse, Fourier, Eynac, Cellerier, Reynaud, Dr Coiffier, Vignon, Pays, Nicolas, C. Fabre, Vazeille, André Boyer, Valicon, Pierre Boyer, Charles Jacotin et Gautheron.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Dans la correspondance figure le programme du Concours national agricole qui se tiendra à Lyon du samedi 3 au dimanche 11 juin. 1.830 fr. de prix seront distribués aux exposants de la race du Mézenc et 820 fr. à ceux de la race ovine des bizets. M. Reynaud fait observer la difficulté qu'il y aura pour les éleveurs à se conformer aux prescriptions peu logiques de la nouvelle nomenclature en ce qui concerne la race ovine.

La Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin transmet le texte d'une pétition déposée sur le bureau de la Chambre des députés et qui est signée entre autres par la presque totalité des membres de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Institut.

« Profondément émus, disent les pétitionnaires, par de nombreuses et récentes destructions d'humbles églises, sans style peut-être, mais pleines de charme et d'émouvants souvenirs, de pittoresques calvaires et de vieux cimetières, nous venons nous grouper, artistes et écrivains *de toutes croyances, sans distinction de partis*, qui avons trouvé auprès de ces modestes sanctuaires tant d'émotion et de sensation d'art, pour protester et demander au Parlement qu'une protection analogue à celle des monuments historiques, des sites pittoresques et des réserves artistiques, leur soit attribuée.

« Nous voulons conserver ces restes du passé, ces sources de vie spirituelle; nous voulons sauvegarder la physionomie architecturale, la figure physique et morale de la Terre de la France. »

La Société se rallie à ce vœu émanant de l'initiative de M. Maurice Barrès.

Travaux récents sur Austorc d'Aorlhac. — En 1906, M. Fabre avait rédigé sur *Austorc d'Aorlhac* et son sirventès *Ay! Dieus, per qu'as facha tan gran maleza?* une étude imprimée au tome XIII de nos *Mémoires*. Cette étude avait été, dès son apparition, l'objet d'un compte rendu critique dans les *Annales du Midi*, où M. Jeanroy, en confirmant l'interprétation historique donnée du poème, établissait d'une façon sûre qu'Austorc d'Aorlhac était, non un personnage du Velay, mais bien Austorc VI, seigneur d'Aurillac. D'ailleurs, M. Jeanroy avait publié critiquement, et presque en même temps

Digitized by Google

que M. Fabre, le sirventès dont il est question, dans les « Mélanges Chabaneau », pp. 81-87.

Dans une deuxième partie de l'étude, le poème d'Austorc avait été rapproché d'une pièce écrite par un *chevalier du Temple* en 1265, et M. Fabre s'était demandé si ce second poème, dont le rythme était, d'ailleurs, imité de Peire Cardinal, ne devait pas être aussi attribué à Austorc.

Sur ce second point, des découvertes viennent encore d'être faites. M. Bertoni, professeur à l'université de Fribourg (Suisse), a publié, d'après le manuscrit *a* (n° 2814 de la bibliothèque Riccardienne, à Florence), le texte du poème dans les *Studj di Filologia romanza* (t. II, p. 25) et révélé qu'il est l'œuvre de *Ricaut Bononsel*. Il vient d'en donner une nouvelle édition, critique cette fois, dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*. (Halle, Max Niemeyer, n° de janvier 1911. T. XXXIV.)

Cette édition est définitive et éclaircit enfin une question longtemps controversée. Elle confirme, comme le travail de M. Jeanroy, l'interprétation historique de notre collègue et M. Bertoni lui fait l'honneur de lui attribuer la première explication qui a été donnée du mot *Melicadesser* (= El Melik-ed-Daher).

Une mention de ces travaux doit être faite dans nos procès-verbaux afin que les premières erreurs commises soient redressées et que les lecteurs connaissent comment les points restés douteux dans la première étude ont été éclaircis. L'édition de M. Bertoni est non seulement définitive en ce qui concerne l'auteur et le texte du poème, mais elle est de tout premier ordre par le commentaire philologique et historique qui accompagne le texte et la traduction.

Un portrait de Julien à Versailles. — M. Gautheron signale un beau portrait de Julien qui se trouve au Palais de Versailles, dans les nouvelles salles du XVIII° siècle, et qui n'avait pas été mentionné jusqu'ici. L'auteur de la toile, le suédois Roslin a représenté Julien dans la fièvre du travail. Le cou hors du col entr'ouvert, la cravate dénouée, un mouchoir froissé s'échappant du gousset d'un gilet gris brun, les manches de l'habit gris à revers violets retroussés jusqu'aux coudes, tout cela dénote que l'artiste a cherché à traduire la réalité et il est de fait que sa composition constitue une image d'une vie extraordinaire et d'une vérité saisissante qui laisse loin derrière elle les portraits connus de Vincent, de Beauvais, de Crouzet, d'Experton et même de Dejoux, conservés au Musée du Puy et cités par notre collègue M. l'abbé Pascal dans son intéressante biographie de Julien.

Il importait d'avoir une bonne reproduction de cette œuvre et le secrétaire a demandé l'autorisation nécessaire à M. Pierre de Nolhac. Il donne lecture de la correspondance échangée à cet effet avec l'aimable et savant conservateur des Palais Nationaux de Versailles et il est entendu qu'un cliché photographique de la toile sera exécuté en demi grandeur aux frais du Musée et de la Société.

Lecture poétique. — M. le Dr Pierre Boyer donne lecture de divers poèmes qui se recommandent par la fraîcheur et le charme de l'inspiration, et aussi par l'esprit d'à propos, comme en témoigne la courte pièce suivante :

Digitized by Google

LE BADAUD

Le plus heureux mortel, c'est le badaud!
Pour un chat guettant un moineau,
Ou pour un feu de cheminée
Il resterait une journée
Bouche ouverte et le nez en l'air,
En oubliant toute misère humaine,
Celles du cœur et de la chair,
Celles d'autrui comme la sienne.

La collection Montelhet. — Le président rappelle à la société le don généreux fait récemment par notre collègue, M. Achille Montelhet, à la ville du Puy à qui il a légué son importante collection de numismatique.

La société exprime à M. Montelhet ses félicitations et ses remerciements et forme le vœu que le titre de conservateur-adjoint conféré au donateur, probablement à la suite d'un malentendu, soit transformé en celui de conservateur titulaire à vie. M. Gautheron est chargé de faire part de ce vœu à la municipalité.

Encouragements aux Arts. — Comme suite à la proposition émise à la dernière séance par M. le docteur Boyer, et après avis de la section artistique de la société, il est décidé qu'une subvention, dont le montant sera fixé par le conseil d'administration, sera consentie en vue de l'acquisition possible par le Musée Crozatier d'un dessin de M. Maneval, représentant le porche du Fort et primé au concours de l'École des Beaux-Arts dont notre compatriote, lauréat du prix Crozatier, est élève.

Concours spécial de la race du Mézenc. — En vertu d'instructions ministérielles, M. Buche, professeur départemental d'agriculture, demande à la société de désigner des membres du jury pour le concours spécial de la race du Mézenc. Les noms des membres du bureau et du comice, auxquels notre collègue M. C. Sabatier, de Saint-Julien-Chapteuil, est adjoint, seront soumis au choix du ministre.

Candidatures et élections. — M. Charles Andrieux est présenté au titre de membre résidant.

MM. Perrin, sculpteur-marbrier au Puy; Georges Paul, à Allègre; Marcel Lamy-Torrilhon, ingénieur agronome à Paris; Gérard, inspecteur des Eaux et Forêts au Puy, sont élus membres de la Société.

Distribution de graines et plants. — Le secrétaire du Comice se tiendra à la disposition des sociétaires jeudi, 13 courant, de 2 à 4 heures, au local de la Société, pour distribution de graines et plants.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

SÉANCE DU 4 MAI 1911.

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Présents : MM. E. Rioufol, Dr Boyer, Valicon, E. Gautheron, Hedde, Nicolas, C. Fabre, Gérard, André Boyer, Fourier, Eynac, de Veyrac, Edouard Terrasse, B. Braud, Charles Jacotin.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Dans la correspondance figure une lettre du préfet de la Haute-Loire demandant le nombre et la nature des médailles que la société a l'intention de mettre à la disposition du jury du concours spécial d'animaux reproducteurs de la race bovine du Mézenc. La Société décide d'attribuer trois médailles d'argent et trois de bronze

Bibliographie. — *Le Cartulaire de Saint-Flour.* — M. le Président présente ainsi cet ouvrage :

Grâce à la féconde érudition de M. Marcellin Boudet et à la générosité éclairée du prince Albert Ier de Monaco, l'histoire de la Haute-Auvergne vient de s'enrichir d'une publication aussi bien ordonnée dans son ensemble que variée dans ses multiples détails. *Le Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, tel est le titre de cet ouvrage, est en effet une de ces œuvres qui apportent un trop utile contingent à la science historique, pour que son apparition ne soit saluée avec reconnaissance par ceux qui aiment à s'inspirer des saines et instructives leçons du passé. Tout, du reste, dans ce cartulaire, contribue à en rendre la consultation facile et attrayante.

C'est d'abord une longue et substantielle introduction, dans laquelle l'auteur étudie avec un soin minutieux les éléments constitutifs de son vaste recueil, formé à l'aide de l'*epitome* ou pancarte et de l'*inventoria*, comprenant l'histoire du monastère clunisien de Saint-Flour, de sa fondation vers la fin du xe siècle à 1131, du *Cartulaire de l'évêché de Saint-Flour*, dont les premières pièces datent du xiie siècle et les dernières de l'année 1317 et, enfin, d'une série d'actes tirés des archives nationales ou départementales. Puis, après avoir surabondamment démontré l'authenticité de ses sources, soit par le style, la trame chronologique des événements et l'étude du personnel, M. Boudet en arrive à la légende florienne qu'il dégage de ses fausses interprétations et nous donne un aperçu complet du culte de Saint-Flour au moyen âge. Cette première partie de son introduction se termine par l'analyse critique d'une charte, de l'année 972, qui démontre qu'à cette date la province d'Auvergne, tant au point de vue politique qu'administratif et religieux, était déjà divisée en deux régions.

La seconde partie est entièrement consacrée à l'histoire du prieuré de Saint-Flour, depuis l'année 936 jusqu'au 8 janvier 1476, date de sa sécularisation. On y trouve une chronologie des principaux officiers et dignitaires de ce monastère, et une note sigillographique, accompagnée de reproductions des sceaux de la communauté des religieux, de la cour de justice et de la commune de Saint-Flour, au commencement du xive siècle. Enfin, de nombreuses notes remplissent ou expliquent les lacunes ou les obscurités des

Digitized by Google

textes, sans toutefois lasser l'attention par d'inutiles hors-d'œuvre. Nous regrettons même que l'auteur n'ait pas cru devoir donner plus d'extension à certains de ses commentaires et notamment à la notice qu'il consacre p. 402) à la famille féodale de Malaure et qu'il aurait pu compléter par la consultation des *Preuves de la maison de Polignac* (t. I, 99, 44, t. II, 7 et t. IV, 167).

Ce rapide résumé ne peut donner qu'une idée imparfaite de l'intérêt qui s'attache à cette publication. Comment du reste analyser tant de faits précis, de dates à retenir, d'événements à consigner, sans s'exposer à des longueurs qui fatigueraient inutilement l'esprit du lecteur sans lui procurer les satisfactions qu'il peut retirer du dépouillement attentif de l'œuvre de M. Boudet. Nous aimons mieux nous borner à ces considérations générales, tout en recommandant plus spécialement à ceux de nos compatriotes qui se livrent à l'étude de l'histoire du département de la Haute-Loire, de consulter la table alphabétique qui permet de se guider sûrement au travers des 900 pages du *Cartulaire du Prieuré de Saint-Flour*.

Nous leur conseillons tout particulièrement la lecture des articles relatifs à Blassac, Blesle, Bournoncle, Brioude, Brivadois, Cerzat, Chaise-Dieu (La), Chamalières, Chanteuges, Cronce, Langeac, La Voûte-Chilhac, Lugeac, Mercœur, Monastier (Le), Pébrac, Polignac, Puy (Le), Saint-Cirgues et Vieille-Brioude. Sous ces diverses rubriques, ils peuvent être assurés de faire ample moisson de mentions le plus souvent inédites et toujours bonnes à recueillir. Ceux qui estiment que l'infaillibilité devrait être le propre de l'historien relèveront peut-être quelques légères erreurs dans l'orthographe actuelle de noms de lieux de notre département, tels que La Bregueille, Chazelet, Cizières, Cumignat, l'Herme et Rougeat, au lieu de La Brequeille, Le Chazellet, Cizière, Cumignac, l'Hermet et Rougeac, ou trouveront hasardée l'identification de l'*ecclesia sancti Pantaleonis de Toromensi castro* avec le hameau de Touron, commune de Raucoules. Mais, pour nous qui connaissons par expérience les difficultés d'un semblable labeur, nous pardonnons bien volontiers les rares lapsus qui ont pu échapper à la sagacité clairvoyante de M. Boudet, parce que, dans l'exécution de sa pénible entreprise, il a fait preuve d'un rare talent critique, d'une patience bénédictine et d'une science approfondie de tout ce qui touche à l'histoire d'Auvergne.

Note sur une épée de Jeanne d'Arc. — Les journaux de la région parlant d'une épée du temps de Charles VII conservée au Musée de Dijon, ont indiqué que cette arme aurait été remise à Jeanne d'Arc par Charles VII. M. Fourier communique une gravure représentant cette épée et en fait la description. Il retient notamment la présence sur la partie supérieure des cartouches de cinq inscriptions portant la date de 1419 et fait observer qu'il y a dans cette date de 1419 quelque chose d'aussi inexplicable que dans celle de 1409 d'une médaille en plomb trouvée à Espaly en 1909.

Aucun fait saillant de la vie de Jeanne d'Arc n'a eu lieu en effet dans le cours de ces deux années. Qui donnera l'explication de cette énigme? M. Fourier pose la question sans prétendre la résoudre.

M. le Président remercie notre collègue de cet aperçu qui a intéressé d'au-

Digitized by Google

tant plus la société que personne d'entre nous n'oublie le pèlerinage fait par Isabelle Romée, mère de la Pucelle, à Notre-Dame du Puy, lors du jubilé de 1429.

Un précurseur de l'aéronautique : le R. P. Galien d'Adiac. — Le secrétaire, prenant texte des projets de fête d'aviation au Puy en juillet prochain, rappelle une anecdote consignée par l'abbé Payrard dans ses *Mélanges historiques* (1886, p. 6 sv), d'après laquelle le premier président de la Société, M. Aymard, présentant à quelques concitoyens un portrait du P. Galien d'Adiac, actuellement propriété de M. F. de Vinols, se serait écrié : « Voilà le précurseur de Montgolfier et le prophète de l'aviation ». Cette boutade renferme une parcelle de vérité en ce sens que le dominicain, né à Saint-Paulien au début de février 1685, prieur du couvent de Saint-Laurent du Puy vers 1710, — et mêlé en cette qualité aux controverses théologiques locales exposées par lui dans des *Lettres* publiées en 1745 —, professeur de philosophie vers 1742 à l'Université d'Avignon et enfin professeur de physique, est en effet l'auteur d'un essai curieux qui a eu deux éditions, l'une parue en 1755 sous ce titre : *Mémoire touchant la nature et la formation de la grêle et des autres météores qui y ont rapport, avec une conséquence ultérieure de la possibilité de naviguer dans l'air à la hauteur de la région de la grêle*. Amusement physique et géométrique par un ancien professeur de philosophie de l'Université d'Avignon (87 pages in-12, chez A. Ignace Fez, rue de la Bencasse à Avignon); la seconde, sortie des presses du même imprimeur en 1757 avec ce nouveau titre : *L'art de nariger* (sic) *dans les airs, amusement physique et géométrique, précédé d'un mémoire sur la nature et la formation de la grêle*, par le R. P. Galien, dominicain, docteur agrégé, ancien professeur de philosophie et de théologie dans l'Université d'Avignon.

Ces petits volumes sont rares. Le secrétaire donne lecture des passages les plus topiques du traité sur la valeur pratique duquel Galien ne se faisait pas d'illusion. « Il n'est question ici que d'une simple théorie, dit le dominicain à la fin de son avertissement, et je ne la propose que par matière de récréation physique et géométrique. » Il y a cependant, dans cette théorie, quelques idées ingénieuses, logiquement développées et il n'est pas impossible que Montgolfier s'en soit inspiré dans les travaux qui l'ont amené à la découverte du ballon, point initial de la science aéronautique et de l'aviation.

Le pont de Roderie et le rocher d'Aiguilhe. — Le secrétaire expose à ses collègues les graves conséquences que pourrait avoir un vœu, déposé à la dernière session du Conseil général de la Haute-Loire, demandant l'élargissement du chemin de Roderie et par conséquent la démolition du pont ancien qui fait de ce coin de banlieue un site admirable.

Plusieurs sociétaires appuient cette observation et demandent qu'un vœu soit émis pour la conservation intégrale du pont et son classement comme site pittoresque. Ils demandent également que le rocher d'Aiguilhe soit classé.

Ce double vœu sera transmis au préfet, au Touring Club et à la Société pour la protection des paysages.

Digitized by Google

Election et candidature. — M. Charles Andrieux est élu membre résidant. M. Rome-Masserand est présenté par MM. André Boyer et Pozzo.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

SÉANCE DU 1er JUIN 1911.

PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE JACOTIN.

Présents : MM. E. Rioufol, Fourier, Eynac, J. de Veyrac, Gautheron, Baldit, B. Braud, Dr Pierre Boyer, André Boyer, Nicolas, Charles Andrieux.

Le procès-verbal de la séance de mai est lu et adopté.

Dans la correspondance, figure une lettre du maire de Solignac invitant la Société à se faire représenter au concours agricole qui doit avoir lieu dans cette localité en octobre prochain et lui demandant une subvention. Une médaille d'argent et trois de bronze seront mises à la disposition du jury du concours.

Bibliographie. — M. le président signale l'étude sur les troubadours Guillem et Gauceran de Saint-Didier que, sous le titre trop modeste de « Notes », notre confrère M. C. Fabre vient de publier dans les *Annales du Midi* (avril 1911, p. 161 et suiv.).

La tâche était malaisée, car la vie de ces troubadours a été diversement racontée par les provençalistes qui ont réussi à accumuler des contradictions et des erreurs, sans aucun souci de la vérité historique. Tout au contraire, M. C. Fabre, avec ce sens critique qu'il apporte dans toutes ses œuvres, a su tirer un parti des plus heureux des diverses publications savantes susceptibles de lui fournir des dates précises, non seulement sur ces deux troubadours, mais aussi sur les autres personnages mentionnés dans leurs poèmes. Nous nous bornerons à citer les conclusions de son étude, car la simple nomenclature des faits énumérés par lui nous obligerait à reproduire en entier son article, étant données la concision précise de ses explications et la sobriété même de ses développements.

Pour notre confrère, il est hors de doute que Guillem et Gauceran de Saint-Didier n'appartiennent tous deux à la famille féodale qui tire son nom et son origine du château de Saint-Didier-la-Séauve, déjà connu, par titres authentiques dans la première moitié du XIe siècle. Guillem vivait dès l'année 1165 ; il écrivit ses *razos* entre 1180 et 1194, et était « certainement mort en 1200. » Les deux nobles dames dont il s'éprit étaient l'une Marqueza, sœur du Dauphin d'Auvergne, et l'autre Alix de Glane, femme d'Artaud III, comte de Roussillon en Viennois, mort en 1227. Quant à Gauceran, qui chanta dans ses poèmes Béatrix de Montferrat, dauphine du Viennois, il vivait en l'an 1200 et mourut avant 1258.

A citer aussi, dans le même périodique (p. 198 et suiv.) les « brèves remarques » de M. A. Jeanroy à l'article de M. C. Fabre sur *Le sirventes d'Austorc de Segret*, que nous avons eu l'occasion de signaler dans l'une de nos dernières séances. M. A. Jeanroy se borne à donner une interprétation différente d'un passage de ce sirventès, tout en rendant un hommage mérité à

Digitized by Google

l'œuvre de notre confrère qui a su « dater exactement cette pièce, la replacer dans les circonstances qui en expliquent la composition, fournir sur son auteur probable des renseignements précis, identifier enfin un des personnages qui y sont nommés. »

Enfin, la *Revue des périodiques méridionaux* de ce même numéro des *Annales du Midi* signale (p. 249) la *biographie du maréchal Yves d'Allègre*, due à notre confrère M. E. Grellet de la Deyte, et la réimpression du *Certificat authentique et notes historiques* de Garde des Fauchers, parues la première, en 1905, et la seconde, en 1906, dans l'*Auvergne historique, littéraire et artistique*, intéressante publication riomoise qui a cessé de paraître, en 1910, à cause du décès de son éditeur, M. Jouvet.

Le Tribunal d'Yssingeaux condamné par lui-même. — M. Barthélemy Braud a relevé dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* une intéressante nouvelle concernant la Haute-Loire.

C'est un article publié en 1896 par cette savante gazette sous la signature G. J., et extrait d'une feuille assez mal connue de la période révolutionnaire, *Le journal des décrets de Saint-Martin* (1er semestre 1792, page 118); il est ainsi conçu :

« Le Tribunal d'*Yssingeaux*, en civilisant une plainte, s'était réservé la connaissance du délit qui en était l'objet, au lieu de le renvoyer à se pourvoir par devant le juge de paix au terme de l'article 10 du titre XIV de la loi du mois d'août 1790; le Tribunal en reconnaissant son erreur l'a réparée solennellement en se condamnant aux dépens envers les parties. »

Saint-Martin rappelait ce jugement pour montrer que la République avait rompu avec la routine et les abus de l'ancien régime.

Il serait intéressant de savoir à notre époque où l'on soulève fréquemment le problème de la réparation des erreurs judiciaires si le bel exemple du Tribunal d'Yssingeaux a trouvé depuis lors des imitateurs, ou si ce jugement est resté unique dans son genre.

Après lecture par leur auteur, M. le Dr Pierre Boyer, de *Vers inédits* sur le Progrès qui se terminent par un bel hommage au courage des aviateurs français, et d'une piécette d'un genre moins élevé, M. Fourier a la parole pour donner quelques brèves indications sur une Promenade archéologique faite à Ceneuil près Saint-Vincent, en Emblavès, le 7 mai dernier.

Promenade archéologique au Mont Ceneuil. — Dès la plus haute antiquité, toutes les voies de pénétration, soit routes ou cours de fleuves et même de certaines rivières, étaient surveillées et défendues par des postes-vigies établis à des distances variables les uns des autres, suivant la topographie des régions traversées. M. Fourier a constaté, en Bourgogne, qu'à l'époque gallo-romaine, cette distance était à peu près de 6 kilomètres en plaine et le plus souvent bien moindre en pays montagneux.

Le poste-vigie antique et en dernier lieu gallo-romain du mont Brunelet de Brives (altitude 840 mètres) avait certainement pour mission de surveiller à la fois des routes et le cours de la Loire.

Dans le but de rechercher les postes de ce fleuve en partant de celui du Brunelet comme repère, notre collègue a visité, le 7 mai dernier, le Mont

Digitized by Google

Ceneuil (altitude 792 mètres), situé au nord de Saint-Vincent, tout désigné par sa position stratégique pour avoir servi d'assiette à l'un d'eux.

Sur le point culminant, qui est très exigu, il s'est trouvé en présence des ruines d'un petit castel triangulaire aux angles arrondis, dernier vestige d'une forteresse, mentionnée dans les titres à dater du milieu du XIe siècle, qui lui a paru avoir été défendue par deux enceintes, dont il reste encore des vestiges sur les pentes, et par des ouvrages avancés.

Outre que le sommet a d'abord été décapé pour asseoir ce château féodal, actuellement les matériaux de démolition qui l'encombrent rendent laborieuses les recherches sur le sol pour retrouver des traces des occupations plus anciennes. Cependant M. Fourier a recueilli plusieurs fragments de poteries néolithiques, gauloises et romaines. A noter, simplement pour mémoire, la grande quantité de poteries du moyen âge qu'on y trouve, notamment entre le petit castel et la deuxième enceinte.

Le temps a manqué pour explorer les pentes du mamelon afin de rechercher des silex et des tuiles romaines qui ne peuvent se trouver que là. Malgré l'absence de ce complément indispensable de preuves, les fragments de poteries donnent déjà tout lieu de croire qu'il a existé, antérieurement à la forteresse dont on voit actuellement les ruines, un petit oppidum-refuge servant de vigie dès l'époque néolithique qui fut plus tard occupé par les Gaulois et ensuite par les Romains. Ce poste-vigie avait pour mission de surveiller les chemins et le cours de la Loire, comme celui du Mont Brunelet.

Mais la distance entre le Brunelet et le Ceneuil étant à vol d'oiseau de 12 kil. 400 m., forcément il existait un poste intermédiaire, vraisemblablement placé près de Brestillac, à moins que le massif rocheux situé entre Peyredeyre et La Voûte-sur-Loire n'ait exigé un poste supplémentaire; dans ce cas les deux postes pouvaient être placés, l'un à la hauteur de Saint-Quentin et l'autre dans les parages de La Voûte. C'est ce qui sera recherché.

Les peintures de la chapelle des Pénitents. — M. Gautheron met la Société au courant de l'état actuel de ses études sur les peintures de la chapelle des Pénitents. Il a essayé de suppléer à l'absence d'archives par des observations d'ordre critique et technique.

Il croit reconnaître dans la décoration de la chapelle des Pénitents, véritable musée d'art local, quatre séries de travaux.

D'une première série, que l'on peut placer vers 1600 environ, daterait la construction du plafond primitif dont il resterait huit anges attribués par lui à Josué Parier. Une première restauration, exécutée vers 1640, comprendrait le reste du plafond que M. Gautheron attribue à Guy François, Jean François son frère, et un troisième peintre inconnu, sans doute un élève. L'Assomption du panneau central serait non de Guy François mais de Jean François l'aîné, mort à Paris vers 1655. De la décoration des lambris de cette époque il ne reste qu'une toile conservée à la tribune, portant la date de 1646.

De l'œuvre de Jean François le jeune, il reste le tableau de l'autel, commandé, d'après M. Paul Le Blanc, à Jean François en 1663, et de Jacques Servant, peut-être les portraits de sainte Catherine et de sainte Thérèse, derniers vestiges de la décoration des lambris commandés à ces peintres en 1676.

Digitized by Google

Buffet est représenté par trois panneaux de la tribune datés de 1735, et cinq tableaux des lambris datés de 1713, 1715, 1716, tous très médiocres.

Servant Pierre a peint le tableau de la mort de saint Joseph, et Staron est l'auteur de la Présentation au temple (1711), imitée de Jouvenet, de l'Adoration des Mages, de la Fuite en Égypte, de la Mort de la Vierge (1715), des Noces de Cana (1720), de Jésus dans le Temple, et peut-être d'une restauration de l'Assomption placée près de la porte de la sacristie.

M. Gautheron attire l'attention sur le panneau sculpté de la chaire qui pourrait être une œuvre de Vaneau, et sur le mauvais état de certains tableaux, dont il serait nécessaire d'assurer la conservation.

La Société décide de se rendre après la séance de juillet à la chapelle des Pénitents où M. Gautheron complètera *de visu* ses intéressantes explications.

Découverte à Paris des tombeaux de la famille La Fayette. — Le secrétaire signale la découverte faite le 24 mai dernier au n° 102 de la rue de Charonne, à Paris. Au cours de travaux de fouilles, des terrassiers découvrirent une large dalle donnant accès dans une sorte de crypte assez bien conservée et située sur les terrains occupés autrefois par le couvent des Dames de la Magdeleine de Tresnel. La crypte contenait trois sarcophages et des inscriptions gravées sur plaques de cuivre attestaient qu'on se trouvait en présence des restes de René-Armand de la Fayette, décédé à Landau le 5 août 1694 à l'âge de 34 ans, de sa femme Jeanne-Magdeleine de Marillac, décédée le 14 septembre 1712, à l'âge de 42 ans, et de leur fille Marie-Magdeleine de la Fayette, épouse du duc de la Trémoille, décédée le 6 juillet 1747, à l'âge de 28 ans.

René-Armand de la Fayette appartenait à la branche aînée des la Fayette d'Auvergne ; il était le fils du comte François qui épousa en 1665 Magdeleine Pioche de Lavergne, l'auteur de la *Princesse de Clèves*. Sa fille unique, Marie-Magdeleine, duchesse de la Trémoille, disposa par testament du 3 juillet 1717 de la terre de la Fayette en faveur de la branche cadette de la Fayette, représentée par Jacques-Roch, seigneur de Vissac, de Siaugues et de Chavaniac, oncle du héros de la guerre de l'Indépendance qui a rempli l'Europe et l'Amérique de son nom. Les tombeaux de la rue de Charonne sont donc ceux d'arrière-cousins du général.

Le duc actuel de la Trémoille a introduit une demande en autorisation de placer les cercueils dans les caveaux de sa famille au Père-Lachaise.

Les Ex-libris et fers à dorer vellaves. — Notre collègue le docteur Paul Olivier a terminé son étude sur les ex-libris et fers à dorer vellaves et la soumet à la société en vue de la publication dans nos Mémoires. L'Assemblée est unanime à reconnaître l'intérêt que présente une telle publication et s'en remet au conseil d'administration du soin d'en déterminer les conditions.

Dépôt. — M. Munier Condomine soumet à l'examen de la société divers échantillons minéralogiques prélevés sur des gisements existant aux environs du Puy. Leur valeur sera appréciée à l'une des prochaines séances.

Élection. — M. Romc Masserand est élu membre résidant de la société.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Un témoignage inédit sur le concile au Puy de 1222.

Dans le n° du *Journal des Savants* du mois d'octobre 1908, M. Leopold Delisle a fait connaitre à la suite de quel concours de circonstances un manuscrit de la Cathédrale de Mende, autrefois déposé aux archives de la Lozère, a été perdu et retrouvé.

Ce manuscrit concerne les miracles de Saint-Privat. Il est l'œuvre d'Aldebert le Vénérable, évêque de Mende, et forme un mince volume petit in f° de 78 feuillets, dont 68 en papier et 10 en parchemin, salis et déchirés en beaucoup d'endroits et recouverts d'un cartonnage fort délabré.

M. L. Delisle avait présenté des extraits de l'œuvre en 1862; depuis, l'abbé Pourcher, curé de Saint-Martin de Boubaux, en a publié une copie imprimée par lui-même, mais les *Miracles de Saint-Privat* mériteraient de rencontrer enfin un éditeur. Pour se convaincre de l'intérêt de cette narration, il suffit de lire l'article du savant et regretté administrateur honoraire de la Bibliothèque nationale.

Nous avons eu le plaisir de découvrir dans ces pages une citation intéressant tout spécialement le Velay et sa capitale Le Puy, relative au concile de 1222 réuni pour le cardinal Conrad, légat d'Honorius III, sur la situation d'Amaury de Montfort (cf. *Nov. Gall. Christ.* ch. VI, col. 763 et Arnaud, *Histoire du Velay*, I, p. 156.

Nous transcrivons ci-après ce passage de l'étude du *Journal des Savants.*

Les événements locaux qui ont fourni la matière des anecdotes contenues dans cet opuscule appartiennent au xie siècle. Tel est un concile tenu au Puy vers le milieu de ce siècle, puisque l'historiographe y mentionne la présence d'Etienne, évêque du Puy, de Raimond, évêque de Mende, et du célèbre Odilon, abbé de Cluni.

La réunion avait pour objet le régime de la paix de Dieu, et ce dut être une manifestation grandiose. Les curés des diocèses de la région,

Digitized by Google

notamment ceux du diocèse de Mende, y conduisirent quelques uns de leurs paroissiens. Pour donner plus de force aux décisions de l'assemblée, on avait voulu que le peuple les ratifiât par son assentiment.

Apud (fol. 5) Podium Sancte Marie, quod alio nomine Anicium dicitur, beate memorie Stephanus, ejusdem urbis antistes (1), consilium pro statuenda pace mandaverat rogavitque omnes vicinos episcopos ut illuc, cum suorum sanctorum reliquiis, convenirent quatenus tantorum auctoritate que firmanda erant rectius constabilirent et levitatem populi saltem pro reverentia sanctorum compescerent atque ad firmum consensum, data ab omnibus fide, conducerent. Igitur concurrentibus populis, episcopus etiam Mimatensis nomine Raimundus occurrit cum clero et populo, ferens sancti martyris Privati corporis admirabile pignus ; quod audientes, Anicienses omnes ei in obviam proruunt, quoniam sancti martyris virtus apud omnes famosissima habebatur, sed et episcopi qui convenerant, cum omni clero civitatis, divinis adornati paramentis occurrunt, ferentes et ipsi sua quisque pignora sanctorum, cum prope extra urbem utraque sibi obviaret processio, statio fit et clerici laudes resonantes divinas, turba que tanta convenerat gemitibus et orationibus sancti martyris clementiam propulsabat. Inter quos pater filium, membris omnibus contractum, ulnis deportans, ad sancti Privati properabat accedere majestatem. Quem cernentes fideles, qui martyris potentiam jam erant experti, manu ei annuunt ut citius pergat et firmiter credentes imperant ut sancto martyri contractum offerat natum. Tum voce magna illo clamante ut sibi locus quo ad sancti pertingere posset presentiam daretur, respicitur ab episcopis et maxime a sancto Odilone, Cluniacensi abbate, quia et ipse ob causam meroratam convenerat. Itaque adeundi concessa facultate, supplex ad sancti imaginem appropinquat homo, atque cum multo ejulatu miserum filium profert ita ut sepius eum in altum ferendo sustentaret, innumeras querelas emittendo, ad sui misericordiam spectantem populum invitabat. Denique videntes ejus tantam constantiam universi, tam clerus quam populus, precibus suis Dominum rerum factorem et inclitum martyrem Privatum exorabant ut homini miserrimo et infelici non tardarent succurrere. Mox vero pia virtus sancti manifesta apparuit, et in juvene contracto extendentibus se nervis et sanguine vacuos venarum aditus adimplente, vitalis spiritus queque per membra cucurrit. Nam mirum in modum dum ipsius compaginarum junctare solverentur, sonitus audiebatur et ad unamquamque corporis partem, dum sanaretur, gemitum emittebat eger. Cumque hec audientes communem

(1) Etienne III de Chalencon (1220-1231).

Digitized by Google

Dominum et martyrem suum Privatum omnes magnifice collaudarent, ecce subito resilivit debilis, plena membrorum omnium recepta sospitate. Ipse jam sue salutis judex cum ceteris currere et vocibus innumeris recuperatorem suum benedicere cepit. Que vero gaudia utrique populo queque prospera in constituendis rebus tunc in illo consilio pro hac sancti martyris virtute acciderint non est nostre facultatis evolvere.

U. R.

Tableau votif de la famille Dugone du Puy (1645).

L'an 1645 et le neufiesme jour du mois de janvier, advant midy, devant moy, notaire royal de la ville du Puy, soubzsigné, tesmoingtz bas nommés, s'est présenté Monsieur Me Anthoine Dugone, docteur et advocat en la court de Monsieur le séneschal du Puy, lequel, ayant la présence de révérant père Padet, docteur en saincte téologie, prebtre et confesseur du dévot monastère Saincte Claire de la présant ville, et de révérante mère Louize de la Coste, abesse d'ycelluy, les a prié et requis de luy vouloir donner le tableau qu'ilz ont dans ledict monastère, à eulx donné par feu sieur François Dugone, son ayeul, où son pains tous les enfans dudict feu sieur Dugone, sondict ayeul, et par exprés autre feu sieur François Dugone, vivant me appoticquére de la présant ville, son père, et duquel ledict esposant est à présant héretier, attandu que ledict tableau ne leur sert en rien en leur esglize, soubz l'offre qu'il faict de donner ce que sera advizé par eulx audict monastère.

Laquelle exposition entendue par lesdicts révérant père Padet et sœur de la Coste, en suite du consentement à eux donné par les autres religieuses dudict monastère dans la semblée entre elles pour cest effaict ce jourd'huy faicte, ont vouleu et consenty, attandu que ledict sieur Dugone, esposant, est héretier dudict feu me François Dugone, son père, et icelluy d'autre feu sieur François Dugone, son père, ayeul dudict esposant, lequel a donné ledict tableau qu'il retire icelluy, lequel lesdicts révérant père Padet et sœur de la Coste luy ont bailhé et présantement deslivré devant moy, notaire et tesmoingtz, dont ledict sieur Dugone s'en est contenté et promis en faire tenir quicte ledict monastère.

Et leur a donné et donne un rideau pour couvrir le tableau de sainct Joseph et oultre ce, audict réverant père Padet, un livre appellé aetas mundi, en son propre ; ensemble lesdicts révérant père Padet et sœur

Digitized by Google

de la Coste ont confessé avoir heu et receu dudict sieur Anthoine Dugone, filz et héretier dudict feu m^e François Dugone, m^e appoticquère de la présant ville, son père, le quadre donné audict monastère pour mestre ledict image de sainct Joseph par sondict feu père, en son testement et disposition de dernière vollonté, desquelz rideau, libvre et quadre lesdicts père Padet et sœur de la Coste ont quité et quitent ledict sieur Dugone et promet[tent] n'en rien plus demander.

Et ainsin lesdictes partyes l'ont promis et juré attandre soubz obligation et subzmission sçavoir : lesdicts révérant père Padet et sœur [de la Coste] des biens dudict monastère et ledict sieur Dugone de tous et chacuns ses biens aux rigueurs des cours royalles de Vellay, sénéschaucée, conventions, commune du Puy et autres du présant royaulme, avec deue renonciation, etc.

Faict au Puy, dans ledict monastère, présants Claude Marcon, clerc dudict monastère, et Anthoine Romyeu, clerc, soubzignés avec lesdictes partyes.

A. Dugone ; — A. Padet ; — nous presants, Romyeu ; — Marcon ; — Et moy, notaire royal, soubzsigné, recepvant, nottifié, conterollé : Arcis, notaire

Arch. dép. de la Haute-Loire, minutes de François Arcis, 1645, f° 8 v° et suivants.

Communication de M. C. Jacotin de Rosières.

Le Secrétaire général gérant,
ULYSSE ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE MARCHESSOU, PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCC^ts.

Digitized by Google

UN ÉPISODE DE LA DIVINE COMÉDIE

QUI SE RELIE AU VELAY

SOMMAIRE. — Le Sordel de Dante. — Sordel dans l'histoire. — Guida de Rodez. — Le pape Clément IV et Sordel. — Sordel inspirateur de Dante.

[Dans une rapide introduction, M. Fabre, après avoir posé son sujet, a fait une analyse de l'*Enfer* de Dante en projetant des clichés dus à M. Vazeille et reproduisant dix-neuf gravures de Gustave Doré. Ces projections ont été accompagnées de la lecture des pages correspondantes de Dante, dans la traduction de Charles Calemard de La Fayette.

[*Vues projetées.* — 1. Portrait de Dante Alighieri. — 2. Entrevue de Béatrix et de Virgile. — 3. Caron. — 4. L'embarquement des âmes damnées sur l'Achéron. — 5. Minos. — 6. Francesca de Rimini et Paolo Malatesta en Enfer. — 7. Le baiser de Francesca de Rimini. — 8. Farinata degli Uberti. — 9. Les centaures. — 10. Brunetto Latini. — 11. Le démon Gérion ou la Fraude. — 12. Le collège des hypocrites. — 13. Bertrand de Born. — 14. Le comte Ugolin et l'archevêque Ruggieri. — 15. Ugolin se mordant les mains dans la tour de la *Faim*. — 16. Mort de Gaddo. — 17. Ugolin aveugle se traînant sur les cadavres de ses fils. — 18. Sortie de l'Enfer; le monde lumineux. — 19. Les étoiles; abords du Purgatoire.]

Lorsque Dante, toujours conduit par Virgile, fut sorti du gouffre immense de l'Enfer, il se retrouva sous la voûte du ciel et put contempler les étoiles. Ce fut un ravissement, et son premier cantique sur le Purgatoire est un magnifique chant d'allégresse :

Pour parcourir une onde meilleure, [elle] hausse les voiles
Désormais, la nacelle de mon esprit
Qui laisse derrière elle [une] mer si cruelle.
Et je chanterai ce second royaume
Où l'esprit humain se purifie
Et de s'élancer au ciel devient digne.
....

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UN ÉPISODE DE LA DIVINE COMÉDIE

QUI SE RELIE AU VELAY

SOMMAIRE. — Le Sordel de Dante. — Sordel dans l'histoire. — Guida de Rodez. — Le pape Clément IV et Sordel. — Sordel inspirateur de Dante.

[Dans une rapide introduction, M. Fabre, après avoir posé son sujet, a fait une analyse de l'*Enfer* de Dante en projetant des clichés dus à M. Vazeille et reproduisant dix-neuf gravures de Gustave Doré. Ces projections ont été accompagnées de la lecture des pages correspondantes de Dante, dans la traduction de Charles Calemard de La Fayette.

[*Vues projetées*. — 1. Portrait de Dante Alighieri. — 2. Entrevue de Béatrix et de Virgile. — 3. Caron. — 4. L'embarquement des âmes damnées sur l'Achéron. — 5. Minos. — 6. Francesca de Rimini et Paolo Malatesta en Enfer. — 7. Le baiser de Francesca de Rimini. — 8. Farinata degli Uberti. — 9. Les centaures. — 10. Brunetto Latini. — 11. Le démon Gérion ou la Fraude. — 12. Le collège des hypocrites. — 13. Bertrand de Born. — 14. Le comte Ugolin et l'archevêque Ruggieri. — 15. Ugolin se mordant les mains dans la tour de la *Faim*. — 16. Mort de Gaddo. — 17. Ugolin aveugle se traînant sur les cadavres de ses fils. — 18. Sortie de l'Enfer; le monde lumineux. — 19. Les étoiles; abords du Purgatoire.]

Lorsque Dante, toujours conduit par Virgile, fut sorti du gouffre immense de l'Enfer, il se retrouva sous la voûte du ciel et put contempler les étoiles. Ce fut un ravissement, et son premier cantique sur le Purgatoire est un magnifique chant d'allégresse :

Pour parcourir une onde meilleure, [elle] hausse les voiles
Désormais, la nacelle de mon esprit
Qui laisse derrière elle [une] mer si cruelle.
Et je chanterai ce second royaume
Où l'esprit humain se purifie
Et de s'élancer au ciel devient digne.
....

Digitized by Google

La belle planète qui à aimer nous conforte
Faisait sourire tout l'Orient.
....
Je me retournai
Vers l'autre pôle, et je vis quatre étoiles
Qu'ont pu contempler seulement nos premiers parents.
Le ciel paraissait se réjouir de leur éclat (1).

Le vertueux Caton, qui gardait l'entrée du nouveau séjour, envoya les voyageurs sur les bords d'une mer riante où Dante se purifia, dans les eaux, de toutes les vapeurs qu'il emportait du séjour des coupables. Le jour parut, et, au moment de la prière du matin, un ange, aux ailes immaculées, pointées vers le ciel aborda sur la plage

Dans une barque élégante et légère
Qui effleurait à peine la surface de l'eau (2).

Il déversa sur le bord plus de cent âmes qui chantaient le cantique d'espérance : *In exitu Israël de Egypto!* et qui se mirent à interroger le voyageur vivant dont

La vue les frappait de stupeur (3).

(1) Per correr miglior acqua, alza le vele
Omai la navicella del mio ingegno,
Che lascia dietro a se mar si crudele.
E canterò di quel secondo regno
Ove l'umano spirito si purga
E di salire al ciel diventa degno.
.....
La bel pianeta ch'ad amar conforta
Faceva tutto rider l'Oriente.
.....
Io mi volsi
All' altro polo, e vidi quattro stelle
Non viste mai fuor ch' alla prima gente (*a*).
Gader pareva il ciel di lor fiammelle. (Chant I.)

(2) Con un vasello snelleto e leggiero
Tanto che l'acqua nullo ne'nghiottiva.

(3) Meraviglianda, diventaro, smorte.

(*a*) Pour comprendre ce vers de Dante, il faut se rappeler que le Paradis terrestre est placé par lui au sommet de la montagne du Purgatoire, c'est-à-dire dans l'hémisphère sud, à l'antipode de la Judée. La prima gente signifie donc *nos premiers parents*, Adam et Eve, avant qu'ils fussent chassés du Paradis terrestre. M. Artaud de Montor n'a pas compris ce sens et traduit littéralement par *les premiers habitants de la terre*. (Édition de 1878, Garnier frères, p. 141.)

Digitized by Google

Parmi les nouveaux débarqués, Dante reconnut un musicien-poète de ses amis, Casella, à qui il fit chanter une de ses propres chansons (1), puis on arriva au pied de la montagne sainte qui, surgissant des flots, se projetait vers les cieux, au-delà des regards et contenait sept enceintes où les pécheurs, sous la touche légère d'une aile d'ange, voyaient successivement s'effacer leurs fautes, et, parvenues au sommet, gagnaient le Paradis par les délices de l'Eden.

Mais la montagne était abrupte. Dante en compare les abords aux rochers à pic qui surplombent la Méditerranée de Lerici à la Turbie (2), c'est-à-dire à la corniche enchanteresse que nous nommons aujourd'hui la *Côte d'azur*. Il était difficile de trouver un chemin d'accès et le boulevard extérieur de la cité de purification était immense. Aussi, Virgile et Dante demandèrent-ils leur chemin à toutes les âmes qu'ils rencontrèrent. Quand le soir tomba, les voyageurs harrassés s'arrêtèrent près d'une ombre qui se tenait à l'écart et les regardait.

Nous vînmes à elle : O âme lombarde,
Comme tu restais altière et dédaigneuse,
Et, dans tes regards, noble et grave!

Elle ne nous disait aucune chose,
Mais nous laissait approcher, regardant seulement
Avec l'attitude d'un lion qui se repose.

Cependant Virgile s'adressa à elle, la priant
De nous montrer le meilleur chemin,
Et elle ne répondit pas à sa demande,

Mais sur notre pays et notre vie
Nous interrogea; et mon guide chéri commençait ainsi :
« Mantoue... »; et l'ombre, qui se tenait réservée à l'écart,

S'élança vers lui du lieu où elle était auparavant,
En s'écriant : « O Mantouan, je suis *Sordel*,
De ta terre natale! » Et ils s'embrassèrent l'un l'autre (3).

(1) Amor che nella mente mi ragiona.

(2) Lerici est un village de la rivière de Gênes, et La Turbie se trouve sur la Corniche même, à l'est de Nice, au-dessus de Monaco.

(3) Venimmo a lei : o anima lombarda (*a*),
Come ti stavi altiera e disdegnosa,
E nel muover degli occhi onesta e tarda!

(*a*) Il est bon de se rappeler que pour Dante, comme pour les troubadours, le mot de *Lombard* est synonyme d'*Italien*.

Digitized by Google

*
* *

Qui était ce Sordel, à qui Dante trouve un air si noble et un dédain si superbe? Pour quelles hautes qualités, pour quel rôle souverain, le grand poète lui donne-t-il cette attitude marmoréenne du lion qui se repose?

Il y a trente ans, on ne savait rien sur son compte, et les commentateurs de la Divine Comédie disaient simplement : « C'était un poète du temps auquel on attribue un livre intitulé le *Trésor du Trésor*, ouvrage qui traite des hommes célèbres par leurs vertus et leurs talents. » Ainsi s'exprimait le consciencieux Artaud de Montor, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui avait étudié Dante pendant trente ans (1). Et Artaud renvoyait à un article inséré par Daunou dans la *Biographie Universelle*, et qui est un simple tissu d'hypothèses et de fantaisies. Daunou, en effet, reproduisait des renseignements inventés par les chroniqueurs de la ville de Mantoue, qui, s'inspirant du passage même de Dante, avaient échafaudé une vie de Sordel faite d'exploits chevaleresques et de hautes missions diplomatiques. On le faisait même vivre à Paris, dans la familiarité de saint Louis et de Joinville. Quant à son livre du *Trésor du Trésor*, dont on ne connaissait pas le texte, on ne doutait point qu'il n'eût été écrit dans le latin le plus pur et le plus majestueux ou dans l'italien le plus recherché et le plus mâle. C'est par là qu'on expliquait que Sordel eût pour Virgile cette vénération respectueuse que peint si com-

Ella non ci diceva alcuna cosa;
Ma lasciavane gir, solo sguardando,
A guisa di leon quando si posa,
Pur Virgilio si trasse a lei, pregando
Che ne mostrasse la miglior salita;
E quella non rispose al suo dimando;
Ma di nostro paese e della vita
C'inchiese : e il dolce duca incaminciava :
« Mantova.... ; » e l'ombra, tutta in se romita,
Surse ver lui del loco, ove pria stava,
Dicendo : « O Mantovano, i' son SORDELLO
Della tua terra! » E l'un l'altro abbracciava.

(Chant VI).

(1) La phrase d'Artaud de Montor remonte à 1818, mais se retrouve encore dans l'édition de 1878, déjà citée, p. 165, note.

Digitized by Google

plaisamment la Divine Comédie. Et cette croyance était encore étayée par un passage du *de Vulgari Eloquio* où Dante nomme une seconde fois Sordel et en fait comme le créateur et l'épurateur de la langue de son pays (1).

Un beau jour, il y a vingt ans, les érudits, qui ne respectent rien et trouvent un plaisir infini à démolir les légendes les plus augustes, voulurent voir de près, avec les yeux de l'histoire exacte et des documents du temps, cette idole superbe. Hélas! ce fut une vraie catastrophe! « Le lion superbe et *dédaigneux* » se trouva être un simple chevalier, dont le rôle historique parut des plus modestes et la conduite emmêlée dans des intrigues et des anecdotes qui frisaient le scandale. On trouva d'abord que, loin d'avoir brillé à la cour de saint Louis, il avait été le familier, puis la victime obscure d'un tyran de Vérone et de Trévise. Le renseignement était inexact, mais quelle chute! Enfin, Sordel, loin d'avoir écrit dans la langue de Virgile ou épuré l'italien *illustre* que Dante donnait comme langue littéraire et poètique à son pays, avait été un simple troubadour qui avait fredonné quelques chants inintelligibles et sans importance dans la vieille langue de Marseille passée depuis cinq cents ans à l'état de patois. D'ailleurs, son bagage poètique ne dépassait pas deux mille vers (une misère!) et *le Trésor du Trésor*, retrouvé enfin dans un manuscrit oublié de l'Ambrosienne de Milan, n'était pas une galerie de grands hommes, mais un simple recueil de préceptes de morale que l'auteur disait avoir formulés, non en savant et en philosophe, mais en s'inspirant du « simple bon sens ».

La première impression fut donc désastreuse, et les érudits accusèrent Dante lui-même d'avoir tiré de son imagination ardente et hautaine, sous le nom de Sordel, un personnage fantaisiste, absolument légendaire.

Cette impression n'a pas encore disparu. Je la trouve, à peine mitigée, dans une étude, d'ailleurs des plus remarquables, de M. V. Crescini. Ce savant délicat a publié, en effet, à Venise, en 1909, une brochure dont il a bien voulu me faire hommage, et où la réhabilitation de Sordel est tentée avec les plus grandes réserves,

(1) Pour se rendre compte des extravagances écrites sur Sordel, on peut consulter non seulement Daunou et Emeric David (*Hist. litt. de la France*), mais même Chabaneau (*Biographies des Troubadours*, *Hist. gén. de Languedoc*, édit. Privat. t. X).

Digitized by Google

Inutile de dire que les admirateurs de Dante maudirent les érudits et dédaignèrent avec un mépris hautain la découverte qui déflorait la couronne du peintre prestigieux de l'*Au-Delà*.

Eh! bien! la stupeur doit disparaître, autant que le dédain. Le Sordel de l'histoire et de la poésie, quand on l'examine à fond, est bien celui de Dante. Il a fourni lui-même son portrait à l'illustre Florentin et lui a dicté les deux superbes passages dont l'explication est l'objet de la présente causerie. Nous avons ici un intérêt de premier ordre à faire cette démonstration et cette réhabilitation. Sordel, en effet, s'est élevé au rang auguste que lui donne Dante, non en Italie, mais en Provence, et grâce à l'amour des vers, de l'honneur et de la gloire que sut lui inspirer une dame mariée au plus puissant baron de notre petite province. J'ai nommé Guida de Rodez, femme de Pons IV de Montlaur, qui vécut de 1212 jusqu'après 1266 et fut l'Egérie séduisante et noble, non seulement de Sordel, mais de la plupart des poètes contemporains.

Aucun commentateur de Dante, aucun provençaliste, aucun historien n'a encore connu cette dame comme elle le mérite. Ce que je vais vous dire d'elle sera presque complètement nouveau, et c'est par là que ma causerie ajoutera une note utile à la Divine Comédie, et, à notre histoire locale, une page d'autant plus précieuse qu'elle liera au Velay quelques-unes des plus belles *terzines* du poème immortel de Dante.

*
* *

Sordel naquit vers 1200, non à Mantoue même, comme le pensent les commentateurs de la Divine Comédie, mais, comme le dit Dante, « sur la terre de Mantoue », à Goïto, un château modeste des environs de cette ville. A vingt ans il était déjà poète, mais il n'écrivait ni en latin, ni dans cette langue italienne dont une critique superficielle l'a promu créateur, et qui ne fut écrite que soixante ans après. Il écrivait en provençal! La langue d'*oc* avait, en effet, passé les Alpes, et faisait entendre, depuis un demi-siècle, ses accents sonores et gracieux jusque sur les rives de l'Adriatique. Les premiers poèmes de Sordel sont des *tensons* où le jeune poète discute violemment avec des troubadours de Toulouse pas-

Digitized by Google

sés en Lombardie ou en Toscane pour fuir les dangers et les horreurs de la guerre des Albigeois, qui désolait leur patrie.

Mais tous les troubadours se mettaient au service des seigneurs, qui, souvent, les stipendiaient royalement. Sordel ne manqua pas à cette coutume et nous le trouvons, en 1222, à Vérone, auprès des comtes de Saint-Boniface, chefs du parti guelfe de la ville et ennemis des Ezzelini da Romano, chefs de la faction gibeline. Les deux familles seigneuriales essayèrent un moment de se réconcilier. Une demoiselle des Saint-Boniface épousa le troisième des Ezzelini, et une sœur de ce dernier, la belle Cunizza, devint la femme de Richard de Saint-Boniface. Ainsi, une paix qu'on espérait éternelle, fut scellée par deux mariages où les conjoints semblaient, au moins par leur noblesse et leur puissance, admirablement assortis. Hélas! la politique, même une politique matrimoniale, n'a jamais pu unir les hommes et les a toujours, au contraire, jetés dans des déchirements, des luttes intestines ou même dans les horreurs de la guerre étrangère. Quelques années à peine suffirent pour transformer en haine fratricide la double idylle d'amour ébauchée à Vérone en 1222. Cunizza détesta son mari, et ses deux frères, Ezzelino et Albéric, chargèrent Sordel de l'enlever du toit conjugal et de la ramener à la maison paternelle. Le troubadour, qui avait déjà adressé des poèmes respectueux d'amour à la noble comtesse, s'acquitta à souhait de sa mission, et passa, avec sa belle proie, du château des Saint-Boniface dans celui des da Romano, à Trévise.

Mais Cunizza aimait son ravisseur. Les biographes provençaux de Sordel parlent de cet amour avec respect et n'y voient qu'une liaison poétique. Les guelfes de la marche de Trévise, ennemis des da Romano, sont d'un tout autre avis. Mais on voit immédiatement combien leur témoignage est suspect. Dante vengera Cunizza des soupçons que firent planer sur elle les ennemis de sa famille et placera la belle comtesse au Paradis. Mais il faut ici rappeler les soupçons, puisqu'ils donnèrent lieu à une histoire erronée qui fait mourir Sordel avant l'heure. L'un des premiers commentateurs de Dante, en effet, Benvenuto da Imola, qui écrivit vers 1375, c'est-à-dire un siècle après la mort de Sordel, se complut à raconter que Cunizza, délivrée de son mari, fit de Sordel son familier et le reçut secrètement chez elle. Or, Ezzelino aurait surpris ces liaisons

Digitized by Google

secrètes et aurait tué le trop audacieux troubadour. Malheureusement pour Benvenuto da Imola, la vérité est tout autre : Ezzelino mourut en 1259, et Sordel vivait encore dix ans après. Il faut donc renoncer à suivre le commentateur de Dante dans ses inventions, et croire que Sordel aima Cunizza comme cela lui était permis, c'est-à-dire respectueusement et en poète. Ainsi, celui que Dante admirera sans réserve n'a pas abusé de la confiance que des grands seigneurs comme les da Romano avaient mise en lui.

Au contraire, loin de profiter de l'amour de Cunizza, Sordel s'éloigna d'elle et s'éprit d'une jeune fille du voisinage, Otta degli Strazzo. Cette fois, sa conduite fut répréhensible : il circonvint si bien Otta qu'il l'épousa secrètement, contre le gré de sa famille. Les Strazzo, furieux de ces noces clandestines, voulurent se venger, et Sordel dut rentrer promptement à Trévise, se mettre sous la protection des Ezzelini. Traqué à la fois par les Saint-Boniface et par les Strazzo, il ne pouvait plus sortir que la lance en arrêt et entouré d'une escorte d'hommes d'armes.

Cette situation dangereuse ne pouvait durer et convenir à un troubadour dont le rôle consistait à porter des vers de cour en cour. Sordel prit la résolution de fuir la marche de Trévise et se dirigea par étapes vers la Provence en 1229. Bien accueilli en route par les seigneurs, il composa à Saluces des poèmes en l'honneur d'une future comtesse de Savoie, et, à Gap, se fit aimer par une autre dame qui semble être devenue sa légitime épouse.

En Provence, il trouva rapidement des protecteurs et des amis, même chez Blacatz et le comte Raimon-Bérenger IV (1209-1245); mais son humeur vagabonde l'entraîna plus loin. Il passa les Pyrénées, reçut des dons du roi de Léon, poussa peut-être jusqu'en Portugal, et vint ensuite chanter chez Savaric de Mauléon, un troubadour grand seigneur du Poitou.

Mais Savaric de Mauléon mourut en 1233, et le troubadour reprit le chemin de la Provence où il s'établit définitivement. Il était déjà célèbre comme poète. Aussi obtint-il la protection de Guida de Rodez, qui commençait à soutenir de ses encouragements les poètes des bords du Rhône.

Cette dame demeurait, en effet, à Posquières (auj. Vauvert) entre Nîmes et Aigues-Mortes, sur la grande voie qui conduisait

Digitized by Google

non seulement de Marseille à Montpellier et à Toulouse, mais d'Italie à Saint-Jacques de Compostelle.

*
* *

Elle était originaire de Rodez et fille du comte Henri Ier († 1227). Aussi, Sordel et les troubadours l'appelèrent-ils *la comtessa*, ou *la comtessa prezanz*, ou même *la comtessa de Rodes*. Elle n'épousa pourtant qu'un simple baron. Née vers 1212, elle fut mariée en 1226, à Pons (IV), l'héritier des Montlaur, et vint alors habiter au Puy l'hôtel somptueux de Grateloup que sa nouvelle famille possédait dans le *Fort*, près de la cathédrale. C'est au Puy qu'elle fut célébrée, en 1229-1231, par Bertrand d'Alamanon, qui, congédié par elle pour une indiscrétion, se fit ermite pendant deux ans et rentra dans ses bonnes grâces en lui faisant crier *merci* par cent damoiselles et cent chevaliers dans l'église du Mont-Anis, sur le texte d'un poème de Richard de Barbézieux, un ancien troubadour de la Saintonge. Je vous demande pardon de me citer moi-même, mais le souvenir de ce roman courtois est une jolie page de notre histoire locale ; il a été recueilli en 1290 par un conteur florentin, l'auteur anonyme du *Novellino*, et il est à la portée de tous, grâce à une publication que j'en ai faite, il y a deux ans, en le traduisant sous les auspices si bienveillants pour moi de notre société scientifique et agricole. Bertrand d'Alamanon, d'ailleurs, de même que Sordel, aima Guida toute sa vie et la célébrera encore en 1257 ; il recevra de ses nouvelles par un jongleur de ses amis, *Gigo*, qui sera venu la voir en 1240, pendant un de ses voyages en Gévaudan et en Velay.

Mais Guida ne demeura pas longtemps au Puy. Son mari, Pons, était, par sa mère, Dulcie de Posquières, morte avant 1214, le petit-fils et l'unique héritier de Rostaing et d'Aygline de Posquières et de Castries, dont la double baronnie s'étendait de Saint-Gilles au-delà de Montpellier. Il fut de bonne heure appelé par eux dans le Midi. Castries lui rendit hommage en 1226, lors du siège d'Avignon par Louis VIII. En 1235, il donna, avec son grand-père Rostaing et son père Eracle, une charte de franchises à Posquières. Enfin, en 1241, Rostaing étant mort, il se trouva seul baron de Posquières et de Castries et fit hommage au roi de

Digitized by Google

France. Ainsi, il n'est pas douteux que Guida n'habita guère Montlaur et Le Puy, mais alla vivre à Posquières, dans la plaine du Bas-Languedoc, surtout à partir de 1235. Et ainsi s'explique qu'elle ait été connue et célébrée par Sordel et par tous les troubadours, des Alpes aux Pyrénées, « entre les deux ports », suivant l'heureuse expression de Sordel lui-même. Blacatz, vers 1235, dit qu'il *blanchit* pour elle, et un autre poète, Peire Guillems de Toulouse, rappelle que Sordel est revenu en Provence de ses lointains voyages à cause de *la comtessa prezanz*.

Il faut dire tout de suite, pour donner à Guida toute sa personnalité, qu'elle fut, à l'encontre de la belle Cunizza, une femme des plus sérieuses, d'une grande réserve et d'une haute intelligence. Elle ne se laissa jamais enivrer par le concert d'hommages qui montait vers elle et tint ses adorateurs à distance. Elle leur permit bien de lui adresser leurs vœux, mais leur imposa inexorablement un culte tout platonique et idéal, comme celui que Béatrix inspirera à Dante et Laure à Pétrarque. Sordel exalte souvent ce culte nouveau, proclame que du véritable amour naît la chasteté, et se dit le défenseur humble et désintéressé de l'honneur de sa dame. Ainsi, Guida inaugure une poésie toute nouvelle chez les troubadours et prend un rang original et hors de pair dans le concert des nombreuses dames dont la lyrique provençale a célébré la beauté et la grâce.

Par contre, Guida poussa avec passion ses adorateurs vers la politique et la satire. Sordel, passionné comme elle pour cette politique et cette satire, s'y créera, sous ses auspices, un rang très honorable, et ce sera par là qu'il deviendra surtout digne des éloges que Dante lui prodigue. De bonne heure, il donna de rudes conseils au comte de Provence, qui mécontentait ses barons par sa fiscalité. En 1238, il porta ses regards plus haut, et, dans un sirventés contre « les trois déshérités, » attaqua vivement, non seulement le même comte de Provence, mais aussi celui de Toulouse, Raimon VII, et enfin le roi d'Aragon, Jaime Ier, *le conquistador*, qui, à ce moment même, s'illustre par la conquête de Valence sur les Maures, à qui il a déjà enlevé les Baléares.

En 1240, une guerre à laquelle il prend part à Arles, lui fournit l'occasion d'accabler de sarcasmes cinglants un de ses ennemis, Pierre Bremon, haut seigneur de la maison d'Anduze.

Digitized by Google

Enfin, en 1242, la douleur que lui cause la mort de son ami Blacatz l'incite à écrire une satire que je lirai dans un moment et où il malmène tous les rois de la chrétienté, en commençant par l'empereur Frédéric II, alors à l'apogée de la gloire et de la puissance.

Ce rôle de censeur hautain ne l'empêche pas de rester en bons termes avec les barons et les rois eux-mêmes. En 1241, il est témoin, à Montpellier, d'un traité où le comte de Provence, le comte de Toulouse et le roi d'Aragon se réconcilient et résolvent le divorce de Raimon VII avec Sancia d'Aragon. En 1246 enfin, lorsque Charles d'Anjou, le frère même de Louis IX, vient prendre possession de la Provence, il se croit assez qualifié pour l'accueillir et lui conseiller, dans un poème dont malheureusement nous ne possédons plus qu'une seule strophe, de profiter de ses vingt ans pour se lancer dans la carrière des « hauts faits et de la gloire. »

Ne vous semble-t-il pas déjà que voilà bien un personnage digne de Dante ?

*
* *

Cependant, une faiblesse vient bientôt diminuer un instant notre héros. Charles d'Anjou, qui part pour la croisade d'Egypte en 1248, engage Sordel à l'y accompagner. Hélas! le censeur des rois, le protagoniste de la gloire et du courage, craint le mal de mer et l'avoue ingénument. Il se tire d'affaire en conseillant au comte d'emmener Bertrand d'Alamanon, un fanfaron à qui l'art du nautonier et les dangers de la traversée sont admirablement familiers. Cette attitude piteuse est bien excusable toutefois. Le voyage d'outre-mer était non seulement périlleux, mais coûtait fort cher. Les plus grands seigneurs eux-mêmes hésitaient à l'entreprendre, et Blacatz, le modèle du courage, avait courtoisement décliné l'invitation que lui avait adressée l'empereur partant pour Jérusalem vingt ans auparavant. Blacatz avait prétexté qu'il était retenu par « sa dame entre la Durance et la mer. » Sordel n'osa pas présenter une excuse analogue, qui aurait peut-être été la vraie. Le mari de Guida, en effet, prit la croix et reçut Louis IX lui-même à Posquières en août 1248, un peu avant l'embarquement d'Aigues-Mortes. Nous le savons par une lettre que le

Digitized by Google

vieil Eracle de Montlaur écrivit d'Arlempdes à Louis IX, le 1er août 1248, et dans laquelle le baron lui envoie ses deux fils, Pons et Eracle (le jeune), avec l'hommage des châteaux d'Aynac et de Burzet. Guida, qui laissait partir son mari, n'aurait pu décemment retenir Sordel, et ainsi ce dernier est complètement responsable du peu de courage qu'il montra dans la circonstance.

Mais Charles d'Anjou et Pons de Montlaur, revenus d'outre-mer, le premier en 1250, le second, au plus tard en 1253, s'étaient liés, à Damiette et à La Massoure, avec l'arbitre de la valeur des armes, Jean de Vallery, un brillant seigneur champenois que Joinville traite constamment de *preudhon*, et qui vécut jusqu'après 1264. Sordel et Bertrand d'Alamanon durent faire leur cour au nouvel ami du comte de Provence, et s'acquittèrent de leur devoir en parfaits galants hommes. Ils ouvrirent un débat poétique sur la question de savoir ce qui honorait l'homme davantage, de la gloire militaire ou du dévouement au culte des dames. Bertrand, le fanfaron, se prononça naturellement pour les armes et choisit pour arbitre du débat Jean de Vallery. Sordel, fidèle à son refus de 1248, se prononça pour l'amour et choisit comme arbitre *la comtessa de Rodes*. Ainsi furent réunis dans un même poème, et comme symboles des plus hautes vertus chevaleresques, deux personnages dont l'un, Guida, est la muse même de l'honneur, et l'autre, Jean de Vallery, appartient à la grande histoire. Son fils, Erard de Vallery, sera digne de sa famille; il retournera en Terre-Sainte, puis, à la suite de Charles d'Anjou, viendra décider de la victoire des armes de France à la journée de Tagliacozzo, dans les Abruzzes, en 1268. Danto le citera dans la Divine Comédie.

Mais, si Sordel avait cessé d'être soldat, il restait un personnage politique de premier plan. Son nom se trouve au bas de tous les actes importants de la chancellerie de Charles d'Anjou. Il signe, en 1252, le traité de paix que le comte conclut avec Marseille qu'il vient de soumettre; en 1261, il signera un accord que le même comte passera avec le Dauphin du Viennois concernant les comtés d'Embrun et de Gap. Il signera encore les actes d'hommage ou les pactes d'alliance par lesquels des villes piémontaises se mettront sous la protection de l'angevin.

Mais, pour jouer ce rôle, Sordel qui, à Vérone, était passé, en enlevant Cunizza, d'une maison guelfe dans une maison gibeline,

Digitized by Google

était revenu, en Provence, à ses premières aspirations politiques. Cependant Guida n'était pas de ce parti ; mais après la mort de Raimon VII (1249), celle de Frédéric II (1250) et le retour de Louis IX d'Orient (1254), le parti gibelin était bien malade. Lous IX, en rentrant dans son royaume, repassa dans la baronnie de Posquières, puis dans celle de Montlaur, et vint au Puy instaurer le culte de la Vierge Noire. Rentré à Paris, il fut bientôt, par sa justice et sa piété, l'arbitre des esprits et s'imposa à la chrétienté et même aux papes. La cause gibeline, qui était en France celle de l'indépendance du Midi, était donc bien affaiblie. Guida dut se résigner à renoncer à ses rêves.

D'ailleurs, en 1258, devenue baronne de Montlaur, elle quitta Posquières pour retourner au Puy. Ses adorateurs ne l'y suivirent pas. Devenue très dévote, elle provoqua même un instant des sarcasmes irrévérencieux : Bertrand d'Alamanon lui donna le surnom de *béguinage*, et Granet conseilla à Sordel de se faire *raser* la tête pour elle (se faire moine). Puis, les lyres se turent sur son compte, même celle de Sordel.

Mais le poète de Goïto s'était singulièrement transformé sous ses auspices. Renonçant à la satire politique, il avait écrit pour Guida un dernier poème qui est justement le légendaire *Trésor du Trésor*, et que M. C. de Lollis a publié sous le titre de *Documentum honoris* . C'est, en effet, un traité sévère sur l'honneur où Sordel énumère, pour les femmes comme pour les hommes, les vertus qui sont la sauvegarde de l'intégrité de la conscience et de l'héritage moral ancestral. Ce poème est adressé à Guida, dont Sordel fait un éloge enthousiaste en lui décernant toutes les qualités, mais en ne rappelant plus, comme autrefois, ce qui est à noter, son *teint frais*, sa taille *élancée* et sa *jeunesse*. Guida est donc assez âgée quand le poète lui envoie ce dernier hommage. Elle mourra quelques années après avoir regagné Le Puy, peut-être en 1266 et sûrement avant 1272, après avoir fait des dons pieux à tous les couvents de ses trois baronnies, depuis ceux de Montpellier jusqu'à celui de La Chaise-Dieu.

*
* *

Mais le *Documentum honoris* procura à Sordel une amitié et une

Digitized by Google

protection morale plus hautes encore que celles de Guida. Le poème fut imité par Gui Folqueis, de Saint-Gilles, un haut personnage qui, après avoir été conseiller de saint Louis, devint évêque d'Anis en 1257, archevêque de Narbonne en 1260, cardinal l'année suivante, et enfin pape sous le nom de Clément IV, de 1265 à 1268. Le futur pontife écrivit, probablement au Puy, un poème provençal en l'honneur de la Vierge, et le début de cette pièce est étroitement imité du poème de Sordel. Il est donc permis de penser que Sordel et Gui s'étaient connus de bonne heure à Saint-Gilles même ou dans la région et peut-être à Posquières. Gui, en effet, avant de devenir évêque, avait, comme jurisconsulte « le plus grand de la terre » et commissaire du roi, réglé toutes les grandes affaires du Midi, de Toulouse à Narbonne, à Béziers, à Viviers, en Venaissin et en Provence.

En tout cas, cette amitié nouvelle transforma une troisième fois le poète de Goïto. Sordel, qui exprime déjà des sentiments religieux très fermes dans le *Documentum honoris*, semble regretter de n'être pas allé à la croisade de 1248, et s'enrôle, à plus de soixante ans, dans celle que Clément IV appelle en Italie en 1265. Clément, en effet, pour ruiner complètement la maison des Hohenstaufen, condamnée par l'Eglise, donne, cette année-là, le royaume de Sicile et de Naples à Charles d'Anjou. Celui-ci part aussitôt pour son nouvel empire, lance vingt mille hommes par la route des Alpes, prend lui-même la voie de mer, échappe aux croisières de Manfred, se fait couronner à Rome, et remporte enfin, dans la plaine de Bénévent, la victoire décisive où Manfred est tué et où le vainqueur acquiert un double royaume.

Or, Sordel prit part à cette expédition foudroyante, très probablement pour complaire non seulement à Charles, mais au pape. En effet, un accident désagréable le contraria au retour. Il fut mis en prison à Novare, et, Charles ne se souciant pas de le délivrer, le pape intervint énergiquement auprès du nouveau roi. Voici la narration très succincte que fait de l'aventure M. V. Crescini, dont je suis heureux de vous rapporter le langage. Celui-ci reste imagé et délicat, même dans une traduction.

« Le troubadour exilé revit l'Italie plus de trente ans après en être sorti. Le 22 septembre 1266, il languissait prisonnier à Novare, peut-être pour des dettes que lui avaient imposées les besoins

Digitized by Google

de cette expédition ou l'avarice du roi. Et cet emprisonnement, nous le connaissons grâce à une lettre du pape Clément IV à Charles d'Anjou, lettre qui suffirait à montrer en quelle estime Sordel était tenu. Le pape reproche amèrement au nouveau roi de Sicile d'être dur et cruel pour ceux qui l'avaient aidé dans son entreprise; il l'accuse d'avoir frustré de leur salaire ses propres chevaliers provençaux, dont beaucoup étaient morts de faim, d'autres s'étaient alités dans les hôpitaux des pauvres, et beaucoup avaient dû suivre leur seigneur à pied. Parmi les victimes de l'avarice du roi, le pape n'en distingue et n'en nomme que deux : l'une d'elles est Sordel : « Il languit à Novare ton chevalier Sordel, que tu devrais t'attacher, même s'il ne t'avait pas rendu les services qu'en fait il t'a rendus. »

« Mais les dédommagements arrivèrent et furent royaux. Il nous reste les actes par lesquels le roi Charles, tenant compte des grands, appréciés et agréables services rendus par Sordel de Goïto, son cher chevalier, familier et fidèle, l'investit de fiefs dans les Abruzzes. »

L'investiture est de 1269, et, en 1271, Sordel étant mort, les fiefs passèrent entre les mains de sa femme et de parents qu'il laissait en Provence.

Ainsi, Sordel mourut comblé d'honneurs et de biens par un roi, après avoir été le familier et le protégé d'un pape. J'ose croire que votre conversion est faite maintenant et que voilà bien un personnage digne de Dante.

*
* *

Il en était si digne que Dante fait réellement de lui un portrait fidèle quand il le peint superbe et dédaigneux comme le lion qui se repose. Il en était si digne que Dante, en parlant lui-même à son occasion ou en le faisant parler, ne dédaigne pas d'imiter les poèmes de Sordel.

La fidélité du portrait ressort de l'histoire de Sordel elle-même. Celui qui, sans atténuation, avec une sévérité implacable et une impavide sincérité, invectivait barons, princes et rois, empereurs, son siècle et ses protecteurs eux-mêmes, devait être altier, dédaigneux, et assez arrogant pour ne pas répondre aux questions des

Digitized by Google

voyageurs qui l'abordaient. C'était donc bien l'âme lombarde du poète, au regard noble et grave, qui regardait Virgile et Dante distraitement, dans l'attitude du lion qui se repose.

Mais, aussitôt après ce portrait imposant, Dante, dans une véhémente parenthèse, invective l'Italie déchirée par la guerre civile, et l'empereur Albert, le Teuton, qui ne vient point pacifier la péninsule et Rome. Il invective surtout Florence, qui l'a exilé et qui se débat dans la plus lamentable anarchie. Le passage est aussi connu que les plus belles pages de l'*Enfer*. Dante y déverse toute sa haine de gibelin hautain et sans pitié.

Ah ! Italie esclave, séjour de douleur,
Navire sans nocher dans une grande tempête,
Non plus reine des nations, mais lupanar [des nations],

Cette âme noble (Sordel) fut si prompte
Au seul doux nom de sa patrie
A faire fête à son concitoyen (Virgile).

Et maintenant, chez toi, ne restent pas sans guerre
Les vivants qui t'habitent : l'un ronge l'autre
Parmi ceux qu'enserrent la même rempart et le même fossé.

Cherche, misérable, autour de tes vaisseaux,
Ta puissance navale, et ensuite regarde dans ton sein
Si une seule de tes provinces jouit de la paix!

A quoi sert que t'ait rajusté le frein
Justinien, si la selle est vide?
Sans lui [le frein des lois] ta honte serait moindre.

Ahi! serva Italia, di dolore ostello,
Nave senza nocchiere in gran tempesta,
Non donna di provincie, ma bordello,

Quell' anima gentil fu così presta,
Sol per lo dolce suon della sua terra,
Di fare al cittadin suo quivi festa.

Ed ora in te non stanno senza guerra
Li vivi tuoi, e l'un l'altra si rode
Di quei ch'un muro ed una fossa serra.

Cerca, misera, intorno dalle prode,
Le tue marine, e poi ti guarda in seno
Se alcuna parte in te di pace gode.

Che val, perchè ti racconciasse il freno
Giustiniano, se la sella è vota?
Senz'esso fora la vergogna meno.

Digitized by Google

Ah! nation, qui devrais être fidèle
Et laisser César s'asseoir sur la selle
Si tu comprends bien ce que Dieu t'ordonne!

Regarde comme cette bête indomptée est devenue félonne,
Pour n'avoir pas été corrigée par l'éperon
Lorsque tu mis la main à la bride,

O Albert le Teuton, qui abandonnes
Cette bête devenue indocile et sauvage
Quand tu devrais enfourcher les arçons!

Qu'un jugement tombe des étoiles
Sur tes enfants, et qu'il soit inédit et frappant (clair)
Pour que ton successeur en ait épouvante.

Car vous avez souffert, ton père et toi,
Eloignés d'ici par la cupidité,
Que le jardin de l'Empire soit un désert [de bêtes fauves]!

Viens voir les Montechi et les Capelletti,
Les Monaldi et les Filippeschi, homme sans souci,
Les uns déjà consternés, les autres effrayés.

Viens, cruel, viens, et vois l'oppression
De tes nobles fidèles, et soigne leurs blessures,
Et tu verras si Santafior est en sécurité.

Ahi, gente che dovresti esser devota,
E lasciar seder Cesare in la sella,
Se bene intendi ciò che Dio ti nota!

Guarda come esta fiera è fatta fella,
Per non esser corretta dagli sproni,
Poi che ponesti mano alla predella!

O Alberto tedesco, che abbandoni
Costei ch'è fatta indomita e selvaggia,
E dovresti inforcar li suoi arcioni,

Giusto giudicio dalle stelle caggia
Sopra il tuo sangue, e sia nuovo ed aperto
Tal che il tuo successor temenza n'aggia!

Che avete, tu e il tuo padre, sofferto,
Per cupidigia di costà distretti,
Che il giardin dello imperio sia deserto.

Vieni a veder Montecchi e Cappelletti,
Monaldi e Filippeschi, uom senza cura;
Color già tristi, e questi con sospetti!

Vien, crudel, vieni, e vedi la pressura
De'tuoi gentili, e cura lor magagne,
E vedrai Santafior com' è sicura!

Digitized by Google

Viens voir ta Rome qui pleure,
Veuve et délaissée, et nuit et jour s'écrie :
« O mon César, pourquoi n'es-tu pas près de moi? »

Viens voir comme les citoyens s'aiment!
Et si aucune pitié ne t'émeut pour nous,
Viens prendre honte de ta renommée.

Et s'il m'est permis [de te le demander] ô souverain Maître
Qui fus crucifié pour nous sur la terre,
Tes justes regards se sont-ils détournés ailleurs?

Ou [notre malheur] est-il le présage que dans le secret insondable
De ta sagesse tu prépares quelque bienfait
Qui soit impénétrable à notre intelligence?

Car les cités d'Italie sont toutes remplies
De tyrans, et il devient un Marcel
Tout vil factieux qui vient attiser [nos querelles].

O ma Florence, tu peux bien être contente
De cette digression; elle ne te touche point,
Grâce à ton peuple qui raisonne si [sagement]!

Beaucoup [d'hommes] ont la justice au cœur, mais elle se montre tard,
Parce qu'elle ne se met point en mouvement sans réflexion;
Mais ton peuple l'a toujours au bord des lèvres.

Vieni a veder la tua Roma che piagne,
Vedova e sola, e dì e notte chiama :
« Cesare mio, perchè non m'accompagne ? »

Vieni a veder la gente quanto s'ama!
E se nulla di noi pietà ti muove,
A vergognarti vien della tua fama!

E se lecito m'è, o sommo Giove
Che fosti in terra per noi crocifisso,
Son li giusti occhi tuoi rivolti altrove?

O è preparazion, che nell' abisso
Del tuo consiglio fai, per alcun bene
In tutto dall' accorger nostro scisso ?

Che le città d'Italia tutte piene
Son di tiranni, ed un Marcel diventa
Ogni villan che parteggiando viene.

Fiorenza mia, ben puoi esser contenta
Di questa digression, che non ti tocca.
Mercè del popol tuo che sì argomenta!

Molti han giustizia in cuor, ma tardi scocca,
Per non venir senza consiglio all' arco ;
Ma il popol tuo l'ha in somma della bocca!

Digitized by Google

Beaucoup refusent l'autorité publique;
Mais ton peuple empressé répond
Sans s'informer et s'écrie : « Je suis opprimé! »

Maintenant, fais-toi joyeuse, tu en as l'occasion :
Tu es riche! tu es en paix! tu es sage!
L'effet ne dément pas que je dis la vérité.

Athènes et Lacédémone, qui firent
Les antiques lois et furent si policées,
Donnèrent une petite image du bon idéal de la vie,

En comparaison de toi, qui fais de si subtiles
Constitutions qu'à la mi-novembre
N'arrive pas ce que tu files en octobre!

Que de fois, dans le temps qui est dans ton souvenir,
Loi, monnaie, magistrature et mœurs
N'as-tu point changées, et renouvelé les magistrats!

Et, si tu as bonne mémoire et y vois clair,
Tu te trouveras semblable à cette malade
Qui ne peut trouver de repos dans les plumes,

Mais combat sa douleur en se retournant [dans son lit].

Eh! bien! Messieurs, ces invectives véhémentes, cette ironie

Molti rifiutan lo comune incarco :
Ma il popol tuo sollecito risponde
Sanza chiamare, e grida : « Io mi sobbarco ! »

Or, ti fa lieta, chè tu hai ben onde :
Tu ricca, tu con pace, tu con senno!
S'io dico ver, l'effetto no'l nasconde.

Atene e Lacedemone, che fenno
L'antiche leggi, e furon si civili
Fecero al viver bene un piccol senno

Verso di te, che fai tanto sottili
Provvedimenti, ch'a mezzo novembre
Non giugne quel che tu d'ottobre fili!

Quante volte. del tempo che rimembre,
Legge, moneta, officio e costume
Hai tu mutato, e rinnovato membre!

E se ben ti ricordi e vedi lume,
Vedrai te simigliante a quella inferma
Che non può trovar posa in su le piume.

Ma con dar volta suo dolore scherma.

Digitized by Google

amère et cinglante, on les trouverait dans la poésie provençale et surtout dans notre Cardinal ; mais elles se dressent aussi dans l'œuvre de Sordel à chaque pas.

Voici, en effet, Sordel maudissant son siècle :

L'homme qui se rappelle le siècle passé
Qu'il a vu briller de tous les nobles exploits,
Puis contemple, méchant et impie,
Le siècle présent et n'espère pas le voir restauré
Par le siècle, plus mauvais encore, qui va venir,
Cet homme [dis-je] vivra en grande douleur, car il songera
A ce qu'il fut, à ce qu'il est et à ce qu'il sera désormais !

Mais il n'est pas bien qu'un homme de valeur et de prix
Se désespère par une telle vision :
Je tiens, au contraire, qu'il doit s'efforcer plus vivement chaque jour,
De supporter le faix du mérite qui est méprisé.
Car celui qui porte le plus lourd fardeau a le plus de [mérite,]
Et il est juste que les âmes nobles s'efforcent d'autant plus
Vers le bien, que les vils s'en éloignent davantage.

On ne peut pas être né à un plus triste moment
Que celui qui ruine à la fois Dieu et le siècle.
Tels sont tous les misérables mauvais riches
Qui ont frappé de mort le culte des dames, joie et plaisirs.

Qui se membra del segle qu'es passatz,
Com hom lo vi de totz bos faitz plazen,
Ni com hom ve malvais e recrezen
Aquel d'aras, ni com ja restauratz
Non er per cel qui venra plus malvatz,
Totz hom vivra ab gran dolor, membran
Cals es ni fo, ni er d'aissi enan.

Mas, non es dreitz c'om valens ni prezatz
Si recreza per aital membramen.
Anz taing s'esfortz totz jorns plus vivamen
C'om sufra'l fais de pretz qu'es mesprezatz.
Car cel n'a mais que plus fort es cargatz,
E car es dreitz que s'esforso ill prezan
De ben, on plus l'avol s'en van laissan.

En plus greu point non pot nuillz esser natz
Com cel que pert Dieu e'l segl'eissamen :
Tot aital son li trist malvat manen
C'an mes a mort domnei, joi e solatz !

Digitized by Google

L'impiété et la cupidité les étreignent au point
Qu'ils en méprisent le mérite et l'honneur
Et rejettent, à leur dam, et Dieu et le monde.

Ah! comment peut être assez privé de vergogne
Un homme noble pour qu'il poursuive l'abâtardissement
De son lignage pour de l'or ou de l'argent?
La richesse et l'or s'épuisent rapidement;
La vie est brève et la mort vient vite!
Aussi, devrait-on vivre en aimant fidèlement
Dieu, et en conservant l'estime du monde par une noble conduite.

La méchanceté provient toute des plus grands
Et descend ensuite, de degré en degré,
Jusqu'aux plus humbles. Ainsi sont anéantis
Joie et mérite; et celui qui désire de la valeur
Peut l'acquérir d'un trait : on en fait un si ample marché
Que, pour cinq sous, on s'en procure le poids et la mesure,
Tellement la tiennent pour vile les truands mauvais et puissants.

Dame séduisante [Na Gradiva], si tous les hommes sont des misérables,
A cause de vous, je hais la vilenie et la trahison,
Et j'aime la valeur, la joie, le mérite et le chant.

J'envoie mon sirventés rapide au roi,

Tan los destreing nonfes e cobeitatz
C'onor e pretz en meton en soan,
E Dieu e'l mon en getan a lor dan.

Ai! com pot tant esser desvergognatz
Nuls hom gentils que an' enbastarden
Son linhatge per aur, ni per argen ?
Que l'avers vai leumens e la rictatz,
E'l vida es breus, e la mortz ven viatz !
Per c'om degra leialmen viure, aman
Deu, retener del mon grat, gen regnan.

Dels majors mov tota la malvestatz
E pois apres de gra en gra deissen
Tro als menors, per que torn en nien
Fins jois e pretz, e qui vol pretz ni'l platz
Pot l'aver leu, car tan n'es granz mercatz
Que per cinc sols n'a hom la peza e'l pan,
Si'l tenon vil li ric malvat truan.

Na Gradiva, qui que estei malvatz
Per vos n'azir malvestat et enjan
Et am valor e joi e pretz e chan.

Al rei tramet mon sirventes viatz.

Digitized by Google

Celui d'Aragon, qui, le poids le plus lourd
Supporte de Prix, parce qu'il a ce prix dans les mains.

Malgré l'obscurité que présente encore cette page au point de vue historique, n'est-elle pas une invective digne de Dante? Elle est même rehaussée par des accents de confiance, d'espoir et de courage que le gibelin désabusé et résigné ne connaît plus. « Plus le siècle est avili et plus il faut réagir contre la décadence et sauver ce qui reste encore dans les âmes d'aspirations nobles vers l'honneur et le bien. »

Si l'empereur Albert, le Teuton, a sacrifié son devoir à la cupidité, Charles d'Anjou, à vingt ans, était l'esclave des plaisirs, et Sordel lui dit avec hauteur : « Seigneur, un baron qui, à vingt ans, n'aspire point aux nobles exploits et ne recherche que les plaisirs, ne saurait espérer la gloire, vivrait-il cent ans. Les exploits les plus nobles sont le lustre de la jeunesse. »

Et le voici, plus grand que Dante cette fois, s'armant lui-même pour la guerre et défiant Pierre Bremon d'Anduze, qui l'avait traité de jongleur :

Je célèbre la guerre et je me réjouis à cause de la guerre,
Car toutes les belles qualités conviennent à un chevalier.
Or, si tous nos guerriers [ennemis] sont méchants et félons,
Je les crains moins quand je suis sur mon destrier,
Et, si j'en découvre un que je connais mauvais et calomniateur,
Je sais que sa femme se vêtira de noir.
Aussi a-t-il besoin de se garder de mon approche.
Sirventés, va dire à l'hypocrite vaniteux
Qu'il m'a mal vu sur mon rapide coursier [de bataille].

Cel d'Aragon, que'l fais lo plus pesan
Sosten de pretz, per que'l ten entre man.
(RAYNOUARD, *Choix*, IV, 329).

.... Ieu chant de gerra e per gerra m'esgau,
Car tuich bon aip taignon a cavallier.
Sitot son mal e fel nostre gerrier,
Eu los tem meins, pois sui e' mon destrier.
E si' n trob un, enojos, lauzengier,
Sa moillers sai que se vistra de nier.
Per que l'es ops qe' is gart de mon esclau.
Sirventes, vai dir al fals ufanier
Qe mal vic mi e'mon corren destrier (1).

(1) C. de Lollis, *La vita e le poesie di Sordello di Goito*, p. 156.

Digitized by Google

Ailleurs, Sordel donne hautement son estime aux chevaliers qui sont pauvres, mais valeureux; les riches couards recueillent son mépris.

Mais, comme dans cette première comparaison, nous ne pouvons rapprocher Sordel de Dante que par des fragments épars, le poète de Florence garde sur son prédécesseur une supériorité écrasante; c'est celle que lui donne l'admirable unité de sa composition et le ton constamment soutenu de sa violente invective. Les Italiens ont raison de voir dans l'apostrophe à l'Italie esclave, à l'empereur Albert et à Florence, un des chefs-d'œuvre de la poésie. Néanmoins, la ressemblance de ce morceau célèbre avec les sirventés provençaux ne leur a pas échappé, et M. V. Crescini écrit : « L'invective arrachée à Dante par l'amour de l'Italie et par l'exemple du sentiment patriotique attribué à Sordel, ressemble à un sirventés, à un de ceux où les Provençaux flagellaient sans pitié les fautes et les erreurs des princes et des peuples; toutefois, le sirventés dantesque est pour nous supérieur à tous ceux qu'avaient déchaînés, dans leurs ardentes colères, et Sordel lui-même et tous les troubadours ensemble. »

*
* *

Ce jugement est bien définitif. Mais il est une autre composition où Dante a imité Sordel très étroitement, et cette fois, soit parce que la politique du XIVe siècle était moins haute que celle des Frédéric II et des saint Louis, soit parce que Dante, flagellant des morts et non des vivants comme son prédécesseur, ait ressenti moins de passion et de haine, c'est le poète provençal qui est réellement supérieur dans son envolée contre les barons et les rois.

Après avoir embrassé les genoux de Virgile, l'ombre de Sordel guide les voyageurs et les conduit sur une éminence (balzo) d'où l'on domine de près une vallée où la nature a prodigué tous ses trésors de couleurs et de parfums. Les commentateurs ont donné à cet asile le nom de « vallon des princes ». Et, en effet, Virgile, Dante et Sordel y découvrent une réunion de monarques qui chantent ensemble, à la lueur du crépuscule qui tombe, le *Salve Regina*, c'est-à-dire le beau cantique que nous devons encore à un

Digitized by Google

évêque du Puy. Or, en peignant ces hommes, Dante a l'intention de tracer un superbe tableau d'histoire, celui de la politique de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Or ce tableau est faible et sans grand relief.

L'un des princes qui chantent dans la vallée purificatrice s'élève au-dessus des autres de toute la hauteur de son immense dignité. C'est l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, le père d'Albert. Élu en 1273, Rodolphe avait tenu le sceptre impérial jusqu'en 1291, mais avait dû s'incliner devant le pape Grégoire X et, moyennant une forte rétribution, lui abandonner le gouvernement de l'Italie. Son règne, pourtant glorieux, s'était donc écoulé dans les conflits lointains de l'Allemagne, et l'empereur avait volontairement déserté l'Italie et Rome, c'est-à-dire « le jardin de son empire. » Dante lui en fait naturellement un crime et c'est pour cela que l'empereur attend dans l'antipurgatoire les prières lentes à venir qui lui ouvriront le chemin du ciel.

Rodolphe avait eu surtout à combattre Ottocare, un roi de Bohême valeureux qui refusait de le reconnaître et s'était rendu maître de l'Autriche, de la Carinthie et de la Styrie. Il l'avait vaincu néanmoins, après deux campagnes pénibles (1276-1278), lui avait repris Vienne et l'avait ramené à ses domaines héréditaires de la Bohême et de la Moravie. Ottocare avait alors tourné son activité dévorante contre la Prusse encore idolâtre et avait laissé le trône à son fils Venceslas, qui régnait encore en 1300, au moment où Dante place son voyage dans l'autre monde. Venceslas, séduit par les plaisirs, avait renoncé à la vie glorieuse de ses ancêtres, et Dante met en contraste le père et le fils.

Viennent ensuite les princes de la maison de France, une maison que Dante poursuit d'une haine inexpiable, parce qu'elle a asservi l'Italie aux Guelfes. Il a traité de « plante coupable la race des Philippe et des Louis », et l'a maudite plusieurs fois. Dans le passage qui nous occupe, il mentionne d'abord Philippe III le Hardi, qui était mort en 1285, à Perpignan, au retour d'une expédition malheureuse en Aragon, où il avait perdu son prestige, une armée et sa flotte. Dante rappelle qu'il a effeuillé le *lis*, mais lui fait surtout regretter d'avoir donné le jour à Philippe IV le Bel, qu'il appelle « le mal de France. »

Près de Philippe le Hardi se tient tristement, la tête appuyée

Digitized by Google

sur sa main, Henri Ier, roi de Navarre et comte de Champagne. Celui-ci est le beau-père du « mal de France » par sa fille Jeanne, et déplore comme Philippe III, d'être ainsi proche parent du roi de Paris.

Charles d'Anjou, mort en 1285, a aussi sa place dans la vallée des princes. Mais nous sommes réellement étonnés de le trouver là et non en Enfer. N'était-il pas le mauvais génie de l'Italie et le vainqueur des Gibelins? Il avait dépouillé Manfred, fait exécuter Conradin, opprimé la Toscane et servi toutes les rancunes inexpiables de l'Église et des Guelfes. Dante, resté bon catholique malgré tout, n'ose pas lui reprocher tous ces attentats, se contente de rappeler que Charles « a fait pleurer la Pouille et la Provence », et que son fils Charles II (le Boîteux) est encore moins digne que lui d'admiration. Il a été plus énergique dans un autre passage où il mentionne l'exécution de Conradin et voit l'héritier de Naples prisonnier sur sa flotte et vendant sa fille pour de l'argent comme on vend des esclaves.

Par contre les sympathies de Dante vont aux rois d'Aragon, surtout à Pierre III, le vainqueur de Philippe le Hardi et de Charles d'Anjou à qui il a suscité les *Vêpres Siciliennes*. Il rappelle que ce prince, tout en laissant son trône, non au plus valeureux de ses enfants, mais à Alphonse de Majorque et à Frédéric de Sicile, a fait plus d'honneur à sa femme Constance, fille de Manfred, que Charles d'Anjou n'en a procuré à Béatrix de Provence et Louis IX à Marguerite. Cette dernière réflexion n'est pas des plus heureuses. Louis IX, malgré tout, soutient victorieusement la comparaison contre Pierre III d'Aragon.

Henri III, roi d'Angleterre (1216-1272), se trouve aussi dans le « vallon des princes »; il s'y tient à l'écart des autres, et cela se comprend; ami du repos, très dévot, il avait été le plus nonchalant et le moins clairvoyant des monarques. Louis IX l'avait battu à Saintes; Simon de Montfort, à la tête des barons anglais rebelles, l'avait fait prisonnier à Lewes (1264) et il avait eu besoin de la valeur de son fils, Edouard Ier, pour sortir de sa captivité honteuse. Dante semble ne rien se rappeler de tout cela : il mentionne seulement « la vie simple » du monarque anglais et la valeur de son fils.

Un marquis de Montferrat, Guillaume VI, ferme la liste des

Digitized by Google

princes et Dante rappelle que sa mort fut le signal d'une guerre « qui fit pleurer le Montferrat et le Canevesan », près d'Alexandrie.

En résumé, ce tableau d'histoire est réellement faible et sans relief. Dante lui-même a été bien plus heureux dans d'autres passages de son poème où il en a repris les principaux traits. Voici, d'ailleurs, son texte, qui reste obscur, même dans la langue et l'énumération des monarques. C'est Sordel qui parle et montre les têtes couronnées à Virgile et à Dante :

Celui qui est assis le plus haut et montre par ses gestes
Qu'il a négligé ce qu'il devait faire
Et ne remue pas la bouche aux chants des autres,

Fut l'empereur Rodolphe, qui pouvait
Guérir les plaies qui ont tué l'Italie ;
Si bien qu'il est tardivement racheté [par les prières] d'autrui.

L'autre, qui, dans les yeux, le réconforte,
Gouverna la terre où naissent les eaux
Que la Moldau verse dans l'Elbe et que l'Elbe porte à la mer.

Il eut nom Ottocare, et, dans les langes
Il fut plus valeureux de beaucoup que Venceslas, son fils,
Devenu homme. Celui-ci se nourrit de luxure et d'oisiveté.

Et [ce monarque au] petit nez, qui a un entretien si intime,
Semble-t-il, avec celui qui a un aspect si noble,
Mourut en fuyant et en effeuillant le lis.

Voyez aussi comme il se frappe la poitrine !

Colui che più sied' alto ed ha sembianti
D'aver negletto ciò che far dovea
E che non muove bocca agli altrui canti.

Ridolfo imperador fu, che potea
Sanar le piaghe ch' hanno Italia morta;
Si che tardi, per altri si ricrea.

L'altro che nella vista lui conforta,
Resse la terra dove l'acqua nasce
Che Molta in Albia ed Albia en mar ne porta.

Ottachero ebbe nome, e nelle fasce
Fu meglio assai che Vincislao, suo figlio,
Barbuto, cui lussuria ed ozio pasce.

E quel nasetto che stretto a consiglio
Par con colui ch'ha si benigno aspetto.
Morì fuggendo e disfiorado il giglio.

Guardate là come si batte il petto.

Digitized by Google

Regardez cet autre, qui a fait à sa joue
Un lit de sa main en soupirant.

Ce sont le père et le beau-père du mal de France.
Ils connaissent sa vie vicieuse et grossière,
Et de là vient le deuil qui les tourmente si fort.

Celui qui paraît si robuste et qui s'accorde
En chantant, avec celui qui a le nez aquilin (mâle),
Ceignit la corde de toute valeur.

Et si, après lui, eût vécu [pour régner]
Le jeune homme qui est assis derrière lui,
Le mérite se serait bien transmis de vase en vase.

Car, cela ne peut se dire de l'autre héritier :
Jacques et Frédéric ont les royaumes,
Mais du meilleur héritage ils n'ont aucune part.

De rares fois rejaillit vers les rameaux
L'humaine probité, et cela est voulu
Par Celui qui la donne, afin qu'on la lui demande.

Même au nez aquilin s'adressent mes paroles,
Et non moins qu'à l'autre, Pierre, qui chante avec lui ;
Car la Pouille et la Provence sont depuis longtemps en pleurs.

La plante née de sa semence lui est inférieure

L'altro vedete, ch' ha fatto alla guancia
Della sua palma, sospirando, letto.

Padre e suocero son del mal di Françia :
Sanno la vita sua viziata e lorda !
E quindi viene il duol che si li lancia.

Quel che par si membruto e che s'accorda,
Cantando, con colui dal maschio naso,
D'ogni valor portò cinta la corda;

E se re, dopo lui, fosse rimaso
Lo giovinetto che retro a lui siede,
Bene andava il valor di vaso in vaso;

Che non si puote dir dell' altr'erede :
Giacopo e Federigo hanno i reami :
Del retaggio miglior nessun possiede.

Rade volte risurge per li rami
L'umana probitate, e questo vuole
Quei che la dà, perchè da lui si chiami.

Anco al nasuto vanno mie parole
Non men ch' all' altro, Pier, che con lui canta ;
Onde Puglia e Provenza già si duole.

Tant' è del seme suo minor la pianta

Digitized by Google

Dans les proportions où, plus que Béatrix et Marguerite,
Constance se vante encore de son mari.

Voyez le roi à la vie simple,
Henri d'Angleterre, seoir là tout seul :
Celui-ci a, dans ses rameaux, meilleure descendance.

Celui qui, plus bas, parmi eux, est assis à terre
En regardant en haut, est le marquis Guillaume,
Pour qui Alexandrie et sa guerre

Font pleurer le Montferrat et le Canevesan.

*
* *

Or, reportons-nous maintenant à soixante ans en arrière et examinons la satire d'où Dante a tiré la sienne. Un groupe de princes se présente aussi à nous, et le tableau est d'abord exactement le même. En tête des monarques trône l'empereur. Puis viennent cinq rois, Louis IX, Henri III, d'Angleterre, Ferdinand III, de Castille, Jaime Ier, d'Aragon, Thibault Ier, de Navarre; et enfin les comtes puissants de Toulouse et de Provence, Raimon VII et Raimon-Bérenger IV.

Mais, comme toutes ces figures sont fortement dessinées et comme les traits principaux qui caractérisent la politique de chacun des monarques sont limpidement mis en relief! Le texte est si vivant qu'on le comprend comme d'instinct, avec les simples lignes de l'histoire courante, quoique le chant nous reporte en 1242, c'est-à-dire à plus de six cents ans dans le passé touffu et obscur du moyen âge.

Les princes ne sont pas de pâles figures mortes, réunies dans une vallée fleurie et chantant une hymne à la Vierge. Ils forment

Quanto, più che Beatrice e Margherita,
Costanza di marito ancor si vanta.

Vedete il re della semplice vita
Seder là solo, Arrigo d'Inghilterra:
Questi ha nei rami suoi migliore uscita.

Quel che più basso tra costor s'atterra,
Guardando suso, è Guglielmo marchese,
Per cui Alessandria e la sua guerra

Fa pianger Monferrato e'l Canavese.

(Chant VII).

Digitized by Google

une assemblée de souverains vivants ! Mais ils manquent de courage et Sordel propose de leur faire manger, pour les élever à la hauteur de leur mission de maîtres des peuples, le cœur de son ami Blacatz, qui vient de mourir. Celui-ci, au milieu de la veulerie et de la bassesse de ses contemporains, a su seul pratiquer sans défaillance toutes les vertus chevaleresques et surtout rester loyal et preux. Au festin réconfortant sont donc conviés tous ceux qui auraient besoin de ces hautes vertus.

A leur tête est l'empereur Frédéric II. Celui-ci est dans toute sa gloire et au faîte de la puissance. Il a soumis l'Allemagne, que son fils aîné Henri avait soulevée contre lui (1235) ; traversant les Alpes, il a ensuite écrasé à Cortenuova (1237) la ligue lombarde, pris aux Milanais leur carrosse de bataille et l'a envoyé à Rome comme une trophée insultant pour le pape. Il a même, à la Méloria (1241), détruit la flotte de Gênes et fait prisonniers les cardinaux et les prélats qui se rendaient à Rome à un concile convoqué contre lui. Le pape Grégoire IX, après l'avoir excommunié, meurt de rage et de douleur devant cette catastrophe. Et néanmoins la ligue lombarde relève la tête ; Frédéric a échoué au siège de Brescia (1238) ; l'excommunication pèse sur la couronne d'or de l'empereur, qui est *deshérité* par elle, et Sordel prévoit que la décadence de la puissance impériale a commencé, malgré l'auréole de gloire qui entoure Frédéric II.

Louis IX a vingt-huit ans. Néanmoins, il obéit encore à sa mère comme un enfant et n'ose pas réclamer la Castille qui lui revient de droit, puisque le mariage de sa tante Bérengère a été annulé et que Ferdinand de Castille n'est ainsi qu'un bâtard.

Ce Ferdinand lui-même, ainsi maître de la Castille à cause de la lâcheté du roi de France, possède aussi le royaume de Léon. Mais, s'il a deux couronnes, il ne paraît pas capable d'en porter une seule : plus que Louis IX encore, il obéit à sa mère comme un bébé qu'on fouette.

Quant au roi d'Angleterre, Henri III, celui dont Dante rappellera « la vie simple », redemande-t-il seulement la Normandie, l'Anjou, le Poitou, dont les rois de France ont dépouillé son père ? Il est si peu courageux qu'il se laisse encore enlever la Saintonge.

Le roi d'Aragon, Jaime Ier, est plus entreprenant. Il a conquis les Baléares et même le royaume de Valence sur les Maures.

Digitized by Google

Mais que lui sert tout cela? Raimon VII, comte de Toulouse, lui a pris Marseille en 1230. Il lui a aussi enlevé la vicomté de Millau que la cour de France, sans se préoccuper du monarque aragonais, a donnée par le traité de Meaux au comte de Toulouse.

Thibault Ier, roi de Navare, ci-devant simple comte de Champagne, aurait dû se contenter de ce titre. Devenu le successeur de Sanche le Fort à Pampelune (1234), il n'a songé qu'à la Terre-Sainte, et son expédition en Syrie (1239) a été un modèle d'imprévoyance et d'incapacité.

Le pauvre Raimon VII, comte de Toulouse, a perdu la moitié de ses états par le traité de Meaux (1229) et vient d'essayer vainement de la reprendre avec le cœur d'*autrui* (des Anglais). Il devra aller faire amende honorable à Paris.

Enfin, Raimon-Bérenger IV, de Provence, a eu beau marier ses filles à des rois; les grandes villes de son comté, Marseille, Arles, Avignon, Nice, se sont érigées en républiques, et l'empereur lui a enlevé le comté Forcalquier depuis qu'il s'est allié à l'Eglise (1239).

Tous ont donc besoin de courage, et c'est pour cela que Sordel les convie au festin où leur sera servi le cœur d'un preux.

Voici cette invitation originale et hautaine du troubadour de Goïto :

Je veux pleurer Blacatz dans ce rythme très simple et doux,
Avec le cœur attristé et dolent; et j'en ai bien sujet,
Car en lui j'ai perdu mon seigneur et mon bon ami.
Or, comme toutes les vertus ont disparu par sa mort,
La perte est si cruelle que je n'ai par l'espoir
De la voir jamais réparer, si ce n'est pas le moyen suivant :
Qu'on lui arrache le cœur et qu'en mangent les barons
Qui vivent sans courage : ils auront ensuite assez de cœur.
Que le premier mange du cœur — il en a grand besoin —

Planher vuelh En Blacatz en aquest leugier so,
Ab cor trist e marrit; et ai en ben razo.
Qu'en lui a mescabat senhor et amic bo.
E, quar tug l'ayp valent en sa mort perdut so,
Tant es mortals lo dans qu'ieu no' i ai sospeisso
Que j'amais si revenha, s'en aital guiza no :
Qu'om li traga lo cor, e que'n manjo' l baro
Que vivon descoratz; pueys auran de cor pro.
Premiers manje del cor — per so que grans ops l'es —

Digitized by Google

L'empereur de Rome, s'il veut les Milanais
Par force conquérir! car ils le tiennent conquis lui-même,
Et il vit déshérité, malgré ses Allemands.
Qu'après lui mange [du cœur] le roi français.
Il recouvrera ainsi la Castille qu'il perd niaisement;
Mais, si cela afflige sa mère, il n'en mangera point,
Car il paraît bien à son [peu] de mérite qu'il ne fait rien qui lui déplaise.

Il me plaît que le roi anglais — parce qu'il est peu courageux —
Mange beaucoup du cœur. Il sera ensuite vaillant et de bonne race,
Et recouvrera ta terre pour laquelle il est privé de tout honneur,
Celle que lui enlève le roi de France, qui le sait mystique et timide.
Et je tiens à ce que le roi Castillan en mange pour deux,
Puisqu'il possède deux royaumes et n'est point preux pour un seul.
Mais, s'il veut en manger, qu'il en mange en cachette;
Car, si sa mère le savait, elle le battrait avec un bâton.

Je veux que le roi d'Aragon doive manger du cœur,
Puisque cela le fera se décharger de la honte
Qu'il prend ici à Marseille et à Millau. S'honorer
Il ne le peut ailleurs par aucune chose qu'il puisse dire ou faire.
Et je veux ensuite qu'on donne du cœur au roi de Navarre
Qui avait plus de valeur comte que roi, à ce que j'entends dire.

L'emperaire de Roma, s'ilh vol los Milanes
Per forsa conquistar; quar lui teno conques
E viu deseretatz malgratz de sos Ties.
E deseguentre lui manje' n lo reys frances;
Pueys cobrara Castella que pert per nescies.
Mas, si pez' a sa maire, elh no' n manjara ges;
Quar, ben par a son pretz qu'elh non fai ren que' l pes.

Del rey engles me platz — quar es pauc coratjos —
Que manje pro del cor. Pueys er valens e bos,
E cobrara la terra, per que viu de pretz blos,
Que'l tol lo reys de Fransa, quar lo sap nualhos.
E lo reys castelas tanh que'n manje per dos.
Quar dos regismes ten, e per l'un non es pros.
Mas, s'ilh en vol manjar, tanh que' n manj' a rescos,
Que, s'il mair' o sabia, batria' l ab bastos.

Del rey d'Arago vuel del cor deia manjar,
Que aisso lo fara de l'anta descargar
Que pren sai a Marcelha et a Millau ; qu'onrar
No's pot estiers per ren que puesca dir ni far.
Et apres vuelh del cor don' hom al rey navar
Que valia mais coms que reys, so aug comtar.

Digitized by Google

Il est mal que Dieu fasse monter un homme à grand pouvoir,
Lorsque le manque de cœur le fait ensuite baisser de prix.

Il est nécessaire au comte de Toulouse d'en manger beaucoup,
S'il se souvient de ce qu'il possédait et de ce qu'il possède !
Car, si par le cœur d'autrui il ne recouvre point ce qu'il a perdu,
Il ne me semble pas qu'il le recouvre avec celui qu'il a en lui.
Et je tiens à ce que le comte de Provence en mange, s'il se rappelle
Qu'un homme déshérité ne vit pas longtemps et n'a point de valeur.
Or, quoiqu'il se défende et se conduise avec des efforts [louables],
Il a besoin de manger du cœur pour le lourd fardeau qu'il supporte.

Les barons me voudront du mal à cause de ce que je dis si bien.
Mais qu'ils sachent que je les prise aussi peu qu'ils me prisent moi-même.

Beau *Restaur*, pourvu qu'avec vous je puisse trouver merci,
Je voue à ma malédiction quiconque ne me tient pas pour ami.

Cette satire est rude et presque sauvage. Mais elle est puissante et claire, et nous ne sommes plus étonnés que le grand gibelin ait cru pouvoir l'imiter sans s'amoindrir. Nous lui pardonnons même facilement de n'avoir pas pu, dans la circonstance, tresser un chant aussi vibrant que celui de son prédécesseur.

Les derniers vers, où Sordel jette un défi insolent aux barons qu'il vient d'invectiver, sont bien des vers dignes du poète altier, qui promène autour de lui des regards superbes de dédain et d'orgueil comme le lion qui se repose.

Et le nom de *Beau Restaur* est le pseudonyme même (*senhal*)

Tortz es quan Dieus fai home en gran ricor pojar,
Pus sofracha de cor lo fai de pretz baissar.

Al comte de Toloza a ops que' n manje be,
S'il membra so que sol' tener ni so que te ;
Quar si, ab autre cor, sa perda non reve,
No'm par que la revenha ab aquel qu'a en se.
E'l coms proensals tanh que'n manje, si'l sove
C'oms qu'es deseretatz viu gair' e no val re.
E, sitot ab esfors si defen ni' s capte,
Ops l'es manje del cor pel greu fais qu'el soste.

Li baro' m volran mal de so que ieu dic be.
Mas ben sapchan que' ls pretz aitan panc com ilh me.

Belh Restaur, sol qu'ab vos puesca trobar merce,
A mon dan met quascun que per amic no' m te.

(Raynouard, *Choix*, IV, 57).

Digitized by Google

sous lequel Sordel voilait parfois le nom de la belle Guida de Rodez.

Ainsi, ma démonstration est complète. Sordel est bien, par le rang qu'il a occupé dans l'histoire et par sa valeur poétique, un personnage digne de Dante. Et c'est sous les auspices de Guida de Rodez, baronne de Posquières, de Castries et de Montlaur (Velay), qu'il s'est élevé au sommet du Parnasse satirique de son temps.

C. Fabre.

Digitized by Google

SUR LE ROLE DE LA MÉTÉOROLOGIE LOCALE

Notre département s'est intéressé jadis, soit par les encouragements de ses sociétés savantes, soit par l'action de collaborateurs désintéressés, au développement de la Météorologie.

Parmi ceux qui se sont plus spécialement adonnés à cette science, et dont on retrouve, en grande partie, les travaux dans les publications de nos sociétés, nous citerons seulement : M. Gouilly, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, dont les documents intéressent les années 1821-1822 (1); M. Azéma, professeur de physique au lycée, qui a publié chaque année de 1848 à 1856 les observations faites au Puy sur les principaux éléments météorologiques; M. Nicolas, professeur d'agriculture à l'Ecole normale, qui a continué ces mêmes observations de 1859 à 1875; MM. Guyot et Tourvielle, ingénieurs des ponts et chaussées, qui ont assuré à partir de 1848 les observations pluviométriques au Puy et à Yssingeaux, enfin M. Bertrand de Doue qui s'est occupé plus spécialement de la direction des vents et des nuages pendant les années 1849-1851, et a donné sur cette question des aperçus originaux, en avance sur les faits établis jusqu'alors.

Depuis une époque que l'on peut fixer aux environs de 1885 (2),

(1) Avant les observations de M. Gouilly, rapportées par Deribier de Cheyssac, dans sa Description statistique du département de la Haute-Loire, il faut placer les observations du docteur Arnaud aîné, faites pendant cinq ans, de 1787 à 1791, et citées également par Deribier.

(2) Voici un résumé de la question des observatoires de Montagne en 1885. Pour le Mézenc les Conseils généraux des départements voisins consultés depuis 4 ou 5 ans, approuvaient le projet et donnaient leur encouragement moral, mais ils réservaient leurs subventions sous des prétextes divers. Cependant le Conseil géné-

Digitized by Google

il semble que l'intérêt local de ces études va en diminuant sans cesse, et que l'activité scientifique se détourne de leur objet. Peut-être a-t-on éprouvé chez nous, à l'époque dont nous parlons, un certain découragement?

La création d'un observatoire au sommet du Mézenc était une idée chère à certains de nos compatriotes. Ils voyaient s'élever autour de nous sur les sommets du Puy de Dôme, de l'Aigoual, du Ventoux, comme une ceinture d'observatoires météorologiques, et ils avaient le sentiment très juste que leur projet ne le cédait en rien, comme intérêt, à ceux qui se réalisaient autour d'eux.

Ce développement des stations de montagne auquel la France donnait alors un élan remarquable devait attirer l'attention de notre pays sur la situation unique du Mézenc. Cet observatoire, s'il eut été réalisé, aurait servi utilement la cause de la Météorologie..... Mais le voisinage même des stations élevées que nous venons de citer, les surprises financières qu'elles avaient entraînées, les difficultés de toutes natures qu'on avait rencontrées dans leur création, ne disposaient plus beaucoup en haut lieu en faveur d'une expérience nouvelle... La question du Mézenc était posée trop tard.... Le projet, un moment sur le point d'aboutir, fut abandonné et il semble que sa disparition entraîna avec elle tout l'intérêt de la Météorologie dans notre département.

Certes, un pareil observatoire qu'il aurait fallu entretenir, et doubler probablement bientôt d'une seconde station située à une

ral de la Loire votait le 21 août 1885 une subvention de 2000 fr., et la question d'un observatoire au Pilat un moment agitée, était abandonnée au profit de celui du Mézenc. L'état des autres observatoires à la même époque était le suivant : L'observatoire du Puy de Dôme (1467^{m}) fonctionnait depuis longtemps déjà; il avait été inauguré le 22 août 1876, après avoir été conçu en 1869; c'est de beaucoup le premier en date. L'observatoire du Ventoux (1900^{m}) était en voie d'exécution : la route d'accès terminée, un observateur installé depuis décembre 1884. Les fonds (100.000 fr.) destinés à l'Aigoual (1554^{m}) étaient réunis et l'adjudication des travaux devait avoir lieu cette année même. Enfin plus loin de nous l'observatoire du Pic du Midi (2859^{m}), abandonné généreusement à l'Etat par le général de Nausouty et l'ingénieur Vaussenat, avait été inauguré en 1882. — L'année 1885 semble bien être le point culminant de la faveur des stations de montagne; une seule, celle du Mont Mounier (2818^{m}) a été créée dans la suite et fonctionne depuis 1893 régulièrement.

On ne peut pas ranger parmi les stations météorologiques permanentes : l'observation Vallot à 4365^{m}, un peu au-dessous du sommet du Mont Blanc, ni l'observatoire Jansen au sommet même du Mont Blanc, à 4810^{m}; on n'y fait que temporairement des observations sur des sujets spéciaux.

Digitized by Google

altitude inférieure, aurait été comme un encouragement permanent à poursuivre ici les études de l'atmosphère. Mais inversement l'échec de cette tentative devait-il conduire au désintéressement ?

Il ne faut voir, croyons-nous, entre ces deux faits qu'un rapprochement fortuit et chercher, dans l'évolution même de la Météorologie, des causes plus sérieuses de ce délaissement.

I. *Les promesses de la Météorologie locale.* — Il est hors de doute que pour le public chez qui les spéculations de la science pour la science n'ont pas toujours une valeur de dogme, la Météorologie se résume simplement en ceci : « Prévoir le temps ». Cette prévision peut elle-même s'entendre soit à courte échéance pour le lendemain, par exemple, soit pour la saison ou l'année suivante. La science ne s'attaque pour le moment qu'à la première partie du problème (1) : « prédire la veille le temps du lendemain », et elle n'y réussit pas toujours. Les faiseurs d'almanachs cherchent à prévoir le temps de l'année ou du mois suivant, et ils y réussissent quelquefois. Savants ou faiseurs d'almanachs, personne n'admet, en toute sincérité, leurs prévisions et cependant chacun les consulte. Pour le public la prévision du temps est bien toute la Météorologie.

L'astronome Le Verrier, qui fut en France le fondateur de cette

(1) Cependant les périodes de beau temps durable paraissent plus faciles à prévoir parce que les situations atmosphériques correspondantes sont plus stables et certains bureaux météorologiques commencent à les annoncer. Le « Meteorological Office » de Londres a inauguré ces prévisions en 1908 et on cherche à faire au bureau central météorologique de France une prévision analogue. Ainsi le bulletin quotidien du 10 août 1909 porte cette mention : « En France un temps beau et chaud est probable pendant plusieurs jours » et jusqu'au 16 août le temps s'est maintenu généralement au beau.

Disons encore que certains météorologistes voient une corrélation entre les températures de certaines régions pendant l'hiver et les températures d'autres régions plus ou moins éloignées pendant l'été suivant. D'après M. H. Hildebrandsson (comptes rendus de l'Académie des sciences, octobre 1909), on peut avoir une idée de la température de l'été prochain en Scandinavie, en France et en Sibérie, en connaissant la température à Thorshavn (îles Fœroer) ou bien le nombre de jours avec sol couvert de neige à Upsala (Suède) pendant l'hiver précédent.

Ces recherches sont encore trop récentes pour conduire à des certitudes, mais elles semblent devoir donner des résultats d'un grand intérêt, tant au point de vue pratique, qu'au point de vue de la théorie des phénomènes atmosphériques.

Digitized by Google

science, avait sans doute compris que pour la vulgariser il fallait en montrer, aussitôt, le côté pratique. En 1873 était organisé pour la première fois, chez nous, ce qu'on a appelé le *Service agricole* : tous les matins, entre 10 heures et midi, partaient de l'Observatoire de Paris des dépêches adressées à toutes les communes de France qui en avaient fait la demande, et qui donnaient l'état du temps pour le lendemain. Tandis qu'aux marins on indiquait la direction et la force du vent, aux agriculteurs on annonçait la pluie, les orages, les gelées, etc.... Il est inutile de dire que ce service se développa tout d'abord avec une rapidité énorme. Le nombre des communes recevant ces prévisions agricoles était de 8 en 1876 ; et le 1er mai 1878 il s'élevait au nombre de 1587. Notre département, à cette époque, possédait 11 de ces stations. A partir du mois d'août 1878, au flot des dépêches qu'elle transmettait ainsi en franchise, l'administration des Postes et Télégraphes opposa une légère rétribution. Aussitôt le nombre des communes qui consentirent à souscrire aux nouvelles conditions tomba à 580. Depuis, ce nombre est devenu beaucoup plus modeste encore. Personne ne croira que la taxation seule des dépêches fut la cause de cette diminution. La modicité de cette charge n'était certainement pas en rapport avec les services que la prévision du temps pouvait rendre aux agriculteurs. Il est à présumer que les campagnes se sont alors désintéressées de ce service par suite de l'échec de certaines prévisions, ou tout au moins du vague de leur rédaction.

A réfléchir un instant, on comprend toutefois facilement qu'un organisme central, comme l'Observatoire de Paris et plus tard le Bureau central météorologique, ne peut pas prédire, pour chaque département, le temps spécial qu'il fera et qui dépend, dans ses détails, d'une foule de causes propres à la région. L'office central donne les indications générales, et c'est aux stations locales à transformer ces avis suivant les règles qui sont spéciales à la contrée. Or ces règles spéciales arrivent à avoir une importance souvent plus considérable que les avis généraux. Quoi d'étonnant dès lors à ce que l'on ne trouve pas dans les dépêches quotidiennes donnant les avis en prévision du temps, une précision qu'elles ne peuvent pas donner?

Voilà donc, Messieurs, le premier rôle de la Météorologie

Digitized by Google

locale : transformer la prévision générale en prévision locale. Et pour notre région du Velay, cette transformation n'est pas précisément aisée. Un coup d'œil jeté sur la carte montre de suite que nous sommes plus rapprochés de la Méditerranée que de l'Océan; mais les dépressions océaniques sont en général plus profondes que les dépressions méditerranéennes, celles du golfe de Gênes en particulier. Il faut donc, qu'ici, pour prévoir le temps, nous surveillions le baromètre à la fois sur l'Océan et sur la Méditerrannée, ce qui complique singulièrement la question. Dans le Nord et l'Ouest de la France, et dans toute la région de Paris, les bourrasques d'hiver qui passent souvent avec une régularité désespérante sur l'Angleterre et la mer du Nord, ont des résultats presque sûrement prévus. Au Sud de notre région, dans le Roussillon, l'influence méditerranéenne est prédominante. Ici, c'est tantôt la première, tantôt la seconde qui l'emporte et qui règle notre temps. On peut donc hésiter dans le sens de la prévision, lorsqu'une bourrasque vient de l'Océan et qu'en même temps une dépression existe ou est en formation sur la Méditerrannée. C'est qu'alors les effets sont contraires et le vent peut avoir des directions très différentes suivant que l'une ou l'autre influence prédomine. Mais si comme cela arrive parfois, nous avons une dépression sur la Mer du Nord et de fortes pressions sur la Méditerranée alors les deux effets s'ajoutent et nous sommes soumis à des vents très violents qui viennent des régions Sud et qui, laminés par le brusque ressaut des Cévennes présentent ces sautes caractéristiques rendues si bien par l'expression de vent sauvage (1). D'ailleurs, ces difficultés inhérentes au lieu rendent peut-être le problème plus intéressant et les observations d'une contrée située au carrefour de deux influences atmosphériques, ne peuvent que servir à mieux pénétrer ces influences elles-mêmes et élucider leurs effets.

II. *La Climatologie locale.* — Si le but ultime de la météorologie est sans conteste la prévision du temps, il faut au moins que

(1) Il semble y avoir un rapprochement curieux entre cette situation atmosphérique et celle que le météorologiste Hann donne comme situation type produisant le vent de fœhn en Suisse. (Voyez p. ex. la carte du bulletin du 19 février 1910.)

Digitized by Google

les données qui servent à établir cette prévision soient recueillies avec toutes les garanties d'exactitude possible. Voilà pourquoi il existe, ou devrait exister, dans chaque région, au moins une station météorologique pourvue de tous les instruments nécessaires, rigoureusement contrôlés et observés avec soin. L'importance de ces nombres devrait résider, on ne saurait trop le répéter, seulement dans ce fait qu'ils doivent servir à la prévision du temps. Mais à côté de cette partie fondamentale de la Météorologie dont les progrès, pour si grands qu'ils soient, sont encore trop lents pour notre impatience, une branche très vaste, moins intéressante certes, mais dont l'importance est cependant considérable, la Climatologie s'est formée.

Le climat d'un pays est composé de facteurs si différents et si nombreux qu'on n'est jamais sûr de les avoir tous réunis. Cependant on considère que l'observation de la pression, des températures extrêmes et moyennes, de l'humidité, des vents, de la pluie, des orages, donne une idée suffisante du climat d'une contrée. Ces éléments sont indispensables à la prévision du temps. La Climatologie ne fait donc qu'utiliser pour un but immédiat des données qu'on est obligé de recueillir et qui sans elle ne serviraient pas toujours.

Il viendra une époque, certainement, où il semblera aussi naturel, avant de s'établir dans un pays, de consulter son climat que de connaître son altitude, ses productions agricoles ou industrielles. Aux étrangers qui viennent se fixer sur les hauts plateaux du Velay pendant les mois d'été, il serait saisissant de pouvoir montrer par des chiffres la tiédeur des journées, la fraîcheur reposante des nuits, l'augmentation du pouvoir actinique du Soleil, la diminution modérée de la pression atmosphérique qui influe si favorablement sur certains organes, alors qu'elle n'est pas assez considérable pour entraîner une diminution sensible de l'oxygène.

Tout cela, Messieurs, c'est encore une des attributions de la Météorologie locale, pour laquelle une seule station centrale n'est plus suffisante, mais qui nécessite un réseau disséminé, car le climat, surtout dans notre département, a des aspects changeants comme le pays lui-même.

Malheureusement cette organisation se heurte à des difficultés

Digitized by Google

considérables qu'il est aisé de comprendre. Les bonnes volontés, certes, ne manquent pas, mais les bonnes volontés ne sont pas éternelles et c'est une tâche bien ingrate que de relever tous les jours, à heure fixe, les indications des instruments météorologiques. De plus, une seule année d'observations n'a pas grande valeur. Il faut une série d'au moins dix ans, et seules des installations permanentes, comme celles qui pourraient être faites par les instituteurs, peuvent donner des résultats satisfaisants.

Le Verrier, qu'il faut toujours chercher à la base de notre organisation actuelle avait bien compris les services que pouvaient rendre ces hommes à l'esprit en général précis et observateur, et les considérant comme le dernier anneau d'une chaîne qui devait apporter aux campagnes le goût et la science des choses de la nature, il avait institué dans les Ecoles Normales des observations destinées à former ces collaborateurs.

Il y aurait un chapitre intéressant à écrire pour l'Histoire locale future et l'explication de certains phénomènes naturels, si dans chaque commune l'Instituteur notait sur un registre spécial, les principaux phénomènes du temps, les époques des feuillaisons des végétaux, les dates des moissons, les orages et leurs conséquences, les tarissements des sources, l'assèchement des mares, des ruisseaux, etc... Ce serait comme le livre de bord du pays natal...

Mais cette organisation, encore, si intéressante et si instructive qu'elle soit, n'est probablement pas près de se réaliser. Aussi parmi toutes les observations climatologiques, devons-nous faire un choix, et plaider seulement en faveur des plus importantes et dont les résultats sont les plus immédiats : la mesure de la pluie et l'observation des orages. Ce sont au surplus les moins astreignantes et les plus simples de toutes.

III. *La pluie.* — Nous possédons sur cet élément quelques bonnes séries locales, entre autres celle de M. Azéma pour Le Puy, celles de MM. Guyot et Tourvielle, ingénieurs des Ponts et Chaussées pour Yssingeaux. Elles nous permettent de nous faire une idée de la pluviosité des stations où les observations ont été faites. Mais on ne peut rien en déduire pour l'ensemble du département, car la pluie est un élément des plus capricieux et la diffé-

Digitized by Google

rence des quantités de pluie au Puy et à Yssingeaux suffit à le démontrer (1).

On estime qu'il faudrait en moyenne, pour connaître avec certitude la distribution des pluies dans une région : 3 pluviomètres par 10 myriamètres carrés dans les pays d'une altitude inférieure à 300 m., 4 dans les pays d'une altitude comprise entre 300 et 600 m., et 5 dans les contrées dépassant cette dernière altitude. En prenant comme superficie de la Haute-Loire en chiffres ronds 500.000 hectares ou 50 myriamètres carrés, on voit qu'il faudrait de 20 à 25 pluviomètres dans notre département. Nous croyons pouvoir affirmer que nous sommes loin de ce nombre.

Les observations pluviométriques ont cependant des applications importantes aux phénomènes géographiques locaux; vous nous permettrez d'en citer une ou deux au hasard de la pensée. Dans son introduction à une étude historique fort intéressante sur les inondations de la Loire supérieure, notre collègue M. Ulysse Rouchon cite un certain nombre de faits expérimentaux concernant les crues de la Loire, entre autres ce fait que les crues des affluents de gauche sont, dans certains cas, par certaines pluies, moins abondantes que celles des affluents de droite. Ce résultat paraît naturel à première vue, car les affluents de gauche sont abrités des vents pluvieux de l'Ouest par les monts du Velay. Mais les observations pluviométriques viennent confirmer le fait et cette vérification a bien son importance, car la règle de l'écran montagneux n'est pas aussi simple qu'on le croit généralement.

Nous citerons encore le fait suivant qui intéresse notre région et dont l'explication n'a pas fait, à notre connaissance, l'objet de travaux d'ensemble : c'est la différence de pluviosité de la Loire supérieure et de l'Allier par vent d'Ouest. Il arrive que, par ce régime de vents, la pluviosité est moindre dans la vallée de l'Allier que dans la vallée de la Loire supérieure et cependant ces vents rencontrant sur leur passage des massifs montagneux élevés comme les monts de la Margeride, les monts du Velay, devraient

(1) Quantité annuelle moyenne de pluie au Puy 671 millimètres pour les 10 années 1861-1870; quantité annuelle moyenne à Yssingeaux pour les mêmes années 831 millimètres d'après M. Jollois. (*Recherches sur les inondations de la Loire supérieure et de ses affluents dans le département de la Haute-Loire*, par Ulysse Rouchon).

Digitized by Google

s'être débarrassés en grande partie de leur humidité et arriver plus secs sur la région de la Loire.

Si un bassin fluvial est bien délimité, l'étude de la pluie y prend une importance considérable, car on peut en distribuant convenablement les stations pluviométriques, connaître la quantité de pluie ou de neige qui tombe à sa surface, c'est-à-dire savoir avec exactitude la quantité totale d'eau que gagne le bassin. Si d'un autre côté le régime du fleuve ou de la rivière a fait l'objet d'études suivies, telles que l'on puisse connaître la loi qui relie sa hauteur au-dessus de l'étiage au volume des eaux qu'il débite, on voit qu'on aura l'autre facteur intéressant du problème : la quantité d'eau que perd le bassin. Le rapprochement des deux éléments conduit à des données d'un grand intérêt puisque leur différence représente ce qui se perd par évaporation soit par le sol, soit par les forêts, soit par les plantes et que l'on n'a que très peu de résultats satisfaisants sur ce sujet.

Pour clore cette question de la pluie, nous citerons M. Rollin qui en a fait une étude spéciale : « La pluviosité des vallées de l'Allier et de la Loire supérieure demanderait à être étudiée dans tous ses détails : il serait intéressant d'avoir un réseau de stations établi de telle sorte qu'on puisse reconnaître s'il y a des parties plus ou moins pluvieuses et où elles se trouvent. Nous sommes persuadés que la pluviosité n'est pas la même sur chacune de leurs rives et si ce fait était reconnu, on aurait ainsi l'explication des différences de régime » (1). Une application également intéressante que l'on peut faire de l'observation des pluies réside dans la prévision à longue échéance du débit des sources. Cette prévision est par certains côtés plus facile que celle du temps, ne serait-ce que par le moindre nombre de facteurs qu'elle met en jeu. En comparant les quantités de pluie et leurs époques au débit ultérieur des sources, on trouve qu'il y a en général une relation assez nette entre ces deux éléments, relation telle que les pluies d'automne, par exemple, maintiendront à sa valeur normale le débit des sources pendant la saison chaude suivante, alors que les précipitations de l'hiver et surtout de l'été n'auront que des

(1) Rollin, Pluviosité moyenne en France par vent des régions Ouest, pendant les années 1877, 1878, 1879. *Annales du Bureau central météorologique*, p. 1881.

Digitized by Google

influences secondaires. Ces études ne peuvent évidemment donner lieu à des règles fixes. Elles doivent être entreprises sur les lieux, et se rapporter à une source ou à un groupe de sources bien caractérisées. Cette étude a une grande importance. Elle intéresse particulièrement notre région et est encore du domaine de la Météorologie régionale.

Mais s'il fallait citer tout ce qui se rattache par un côté ou par l'autre à cette science, ce seraient tous les chapitres de la géographie physique qu'il faudrait passer en revue. Étude des vents locaux, de leurs causes et de leurs effets, influence encore si discutée des forêts sur le climat et sur la pluie, dissymétrie des versants de montagnes suivant leur exposition aux vents humides, relations du climat et des êtres vivants, plantes, animaux et même habitants, voilà quelques sujets auxquels on peut, sans grand effort, apporter d'intéressantes contributions. La Météorologie a été faite par des astronomes et des physiciens. Elle sert aujourd'hui la cause des géographes. Il faut avouer qu'entre les mains de ces derniers elle prend un aspect vivant et original qui est bien fait pour la faire aimer. Si les premiers cherchent à nous expliquer d'où vient le vent, la pluie, les orages, les seconds nous montrent comment ces phénomènes donnent aux versants de nos montagnes, aux régimes de nos fleuves leur caractère particulier. Et ils font bien eux aussi de la prévision à très longue échéance, puisqu'ils nous disent comment se modifiera fatalement l'aspect de notre pays si l'homme n'intervient pas pour arrêter certains effets destructeurs.

IV. *Les orages. Les grains.* — A l'étude de la pluie dont l'importance est reconnue par tous, se rattache naturellement celle des orages. Dans notre contrée où la pluie est relativement peu abondante, les averses jouent un rôle considérable par l'appoint qu'elles donnent à notre pluviosité totale. De plus, les averses par leur soudaineté et par le grand volume d'eau qu'elles produisent en un temps assez court, peuvent être une cause des plus dangereuses des crues de nos torrents. Or il semble bien démontré aujourd'hui que les deux phénomènes : orage, averse, ont souvent un lien commun, qu'ils font partie d'un ensemble plus complexe que l'on nomme le grain. Celui-ci, à son tour, ne serait

Digitized by Google

pas localisé, à un instant donné, en un lieu unique. Il se développerait tout le long d'une ligne qui peut atteindre plusieurs centaines de kilomètres et qui, se déplaçant à peu près parallèlement à elle-même, balayerait des surfaces considérables, aussi grandes qu'une partie de l'Europe. Cette ligne de grains vient généralement de l'Ouest et se déplace presque toujours vers l'Est.

Il est facile de comprendre dès lors l'importance que le sens de ce déplacement peut avoir pour nous. Si le passage d'un grain a été constaté sur un observatoire situé à l'Ouest d'une station, cet observatoire peut transmettre par la télégraphie un avis sommaire relatant le phénomène et la station orientale, en répandant la nouvelle dans sa sphère d'information, peut faire prendre les mesures de précaution nécessaires. A la conférence météorologique d'Innsbrück en 1905, la question a été mise à l'ordre du jour. Une organisation télégraphique devait permettre d'annoncer le passage des grains aux stations situées à l'Est. Cette idée n'a pas reçu de suites effectives. Mais rien n'empêcherait une initiative locale de la réaliser pour son propre compte. Il est inutile de faire remarquer que toutes les prévisions de grain ne donneront pas des averses dangereuses. Mais si on reconnaît que le temps à l'endroit particulier où l'on se trouve présente des caractères très menaçants, une annonce de grain peut permettre de prendre des mesures préventives qui éviteront un désastre.

Enfin, pour ne pas négliger le côté historique des orages, la collation précise de ces phénomènes et de leurs conséquences telles que la grêle et la foudre pour une longue période, pourrait conduire, dans notre région, à la découverte de zones à grêle, c'est-à-dire de zones où la grêle a le plus de probabilité de tomber ou même simplement de lieux d'orage comme sont quelquefois le point de rencontre de plusieurs vallées. Il serait intéressant à ce sujet, de rechercher dans le passé, si notre département a des endroits aussi tristement privilégiés. La discussion critique des faits pourrait apporter un éclaircissement sérieux sur ce sujet (1).

(1) M. Angot estime que pour l'étude fructueuse des orages il faudrait que les postes d'observation ne soient pas distants de plus de 12 kilomètres, et pour la statistique sérieuse de la grêle, 2 kilomètres seraient la limite d'éloignement des stations. Il semble difficile d'arriver un jour, dans notre pays, à avoir un réseau aussi dense. Ceci montre, dans tous les cas, qu'il ne faudrait par conclure à une

Digitized by Google

Nous avons essayé de montrer sommairement quel était le rôle de la météorologie locale. Il peut en résumé être envisagé sous trois aspects : dans le passé, il doit nous donner connaissance des phénomènes remarquables dont l'atmosphère a été le siège, dans le présent, il doit réunir les données exactes sur les phénomènes dont nous sommes les témoins, les commenter, les expliquer, et dans l'avenir, il doit chercher à prévoir les modifications du temps et même les transformations plus lointaines qui peuvent modifier un jour la surface de notre pays.

V. *Les idées modernes en Météorologie et la Météorologie locale.* — La science de l'atmosphère ne peut rester indifférente au développement des autres sciences physiques ou naturelles. Aussi jette-t-elle un regard curieux sur chacune des découvertes de ces branches parallèles, et cherche-t-elle parfois à les faire rentrer dans son champ d'études. Depuis l'essor qu'a pris l'étude du Soleil, la Météorologie ne cesse de contrôler avec une patience et une impartialité remarquables les influences diverses que peut avoir sur les éléments atmosphériques l'activité solaire. Le parallélisme est frappant, chacun le sait, entre les phénomènes magnétiques et le nombre des tâches du soleil. Mais pour les autres éléments, la pluie, la température, les cyclones, l'électricité atmosphérique, les tremblements de terre, aucune relation bien nette n'a été trouvée jusqu'ici. Au fond, les savants ne sont même pas d'accord sur la façon d'apprécier l'activité solaire. La question ne se résoudra probablement qu'à la longue, chaque découverte apportant une approximation nouvelle, et le lien fut-il trouvé entre l'activité solaire et nos éléments, la question ne serait pas encore entièrement résolue, car ce sont les petites fluctuations des phénomènes solaires qu'il nous faudrait prévoir..... si ces fluctuations secondaires ne sont pas périodiques, Mais nous sommes là sur un terrain où la Météorologie locale, telle qu'il nous est permis de la comprendre, ne peut faire œuvre utile. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'aujourd'hui plus qu'hier, les recherches systématiques de

prédominance des orages dans un endroit ou dans un autre, avant de savoir si le réseau d'observation ne présente pas des lacunes pas trop considérables et systématiques. (Voyez sur ce sujet l'Etude des orages par M. Angot dans les *Annales du Bureau Central météorologique*, 1903).

Digitized by Google

la Nature ne se font qu'avec de gros sacrifices pécuniaires et par des associations puissantes. Aussi ce champ d'activité nouveau reste fermé pour le moment à nos modestes ressources.

Mais, ainsi que nous avons essayé de le montrer, il reste encore dans l'étude des faits locaux, pour des esprits curieux, des résultats intéressants à trouver.

Voilà pourquoi, Messieurs, le rôle de la Météorologie locale n'est pas épuisé tant qu'il reste de ces phénomènes à découvrir et des rapprochements à faire entre ceux qu'on a découverts. Parmi ces recherches, il y en a qu'il est de notre intérêt presque exclusif d'entreprendre : les études de la prévision locale du temps, des vents locaux, des températures, du climat, sont de celles-là; il en est d'autres, qu'il est de notre devoir de poursuivre, parce qu'elles intéressent non seulement notre région, mais une grande partie du pays : parmi ces dernières nous avons placé en premier lieu la pluie et les orages.

C'est à cette œuvre spéciale que toutes les bonnes volontés peuvent prétendre apporter leur utile collaboration. Elles contribueront ainsi au développement d'une science qui, réunissant les spéculations les plus plus ardues de la pensée aux réflexions les plus simples que suggèrent les analogies de la nature, demande et accueille avec reconnaissance les efforts du plus grand nombre.

ALBERT BALDIT.

Digitized by Google

HENRY MOSNIER

1846-1898

BIBLIOGRAPHIE DE SES TRAVAUX

Jean-Baptiste-Henry Mosnier naquit à Frugières-le-Pin (Haute-Loire) le 22 décembre 1846. Son père, Claude-Eugène Mosnier, était notaire à Craponne (1) et avait épousé Laurencie Le Blanc, née à Brioude le 9 août 1822.

En raison de la rigueur du climat, il ne fit que de très rares et très courts séjours à Craponne et passa presque toute son enfance à Brioude, auprès de sa grand'mère maternelle, Jeanne-Adolphine Borne, veuve Fortuné Le Blanc, et de son oncle M. Paul Le Blanc. Il apprit à lire et à écrire à l'école des frères de la doctrine chrétienne, puis à 12 ans, il fut envoyé au petit séminaire de la Chartreuse près Le Puy. Il y resta un an.

(1) Les Mosnier sont connus à Craponne depuis Jean Mosnier, notaire royal, juge châtelain du Pontempeyrat, côté du Forez, marié en deuxièmes noces le 30 janvier 1679, à Catherine Fregeac, d'où Antoine Mosnier, notaire royal, décédé en novembre 1739. De son mariage avec Anne Chouvet (1719), fille de Jean, fermier de la seigneurie de Craponne, et de Claudine Sapientis, il eut six enfants, dont Pierre Mosnier, notaire royal, né le 18 mars 1720, marié le 3 novembre 1745 à Anne-Marguerite Richard, fille de Claude, sgr de Pontempeyrat, dont il eut six enfants, entre autres Henri Mosnier, né le 5 juin 1769, décédé le 9 juillet 1845 et père de Claude-Eugène Mosnier, décédé le 15 juillet 1890.

Digitized by Google

Sur les conseils d'un parent, le Dr Jacques-Julien Richard de Laprade, père du poète Victor de Laprade, et recommandé fortement par le cardinal-archevêque de Lyon, Mgr. de Bonald, qui, depuis son départ du Puy (1839), avait conservé des relations amicales avec sa famille, Henry Mosnier fut ensuite placé à l'Institution Notre-Dame des Minimes à Lyon où il séjourna cinq ans (1860-1865).

Au sortir de cet établissement justement réputé depuis presque un siècle pour la fermeté de son éducation et la solidité de son enseignement, Mosnier alla faire sa philosophie à Riom chez les Maristes. Reçu bachelier à Lyon, il vint ensuite suivre les cours de la Faculté de Droit à Paris et s'y fit recevoir licencié.

C'était vers 1875. Le 12 mai 1877, notre compatriote, qui était inscrit au barreau de Brioude, fut nommé conseiller de préfecture de la Haute-Loire en remplacement de M. Cailleteau, décédé. Il participa neuf ans aux travaux du tribunal administratif du Puy dont il fut même vice-président, et, le 11 mai 1886, un arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice, l'appelait au poste important de chef des services administratifs de l'Imprimerie nationale.[1]

Henry Mosnier remplaçait M. Sorat à la sous-direction du grand établissement qui avait alors à sa tête un Auvergnat de la Haute-Loire, M. Henri Doniol. Il y resta jusqu'à la suppression de la fonction fin 1891, laissant à l'Imprimerie le souvenir d'un homme instruit, pondéré, sachant allier aux rigoureux devoirs de sa charge la plus exquise distinction. Rappelons à ce sujet que le sous-directeur de l'Imprimerie nationale reçut le 14 août 1889 M. Russel Harrison, fils du président de la République des États-Unis, qui se montra enchanté de sa visite à la maison de la rue vieille du Temple.

En quittant Paris, Mosnier rentrait délibérément et volontairement dans son pays. Le 26 décembre 1893, il fut nommé juge au Tribunal Civil de Clermont-Ferrand, poste qu'il ne devait malheureusement pas occuper longtemps puisque une brève maladie, survenue aux Estournelles près Chasse (Isère), le ravissait, le 14 mars 1898, à l'affection de Mme Mosnier née Couturier, à celle de son oncle, M. Paul Le Blanc, à l'estime de nombreux amis

Digitized by Google

Digitized by Google

HENRY MOSNIER

Digitized by Google

restés inconsolables de la perte si prématurée d'un homme dont les qualités de cœur égalaient les dons de l'esprit (1).

Avec Henry Mosnier en effet est disparu à la fois un citoyen modeste, généreux, loyal et bon, un magistrat attentif et dévoué, un érudit aux connaissances sûres et nombreuses.

Le souvenir de l'homme privé est resté gravé dans l'esprit de tous ceux qui l'approchèrent soit à Brioude, soit à Frugières, soit au Puy, soit à Clermont, soit à Paris et les discours prononcés aux obsèques, le 15 mars, à Frugières-le-Pin, ont gardé toute leur vérité.

« Henry Mosnier, disait M. Emile Grenier, était de ceux dont on voudrait pouvoir prolonger l'existence, parce qu'ils n'ont que du bien à faire et du bonheur à donner à ceux qui les entourent. Tel nous l'avons connu enfant, alors qu'il faisait la joie d'une famille dont il était l'espoir, tel nous l'avons retrouvé dans toutes les périodes de sa vie, doux, bon, affectueux, d'une admirable

(1) Henry Mosnier était officier d'Académie depuis le 6 janvier 1883. Il était membre fondateur et ancien vice-président (1885-1886) de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, membre de l'Académie de Clermont-Ferrand et de la Société d'Emulation de l'Auvergne.

Des articles nécrologiques ont été publiés dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* (15 et 18 mars 1898), l'*Avenir du Puy-de-Dôme* (15, 16 et 19 mars), l'*Auvergnat de Paris* (20 mars), le *Journal de Vienne* (20 mars), et son éloge funèbre a été prononcé dans la séance du 7 avril 1898 de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire (*Mém.* X, p. 64.)

Dans *La Haute-Loire* du 16 mars 1898 (cf. aussi le n° du 20 mars), M. Adrien Lascombe a ainsi rendu hommage au collaborateur assidu et dévoué de ce journal :

« Nous apprenons avec la plus douloureuse surprise la mort de M. Henry Mosnier, juge au tribunal civil de Clermont-Ferrand, décédé à Chasse (Isère), le 14 mars courant, âgé de 52 ans.

« Originaire de notre département, M. Henry Mosnier, avant d'entrer dans la magistrature, a rempli avec distinction les fonctions de vice-président du conseil de préfecture de la Haute-Loire, puis celles de sous-directeur à l'Imprimerie nationale. Dans ces divers postes, le regretté défunt avait su faire goûter l'aménité de son caractère, la sûreté de ses relations que dominaient une intelligence d'élite et une érudition profonde et variée.

« Il a laissé de son séjour au Puy un souvenir durable, et ses nombreux amis, comme ceux qu'il a obligés par ses démarches et ses conseils, garderont fidèlement la mémoire de l'homme de bien, du citoyen distingué, du savant aimable, que tous auraient désiré conserver parmi eux, mais que ses qualités et ses talents appelaient ailleurs, où de hautes et puissantes relations avaient discerné et apprécié son mérite.

« M. Mosnier, qui a été un des membres les plus distingués de nos sociétés savantes, a enrichi leurs bulletins d'un grand nombre de travaux historiques concernant surtout le département de la Haute-Loire. Entre beaucoup d'autres, nous citerons :

Digitized by Google

égalité d'humeur : nature essentiellement sympathique, attachante, qui ne pouvait avoir d'ennemis.

« Il est difficile, assurément, quand arrive pour un jeune homme le moment de faire sa place au soleil, dans cette mêlée humaine où se heurtent tant de compétitions ardentes, de ne pas froisser quelques susceptibilités, de ne pas éveiller quelques jalousies, de passer intact au travers des événements. Henry Mosnier a eu ce rare privilège ; il était si profondément honnête, loyal, modeste, bienveillant, qu'aucun de ceux avec lesquels il était mis en relations ne pouvait lui refuser son estime, et que ses collègues devenaient bientôt ses amis. Son obligeance ne connaissait pas de limites : il s'employait si volontiers au service de ceux qui s'adressaient à lui que c'était plaisir de le mettre à contribution : pourvu toutefois que le service rendu à l'un ne tournât pas au détriment de l'autre, car sa conscience se serait aussitôt refusée à tout ce qui aurait pu ressembler à une injustice.

« Il aimait sa petite patrie, son Brioude, son Frugières. Eloigné du sol natal par les fonctions diverses qu'il a été appelé à remplir, il avait tenu à s'en rapprocher... »

L'*Ecole centrale de la Haute-Loire*, le *Théâtre au Puy-en-Velay*, les *Légionnaires de la Haute-Loire*, le *Château de Chavaniac-Lafayette*, les *Elections de 1789 dans la sénéchaussée d'Auvergne*, etc., etc.

« L'homme public laisse donc de profonds et sincères regrets ; mais que dire du vide immense que cette mort cause à ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité et de connaître les qualités rares d'esprit et de cœur de l'ami incomparable que fut Henry Mosnier ? »

Voici en outre *in extenso* les notices consacrées à l'historien par le *Polybiblion* et la *Revue historique* :

« Les lettres auvergnates viennent de faire une perte sensible par la disparition de M. J.-B. Henry Mosnier, né à Frugières-le-Pin (Haute-Loire) le 22 décembre 1846, mort, au cours d'un voyage en Dauphiné, le 14 mars 1898. Après avoir occupé plusieurs fonctions administratives (principalement au Puy), M. Mosnier était depuis plusieurs années juge au Tribunal civil de Clermont-Ferrand.

« M. Mosnier était de ces magistrats qui unissent volontiers à leurs fonctions le goût de l'histoire et l'étude des lettres ; il avait eu du reste, dès le début, un exemple et un conseiller dans son oncle, M. Paul Le Blanc, un des bibliophiles les plus érudits de nos provinces. Les publications de M. Mosnier consistent en monographies assez nombreuses et en articles dans les *Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire* et diverses autres revues locales. Elles traitent surtout de l'histoire de l'Auvergne et du Velay dans les deux derniers siècles ; en voici les principales : *Le Théâtre au Puy-en-Velay* (Le Puy, 1880, in-18) ; *L'Ecole centrale de la Haute-Loire* (1798-1804) Paris, 1882, in-8°) ; *Le château de Chavaniac-Lafayette* (Le Puy, 1883, in-8°) ; *Les Bains du Mont-Dore en 1786* (Clermont-Ferrand, 1887, in-8°.)

Digitized by Google

M. Roure, instituteur à Frugières, exprimait les mêmes sentiments reconnaissants :

« M. Henry Mosnier était un homme de bien... son cœur était ouvert à tous. Comme conseiller municipal, les deux années qu'il a siégé dans notre assemblée suffiront pour faire apprécier le jugement, l'impartialité, la compétence de ce bon citoyen... » (1)

Le magistrat n'était pas moins estimé que l'ami et une sympathie respectueuse suivait le savant dont le labeur de plus de vingt années est résumé dans les pages qui suivent.

Le sens de la curiosité était sans doute inné en Mosnier, mais il est juste d'indiquer que le goût des recherches d'histoire locale lui fut inculqué par son oncle, amateur de littérature et d'art, heureux collectionneur de documents rares et de livres appréciés, ce bibliophile averti dont la « librairie », une des plus riches du Velay, d'Auvergne et des environs, est remplie de pièces remarquables, parfois uniques, et où s'entassent depuis un demi-siècle, parchemins, manuscrits, correspondances, incunables, elzévirs, éditions anciennes et modernes, peintures, miniatures, gravures, toutes pièces se rapportant par quelque côté à l'histoire de la province ou de ses enfants, toutes matières à dissertations et à causeries suggestives, et dont le maître de céans sait faire les honneurs avec une urbanité et une obligeance peu ordinaires en notre époque.

Il est naturel que dans un tel milieu, H. Mosnier se soit laissé séduire par l'attrait des enquêtes dans le Passé, qu'il ait voulu

Le dernier numéro de la *Revue d'Auvergne* contient un article de M. Mosnier intitulé : *Les Elections de 1789 dans la sénéchaussée d'Auvergne*. Il est probable, du reste, que M. Paul Le Blanc donnera une bibliographie complète des travaux de ce très cher neveu et disciple auquel il a la douleur de survivre ». *Polybiblion*. Revue bibliographique universelle, avril 1898.

« On annonce la mort prématurée de M. Henry Mosnier, ancien sous-directeur de l'Imprimerie Nationale, juge au Tribunal Civil de Clermont-Ferrand. M. H. Mosnier connaissait fort bien l'histoire locale de l'Auvergne et du Velay sur laquelle il avait publié plusieurs travaux intéressants. Il préparait depuis longtemps un livre sur l'abbé de Pradt, dont il serait à désirer que certains matériaux au moins fussent publiés » (L. F.). *Revue historique*, 1er juillet 1898.

(1) Nous empruntons ces extraits à une brochure non mise dans le commerce rendant compte des obsèques d'Henry Mosnier à Chasse et à Frugières-le-Pin, et donnant le texte des discours de MM. Marcel Simon, président du Tribunal civil de Clermont-Ferrand, Vignancour, bâtonnier du barreau de Clermont, Assézat, conseiller de préfecture du Puy-de-Dôme, Grenier, avocat à Brioude, et Roure, instituteur à Frugières-le-Pin. Brioude, A. Watel et fils. In-16 de 14 pages.

Digitized by Google

lire les documents d'archives, qu'il ait saisi le parti à en tirer pour l'évocation de la société d'autrefois et que ses meilleures heures de loisir aient été employées à mettre en relief quelques-uns des épisodes les plus caractéristiques des Annales du Velay et de l'Auvergne.

Dans cette entreprise, l'historien a donné les preuves d'un talent habile dans la science de l'exposé, dans la sobriété du commentaire. Ses publications offrent un intérêt de premier ordre parce qu'elles se distinguent par le choix du sujet, par une critique serrée des textes, par l'abondance et la précision des notes, par l'impartialité enfin qui est la qualité essentielle dans les travaux de cette nature.

Ainsi, Henry Mosnier a tenu une place importante dans cette lignée éminente d'hommes distingués qui depuis près d'un siècle ont fouillé et fouillent encore les vieux dossiers, interrogent les papiers jaunis et en dégagent péniblement mais victorieusement les périodes diverses de l'histoire locale. Il n'est pas possible d'étudier cette histoire, de s'en former une idée d'ensemble convenable sans avoir en main les livres d'Henry Mosnier, sans consulter la série nombreuse de ses articles. On en trouvera ci-après la liste relevée avec soin dans les divers périodiques auxquels il collaborait.

Cette bibliographie vient un peu tard peut-être, nous n'avons plus voulu en différer l'impression dès que cela nous a été possible. Il nous a paru en effet que cet hommage, qui est en même temps un acte de justice, s'imposait. Provisoirement, sous la sécheresse des titres et des dates, on devinera assez l'importance et la diversité de l'œuvre et on comprendra quelle perte irréparable l'Histoire vellave a subie le 14 mars 1898.

ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

I. — LIVRES ET BROCHURES.

VOYAGE DE MONNET, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MINES, DANS LA HAUTE-LOIRE ET LE PUY-DE-DÔME (1793-1794). Le Puy, Marchessou, 1875. In-12, 100 pages.

Tiré à 50 ex. Extrait de *La Haute-Loire* des 13, 16, 18, 20, 23, 25, 27, 30 mars et 1er, 3, 6, 8, 13, 15 avril 1875.

LE MARÉCHAL DE VAUX. Le Puy, Marchessou, 1876. In-16, 24 pages.

Extrait de l'*Annuaire de la Haute-Loire* pour 1876.

LE THÉÂTRE DU PUY-EN-VELAY. NOTES HISTORIQUES. Introduction par A. Eyraud. Paris, H. Champion, 1880, in-12, 84 pages.

Tiré à 100 ex. Extrait de *La Haute-Loire* des 3, 6, 8, 10, 15, 17, 22, 24, 29, 31 juillet, 5, 17 et 19 août 1880.

Cf. *Mémoires* de la Société Agricole et Scientifique de La Haute-Loire, tome II, p. 450.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU PUY EN-VELAY DE L'AN VI A L'AN XII (1798-1804). L'ECOLE CENTRALE DE LA HAUTE-LOIRE. Paris, Charavay frères, 1882, gr. in-8°, VII-67 pages.

Extrait des *Mémoires* de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, tome II, pp. 107-182.

LE CHÂTEAU DE CHAVANIAC-LAFAYETTE. DESCRIPTION. HISTOIRE. SOUVENIRS. Le Puy, Marchessou, 1883. In-8°, 70 pages.

Tiré à 400 ex. Extrait des *Mémoires* de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, tome III, pp. 14-76.

Cf. *La Haute-Loire* du 13 septembre 1883. (Notice bibliographique signée Victor Jacquemont).

UN POINT D'HISTOIRE A ÉCLAIRCIR. [Mésaventure du prince Jérôme au Puy. Le jeune Janisson (1818)]. Le Puy, Marchessou, 1883. In-16, 8 pages.

Extrait de *La Haute-Loire* du 10 février 1883.

LAFAYETTE. SA STATUE AU PUY-EN-VELAY (6 septembre 1883). Le Puy, L. et R. Marchessou fils, juin 1884. In-8°, 80 pages.

Certains exemplaires portent en hors texte une reproduction photographique du monument.

La brochure n'est pas signée, mais la note suivante, parue dans *La Haute-Loire* du 28 juin 1884, dévoile l'anonymat de l'auteur :

« Hier a été mise en vente une brochure destinée à conserver le souvenir des fêtes du 6 septembre et de l'inauguration de la statue du général Lafayette.

« Elle renferme tous les renseignements statistiques puisés dans les archives des diverses commissions d'organisation, les discours prononcés, des appréciations de journaux, etc.

Digitized by Google

« Enfin elle est la chronique aussi complète et aussi exacte que possible de cette splendide fête qui doit rester dans les annales de la cité.

« M. Henry Mosnier, que connaissent tous ceux qui s'intéressent à notre histoire locale, a bien voulu prendre la direction de cette publication.

« Ce fut aussi lui qui voulut bien se charger, au 6 septembre, de la composition du numéro spécial illustré consacré à Lafayette ».

UN ÉPISODE DU SIÈGE DE LYON (1793). L'ARRESTATION DE J.-B. JAMON, ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE. Le Puy, Marchessou, 1885. In-16, 16 pages.

Extrait de *La Haute-Loire* des 28, 30 juillet et 1er août 1885.

INAUGURATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU PUY (26 mars 1687). Le Puy, Marchessou, 1885. In-8°, 8 pages.

Extrait des *Mémoires* de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, tome III, pp. 191-196.

LE PUY-EN-VELAY EN 1607. Le Puy, Marchessou, 1887. Gr. in-fol.

Tiré à 150 ex. numérotés à la presse.

Cf. *La Haute-Loire* des 31 mars et 13 mai 1887. Ce dernier numéro donne une reproduction d'une note bibliographique extraite du *Siècle* du 11 mai et signée Paul Verrier.

LES BAINS DU MONT-DORE EN 1786. VOYAGE EN AUVERGNE DE MONNET, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MINES. Clermont-Ferrand, Ribou-Collay, 1887. In-8°, 90 pages.

Extrait des *Mémoires* de l'Académie de Clermont, tome XXIX.

Cette relation a été reproduite dans *La Haute-Loire* du 9 décembre 1887 et numéros suivants.

LA MISÈRE DES APPRENTIFS IMPRIMEURS APPLIQUÉE PAR LE DÉTAIL A CHAQUE FONCTION DE CE NOBLE ART. Vers burlesques à Monsieur F***. Nouvelle édition publiée et annotée par H. M., 1745-1889. Paris, G. Richard et Cie, 1889. In-16, 20 pages.

UN ANCIEN CONVENTIONNEL, DIRECTEUR DE L'OPÉRA. BONET DE TREICHES. NOTICE BIOGRAPHIQUE. Le Puy, Marchessou, 1891. In-8°, 30 pages.

Extrait de *La Haute-Loire* des 8, 10, 14, 16, 17 et 18 septembre 1891.

Cf. *Revue d'Auvergne*, tome IX, p. 166 et *La Haute-Loire* du 23 janvier 1892.

CRÉATION D'UN MARCHÉ ET DE DEUX FOIRES A PAULHAGUET (octobre 1529). s. l. n. d. [Le Puy, Marchessou, 1893]. In-8°, 4 pages.

Extrait des *Mémoires* de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, tome VI, pp. 170-173.

LE LAC DU BOUCHET. SON HISTOIRE ADMINISTRATIVE. Le Puy, Marchessou, 1893. In-16, 38 pages.

Tiré à 50 ex. Extrait de *La Haute-Loire* des 27 et 31 octobre, 2, 3, 4 et 6 novembre 1893.

LE MARQUIS DE MIRABEAU AU MONT-DORE (1770 et 1776). In-18, 18 p.

Extrait du *Journal du Mont-Dore* des 26, 27, 28 et 29 août 1895.

Digitized by Google

LES LÉGIONNAIRES DE LA HAUTE-LOIRE DEPUIS L'INSTITUTION DE LA LÉGION D'HONNEUR JUSQU'A NOS JOURS (1802-1895). Le Puy, R. Marchessou, 1895. In-16, 62 pages.

Tiré à 100 ex. Réimposition in-8° tirée à 25 ex.

Extrait de *La Haute-Loire* des 10, 11, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 30 mars 1er, 2, 4, 10, 16, 18, 20 et 24 avril 1896.

Cf. *Mémoires* de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, tome VIII, p. 105.

LES ELECTIONS DE 1789 DANS LA SÉNÉCHAUSSÉE D'AUVERGNE. DOCUMENTS INÉDITS. Clermont-Ferrand, Montlouis, 1898. In-8°, 105 pages.

Extrait de la *Revue d'Auvergne*, tome XIV, pp. 255-295, 301-362.

II. — MÉMOIRES ET ARTICLES.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Tome XXX (1869). — P. 34-39. Note sur Jean de Cardaillac, prétendu évêque du Puy en 1360.

Annuaire de la Haute-Loire.

1876. — P. 27-44. Le maréchal de Vaux.

1877. — P. 81-86. Découverte archéologique faite en 1727 à Saint-Paulien.

1879. — P. 121-131. Note historique sur le fromage de Craponne.

Bulletin du Comice Agricole de Brioude.

1876. — N° 8. P. 193-197, Protégeons les oiseaux. — N° 12. P. 296-302, Refuges pour les oiseaux et nids artificiels. — N°s 27-28. P. 601-604, Compte-rendu d'*Insectes nuisibles à l'agriculture*, par M. V. Rendu.

La Haute-Loire.

1872. — 6 juin, La Bête du Gévaudan [signé X]; 6 juillet, Compte-rendu de *République ou Monarchie*, par Achille Eyraud [signé X]; 9 juillet, Compte-rendu de *Pernette*, par V. de Laprade; 20 août, La Haute-Loire à l'Exposition de Lyon; 26 septembre, D'Ambert à la Chaise-Dieu [signé X]; 17 octobre, Statistique apicole de l'arrondissement de Brioude.

Digitized by Google

1873. — 15 février, Les curiosités de Paris, Le Musée de l'École des Mines; 26 avril, La Société académique du Puy à la réunion des Sociétés savantes ; 15 mai, La Dynamite; 29 mai, Quelques notes sur le Salon de 1873; 12 août, J. de Ribains; 30 septembre, Les oublies et les oublieux ; 4 décembre, Entre Chapeauroux et Jonchères [signé : un touriste].

1874. — 26 février, Un géant du règne végétal : l'arbre de Brioude ; 12 mars, Le jurisconsulte Jean Barbier d'Yssingeaux et son *Viatorium juris* ; 2 avril, Législation des insectes nuisibles; 14 avril, La Société Académique du Puy au Congrès des Sociétés savantes à Paris; 21 mai, Don au Musée Crozatier de la collection Alexandre Clair; 30 juin, Le club alpin français et le Velay; 11 juillet, Compte-rendu de l'*Histoire des Institutions de l'Auvergne*... par Rivière; 11 août, Une thèse de philosophie aux armes de la ville du Puy; 18 octobre, Le n° 1 de Saint-Cyr : Dominique de Castelli du Crozet, d'Yssingeaux.

1875. — 7 janvier, Compte-rendu de l'*Itinéraire général de la France*, par A. Joanne (Auvergne, Velay, Cévennes) et de *Légendes militaires*, par A. Fiévée ; 9 janvier, Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes; 4 mars, Compte-rendu de l'*Hydrothérapie combinée*, par le Dr Andrieux ; 13, 16, 18, 20, 23, 25, 27, 30 mars et 1er, 3, 6, 8, 13, 15 avril, Voyage de Monnet, inspecteur général des Mines, dans la Haute-Loire ; 6 avril, 17e réunion des Sociétés savantes. La Société académique du Puy ; 20 avril, Le carrousel de Saint-Cyr, Jules de Ribains et Camille Grellet; 8 juillet, Compte-rendu des *Tableaux de la France*, En Bourbonnais et en Forez, par Montégut; 22 juillet, Découverte à Brioude d'un plafond historique ; 5 août, L'annuaire du Club alpin français; 10 août, Encore quelques mots sur le plafond de Brioude ; 21 décembre, Le plafond de Brioude.

1876. — 20 avril, L'écrevisse; 22 avril, Réunion des Sociétés savantes des départements ; 27 mai, Compte-rendu d'une conférence faite à Brioude par M. E. des Essarts sur *Les Poètes et la Charité*; 17 juin, Compte-rendu du Recueil de *Noels vellaves*, par l'abbé N. Cordat [signé : Un bibliophile]; 4 juillet, Nécrologie : Le chef d'escadron J. de Ribains, de Pradelles ; 2 septembre, Le Mont-Dore en 1876 21 septembre, Une visite à la sècherie de Murat.

1877. — 3 février, Compte-rendu de *Pierre le Vénérable*, par Demiduid et de l'*Histoire de la Visitation de Montferrand*, par Cibaud; 31 mars, Le pigeon ; 12 avril, La Société académique du Puy au Congrès des Sociétés savantes; 14 août, Discours à la distribution des prix de l'École primaire annexé à l'École normale d'instituteurs du Puy.

Digitized by Google

1878. — 3 janvier, Bibliographie régionale : *Les Patois de la Basse Auvergne*, par H. Doniol ; *Les Légistes*, par Bardoux [signé : Un bibliophile] ; 26 janvier, Les loups dans la Haute-Loire ; 21 février, La Société académique du Puy à la Sorbonne ; 2 mars, Concours de triolets à la Société scientifique et littéraire de la Rochelle ; 3 octobre, Compte-rendu de l'*Étude sur l'assistance publique et privée chez les Romains* par E. Brousse [signé : A. Z].

1879. — 6 mars, Compte-rendu des *Mémoires et Lettres du cardinal de Bernis*, publiés par Fr. Masson [signé : Un bibliophile] ; 1er juillet, Cahier de Doléances de Brioude. — Vaneau, par Marius Vachon. — Les observatoires de montagne et le Mézenc.

1880. — 5 février, Note sur le choix des semences hâtives ; 27 mars, Compte-rendu des *Excursions foréziennes* du Dr Rimaud [Le château de du Verdier] ; 20 avril, Compte-rendu de *Soirs d'hiver*, par Jocelyn Bargoin ; 3, 6, 8, 10, 15, 17, 22, 24, 29, 31 juillet et 5, 17, 19 août, Le Théâtre au Puy-en-Velay ; 13 juillet, Le 25 messidor an VIII au Puy ; 5 octobre « Les sens et leur privation », ballet dansé au Puy (XVIIe s.) ; 4 décembre, Les modèles en plâtre de la Bastille du Musée du Puy [signé : Un chercheur].

1881. — 15, 17, 24 mars, L'Industrie de la Haute-Loire aux Expositions nationales de 1801-02 et 1806 à Paris ; 28 mai, Antoine Grenier, de Brioude ; 12 juillet, Le 14 juillet 1790 au Puy. Les gardes nationales de la Haute-Loire à la fête de la Fédération ; 1er décembre. *A propos des Mémoires du comte de Vordac*, par le jésuite Cavard, de Cayres [signé : Un chercheur].

1882. — 27 avril, Don au Musée du Puy de dessins de Soumy ; 7 octobre, L'École Centrale de la Haute-Loire. Exercice littéraire (1793).

1883. — 10 février, Mésaventure du prince Jérôme au Puy. Le jeune Janisson (1818) ; 13 mars, Haras et étalons dans la Haute-Loire ; 24 mars, Assassinat de Riou, administrateur de la Haute-Loire (18 septembre 1793) ; 1er mai, Compte-rendu de *La vie et l'œuvre de Vaneau*, par M. Vachon ; 31 mai, Une promenade à Ruessium ; 16 juin, Le P. Galien et les premières ascensions aérostatiques au Puy (1784) ; 23 août, Nicolas, directeur de la Ferme-École de Nolhac ; 6 septembre, n° spécial illustré de *La Haute-Loire* en l'honneur du général de Lafayette ; 8 novembre, Compte-rendu de *Comédies et Opérettes*, par Achille Eyraud ; 18 décembre, Victor de Laprade, originaire de Bas.

1884. — 18 mars, Une évasion des prisons du Puy (avril 1778) ;

Digitized by Google

17 avril, Le Dr Bertrand de Saint-Germain — M. L. Giron à la Sorbonne — Les fouilles de Saint-Paulien — Le vieux-neuf au Puy; 31 mai et 3 juin, Les 14 jours de captivité de Dufavet, de Chomelix [dans un puits] (1836); 20 septembre, Jules Mallye.

1885. — 20 janvier, Une battue au sanglier à Brioude; 29 janvier, Compte-rendu d'*Un voyageur en Auvergne au* XVIIe *siècle* [Abraham Gœlnitz], par A. Vernière; 14 février, Victor Jacquemont; 12 mars, Compte-rendu des *Documents inédits sur l'église de La Chaise-Dieu*, par Maurice Faucon; 16 avril, Le Congrès de la Sorbonne — La Vierge au manteau du Musée Crozatier — L'Histoire de la participation de la France à la guerre de l'Indépendance américaine, de Doniol; 28 juillet et 1er août, Un épisode du siège de Lyon. Arrestation de J.-B. Jamon, administrateur du département de la Haute-Loire (1793); 19 décembre, Compte-rendu du *Cours élémentaire d'agriculture*, par Hérisson.

1886. — 31 mai, Découverte du « Canzoniere » autographe de Pétrarque par Pierre de Nolhac; 11 octobre, Le Puy-en-Velay au commencement du XVIIe siècle, d'après les dessins inédits d'Étienne Martellange.

1887. — 22 février, Compte-rendu de *La rage et Saint-Hubert*, par H. Gaidoz; 25 avril, Compte-rendu de *La librairie des papes d'Avignon* (1316-1410), par Maurice Faucon; 24 mai, La Haute-Loire au Salon; 6 juin, Le Puy en 1607; 10 septembre, *D'Alger à Clermont-Ferrand*, par Masqueray; 9, 10, 12, 14, 16, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 décembre 1887 et 3, 5, 7, 10, 13, 17, 19, 20, 23, 24, 26, 30, 31 janvier 1888, Les Bains du Mont-Dore en 1786. Voyage de Monnet; 27 décembre, La mère de Jeanne d'Arc en pèlerinage au Puy (1429); 29 décembre, L'amiral Bourgeois.

1888. — 2 mai, Enfoncé Lafayette!; 28 mai, Le Congrès de la Sorbonne; 12 juin, La Haute-Loire au Salon de 1888; 28 septembre, Compte-rendu du *Cartulaire des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem*, par A. Chassaing [signé : Un bibliographe]; 9 octobre, Compte-rendu de *Lavoisier*, par Ed. Grimaux; 18 octobre, Les Comptes de Jehan de Berry.

1889. — 15 janvier, Mme de Wagner, lectrice de l'Impératrice; 18 février, Eugène Vivier, de Brioude. La vie et les aventures d'un corniste; 16 mai, Compte-rendu de : *Italie, Strophes et Poèmes*, par Maurice Faucon et de *La duchesse de Polignac et son temps*, par Schlesinger; 3 juillet, Le statuaire de Saint-Vidal; 6 juillet, Compte-rendu de *La Mère Agnès* (du Puy), par Mme d'Ussel [signé : Un bibliophile]; 1er-20 août,

Digitized by Google

La Haute-Loire à l'Exposition universelle; 27 août, Compte-rendu de *Les Beaux-Arts en Auvergne et à Paris* (1868-1889), par G. Marc; 2 septembre, L'ethnographie du Velay; 26 septembre, La Haute-Loire à l'Exposition de la Révolution française.

1890. — 3 février, Une relique janséniste : Le crane de Jean Soanen; 28 février, Lettre sur le monument de Lafayette à Washington; 24 mars, L'exposition des Indépendants; 5-11 avril, Le baron Haussmann, sous-préfet d'Yssingeaux; 28 avril, La peste au Puy en 1739. La bactériologie un siècle et demi avant Pasteur; 3 juin, Aux Salons de 1890; 10 juin, Documents révolutionnaires : Ollagnier et Peyrard subventionnés en 1792; 15 septembre et 7 novembre, Le cœur du maréchal de Vaux.

1891. — 14 février, Comment on écrit l'histoire; 13 mars, Les fabricants de Dentelles du Puy devant le conseil supérieur du commerce en 1789; 13 avril, L'Art de la Dentelle. La collection Dupont-Auberville; 27 avril, La vente Chaplin; 8, 10, 14, 16, 17, 18 septembre, Un ancien conventionnel directeur de l'Opéra : Bonet de Treiches; 15 octobre, La dernière lettre du général Frévol de Lacoste (1809).

1892. — 21 mars, Un évêque du Puy au XIVe siècle : Bernard de Castanet — Ch. Maurin au Salon du Sar Peladan — Jules Vallès jugé par Ed. de Goncourt; 29 septembre, Découverte paléontologique à Sénèze; 21 octobre, le lieutenant Roger de Planhol; 1er décembre, Une émotion populaire au Puy en 1697.

1893. — 16 mars, Plus fort que Terront. Un coureur du vicomte de Polignac au XVIe siècle; 11 mai, Les souvenirs de Lafayette à Chicago; 22-23 août, Les aventures de M. de Ranchoup [de Craponne]; 27, 31 octobre et 2, 3, 4, 6 novembre, Le lac du Bouchet. Histoire administrative; 29, 30 novembre et 1er décembre, L'incendie de Moscou raconté par un Brivadois [le général Nempde]; 9 décembre, Compte-rendu *Napoléon et les femmes* (L'Amour), par F. Masson.

1894. — 5 juin, Compte-rendu de *La jeunesse de Berryer*, par Ch. de Lacombe; 28 décembre, Compte-rendu des *Antiquités gallo-romaines de la Haute-Loire*, par H. Malègue.

1895. — 4 août, La Haute-Loire au lycée de Clermont. Les prix d'honneur de 1809 à 1895.

1896. — 10, 11, 12, 13, 16, 19, 20, 21, 25, 26, 30 mars et 1er, 2, 4, 10, 16, 18, 20, 24 avril, Les Légionnaires de la Haute-Loire (1802-1895); 15 novembre, Cornelie Falcon; 25 novembre. Compte-rendu de *Les Débuts de l'Imprimerie à Montpellier*, par Émile Bonnet.

Digitized by Google

1897. — 21-27 janvier, 1er et 4 février, La peste en 1722 sur les frontières du Velay; 22 octobre, Compte-rendu de *Poésies*, par René de Planhol ; 12 décembre, Philibert Dessaignes.

1898. — 5 mars, Compte-rendu de *Le général Lafayette*, par Étienne Charavay.

Mémoires de l'Académie de Clermont.

Tome XXIX (1887). Le voyage au Mont-Dore, effectué en 1786 par Monnet, inspecteur général des Mines.

Revue d'Auvergne.

Tome IX (1892). — P. 209-219, Incendie de l'hôtel de l'Intendance à Clermont-Ferrand (22 décembre 1712).

Tome XIII (1896). — P. 12-22, Projet d'érection par les Issoiriens d'une statue monumentale à Louis XIV (1692).

Tome XIV (1897). — P. 255-295, 301-362, Les élections de 1789 dans la sénéchaussée d'Auvergne (Documents inédits).

Mémoires de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire.

Tome I (1878). — P. 126-128, Fouilles à Brioude. — P. 284-286, Notice sur Le More de la Faye [1759-1814]. — P. 290-292, Prix fait d'un tableau commandé au peintre Guy François pour la Cathédrale du Puy (19 septembre 1632).

Tome II (1879-80). — P. 107-182, L'Ecole centrale de la Haute-Loire. — P. 206-213, Attaque d'un détachement de gardes françaises entre La Chaise-Dieu et Dore l'Eglise (1641).

Tome III (1881-82). — P. 3-77, Le château de Chavaniac-Lafayette. — P. 191-196, Inauguration de l'Hôpital général du Puy (26 mai 1687). — P. 200-205, Sédition à Pradelles (1709). — P. 381 382, Traité entre les poudriers et les garde-poudres du Puy (28 janvier 1593). — P. 382, Découverte à Arsac, commune de St-Pierre-Duchamp. — P. 409-411, La Corporation des maçons et charpentiers du Puy en 1632.

Tome IV (1883-85). — P. 277-280, Le livre de raison d'un chirurgien-apothicaire au XVIIIe siècle [Hiacinthe Chevalier, de Montfaucon]. — P. 290-294, Inventaire du mobilier de l'église de Saint-Paulien en 1792. — P. 423-424, Compte-rendu de *l'Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis d'Amérique* (tome I), par H. Doniol. — P. 424, La montagne de Ronzon près Le Puy.

Digitized by Google

Tome V (1886-87). — P. 89-91, Rapport sur les fouilles de Saint-Paulien. — P. 95-97, La *Marseillaise* de Mazoyer. — P. 114-116, Acte de rémission en faveur de François de Jonchères sgr. de Pradelles (mars 1650). — P. 224, Compte-rendu du *Journal de Voyage de dom Jacques Boyer*, publié par Antoine Vernière. — P. 237-238, La Société au Puy sous le Directoire. — P. 240, Eaux minérales de Clémensat, commune d'Azerat près d'Auzon. Leur analyse et leur valeur thérapeutique. — P. 262, Le buste du général Lafayette par Houdon à Versailles.

Tome VI (1888-90). — P. 158-166, Prise de la Chartreuse de Bonnefoy, d'après un document inédit (20 août 1569). — P. 170-173, Création d'un marché et de deux foires à Paulhaguet (octobre 1529).

Tome VII (1891-93). — P. 87 et 90, Lettres sur le squelette fossile d'*Elephas meridionalis* découvert à Sénèze. — P. 104-105, Découverte à Saint-Beauzire, près Brioude, de creusets pour la fonte de bijoux gaulois. — P. 116-118, Julien Dupuy, ancien gouverneur de l'Inde, né à Brioude en 1753, † 1832. — P. 163-171, Vol de 50,000 livres des deniers de la recette des tailles du Puy arrivé le 8 septembre 1708 sur la route du Puy à Yssingeaux. — P. 255-262, Les Boursiers du diocèse du Puy au Collège d'Autun, à Paris. — P. 272-276, Les officiers du Velay au régiment d'Auvergne en 1747.

Tome VIII (1894-95. — P. 4-7, Situation de la tanneric en Velay en 1745.

Tome IX (1896). — P. 6-8, L'industrie dentellière en Auvergne en 1778. — P. 14-16, La fin de la carrière militaire du général Lafayette. — P. 16-18, Réunion à la manse du prieuré conventuel de la Vaudieu du prieuré de Toulx (12 décembre 1768).

Tablettes historiques du Velay.

Tome II (1871-72). — P. 31-34, La Société du Papegay à Brioude. — P. 273-278, Dangers de la sépulture dans les églises.

Tome IV (1873-74). — P. 383-386, L'abbé Nozerines, aumônier du Roi [1680-1757]. — P. 547-565, Une levée de milices sur les terres du marquis de Polignac en 1639.

Tome V (1874-75). — P. 235-238, Grand incendie à La Chaise-Dieu (6 juillet 1786).

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 6 JUILLET 1911.

PRÉSIDENCES DE MM. ANTOINE JACOTIN ET E. RIOUFOL.

Présents : MM. Vignon, Pierre Boyer, Bergeon, Fourier, Eynac, Picquet, Philippe Hedde, Joseph de Veyrac, Baldit, Lascombe, André Boyer, B. Braud, Grellet de la Deyte, Enjolvy, C. Fabre, Gautheron, Ch. Andrieux.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé. M. Grellet de la Deyte fait observer que la notice mentionnée dans les *Annales du Midi* et portant sa signature concerne Yves II d'Allègre et non le *maréchal* d'Allègre.

Dans la correspondance figure une lettre de M. Badiou-Bauzac, maire de Solignac, remerciant la Société des médailles accordées à sa commune pour le concours qui doit s'y tenir à l'arrière-saison.

La Société académique du Puy demande un certain nombre de volumes de nos publications qui manquent à sa bibliothèque. Le bibliothécaire est chargé de donner satisfaction au désir de la Société académique.

Lettres inédites du sculpteur Pierre Julien. — Dans l'intéressant volume qu'il a consacré à Pierre Julien, M. l'abbé Adrien Pascal nous fait connaître l'amour que ce célèbre sculpteur portait à son pays natal, amour qui se traduisit au moment de la Révolution par le désir d'y posséder une propriété rurale. Lorsque M. Pascal entreprit ses recherches sur Julien, il vint prier M. Paul Le Blanc de lui communiquer les renseignements qu'il possédait sur cet artiste. Malheureusement il lui fut impossible, à ce moment, de mettre la main sur les copies des lettres du sculpteur à son vieil ami Claude-Antoine-Dominique Brunel. Ces temps derniers, notre collègue les a retrouvées et donne quelques indications sur leur origine.

Vers 1859, M. Le Blanc se rendit à Saint-Paulien pour y relever, dans les registres de catholicité, l'acte de baptême de Pierre Julien. Connaissant les liens d'étroite amitié qui l'unissaient au dit Brunel, avec lequel il s'était lié lors de ses divers voyages au Puy, il fut rendre visite à M. Augier, petit-fils de Brunel, pour lui demander de lui faire connaître tout ce qu'il pourrait posséder sur les rapports de Julien avec son grand-père. M. Augier était riche en documents de toute sorte et même en maquettes de Julien. Il communiqua des lettres, les copia sur les originaux et la collation en fut faite. A défaut des originaux, dont le sort est inconnu, les copies sont précieuses à recueillir, d'autant plus que l'entière authenticité en est certifiée.

Ces documents seront imprimés dans les *Mémoires*.

Digitized by Google

Généalogie des d'Apchier. — Tensons Apchier. — Torcafol. — M. Grellet de la Deyte avait entrepris, il y a environ un an, de dresser la généalogie de la famille d'Apchier, qui a tenu une place si considérable et parfois si glorieuse dans l'histoire du Gévaudan, puis dans celle du Velay.

Ce travail est de tout premier ordre. L'auteur s'est entouré de tous les renseignements que fournissent les généalogistes les plus autorisés, le P. Anselme, Dom Vaissete, La Chenaye-Desbois, Burdin, etc., et, dans les temps actuels, *Le Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*, les *Preuves de la Maison de Polignac*, etc. Il a contrôlé ces renseignements avec beaucoup de soin et un sens critique formé par des travaux antérieurs. Il y a même ajouté des indications inédites qu'il a puisées dans des chartes de famille non encore livrées au public ou dans les archives si riches de la Lozère et de la Haute-Loire.

Il a pu ainsi montrer que les d'Apchier ont été, à l'origine, une branche de la grande famille de Châteauneuf-de-Randon, issue elle-même d'une antique maison du Mézenc et de Châteauneuf-en-Bouttières. C'était la partie délicate du travail. Sur ces époques lointaines, les érudits les plus avisés, et même les plus récents, comme MM. Stronski et Brunel, n'avaient fourni que des jalons encore parfois incertains ou contradictoires. M. Grellet de la Deyte a tout éclairci au jour d'une très vive lumière et présenté dans un tableau concis, mais complet, les filiations qui conduisent aux données certaines de l'histoire moderne. Il a même pu ressusciter pour chacun de ses personnages quelques traits caractéristiques qui les placent sûrement dans le temps et les événements; ainsi, une source nouvelle et précieuse de renseignements est offerte aux chercheurs qui travaillent à reconstituer l'histoire encore si souvent obscure de notre région des Cévennes centrales.

Or, pendant qu'il dressait ainsi le cadre de l'histoire d'Apchier, M. Grellet de la Deyte remarqua que le premier représentant de cette maison avait été troubadour et que M. C. Fabre s'était incidemment occupé de ses poésies dans une étude sur Pons III de Montlaur, étude que la société avait accueillie dans ses *Mémoires* dès 1909. Il demanda donc à M. Fabre, sur les conseils mêmes de M. Ulysse Rouchon, s'il ne pourrait pas illustrer son travail par une édition des poésies de Garin d'Apchier-Torcafol.

M. Fabre fut tout heureux de se mettre à la disposition de M. Grellet de la Deyte, mais fit remarquer que l'entreprise était bien délicate. La langue de Garin d'Apchier, et surtout celle de Torcafol, n'ont pas encore été suffisamment fixées par les spécialistes. Quant à la signification historique des poèmes, les provençalistes les plus éminents, comme M. Carl Appel et M. Stronski, ne sont pas encore parvenus à la saisir. Dans ces conditions, si l'on courait à un nouvel échec, il n'y avait pas lieu d'en être surpris. Mais l'entreprise fut tentée quand même, et, après un an d'efforts, vient, à son tour, d'aboutir à bonne fin.

M. Fabre, confrontant d'abord les deux éditions critiques qui existent des poésies, celle de M. C. Appel et celle de M. Witthoëft, remarqua que, malgré

Digitized by Google

leur nombre (dix) et leur mutilation, il est facile de voir que ces poésies se rapportent toutes au même événement. Et cet événement, les textes le montrent avec clarté, est une guerre qui a été marquée par un combat à Montfort (aujourd'hui Villefort) et à Vielvic, un château tout voisin, aujourd'hui dans la commune de Saint-André-Capcèze. Cette certitude acquise, il ne restait plus guère, pour saisir la partie historique des poèmes, qu'à leur donner une date et à retrouver dans l'histoire la lutte dont ils sont un écho passionné.

Deux personnages nommés dans les tensons et dans d'autres troubadours permirent de trouver la date. Ce sont ceux d'*En Randos*, que les documents font identifier à Guillaume III, comtor de Randon, attesté de 1176 à 1198, et un *Monlaurs* que M. Fabre avait déjà identifié en 1909 à Pons II de Montlaur, attesté en 1151, 1156 et 1169.

Dès lors, il était visible que la guerre dont les poèmes étaient l'écho devait avoir eu lieu dans la deuxième moitié du XIIe siècle, et M. Fabre, examinant les luttes qui ont marqué cette époque dans le Gévaudan, en arriva à établir que la guerre dont il s'agissait avait abouti en 1187 à la capture et à la mort de l'évêque Aldebert III, du Tournel, au château de *Chapieu*, à quelques kilomètres de Mende. Le Chapieu est mentionné dans les poèmes sous le nom de *Capil*.

Après avoir ainsi exposé la genèse de ses découvertes, M. Fabre retrace les événements avec la concision et la clarté que demandent les études de cette sorte. Aldebert III (1151-1187) fut un prélat remuant et ambitieux, qui essaya de mettre tout le Gévaudan dans la dépendance de l'évêché de Mende et de le soustraire à la suzeraineté des rois d'Aragon, comtes de Provence et de Barcelone, pour le faire passer dans les possessions du roi de France, Louis VII. Il réclama l'hommage de tous les barons de la province et l'obtint d'abord à son avènement; en 1261, par une charte célèbre, qualifiée de *Bulle d'or*, Louis VII le créa comte du Gévaudan, et l'usurpation semblait ainsi consommée sans lutte, le roi d'Aragon, Alphonse II, qui était encore un enfant, n'ayant pas protesté.

Mais des résistances se firent jour, puis survinrent des révoltes. Le prélat fut contraint d'en rendre compte au roi et de réclamer son aide par une lettre postérieure à 1173. Son propre frère, Guigue-Méchin, baron du Tournel, qu'il avait fait chevalier lui-même et investi de deux châteaux, était parmi les rebelles et s'était allié, dit l'évêque, à des hommes « pervers, fils d'iniquité. » Le roi ne semble pas s'être ému, il mourut en 1180 et la guerre continua. Elle se compliqua même d'une lutte entre les barons et les ordres religieux (particulièrement celui de Cluny). Le pape Urbain III dut intervenir et prononcer l'anathème contre les ennemis du clergé par une bulle datée de Vérone le 20 mars 1186. Pour résister et s'attirer des partisans, Aldebert III instaura le culte de saint Privat, le patron du Gévaudan, et fortifia la ville de Mende. Il parvint même à reprendre et à reconstruire le château de Randon, enlevé et détruit par « ses ennemis ».

Néanmoins, la lutte lui fut fatale. Fait prisonnier par son propre frère, il

Digitized by Google

fut enfermé au château du Chapieu et y mourut captif, peut-être de mort violente, en 1187.

La lutte continua, d'ailleurs, après sa mort, et ne se termina que plus de soixante ans après, par le triomphe définitif de l'Eglise.

Mais c'est à la phase que M. Fabre vient de décrire que se rapportent les poèmes. Ceux-ci indiquent la mort de l'évêque et mentionnent des luttes contre les ordres religieux. Ils montrent même que le prélat ne fut pas seul enfermé au Chapieu (*Capil*); il y eut pour compagnon de captivité Garin d'Apchier, qui était son allié et dont les poèmes rapportent la défaite et celle des siens à Vieilvic et à Montfort.

M. Fabre remarque, d'ailleurs, toujours d'après les poèmes et l'histoire, que Garin avait été, avec son frère puiné, Raimon de Châteauneuf, le soutien du clergé dans une lutte plus importante encore. Il avait, en 1178-1180, accompagné Henri, abbé de Clairvaux et légat du pape, dans une première expédition contre les hérétiques albigeois, pris Lavaur, et brûlé ou pendu un millier d'hérétiques. Torcafol, son adversaire dans les tensons, lui reprocha amèrement cette boucherie sous le nom de *laida causa*, rappela qu'il avait incendié les églises albigeoises, qu'il était maudit par les populations et abandonné, à cause de sa cruauté, par ses soldats eux-mêmes qui ne cherchaient qu'une occasion de déserter.

Néanmoins, c'est cette expédition atroce qui avait mis Garin en relations avec Adélaïde de Burlatz, vicomtesse de Béziers (1171-1201), une dame qui fut célébrée aussi par Arnaud de Mareuil et même par le jeune et brillant roi d'Aragon, Alphonse II. Cette liaison poétique et ses exploits mêmes contre les Albigeois le rendirent si fier qu'il ne craignit pas de se comparer aux paladins Olivier et Roland et de se croire digne d'un trône, même de celui de France.

Après avoir ainsi analysé le rôle que Garin d'Apchier a rempli dans l'histoire, d'après les indications des poèmes, M. Fabre ajoute que ce *comtor* doit être identifié à Garin de Châteauneuf, qui devint seigneur d'Apchier vers 1160; par son mariage avec Alix, l'héritière de cette maison. Il prit les armes des d'Apchier, posséda une vaste et riche baronnie qui s'étendait du Carladois à l'Allier, eut quatre fils dont M. Grellet de la Deyte donne, après M. Stronski, les noms et la carrière. Le P. Anselme a signalé un testament qu'il fit le 4 mars 1180, au moment de son départ pour la guerre contre les hérétiques, et où il confie ses domaines à son fils aîné et à sa femme. Il était né probablement avant 1230. Les poèmes le disent plus *blancs d'un colom* en 1187; il semble encore nommé dans deux actes de 1198 et 1201, sous le nom d'*En Garis de Chastelnou*. Mais, comme son fils aîné porta le même nom, c'est peut-être ce fils qui est nommé dans les deux documents. En tout cas, il était mort en 1207. Cette année-là, deux de ses enfants, Garin et Guigue, engagent ce qu'ils possèdent au château de Randon, à l'évêque Guillaume de Peyre, qui leur a prêté 300 sous pougeois.

Mais le travail qui vient d'être exposé permettait de comprendre seulement à moitié les tensons Apchier-Torcafol.

Digitized by Google

Il restait à tenter une entreprise plus délicate, celle d'identifier *Torcafol*, c'est-à-dire un second poète, adversaire de Garin d'Apchier, sur lequel l'histoire n'avait jusqu'ici fourni aucune indication et les provençalistes aucun renseignement sérieux. Bien mieux! Ceux-ci avaient défiguré le personnage en le transformant en jongleur grossier, lorsque les poèmes le montrent, au contraire, chevalier valeureux, même audacieux, meilleur troubadour que son rival et précurseur de chanteurs célèbres comme Peire Vidal et Cardinal.

Si l'on ne parvenait pas à l'identifier et à le situer sûrement dans l'histoire, les poèmes restaient fatalement obscurs et en partie inintelligibles. Torcafol, en effet, avait fait un *serment* au Tournel, puis l'avait violé. Il avait conquis une tour, possédé l'Argentière et *Le Solas*, attaqué le clergé, volé des moutons, vendu la *verchière* de sa femme, etc. Enfin, il avait été soutenu par des *confréries* mystérieuses à Chassiers et à Carlat. Les poèmes le qualifiaient même de *parier*, de vassal pour un moulin d'un certain *Ponson Gaifier*, le traitaient de déloyal, d'ennemi de *Pons-Tortz* et de *Saint-Laurent*, et même de *cogos*!....

Un instant, M. Fabre crut que tout cela resterait mystérieux et qu'il n'aboutirait ainsi qu'à faire un pas bien incertain dans la voie où il s'était imprudemment engagé. Il était surtout convaincu, comme tout le monde, que le mot *Torcafol* était un sobriquet et que, sous ce voile insidieux, toute identification devenait impossible.

Or, contre toute attente, *Torcafol* est un nom authentique. M. Fabre l'a trouvé dans un document du 13 juin 1314. Il y désigne, par son nom de famille, un jeune *domicellum* du prénom de Bertrand, et ce *domicellus* est le fils ou le petit-fils d'un Raymond de Roquefeuil (= *Rocafol* en provençal du temps) qui était lui-même marié, à partir de 1267, avec *Adalacia* du Tournel, fille d'Odilon Garin du Tournel et de Miracle de Montlaur.

Il devenait dès lors évident que Torcafol était une forme familière du mot *Rocafol* et qu'il fallait chercher le troubadour parmi les membres de la famille de Roquefeuil. Celle-ci est peu connue encore, mais a néanmoins joué un rôle considérable dans l'histoire du Gévaudan et du Rouergue pendant la deuxième partie du XIIe siècle et la plus grande partie du XIIIe.

Les recherches devinrent bientôt fructueuses et Torcafol se trouva être nécessairement un seigneur de la maison d'Anduze, appelé Bertrand, qui est mentionné à partir de 1129, d'après la Chenaye-Desbois, et épousa Adélaïde de Roquefeuil, héritière de sa maison. Une charte de 1158 le dit seigneur de *Luc*, aux portes mêmes des baronnies de Randon, du Tournel et de Montlaur. En 1169, il destinait, d'après D. Vaissete, son jeune fils et héritier, Raimon de Roquefeuil, à la seconde fille de Guillaume VII, seigneur de Montpellier, Guillelma-Marchesia, à qui il cédait, pour garantie de sa dot, les châteaux de Breissac, de Sumène et de Vallerauque, sur les flancs de l'Aigoual. La baronnie de Roquefeuil, qui lui donnait un titre de *comtor* analogue à celui des Randon et des d'Apchier, avait pour assiette territoriale le château de Roquefeuil, sur le mont Saint-Guizal et comprenait, outre les châteaux donnés en dot à Guillelma, Meyrueis, Nant, Caylus et Creissels, jusque vers

Digitized by Google

Millau. Ses domaines paternels comprenaient Florac et tout le sud du Gévaudan, depuis *Castelboc*, à l'ouest, jusqu'à Génolhac, à l'est. Si bien que ses terres étaient attenantes à la baronnie du Tournel par Luc, au nord, et par toute la ligne du Tarn, au sud.

Bertrand de Roquefeuil n'est plus mentionné dans les documents après 1169, mais a pu vivre jusqu'en 1200-1202. A ce moment, son fils Raimon, sans le mentionner, donne quittance de la dot de sa femme et devient un des héritiers éventuels de la seigneurie de Montpellier dans le testament de Guillaume VIII.

Ainsi, la carrière de Bertrand *Torcafol* répond par les dates aux indications des poèmes. Il était, comme son adversaire Garin, déjà assez vieux en 1186-1187, puisqu'il avait alors plus de cinquante-huit ans, mais il était néanmoins encore à même de conquérir une tour, de prêter un serment au Tournel et de triompher de la ligue de l'église de Mende et des ordres religieux contre la noblesse du Gévaudan. Sa qualité de seigneur de Luc et d'Anduze lui donnait des pareries à l'Argentière et à Chassiers, en Vivarais; *Le Solas* était dans ses domaines mêmes du Galberte, près du village actuel de Saint-Hilaire-de-Lavit. Enfin, comme il était vassal des comtes de Rodez, seigneurs de Carlat, on comprend qu'il fût aussi soutenu par les *confréries* (hérétiques) de cette dernière localité.

D'autre part, la baronnie de Roquefeuil était, comme celle du Tournel, un pays de pâturages et recevait des troupeaux transhumants. Dès lors, on comprendra aussi que Bertrand eût volé des moutons comme le veulent les poèmes, surtout parce que les moutons transhumants appartenaient à trois grands établissements religieux : le grand prieuré des Hospitaliers de Saint-Gilles, l'abbaye cistercienne de Franquevaux et l'abbaye bénédictine d'Aniane. Or, Franquevaux, à cause de son église, était familièrement désignée sous le nom de *Saint-Laurent* et l'abbaye d'Aniane sous celui de Saint-Pons, et même de Pons et de *Pons-Tortz*. Leurs pâturages en Gévaudan couvraient les causses et tout le mont Lozère. Ils sont signalés dans les documents à partir de 1166 et de 1175, et les barons du Tournel les envahirent pendant les luttes de 1186-1187.

Ainsi, tout devient clair dans les poèmes et Bertrand de Roquefeuil a été, avec ses alliés du Tournel et de Montlaur, un ennemi de l'évêque Aldebert et des ordres religieux. La vente de la *verchière* de sa femme, c'est-à-dire de la dot ou de l'héritage d'Adélaïde de Roquefeuil, s'explique à son tour ou plutôt peut être constatée. La baronnie propre de Roquefeuil fut, en effet, tellement hypothéquée qu'en 1230 elle passera, par le mariage d'Isabelle de Roquefeuil, aux comtes de Rodez et qu'une fille cadette de la famille, Raimonde, s'en trouvera complètement dépouillée. M. Fabre a même pu, grâce aux documents concernant les baronnies du Tournel et de Roquefeuil, identifier avec *Castelboc* la tour que Torcafol conquit pendant la guerre.

Enfin, la découverte de la personnalité de Torcafol et de son rôle a même permis à notre confrère de classer chronologiquement les dix poèmes dont il s'occupait et de leur rendre le titre de *tensons* qu'il a trouvé dans les textes.

Digitized by Google

Deux d'entre eux ont le même rythme et sont bien des pièces qui se répondaient en guise de tensons.

M. Fabre ne pouvait pas laisser la maison de Roquefeuil sans montrer le rôle qu'elle a joué dans la résistance des hérétiques et dans la poésie après Torcafol. Trois appendices, très sobres, reproduisent :

1° La carrière du troubadour Guillem Adémar, de Meyrueis, qui fut un contemporain de Torcafol et un chanteur de ses terres;

2° La belle page qui expose dans la *Chanson de la croisade albigeoise*, le noble rôle d'un Raimon de Roquefeuil au concile de Latran en 1215;

3° Une tenson échangée entre les troubadours *Gigo* et *Bertran d'Alamanon* en 1240 et où est nommée une Raimonde de Roquefeuil, qui se maria à Meyrueis en 1246.

Promenades archéologiques. — M. Fourier rend compte de ses promenades archéologiques.

Promenade à Polignac. — De savants archéologues, entre autres MM. l'abbé Lebœuf et Mérimée, inspecteur général des monuments de France, ont soutenu que le plateau de Polignac n'avait pas été occupé antérieurement à la construction du château du moyen âge et par conséquent que l'inscription de l'empereur Claude, datée de l'an 47 de notre ère, et le masque d'Apollon (qu'on voit actuellement au rez-de-chaussée du donjon) ont été apportés de Saint-Paulien longtemps après les Romains.

A l'appui de son opinion, l'un d'eux, M. Mérimée, dit que ses recherches n'ont pu lui procurer *un fragment de tuile romaine*, etc., et que personne à sa connaissance n'a vu sur ce rocher un seul objet d'origine romaine, sinon l'inscription et le masque en question.

M. Fourier a visité les ruines du plateau de Polignac les 17 et 21 avril dernier, et a examiné le masque d'Apollon et l'inscription de Claude. A propos de celle-ci, quelques lettres ayant été les unes détruites et les autres détériorées, dit-on, par des touristes, M. Fourier dit que si le fait est exact, il propose qu'on mette d'urgence ce monument à l'abri des visiteurs inintelligents.

Frappé par la position de Polignac, pourvue de défenses naturelles formidables, uniques dans la région, M. Fourier se refusa à croire qu'elle avait été négligée par les premiers habitants du pays quand des points voisins, qui sont très abordables, ont été aménagés pour la défense dès l'âge de la pierre.

Il appliqua sa méthode de recherches sur le terrain, là où il lui a paru n'avoir jamais existé de bâtiments au moyen âge, c'est-à-dire dans la partie cultivée, mais comme celle-ci est actuellement ensemencée, il ne put en explorer que les bords — c'était peu; — néanmoins il finit par recueillir non seulement quelques débris de poteries, néolithique, gauloise et romaine, mais encore, et c'est là l'essentiel, 8 ou 10 fragments de *tuile romaine à rebords* (tegula), dont il a laissé quelques-uns au gardien.

Il y a donc eu des constructions romaines sur le plateau, car on ne fera croire à personne, dit-il, qu'on ait charrié là-haut des débris de poterie et de la tuile brisée pour fumer la terre!

Digitized by Google

Il conclut que le plateau de Polignac fut un oppidum néolithique, celtique et gaulois puis forteresse romaine à laquelle a succédé le château féodal.

Il ajoute que le vieux chemin du Puy à Polignac est une voie romaine reconnaissable au pavage en hérisson qui existe encore sur une centaine de mètres, à environ 200 m. des trois croix de la Malouteyre et qu'à 150 m. ou 200 m. plus loin, en allant sur Polignac, les terres bordant cette voie, à droite, renferment des substructions romaines révélées à la surface par des tuiles à rebords.

Promenade au rocher Corneille. — L'exploration du rocher Corneille, en l'état où il se trouve maintenant, peut-elle donner des résultats pour l'archéologie ? Oui, dit M. Fourier, et pour preuve, il ajoute qu'il n'y est pas allé une seule fois sans faire de nouvelles remarques et recueillir des « pièces à conviction » consistant en menus débris de poterie, dont quelques-uns sont néolithiques, qui glissent actuellement par les fentes du rocher et prouvent une occupation dès l'âge de la pierre.

D'ailleurs les parapets taillés dans le roc, tant sur la plate-forme supérieure que sur celle de l'étage inférieur sont communs dans les oppidas de cette époque.

Il dit que la vue du rocher Corneille, du Fer-à-Cheval, l'a toujours frappé ; malgré les mutilations de la crête, il lui semble encore voir une tête colossale, coiffée à l'antique, regardant le ciel.

Comme des monuments de ce genre existent en Asie, il se demande si c'en est un des premières émigrations humaines qui se sont fixées dans notre région. Il pose la question en faisant remarquer que le rocher Corneille est un centre religieux dont l'origine paraît se perdre dans la nuit des temps. Le Puy n'aurait donc rien à envier aux pays orientaux sur ce point.

Promenade autour de la cathédrale du Puy et visite au baptistère Saint-Jean. — De même que pour Polignac, on a soutenu qu'il n'a jamais existé de cité romaine à l'emplacement de la ville du Puy parce qu'on a prétendu que les gros blocs de pierres sculptées, ainsi que les inscriptions lapidaires qu'on voit à la base des absides de la cathédrale et du baptistère Saint-Jean, proviennent aussi de Saint-Paulien.

M. Fourier a examiné ces sculptures et inscriptions et a visité plusieurs fois les travaux actuellement en cours pour la restauration du baptistère ; il a constaté que cet édifice a été construit avec des matériaux provenant de monuments plus anciens ; qu'on y trouve mélangés, du grand, du moyen et du petit appareil romain et que beaucoup de tuiles à rebords y ont été employées tant dans l'épaisseur des murs qu'en parement pour boucher des joints ; il en a fait extraire de la maçonnerie et a recueilli un certain nombre de fragments qu'il a déposés à la sacristie de la cathédrale, comme pièces à conviction.

Il se pourrait, dit-il, qu'on ait apporté de Saint-Paulien ou même d'autres lieux des matériaux d'édifices en ruines, qui auraient été concédés pour l'édification de ces édifices afin d'éviter les frais de taille : cela s'est fait ailleurs ; mais il ne croit pas que ce soit le cas ici et pour cela il se base sur

Digitized by Google

l'examen qu'il a fait des murs des vieilles maisons et d'autres murailles du quartier de la haute ville, qui sont aussi construits avec de semblables matériaux, présentant également tous les caractères des appareils romains.

Si l'on admettait, dit-il, que ceux de la cathédrale et du baptistère proviennent de Saint-Paulien, il faudrait aussi l'admettre pour ceux des propriétés particulières en question; mais alors on aurait transporté presque toute la ville de Saint-Paulien (Revessio) et pour cela il aurait fallu que la concession de ses ruines à exploiter ait été non seulement donnée aux dites églises mais aussi aux particuliers, ce qui est peu probable.

Sans s'occuper des études locales sur ce sujet, M. Fourier a simplement étudié les matériaux mis au jour par quelques fouilles faites en juin dernier. Dans l'une d'elles, exécutée derrière le clocher de la cathédrale pour l'écoulement des eaux, il a recueilli des fragments de tuiles romaines à rebords, des débris de poterie dont un morceau de fond de vase en poterie samienne. Dans une tranchée faite rue de l'Ancienne-Préfecture, allant de l'angle de la rue Rochetaillade au portail du jardin de l'évêché, il a relevé des fragments de tuiles à rebords et de plus, devant ce portail, où l'on voit encore une cave non remblayée sous la rue, de la poterie, un grand clou à tête triangulaire et un fragment de crâne humain.

Toutes ces tuiles et ces poteries lui paraissent révéler l'existence d'habitations romaines. La conclusion de M. Fourier est qu'il existait au pied du rocher, sur la colline d'Anis, non pas une simple villa mais une cité possédant temples et autres édifices publics, qui a été ruinée, comme tant d'autres, par une grande invasion de barbares d'outre-Rhin.

Promenade à la Villa Urbana. — Les villas gallo-romaines étaient nombreuses dans la région; l'une d'elles située vers Espaly et qui est désignée sous le nom d'Urbana sur le plan du Puy de 1896, est bien connue par des fouilles qu'on y fit autrefois, et qui ont prouvé qu'elle avait été la résidence d'un ou de plusieurs personnages importants.

M. Fourier dit qu'il est bon de surveiller de temps en temps les emplacements des villas, principalement au moment des travaux de la culture, car malgré les fouilles faites, la pioche et la charrue ramènent toujours quelque objet utile pour l'histoire.

C'est ainsi que dans une de ses dernières promenades à la villa Urbana, le 26 mai dernier, il recueillit un fond de vase en poterie samienne sur lequel se lit seulement la fin d'une estampille de potier : **AAO,** et une médaille romaine qu'un jardinier ramenait au jour et que M. Fourier put rendre lisible en la débarrassant de la terre agglomérée avec l'oxyde.

C'est un moyen bronze dont voici la description :

DNMAGEN TIVS PFAVG, buste tourné à droite.

Revers : **SALVS DDNNAVG ET CAES,** dans le champ le monogramme du Christ accosté de deux lettres grecques α et ω

A l'exergue, l'atelier monétaire : **LPLC.**

On sait que Magnence, chef franc, fut proclamé empereur à Autun en 350.

Digitized by Google

qu'il régna de 350 à 353, et que son frère Decence régna en même temps que lui de 351 à 353.

Or le niveau de cette villa s'étant fortement exhaussé par le glissement des terres supérieures, des substructions en grosses pierres de taille sont actuellement enfouies sous deux mètres de remblais; les médailles que l'on trouve à cet endroit peuvent donc être considérées comme les dernières répandues à la surface du sol primitif qu'effleure seulement quelquefois le cultivateur avec ses outils, et marquer la date de la destruction de la villa; pour être plus précis, il faudrait avoir plusieurs médailles provenant du même point.

On peut donc conjecturer, sans l'affirmer positivement, que cette villa a été détruite par la grande invasion que les historiens placent vers le milieu du IVe siècle et que M. Fourier a pu fixer à l'an 351 d'après l'étude qu'il a faite d'un trésor composé entièrement de médailles de Magnence et de Decence, trouvé à Noue, près de Dijon (Côte-d'Or), il y a quelques années.

M. Fourier ajoute que la villa Urbana était alimentée par une conduite d'eau, descendant du coteau, dont il a retrouvé quelques indices.

A propos de trouvailles de monnaie, M. Grellet de la Deyte indique qu'une pièce d'or de la dimension d'une pièce de vingt francs, à l'effigie de Gratien, a été récemment mise à jour à Varennes, commune de Monlet.

La monnaie porte au droit : DN. GRATIANUS PFAVG et le buste de l'empereur, et au revers : CONCORDIA AVGcc avec Gratien assis, tenant un sceptre dans la main droite et un globe dans la main gauche.

Le monument Crozatier. — M. Braud s'exprime ainsi :

« J'ai appris, ces jours derniers, avec le plus grand plaisir, que les membres du conseil municipal allaient enfin payer la dette de reconnaissance tardive de la ville du Puy envers Crozatier, en reprenant la question de l'érection de son monument.

« Mais profonde a été ma surprise lorsque j'ai su que le buste de Crozatier allait être édifié... en pierre.

« Notre cité, Messieurs, jouit d'une réputation artistique méritée, qu'il importe de ne pas laisser ternir, et il faut, avant que ne s'accomplisse ce déni d'art et de justice, protester de toutes nos forces contre cet incroyable contresens.

« Eh quoi! voilà le bienfaiteur de notre ville qui doit sa renommée mondiale à la fonte du bronze, et on va, illogisme sans nom, lui élever un buste en pierre, c'est-à-dire en une matière inusitée, froide, rugueuse et inapte à traduire les magnifiques conceptions et les harmonieuses visions de la statuaire!

« Il me semble entendre la voix de Crozatier qui retentit comme un reproche : « Je remercie mes chers compatriotes de leur intention de perpétuer mon souvenir et en suis profondément touché, mais j'ai trop aimé cette matière docile qu'est le *bronze*, à qui je dois ma réussite et ma fortune, mes mains l'ont caressée avec tant d'amour pendant toute mon existence que je ne me

Digitized by Google

pardonnerais point le crime de lèse-reconnaissance que je commettrais à son égard en acceptant mon buste en une autre matière. »

« Nous nous joindrons à Crozatier, et nous demanderons en son nom au Conseil municipal de décider que le buste en pierre sculpté par Barthélemy sera moulé et coulé en bronze, à moins qu'on ne préfère prendre la maquette en terre cuite du même artiste.

« Que l'on n'objecte point que c'est chose infaisable, qu'il en a été ainsi décidé; n'est-il pas toujours temps de revenir sur une erreur? Que l'on ne prétende pas davantage que cette modification amènera des complications et de coûteuses dépenses, il est facile d'y parer.

« Que Le Puy s'adresse, s'il ne peut payer toute la rançon de la gloire de son enfant, à la Chambre syndicale des fabricants de bronze de Paris qui elle aussi s'enorgueillit de Crozatier et garde fidèlement son immortel souvenir. Il est certain que son distingué président M. Susse, au nom de l'artistique corporation qu'il représente avec tant d'éclat et d'autorité, s'associera avec une fierté empressée et la plus exquise des bonnes grâces à l'apothéose de notre illustre concitoyen en coulant son buste en bronze. Je vous propose donc, Messieurs et chers collègues, de vous associer au vœu suivant qui sera adressé avec ce qui précède à notre municipalité :

« *Les membres de la Société scientifique et agricole prient le Conseil municipal de la ville du Puy de décider que le buste de Charles Crozatier sera coulé en bronze sur le modèle en pierre du sculpteur Barthélemy. Ils demandent également, au cas ou la municipalité ne voudrait pas s'engager dans un supplément de dépense, qu'elle veuille bien se mettre en rapport avec M. Susse, le président du syndicat des fabricants de bronze de Paris, pour aviser aux mesures urgentes que comporte la situation.*

« En terminant, je désire que ma protestation, qui aura, je l'espère, votre précieux appui, figure *in extenso* et dans le compte-rendu et dans le procès-verbal de la présente séance. »

Il en est ainsi décidé.

Le premier congrès universel des races à Londres. — M. Philippe Hedde annonce sommairement que le premier congrès universel des races se tiendra cette année à Londres et qu'il se propose d'y assister. M. Hedde énumère les principales questions qui seront portées à l'ordre du jour des séances, notamment l'adoption d'une langue auxiliaire, et indique qu'il rendra compte du congrès à une séance ultérieure.

Fêtes d'aviation. — M. Hedde rappelle ensuite que des fêtes d'aviation vont avoir lieu au Puy les 15 et 16 juillet et demande si la Société ne voudra pas s'associer à cette manifestation. La proposition est renvoyée au conseil d'administration qui a voté après la séance une somme de 25 francs.

Recherches minéralogiques. — M. Munier envoie de nouveaux échantillons géologiques prélevés sur des gisements voisins du Puy. Il y joint le fer d'une pique ancienne trouvée au cours de ses fouilles.

Lecture poétique. — M. le docteur Pierre Boyer donne lecture d'une fantaisie en vers : *La foi qui sauve*, imitée des récits du moyen âge et comme eux pleine de malice joyeuse et d'à propos.

Digitized by Google

Candidatures — La candidature de M. Sklénard, professeur au lycée de garçons, est présentée par MM. Braud et Eynac. Scrutin à la séance d'octobre.

La séance est levée à 4 heures. L'exercice 1910-1911 est clos.

Après la séance, les membres de la Société ont visité la chapelle des Pénitents où M. Emile Gautheron leur a donné d'intéressantes explications sur les peintures du plafond et les nombreux tableaux qui se trouvent dans l'édifice. M. Fourier a également conduit ses collègues à la chapelle Saint-Jean et a exposé diverses observations concernant l'architecture et l'époque de la construction du baptistère.

Le Secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Bail à ferme de la fontaine d'eaux minérales de la Bonnefont, dite aussi des Salles ou des Rozières.

L'an 1719 et le 16e juin, après midy, pardevant etc., fut présent très-haut et très-puissant seigneur messire Scipion-Sidoine-Appollinaire Gaspard-Armand, vicomte de Polignac, marquis de Chalencon, comte de Solignac, seigneur et baron de Loude, la Voûte et autres places, lieutenant-général des armées du roy, gouverneur commandant de la ville du Puy et pays de Velay, lequel, de gré, a ballié et ballie à titre de ferme à Pierre Barthélemy, du lieu de las Rogières, paroisse du Brignon, présent et acceptant, pour le temps et ferme de 4 années, commancant à jouyr ce jour d'huy et finissant à pareil jour, jouyes et révolues, la fontaine des eaux minérales appelée des Sales, qui est dans la plaine du Chambon, dans le territoire dudit lieu de las Rogières, dépendante de la comté et seigneurie dudit Solignac, pour par ledit Barthélemy en jouyr pendant lesdites 4 années, et se faire payer du droit de perception d'eau par chacun pot d'eau à raison de 12 deniers par les voituriers qui viendront en voitures; et permis à luy, si bon luy semble, d'en voiturer et faire voiturer là où il voudra; à condition que ledit Barthélemy, preneur, entretiendra ladite fontaine réparée, propre et en bon estat, pour le bien et utilité publique : et ce, moyennant la somme de 30 livres chacune desdites 4 années, qu'il promet et s'oblige de payer et porter à mondit seigneur vicomte de Polignac, dans son hôtel au Puy, etc., à chaque feste de Notre-Dame de septembre commancant à la prochaine, etc.

Fait et passé au Puy, dans l'hôtel de mondit seigneur vicomte, etc.

[Arch. dép. de la Haute-Loire, série E, minutes de Pierre Alirol, registre de 1718-1719, f° 75].

Le Secrétaire général-gérant,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONFÉRENCES ET ÉTUDES.

Pages.

Dr Pierre Boyer. — Jules Vallès d'après ses caricatures..... 1
Louis de Romeuf. — Le général Lafayette..... 28
Louis Vissaguet. — L'école d'art décoratif de Nancy..... 45
Marius Versepuy. — Les Noëls vellaves..... 75
Barthélemy Braud. — Charles Crozatier..... 86
Émile Gautheron. — Les tableaux des Églises du Puy..... 132
Antonin Ravoux. — L'Affaire Marcellange..... 163
Régis Mazoyer. — La vie ponote d'il y a cinquante ans et les écrivains patois..... 192
Baron Lucien Reynaud. — L'esprit agricole et le retour à la terre..... 195
Henri Moulhiade. — Verlaine et Mallarmé, Le Symbolisme et sa floraison poétique de 1860 à 1910..... 214
C. Fabre. — Un épisode de la *Divine Comédie* qui se relie au Velay.... 259
Albert Baldit. — Sur le rôle de la Météorologie locale..... 292
Ulysse Rouchon. — Henry Mosnier (1846-1898). Bibliographie de ses travaux..... 305

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

Ordonnance de Joachim d'Estaing, évêque de Saint-Flour, autorisant des quêtes pour l'entretien de la cathédrale du Puy (1725) (P. Le Blanc). 72
Ruessium et les origines de la ville du Puy (Héron de Villefosse)..... 161
Collation offerte par le duc de Polignac aux plus « jolies femmes de Clermont » sur le sommet du Puy-de-Dôme en 1785 (Extrait de *Mon Voyage au Mont D'or*, 1802)..... 162
Un témoignage inédit sur le Concile au Puy de 1222 (Ulysse Rouchon). 255
Tableau votif de la famille Dugone du Puy (1645) (Ch. Jacotin de Rosières)..... 257
Bail à ferme de la fontaine d'eaux minérales de la Bonnefont, dite aussi des Salles et des Rozières (16 juin 1719)..... 332

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 6 octobre 1910. — Correspondance ; — Bibliographie ; — Quêtes dans le diocèse de Saint-Flour au XVIIIe siècle pour l'entretien de la cathédrale du Puy ; — Le Puy et la Haute-Loire pendant la guerre de 1870-71 ; — La culture des orges de brasserie dans la

Digitized by Google

Pages.

Haute-Loire; — L'ex-voto de Senecterre au Musée religieux; — Elections 60

Séance du 3 novembre 1910. — Correspondance; — Ouvrages reçus; — Recherches sur la radioactivité des sources minérales du Velay; — L'*Adoration des Mages* de Vignon; — La Chronique de Charles VII et le Velay; — Guida de Rodez et son rôle dans la poésie provençale; — Les fouilles de Brunelet; — Le gibet de Ronzon; — Conférences et Bulletin trimestriel 64

Séance du 8 décembre 1910. — Correspondance; — Bibliographie : Le Sirventès d'Austorc de Segret; — Les derniers seigneurs de Meyronne et de Vernassal : Mme de Serilly dans la Haute-Loire en 1795; — Les fouilles de Brunelet; — Bibliographie de travaux d'Henry Mosnier; — Candidatures 60

Séance du 5 janvier 1911. — Correspondance; — Demande de souscription; — Guida de Rodez (1211-1266). Son rôle dans la poésie provençale; — Un tableau religieux du Musée Crozatier; — Ex-libris et fers à dorer; — La protection des oiseaux; vœu; — Élections..... 151

Séance du 2 février 1911. — Correspondance; — Bibliographie; — Le bizet et son élevage; — Le tableau consulaire du Musée religieux; — La répression de la fraude dans la seigneurie d'Allègre à la fin du XVe siècle; — Les peintures murales de la Haute-Loire; — Candidatures .....

Séance du 2 mars 1911. — Correspondance; — Bibliographie; — A propos des portraits du consul Dugone et de sa famille; — Les origines vellaves de Lamartine; — Candidatures; — Élections..... 157

Séance du 6 avril 1911. — Correspondance; — Travaux récents sur Austorc d'Aorlhac; — Un portrait de Julien à Versailles; — Lecture poétique; — La collection Montelhet; — Encouragement aux Arts; — Concours spécial de la race du Mezenc; — Candidatures et élections; — Distribution de graines et plants..... 245

Séance du 4 mai 1911. — Bibliographie; — *Le Cartulaire de Saint-Flour*; — Note sur une épée de Jeanne d'Arc; — Un précurseur de l'aéronautique; le R. P. Galien d'Adiac; — Le pont de Roderie et le rocher d'Aiguilhe; — Élection et candidature..... 248

Séance du 1er juin 1911. — Bibliographie; — Le Tribunal d'Yssingeaux condamné par lui-même; — Promenade archéologique au Mont Ceneuil; — Les peintures de la Chapelle des Pénitents; — Découverte à Paris de tombeaux de la famille La Fayette; — Les Ex-libris et fers à dorer vellaves; — Dépôt; — Élections..... 251

Séance du 6 juillet 1911. — Lettres inédites du sculpteur Pierre Julien; — Généalogie des d'Apchier. Tensons Apchier. Torfacol; — Promenades archéologiques; — Le Monument Crozatier; — Le premier Congrès universel des races à Londres; — Fêtes d'aviation; — Recherches minéralogiques; — Lecture poétique; — Candidatures..... 320

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE MARCHESSOU, PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCrs.

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO **CIRCULATION DEPARTMENT**
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 **HOME USE**	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405.

DUE AS STAMPED BELOW

LIBRARY USE ONLY
MAY 18 1989
CIRCULATION DEPT.

RECEIVED BY
[illegible] 1989
CIRCULATION DEPT.
INTERLIBRARY LOAN
JAN 17 1990
UNIV. OF CALIF BERK.

FORM NO. DD6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google